

LA ZONE FRANC

RAPPORT 2006

**RAPPORT ANNUEL
DE LA ZONE FRANC**

VUE D'ENSEMBLE

En 2006, dans un contexte marqué par une croissance mondiale soutenue et en accélération, les pays africains de la Zone franc (PAZF) ont, globalement, enregistré un nouveau ralentissement de leur taux de croissance (3,1 %, après 3,9 % en 2005). Ce résultat d'ensemble, à peine supérieur à la croissance démographique, résulte de la décélération, plus marquée en Afrique de l'Ouest qu'en Afrique centrale, du rythme de progression du PIB, qui a convergé vers 3 % dans les deux parties de la Zone. Comme l'an passé, la Zone franc a enregistré, pour chacun de ses deux principaux sous ensembles, une croissance économique inférieure à celle de l'Afrique sub-saharienne (5,5 %). Toutefois, le taux d'inflation est resté sensiblement plus bas en Zone franc qu'en Afrique sub-saharienne.

Principaux indicateurs économiques

(en pourcentage)

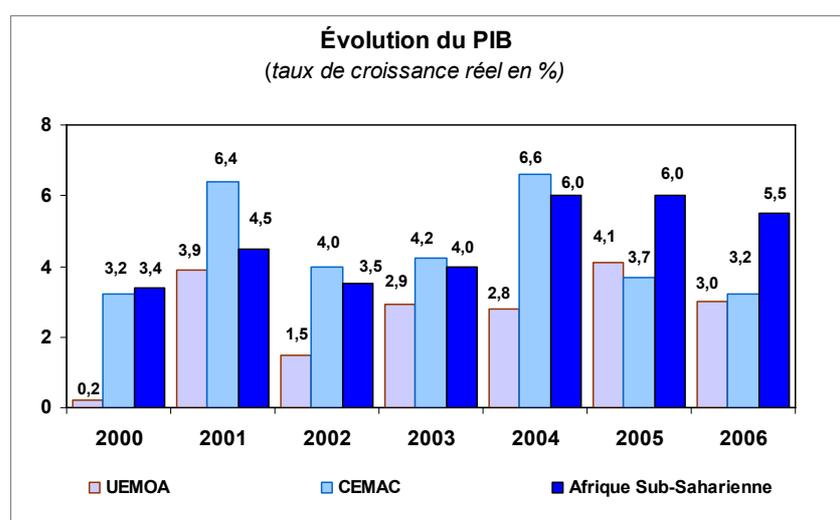
	Croissance du PIB (en %)		Inflation (en %) *		Solde budgétaire (en % du PIB) **	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
UEMOA	4,1	3,0	4,3	2,3	-2,8	-2,5
CEMAC	3,7	3,2	2,9	5,3	8,8	11,7
Afrique Sub-saharienne	6,0	5,5	10,6	11,8	1,5	4,1

* Variation des prix à la consommation, en moyenne annuelle

** En base engagements, dons compris (hors IADM)

Sources : FMI : Perspectives économiques régionales avril 2007, Banques centrales

Les pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) ont de nouveau bénéficié, en 2006, d'une forte amélioration des termes de l'échange, grâce à la hausse des cours du pétrole. L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a bénéficié d'un léger redressement des termes de l'échange mais a pâti des incertitudes socio-politiques persistantes dans plusieurs de ses pays membres.



Sources : Banques centrales ; FMI : Perspectives économiques régionales avril 2007

Le ralentissement de la croissance économique en zone CEMAC (+ 3,2 % après + 3,7 % en 2005) traduit principalement la baisse de la production pétrolière (- 3,9%). La Guinée Équatoriale est restée le premier producteur de la sous-région, avec 17,1 millions de tonnes, devant le Congo (13,3), le Gabon (11,9), le Tchad (7,9) et le Cameroun (4,4). Ces cinq États assurent plus de 11 % de la production de pétrole du continent africain. En 2006, la dépendance de la CEMAC s'est encore accrue vis-à-vis des activités pétrolières, qui ont représenté 44 % du PIB, 83 % des exportations et 71 % des recettes budgétaires.

Dans le secteur non pétrolier, les activités commerciales, de transport et de télécommunication ainsi que les productions vivrières, de grumes et de bois ont été particulièrement dynamiques. En revanche, l'apport des cultures d'exportation à la croissance a été négatif, en liaison avec la baisse des récoltes de café, de coton et de banane.

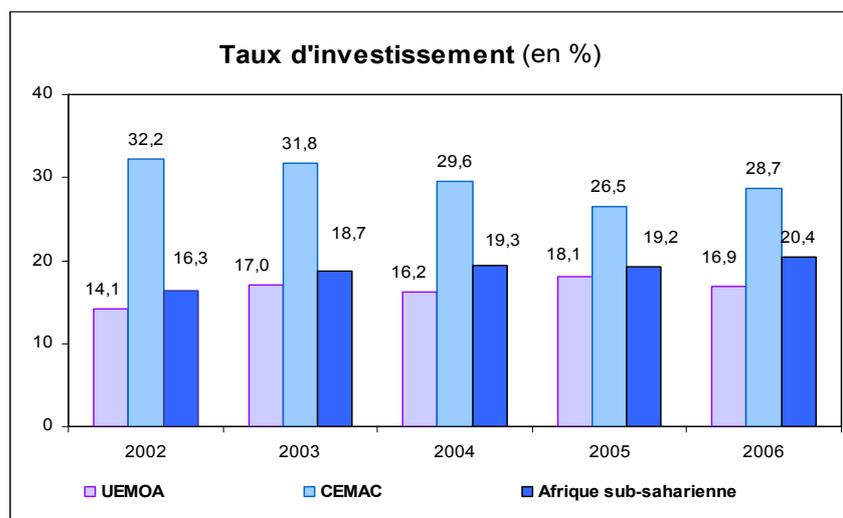
Le Congo et la Guinée Équatoriale ont continué de bénéficier de taux de croissance relativement soutenus, mais en recul sensible par rapport à 2005. Le rythme de progression de l'activité a augmenté au Cameroun (qui représente 36 % du PIB de la CEMAC) et en Centrafrique. Le Gabon a enregistré un taux de croissance faible et en recul significatif alors que l'économie tchadienne pourrait se trouver en stagnation ou en récession.

En zone CEMAC, le taux d'investissement (28,7 % du PIB) est supérieur à celui de l'Afrique sub-saharienne (20,4%). Toutefois, l'investissement est très fortement influencé par sa composante pétrolière dont les effets d'entraînement à moyen et long terme sur le développement économique local restent limités.

En 2006, le taux de croissance des pays membres de l'UEMOA a reculé de plus d'un point, passant de 4,1 % en 2005 à 3 %. Dans le secteur primaire, la lenteur des restructurations a affecté la situation financière et les résultats économiques des filières agricoles. Les récoltes de cacao et d'arachide se sont inscrites en recul tout comme la commercialisation de la noix de cajou alors que la production de coton n'a pas progressé. La filière coton de la Zone franc est notamment confrontée à la concurrence asymétrique de certains pays industrialisés qui accordent de larges subventions à leurs producteurs. Dans le secteur secondaire, les difficultés d'approvisionnement en énergie électrique, qui perdurent dans plusieurs pays et s'étendent progressivement à l'ensemble de la sous région, ont fortement perturbé l'activité productive. Par ailleurs, la crise des branches des phosphates et des produits chimiques (Sénégal) a conduit à des baisses de productions très importantes. Au final, la croissance a principalement reposé sur l'augmentation de la production vivrière, le dynamisme des activités extractives (or au Mali, uranium au Niger et pétrole en Côte d'Ivoire) ainsi que sur la bonne tenue du commerce de détail et de la téléphonie mobile.

A côté des facteurs conjoncturels, l'environnement socio-politique toujours délicat de certains pays pèse sur les décisions de développement des entreprises, ce que traduit la relative faiblesse du taux d'investissement dans la sous-région (16,9 %). Ainsi, depuis six ans, l'économie de l'UEMOA reste contrainte par la situation en Côte d'Ivoire (35 % du PIB de la sous région) où le taux de croissance a fléchi de 1,8 % en 2005 à 1,2 % en 2006. Au cours de l'exercice 2006, l'Union a également été affectée par le ralentissement marqué (de 5,3 % à 2,1 %) de la croissance économique du Sénégal, deuxième économie de la sous région (20 % du PIB).

Si la décélération de l'activité a été sensible en Guinée Bissau et dans les deux principales économies de l'UEMOA, l'examen des performances nationales fait apparaître une dynamique de croissance relativement soutenue (bien qu'en retrait sur 2005) au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Enfin, au Togo le taux de croissance a progressé mais est resté inférieur à 2 %.



Sources : Banques centrales, FMI Perspectives de l'économie mondiale avril 2007

Les Comores ont enregistré, en 2006, une croissance de 2,4 % (contre 2,8 % en 2005). Ce léger recul résulte de la diminution des exportations des principaux produits de rente et des incertitudes socio-politiques persistantes.

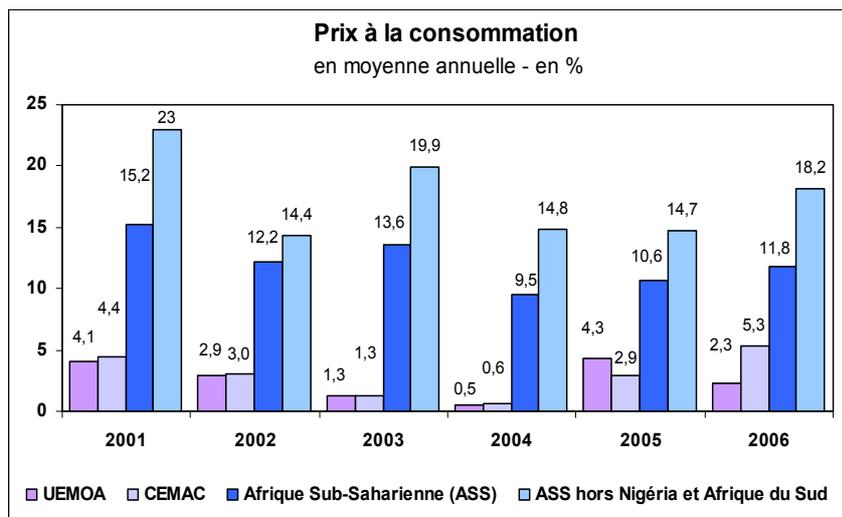
En matière de prix, 2006 a été marquée par des évolutions divergentes entre les deux zones : l'inflation s'est intensifiée en CEMAC (5,3 %, après 2,9 % en 2005) ; elle a nettement ralenti en UEMOA (2,3 %, contre 4,3 % en 2005). En Afrique centrale, l'accélération de l'inflation résulte principalement, à des degrés divers selon les pays, de la hausse des prix des hydrocarbures et de l'insuffisance de l'offre de produits vivriers et céréaliers. Par ailleurs, l'environnement monétaire et budgétaire (liquidité bancaire abondante et excédents pétroliers importants alimentant la demande interne) présente une configuration propice au développement des tensions inflationnistes. En Afrique de l'Ouest, la nette décélération de la hausse des prix s'explique par l'augmentation de la production vivrière et céréalière 2005-2006. Cette décélération a néanmoins été tempérée par l'augmentation des prix des carburants et des transports.

Aux Comores, les bons résultats de la production vivrière n'ont pas permis de réduire l'inflation, qui demeure supérieure à 3 % (3,4 % en 2006 après 3,2 % en 2005).

En 2006, la Zone franc a continué d'enregistrer de meilleurs résultats en matière de lutte contre l'inflation que l'Afrique sub-saharienne (11,8 %). Les performances de la Zone franc s'inscrivent dans la durée : sur la période 1997-2006, le taux d'inflation annuel moyen a été de 2,3 % en UEMOA et de 2,4 % en CEMAC, alors que ce taux a été de l'ordre de 12 % pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne.¹

Cette inflation moindre est d'abord le résultat de l'ancrage nominal des francs CFA et comorien à l'euro. Les PAZF bénéficient ainsi de la modération de l'inflation au sein de la zone euro, qui limite la hausse des prix des importations en provenance de la zone-ancrage, et de la stabilité de leur monnaie, qui contribue à contenir le coût des importations, notamment énergétiques, venant du reste du monde.

¹ Toutefois, hors Zimbabwe, en situation d'hyper inflation, la hausse des prix en Afrique sub-saharienne a été de 7,2% en 2006 (Source : FMI). Depuis 2004, l'écart favorable a donc eu tendance à se réduire, en particulier pour la CEMAC.



Sources : Banques centrales, FMI Perspectives de l'économie mondiale avril 2007

Quel que soit le régime de change, la qualité des politiques macro-économiques demeure le principal déterminant des performances des économies. La solidité et la crédibilité de l'ancrage à l'euro bénéficient notamment de la vigilance des politiques monétaires conduites par les Banques centrales de la Zone franc. Des politiques budgétaires saines et équilibrées sont également indispensables à cet égard.

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a continué d'appliquer une politique centrée sur la consolidation des avoirs extérieurs et la stabilité des prix. En août 2006, dans un contexte marqué par une augmentation des cours du pétrole et une hausse des taux d'intervention des principales Banques Centrales, la BCEAO a relevé ses taux directeurs de 0,25 point de base. Par ailleurs, pour la première fois depuis 1998, elle est revenue, début 2007, sur le guichet de l'open market où elle maintient désormais une présence régulière en vue du pilotage des taux sur le marché monétaire.

La politique monétaire de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est demeurée axée sur la limitation des tensions inflationnistes et la soutenabilité de la croissance. En 2006, la masse monétaire de la zone CEMAC a augmenté de 18,5 % en liaison, essentiellement, avec la forte progression des avoirs extérieurs nets. La BEAC a donc augmenté sensiblement les coefficients de réserves obligatoires au Cameroun, au Congo, au Gabon et en Guinée-Équatoriale. A compter de mai 2007, elle s'est aussi engagée dans une gestion active de la surliquidité en répondant favorablement à la quasi-totalité des soumissions des banques aux appels d'offres négatifs. Par ailleurs, après une baisse de 0,25 point de base opérée en mars 2006, la BEAC n'a plus modifié ses taux directeurs.

Aux Comores, la masse monétaire a enregistré sur l'année 2006 un recul de près de 6 %, inversant la tendance à la hausse observée en 2004 et 2005. Depuis 1999, les taux directeurs de la Banque centrale sont indexés sur l'EONIA. En 2006, le taux de rémunération des dépôts sur les comptes d'épargne et les comptes sur livret a été ramené de 3 % à 2,5 %.

Les autorités monétaires de l'UEMOA et de la CEMAC ont arrêté (respectivement en 1998 et en 2001) le principe de l'extinction progressive des avances directes des banques centrales aux États. En UEMOA, cette réforme, qui reflète la volonté de renforcer la discipline budgétaire communautaire, est engagée depuis 2003 et s'est accompagnée d'un développement rapide du marché régional de la dette publique (*cf. étude en partie 4 du présent rapport*).

L'année 2006 s'est soldée par une nouvelle augmentation de l'excédent budgétaire (base engagements,

dans compris) des États de la CEMAC (11,7 % du PIB, contre 8,8 % en 2005). Cette évolution est essentiellement imputable à la progression importante des recettes pétrolières (+ 48 %).

En UEMOA, le déficit public s'est légèrement réduit (2,5 % du PIB contre 2,8 % en 2005). Cette réduction est liée à une amélioration des performances en matière de recouvrement, fortement atténuée, néanmoins, par un important accroissement des dépenses publiques, notamment (et comme en CEMAC) par des niveaux parfois records de transferts aux filières en difficultés et de subventions à la population. Des tensions de trésorerie ont persisté, notamment dans les États qui n'ont pas encore bénéficié des initiatives d'allègement et d'annulation de dettes, et se sont traduites par l'accumulation de nouveaux arriérés extérieurs de paiement (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Togo).

Aux Comores, le redressement des finances publiques opéré en 2005 n'a pu être poursuivi et un déficit a été enregistré (- 2,4 % du PIB contre + 0,1 % en 2005).

Solde des transactions courantes				
	Solde des transactions courantes (en % du PIB)		Variations des termes de l'échange (en %)	
	2005	2006	2005	2006
UEMOA	- 5,9	- 4,2	- 5,4	+ 3,4
CEMAC	+ 1,3	+ 1,6	+ 24,7	+ 18,4

Variations des termes de l'échange : (+) = amélioration
Sources : Banques centrales, AFD, rapport thématique Jumbo avril 2007

En ce qui concerne les comptes extérieurs (*voir aussi, dans le présent rapport, les encadrés relatifs au commerce extérieur des PAZF depuis 10 ans*), 2006 a été marquée, pour la CEMAC, par une consolidation de l'excédent courant qui a représenté 1,6 % du PIB. En dépit d'une légère diminution des volumes exportés (- 4,3 %), les ventes de pétrole ont progressé de 17 % en valeur. L'augmentation de l'excédent commercial a été, en partie, contrebalancée par le creusement des déficits de la balance des revenus et des services.

En UEMOA également, les comptes extérieurs se sont améliorés puisque le déficit des transactions courantes a été ramené à - 4,2 % du PIB. Après avoir enregistré, en 2005, son premier déficit depuis 1993, la balance commerciale est redevenue faiblement excédentaire en liaison, notamment, avec l'accroissement des ventes de pétrole en Côte d'Ivoire. L'excédent du solde des transferts courants s'est encore accru sous l'effet des transferts de fonds des migrants.

Les réserves de change des Banques centrales des PAZF ont continué de progresser. Elles représentent environ 5 mois d'importations en UEMOA et en CEMAC et 7 mois aux Comores. Les taux de couverture de l'émission monétaire par les avoirs extérieurs dépassent largement le plancher statutaire Zone franc des 20 % : 117 % en UEMOA, 95 % en CEMAC et 113,6 % aux Comores.

Le processus de convergence régionale demeure globalement insuffisant en Zone franc. En CEMAC, le degré de respect des critères de surveillance multilatérale s'est significativement dégradé, puisqu'à fin 2006 aucun pays ne respectait les quatre critères de premier rang². En UEMOA, un pays seulement (le Niger) est parvenu à satisfaire aux quatre critères de premier rang fixés par la Commission de l'UEMOA³.

² Solde budgétaire, taux d'inflation, encours de la dette publique totale sur PIB, variation des arriérés de paiement.

³ cf. note précédente.

Aux Comores, aucun des critères de premier rang n'était respecté.

Or, une discipline économique rigoureuse constitue le complément indissociable d'une bonne gestion de la monnaie. En effet, l'intégration monétaire ne peut suffire à créer les conditions d'une croissance optimale, qui implique également une coordination des politiques budgétaires. Cette coordination doit chercher, en particulier, à préserver les marges de manœuvre des budgets nationaux, seuls instruments stabilisateurs susceptibles de répondre aux chocs asymétriques auxquels la Zone franc est fréquemment confrontée. Sur ce plan, les PAZF bénéficient actuellement d'un environnement favorable à l'adoption de politiques budgétaires prudentes et efficaces fondées, pour les pays producteurs de pétrole, sur une gestion durable de leurs excédents et, pour les pays bénéficiaires de l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM), sur la baisse importante du service de leur dette extérieure.

Les réformes structurelles (privatisations, transparence des fonds publics, assainissement du système bancaire, gestion durable des ressources naturelles...) sont également un instrument à la disposition des autorités pour renforcer le potentiel de croissance des économies nationales. Malgré des progrès dans certains secteurs et dans certains pays, ces réformes ont encore globalement marqué le pas en 2006. Et ce, en dépit du consensus général sur la nécessité d'améliorer le climat des affaires pour encourager les investisseurs locaux et étrangers et pour positionner favorablement la Zone franc dans la mondialisation.

Dans un environnement encore marqué par de nombreuses incertitudes géopolitiques régionales et exposé aux chocs exogènes, les mécanismes de la Zone franc ont continué de jouer un rôle stabilisateur essentiel pour la cohésion de la Zone. D'abord, la solidarité entre les États membres, qui se traduit par la mise en commun des réserves de change dans chacune des zones d'émission, a rendu nécessaire la mise en oeuvre d'une surveillance multilatérale qui constitue un facteur fortement incitatif à une gestion rigoureuse des finances publiques. Ensuite, le principe de libre-transférabilité et la convertibilité illimitée des monnaies de la Zone franc permettent de faciliter les flux d'échanges économiques et monétaires, et sont donc de nature à stimuler l'investissement. Enfin, les dispositions de sauvegarde attachées aux accords de coopération passés avec la France garantissent la mise en oeuvre effective d'une politique monétaire toujours vigilante à l'égard du risque inflationniste.

Les institutions de la Zone franc fournissent donc un cadre propice à l'intégration régionale et au développement économique. Ainsi, du côté de l'UEMOA, la mise en oeuvre du Programme Économique Régional (2006-2010), destiné au développement des infrastructures régionales et à la construction d'un appareil productif intégré, devrait à terme bénéficier à l'activité et aux échanges.

S'agissant de 2007, la situation des pays de la CEMAC devrait, selon la BEAC, être marquée par un sensible raffermissement de l'activité économique, avec un taux de croissance de l'ordre de 5 % qui s'appuierait principalement sur le dynamisme du secteur non pétrolier. Les tensions inflationnistes devraient se réduire et la hausse des prix à la consommation revenir à 3,8 %.

En UEMOA, selon la BCEAO, la progression de l'activité resterait relativement modérée, avec un taux de croissance de 4 %. Plusieurs secteurs importants (cultures de rente, énergie, produits chimiques) rencontrent des difficultés, qui pèsent sur l'activité, et nécessitent des restructurations, parfois déjà engagées. Par ailleurs, en dépit d'importantes avancées, la situation socio-politique de certains pays est toujours un facteur d'attente pour les investisseurs. Enfin, malgré la décrue des prix des céréales, le taux d'inflation devrait rester supérieur à 2 %.

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE INTERNATIONALE

1.1. L'évolution de l'environnement économique et financier international

1.1.1. L'évolution économique dans le monde et en Afrique (prévisions)

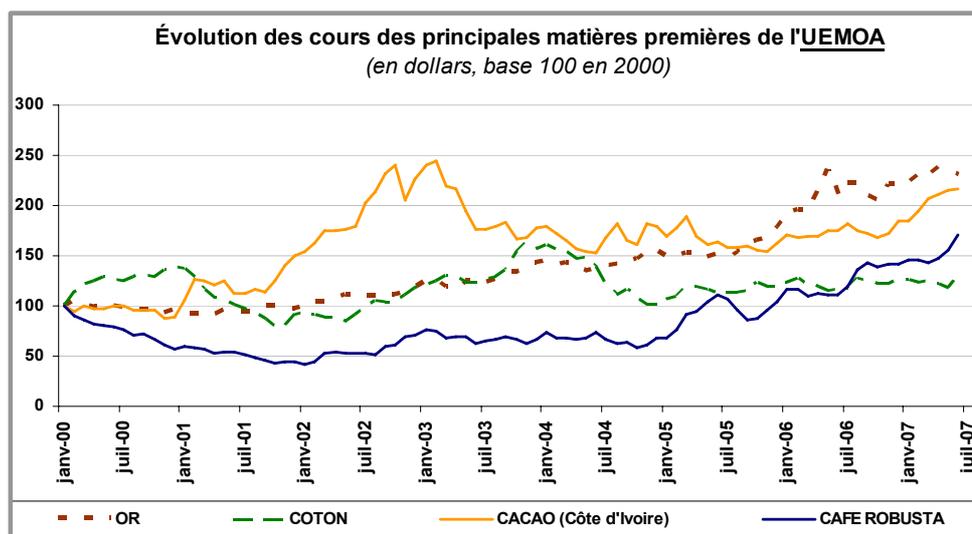
Principaux indicateurs économiques			
	2005	2006	2007 (prev.)
Taux de croissance du PIB (en %)			
Monde	4,9	5,5	5,2
Économies avancées	2,6	3,1	2,6
Zone euro	1,5	2,8	2,6
<i>Dont France</i>	1,7	2,0	2,2
<i>Dont Allemagne</i>	0,9	2,8	2,6
États-Unis	3,2	3,3	2,0
Japon	1,9	2,2	2,6
Pays émergents et en développement	7,5	8,1	8,0
<i>Dont Afrique sub saharienne</i>	6,0	5,5	6,9
<i>Dont UEMOA</i>	4,1	3,0	4,0
<i>Dont CEMAC</i>	3,7	3,2	5,0
Europe centrale et de l'Est	5,6	6,3	5,7
Russie	6,4	6,7	7,0
Évolution des prix à la consommation (taux moyen en %)			
Zone euro	2,2	2,2	2,0
<i>Dont France</i>	1,9	1,9	1,7
<i>Dont Allemagne</i>	1,9	1,8	2,0
États-Unis	3,4	3,2	1,9
Japon	-0,6	0,2	0,3
Pays émergents et en développement	5,4	5,3	5,4
<i>Dont Afrique sub saharienne</i>	10,5	11,5	12,7
<i>Dont UEMOA</i>	4,3	2,3	*2,3
<i>Dont CEMAC</i>	2,9	5,3	3,8
Europe centrale et de l'Est	4,8	5,0	4,8
Russie	12,7	9,7	8,1
Évolution des taux de chômage (taux moyen en %)			
Économies avancées	6,0	5,5	5,4
Zone euro	8,6	7,7	7,3
<i>Dont France</i>	9,7	9,0	8,3
<i>Dont Allemagne</i>	9,1	8,1	7,8
États-Unis	5,1	4,6	4,8
Japon	4,4	4,1	4,0
Solde des paiements courants (milliards de dollars)			
Économies avancées	-473,4	-563,2	-587,2
Zone euro	8,1	-29,1	-35,2
<i>Dont France</i>	-33,6	-46,3	-52,0
<i>Dont Allemagne</i>	128,4	146,4	161,9
États-Unis	-791,5	-856,7	-834,6
Japon	165,7	170,4	166,6
Pays en développement	428,0	544,2	451,1
<i>Dont Afrique sub saharienne</i>	-7,2	-9,3	-17,3
<i>Dont Asie</i>	165,2	253,1	308,9
Évolution des termes de l'échange (biens, en %)			
Pays émergents et en développement	6,2	3,2	-2,2
<i>Dont Afrique sub saharienne</i>	13,1	9,7	-6,7
<i>Dont Asie</i>	-1,3	-0,5	0,4
Croissance du commerce mondial (biens, % en volume)			
Exportations des économies avancées	5,3	8,9	5,3
Exportations des pays émergents en développement	11,1	11,1	10,5
Exportations de l'Afrique sub saharienne	5,8	3,6	13,2

*Au premier trimestre 2007

Sources : FMI – World Economic Outlook, Avril 2007 et actualisation juillet 2007 ; BCEAO ; BEAC

1.1.2. L'évolution des cours des matières premières exportées par les pays de la Zone franc

En 2006, la situation des marchés internationaux des matières premières a été caractérisée par la poursuite de la hausse des cours des principaux produits d'exportations de la Zone franc. Les cours du cacao, du café robusta, de l'or et de l'uranium ont particulièrement progressé. Il en a été de même pour le pétrole et le caoutchouc dont les prix se sont toutefois effrités au second semestre. En revanche, bien qu'en progression, les cours du coton sont demeurés à des niveaux relativement bas.



Source : Banque de France - Datastream

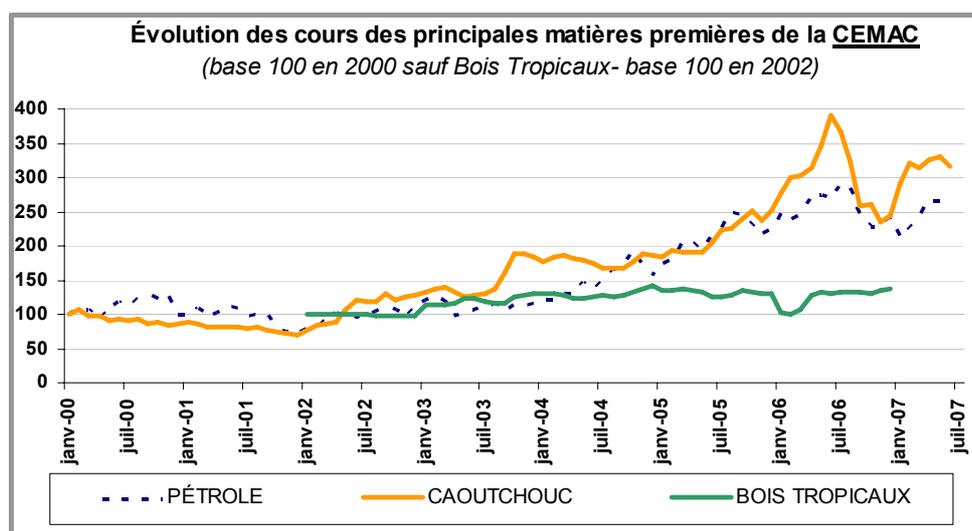
Les cours du **cacao de Côte d'Ivoire** se sont inscrits en hausse au premier semestre 2006. La dégrise des prix intervenue entre août et octobre s'explique par l'anticipation d'une amélioration des récoltes. Le dernier trimestre a été marqué par un redressement des cours en liaison avec les conditions climatiques défavorables qui ont perturbé le début de la campagne cacaoyère 2006-2007 en Afrique de l'Ouest, en Asie et en Amérique latine. En moyenne annuelle, les cours se sont situés à USD 1,78/kg en 2006 contre USD 1,69/kg en 2005. Selon l'Organisation Internationale du Cacao (ICCO), la campagne 2006-2007 devrait être déficitaire d'au moins 100 000 tonnes après un surplus de 80 000 tonnes l'année précédente. Les cours du cacao devraient donc rester fermes à court terme.

Les cours du **café robusta** ont continué leur progression, quoiqu'à un rythme moins soutenu, enregistrant, en moyenne annuelle, une hausse de 33,7 % en 2006 (+ 40,5 % en 2005). Si l'anticipation d'une abondante récolte 2006-2007 a entraîné une contraction des cours durant la première moitié de l'année, le marché du café s'est sensiblement amélioré au second semestre 2006. De mauvaises conditions météorologiques au Brésil et au Vietnam expliquent cette évolution favorable. Les prix du Robusta ont continué de progresser au premier semestre 2007 pour atteindre leur niveau le plus élevé depuis neuf ans. Selon l'Organisation Internationale du Café (OIC), l'augmentation de la demande et une relative pénurie de cette qualité de café, notamment au Vietnam, sont à l'origine de cette tendance haussière.

Sur le marché mondial du **coton**, les cours ont faiblement progressé en 2006. La moyenne mensuelle de l'indice A de « Cotton-Outlook », qualité du coton d'Afrique du Centre et de l'Ouest, est passée de USD 1,25/kg en décembre 2005 à USD 1,31/kg en décembre 2006, soit une hausse de 4,8 %, contre 19 % l'année précédente. Ces cours restent néanmoins très éloignés des niveaux atteints avant la forte baisse de 2004 (USD 1,68/kg en janvier 2004). Après une baisse des cours au premier semestre 2006, les prix sont légèrement remontés en raison, notamment, des incertitudes sur la production aux États-Unis et de la reprise de la consommation en Chine. En moyenne annuelle, les cours ont enregistré une hausse de 6,0 %,

passant de USD 1,20/kg en 2005 à USD 1,27/kg en 2006. Selon les prévisions du Comité Consultatif International du Coton (CCIC), la hausse des cours pourrait se poursuivre en liaison avec une légère baisse de la production mondiale au cours de la campagne 2007-2008.

La progression du prix de l'**or** enregistrée en 2005 s'est poursuivie en 2006, avec une hausse de 35,7 % en moyenne annuelle. L'augmentation a surtout été sensible au deuxième trimestre 2006, l'once d'or atteignant USD 673 en mai (+ 32 % par rapport à fin décembre 2005). Au second semestre, les cours sont demeurés stables mais la hausse a repris au début de l'année 2007.

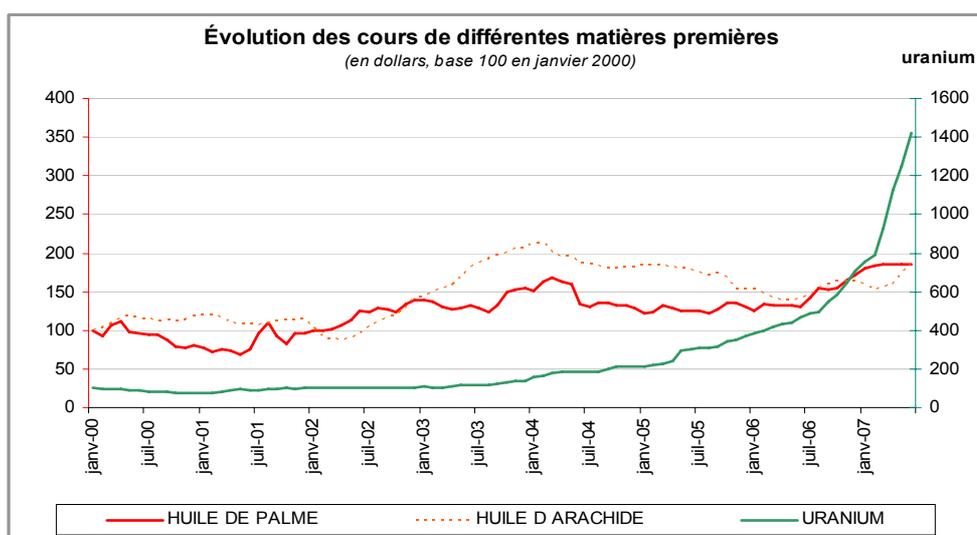


Source : Banque de France - Datastream

Les cours du **pétrole** brut se sont maintenus à des niveaux très élevés en 2006. Sur les huit premiers mois de l'année, les cours ont augmenté, atteignant un record historique fin août avec un baril de Brent à USD 78,6 le baril. L'intensité de la demande, l'insuffisance des capacités de production et de raffinage et les tensions géopolitiques figurent parmi les facteurs explicatifs de cette très forte progression. Après cette envolée, les cours du Brent ont connu un ralentissement, pour s'établir à USD 62 à fin décembre 2006. Au total, en 2006, les cours du Brent ont crû, en moyenne annuelle, de 13,9 % par rapport à 2005. Au premier semestre 2007, les cours se sont maintenus à un niveau élevé en liaison notamment avec la persistance des tensions géopolitiques au Moyen-Orient.

Les cours du **caoutchouc** naturel se sont maintenus à un niveau élevé. La hausse amorcée en 2005 s'est prolongée au premier semestre 2006. Au second semestre, les cours se sont contractés, demeurant néanmoins largement au-dessus de leur niveau de 2005 (USD 1,58/kg). En moyenne annuelle, les cours du caoutchouc naturel ont progressé de 40,1 % par rapport à 2005. Cette amélioration résulte de la forte demande asiatique, notamment chinoise. Elle s'explique également par la hausse du cours du pétrole qui a nuit au caoutchouc synthétique. Le marché s'est alors déporté vers le caoutchouc naturel, qui a été fortement valorisé par le marché. À la fin du premier semestre 2007, le cours du caoutchouc naturel (USD 2,32/Kg) s'est de nouveau inscrit en hausse, de 29 % par rapport à décembre 2006.

Les cours mondiaux des principaux **bois tropicaux** en grumes exportées ont connu une évolution plutôt favorable en 2006, liée à la limitation de l'offre en provenance d'Afrique et d'Asie du Sud et au dynamisme de la demande chinoise et indienne. S'agissant des bois sciés, les cours du Sapelli (Cameroun) ont reculé, en moyenne, de 5 % en raison du niveau modéré de la demande et de l'importance de stocks en Europe. Par contre, les cours de l'Okoumé (Gabon) ont enregistré une hausse de 4 %. La vigueur de la demande asiatique et le faible niveau de l'offre font anticiper un raffermissement des cours en 2007.



Source : Banque de France - Datastream

Les cours de **l'huile de palme** se sont redressés sur le marché international au cours de l'année 2006. Le prix s'est établi à USD 0,47/kg en moyenne en 2006 contre USD 0,42/kg en 2005, soit une augmentation de 13,1 %. Au premier semestre 2007, cette tendance s'est poursuivie, le niveau de fin juin 2007 s'inscrivant en hausse de 7 % par rapport à décembre 2006. Les prix devraient se maintenir au second semestre 2007, la demande mondiale étant stimulée par la poursuite des programmes de biocarburants.

Les cours de **l'huile d'arachide** se sont inscrits en baisse de 13 % en 2006, à USD 1 019/tonne en moyenne annuelle en 2006. Ils ont cependant enregistré une progression de 14,3 % en moyenne au premier semestre 2007 par rapport à leur niveau du premier semestre 2006.

Les cours de **l'uranium** connaissent une croissance exponentielle, amorcée en 2005. En 2006, les cours ont progressé de 71 %, à 105,1 USD/kg d' U_3O_8 en moyenne annuelle. Le premier semestre 2007 a confirmé cette tendance, puisque les prix spot se sont élevés en moyenne à 219,54 USD/kg, soit une progression de 147 % par rapport à leur niveau du premier semestre 2006.

Cours moyens des matières premières

	2005	2006	Évolution % 2005/2006	1 ^{er} semestre 2006 (a)	1 ^{er} semestre 2007 (a)
Produits alimentaires					
Cacao (\$/tonne)	1 696,2	1 781,8	5,0	1 759,8	2 102,5
Café robusta (\$/tonne)	1 114,7	1 489,9	33,7	1 348,0	1 805,5
Huile d'arachide (\$/tonne)	1 171,8	1 019,1	- 13,0	969,6	1 108,6
Huile de palme (\$/tonne)	420,4	474,9	12,9	431,9	605,2
Produits agricoles à usage industriel					
Coton (\$/tonne)	1 195,3	1 267,5	6,0	1 254,8	1 280,8
Caoutchouc (\$/kilo)	1,6	2,3	40,1	2,4	2,8
Produits industriels et miniers					
Pétrole – Brent (\$/baril)	54,7	65,6	19,9	66,2	63,5
Or (\$/once)	445,1	604,1	35,7	590,3	659,1
Pour mémoire :					
Euro/dollar (EUR/USD)	1,244	1,256	0,9	1,229	1,329

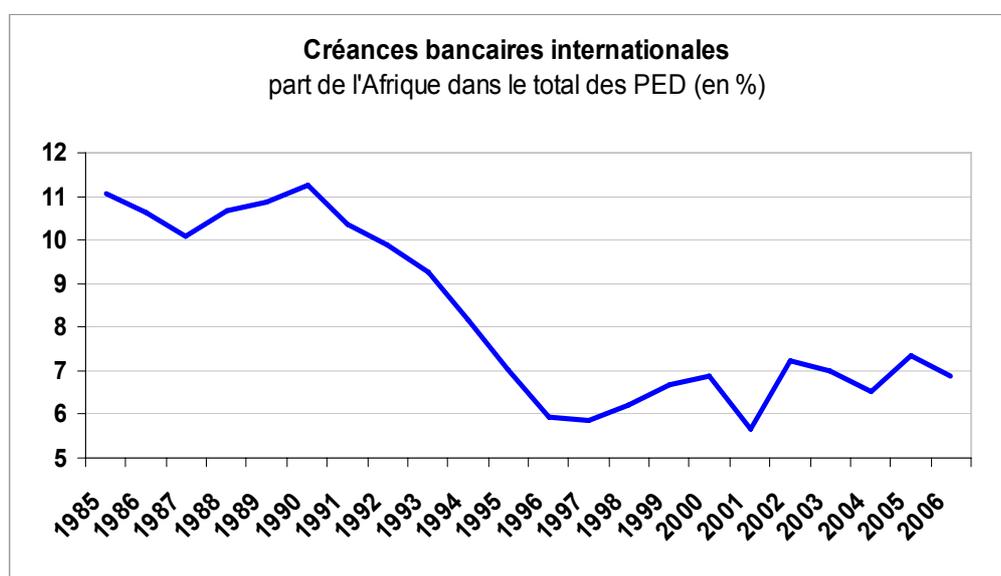
(a) moyenne sur les 6 premiers mois

Source : Banque de France, Datastream

1.2. L'évolution de l'environnement financier international

1.2.1. L'évolution des flux bancaires vers l'Afrique

La Banque des Règlements Internationaux (BRI) publie chaque trimestre les statistiques de créances internationales consolidées et de dépôts, qui sont collectées auprès des banques déclarantes de 38 pays ayant une activité internationale significative. Ces statistiques comptabilisent uniquement les opérations de crédits ou de dépôts effectuées auprès des banques déclarantes par des non-résidents. La BRI publie également la distribution géographique des créances détenues par ces banques, ce qui donne une indication du degré d'insertion de chaque zone et de chaque pays dans le système bancaire mondial.



Source : BRI

1.2.1.1. Les financements bancaires internationaux en Afrique

Depuis le début des années 1990, la part de l'Afrique dans les financements bancaires mondiaux a régulièrement diminué, même si cette tendance s'est infléchie en 2002. Cette part n'atteignait que 0,8 % à fin 2006 et restait stable par rapport à 2005. Au sein des pays en développement (PED), la part relative de l'Afrique a également diminué, l'Asie continuant d'attirer une proportion croissante des financements internationaux. Fin 2006, sur un total de financements bancaires de USD 27 038 milliards, la part des PED était de 11,6 %, soit 3 147 milliards, en progression de 30 % par rapport à 2005. Au sein des PED, la part de l'Afrique, tombée de 11,3 % en 1990 à 5,9 % en 1997, avait légèrement augmenté après 2002, en liaison avec l'importance des activités d'exploration pétrolière nécessitant la mise en place de financements bancaires internationaux. Elle a toutefois enregistré à nouveau un léger tassement en 2006, s'établissant à 6,9 % au lieu de 7,4 % en 2005.

La part modeste de l'Afrique s'explique par un écart de développement croissant avec la plupart des pays émergents. L'accélération du développement des nouveaux pays industriels en Asie et dans une moindre mesure en Amérique Latine, puis la transition économique dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) ont provoqué une réorientation des financements bancaires internationaux.

1.2.1.2. Les financements bancaires internationaux en Zone franc

L'encours des banques internationales sur les pays de la Zone franc, à fin décembre 2006, s'élevait à USD 13,9 milliards (soit 6,4 % du total des créances bancaires étrangères sur les pays du continent africain, contre 11,5 % en 2000 et 8 % en 2005).

Créances internationales consolidées des banques déclarantes à la BRI sur les pays de la Zone franc								
	<i>(encours en millions de dollars)</i>							
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Bénin	101	71	82	88	109	113	137	113
Burkina Faso	83	76	141	236	407	484	497	675
Côte d'Ivoire	2 720	2 531	3 608	4 254	5 534	5 485	5 150	5 759
Guinée-Bissau	29	15	16	17	14	9	4	5
Mali	214	227	188	208	267	309	331	366
Niger	53	45	33	45	72	98	176	29
Sénégal	867	304	834	1 311	1 660	1 714	1 569	1 766
Togo	128	101	95	144	162	182	210	179
Total UEMOA	4 195	3 370	4 997	6 303	8 225	8 394	8 074	8 892
Cameroun	1 919	1 654	2 402	3 405	3 636	3 584	3 179	2 930
Centrafrique	34	14	13	22	23	21	19	30
Congo	1 276	1 286	1 046	988	924	732	472	472
Gabon	719	551	781	874	1 189	1 141	1 043	1 496
Guinée Équatoriale	40	34	32	47	60	17	21	27
Tchad	21	16	18	74	96	90	82	77
Total CEMAC	4 009	3 555	4 292	5 410	5 928	5 585	4 816	5 032
Comores	9	11	6	14	23	11	7	12
Total Zone franc	8 213	6 936	9 295	11 727	14 177	13 990	12 897	13 936
Afrique	58 694	60 070	76 745	97 417	110 343	125 024	177 745	217 118
Afrique/Pays en développement	6,7 %	6,9 %	5,7 %	7,2 %	7,0 %	6,5 %	7,4 %	6,9 %
Zone franc/ PED	0,9 %	0,8 %	0,7 %	0,9 %	0,9 %	0,7 %	0,5 %	0,45 %

Source : BRI

Les financements bancaires internationaux accordés par les banques déclarantes BRI aux 15 pays constituant la Zone franc ne représentaient que 14,5 % de ceux octroyés à l'Afrique du Sud en 2006 (USD 96 milliards). Ils étaient cependant deux fois supérieurs aux concours bancaires internationaux à l'économie nigériane (USD 7,2 milliards d'encours). Les financements bancaires internationaux accordés à la Zone franc représentaient environ 13 % du PIB de la Zone, contre, par exemple, environ 40 % pour l'Afrique du Sud.

Au sein de la Zone, après la baisse enregistrée en 2005, les financements bancaires internationaux ont augmenté, en 2006, de 10,1 % pour l'UEMOA et de 4,5 % pour la CEMAC. Cette hausse résulte notamment de l'augmentation des créances du secteur bancaire international sur le Gabon (+ 43,4%), le Sénégal (+ 12,5 %) et la Côte d'Ivoire (+ 11,8 %). La variation des encours retrace aussi pour partie celle du taux de change, l'euro étant passé de 1,20 dollar fin 2005 à 1,31 dollar fin 2006, ce qui a mécaniquement augmenté le montant nominal, en dollars, de crédits accordés, pour une large part, en euros.

Par comparaison avec les autres pays en développement, les financements bancaires internationaux accordés à la Zone franc se dirigent très peu vers les banques et bénéficient principalement aux importateurs et exportateurs. Ainsi, l'encours des crédits accordés aux banques n'atteignait que USD 1,2 milliard à fin 2006, en baisse de 12 % par rapport à 2005.

La maturité moyenne de la dette de la Zone franc est supérieure à celle des pays en développement : fin 2006, les créances à court terme (moins de deux ans) représentaient, respectivement, 59,4 % et 33,7 % des créances totales des banques internationales sur les PED et sur la Zone franc. À fin 2006, les banques françaises détenaient 75,2 % des créances bancaires internationales sur la Zone franc, contre 68 % fin 2005.

1.2.1.3. Les dépôts bancaires internationaux des résidents de la Zone franc

Dépôts bancaires internationaux collectés auprès des résidents de la Zone franc								
<i>(encours en millions de dollars)</i>								
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Bénin	188	149	165	204	203	246	237	268
Burkina Faso	124	134	133	170	198	214	233	257
Côte d'Ivoire	1 521	1 813	1 322	1 561	1 655	1 551	1 591	2 201
Guinée-Bissau	18	20	28	30	60	35	26	45
Mali	216	178	247	264	294	295	269	364
Niger	185	149	194	104	115	112	107	162
Sénégal	751	643	640	763	929	1 046	920	1 378
Togo	209	200	199	232	263	335	336	319
Total UEMOA	3 212	3 286	2 930	3 328	3 721	3 834	3 719	4 994
Cameroun	892	779	809	965	1 162	1 341	1 221	1 223
Centrafrique	92	54	76	65	74	80	69	66
Congo	227	270	263	351	425	411	442	559
Gabon	450	456	413	475	735	820	667	1 059
Guinée Équatoriale	43	38	93	165	122	127	294	370
Tchad	68	61	55	90	119	184	326	192
Total CEMAC	1 772	1 658	1 709	2 112	2 639	2 963	3 019	3 469
Comores	39	32	38	45	53	44	48	60
Total Zone franc	5 023	4 976	4 677	5 485	6 413	6 841	6 786	8 523

Source : BRI

Fin 2006, les dépôts internationaux des résidents de la Zone étaient estimés à USD 8,5 milliards, en hausse de 25,6 % par rapport à 2005, en liaison avec l'augmentation significative enregistrée en Côte d'Ivoire (+ 38 %), au Sénégal (+ 50 %) et au Gabon (+ 59 %). Les dépôts bancaires à l'étranger représenteraient environ 8 % du PIB de la Zone franc. Ces dépôts proviennent à hauteur de 59 % de l'UEMOA et, principalement, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Le Cameroun et le Gabon sont à l'origine de 65 % des dépôts bancaires internationaux de la CEMAC.

1.2.2. Les initiatives en faveur de l'annulation de la dette des pays pauvres

En 1996 (G7 de Lyon), la communauté internationale avait lancé l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Celle-ci visait, par une action concertée avec les institutions multilatérales, à ramener à un niveau soutenable la charge de la dette extérieure des pays pauvres, dont l'endettement restait élevé en dépit des mesures d'allègement pouvant être mises en œuvre par le Club de Paris (incluant notamment une annulation maximale de 67 % de certaines échéances de la dette extérieure non-APD). L'initiative PPTE a été renforcée en 1999 (G7 de Cologne), les aménagements apportés au schéma initial ayant permis d'élargir la liste des pays éligibles et de faciliter la mise en œuvre des allègements. La clause d'extinction de l'initiative PPTE (« *sunset clause* ») est entrée en vigueur le 31 décembre 2006¹.

Décidée lors du G8 de Gleneagles (2005), l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM) des pays les plus pauvres a pour objet d'annuler *intégralement* leur dette à l'égard de trois institutions financières internationales (le FMI, la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement). Celles-ci, qui réalisaient déjà, dans le cadre de l'initiative PPTE, les mêmes efforts d'annulation que ceux effectués par les autres créanciers, renforcent ainsi leur engagement en faveur de l'allègement de la dette des pays pauvres.

1.2.2.1. Rappel du dispositif PPTE renforcé

L'entrée d'un pays dans le dispositif PPTE découle d'une décision des Conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale. Les pays potentiellement éligibles doivent satisfaire aux conditions suivantes² :

- être uniquement éligibles aux programmes concessionnels du FMI et de la Banque mondiale (guichet de l'Association internationale pour le développement – AID –) ;
- présenter des ratios d'endettement, constatés au 31 décembre 2004, supérieurs à certains seuils prédéfinis (cf. tableau ci-après), établissant l'insoutenabilité de leur dette extérieure ;
- avoir conclu un programme avec le FMI et/ou la Banque mondiale entre le 1^{er} octobre 1996 et le 31 décembre 2006.³

Le dispositif comprend deux temps, marqués par les points de décision (« *decision point* ») et d'achèvement (« *completion point* »), entre lesquels se déroule la « période intérimaire » :

- au « point de décision », qui marque l'éligibilité du pays à l'initiative, est calculé le montant des annulations qui seront nécessaires pour réduire l'endettement à un niveau soutenable. Ce seuil est estimé à 150 % des exportations ou à 250 % des recettes de l'État hors dons. Les créanciers réalisent alors un effort intérimaire qui prend la forme d'une réduction du *service* de la dette (accords dits de flux). Les échéances tombant durant la période intérimaire sont annulées ou rééchelonnées⁴.
- au « point d'achèvement », l'allègement du *stock* de dette calculé lors du point de décision devient définitif et complet pour l'ensemble des créanciers bilatéraux et multilatéraux concernés. Si, en dépit de ces annulations, la dette calculée au point d'achèvement reste supérieure au seuil de soutenabilité

1 L'échéance de la « *sunset clause* » a été repoussée de deux ans à quatre reprises (fin 2000, fin 2002, fin 2004 et fin 2006). En septembre 2006, les Conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale ont décidé de fixer au 31 décembre 2006 l'échéance finale de l'initiative PPTE. Toutefois, les pays respectant les critères économiques pour être éligibles (ratios de richesse par habitant et d'endettement) mais n'ayant pas encore pu confirmer leur éligibilité par la mise en place d'un programme financé par le FMI conserveront leur capacité à bénéficier de l'initiative (« *sunset clause* » étendue).

2 Source : FMI et Banque mondiale, *Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative – List of Ring – Fenced Countries That Meet the Income and Indebtedness Criteria at end 2004*, avril 2006

3 Cette troisième condition a été supprimée pour les pays respectant les deux premières conditions au 31.12.2006, cf. note n° 1 ci-dessus.

4 En ce qui concerne le Club de Paris, il s'agit notamment d'une annulation à hauteur de 90 % des crédits non APD et du rééchelonnement sur 40 ans pour les crédits APD.

retenu dans le cadre de l'initiative, des allègements additionnels (« *topping-up* ») peuvent être consentis pour les pays ayant subi un « choc exogène exceptionnel » depuis le point de décision. Par ailleurs, les créanciers membres du Club de Paris accordent des annulations bilatérales complémentaires.

	Dispositif PPTE initial (1996)	Dispositif PPTE renforcé (1999)
Nombre de pays potentiellement éligibles	29	41
Conditions pour l'atteinte du point de décision :		
1°) Critères de soutenabilité de la dette	Dette/exportations ⁵ > 200 % - 250 % Dette/recettes fiscales ⁶ > 280 %	Dette/exportations ⁵ > 150 % Dette/recettes de l'État hors dons ⁶ > 250 %
2°) Relations avec le FMI et/ou l'AID	Exécution satisfaisante des programmes conclus avec le FMI et/ou avec l'AID.	Exécution satisfaisante des programmes conclus avec le FMI et/ou avec l'AID.
3°) Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP ou Poverty Reduction Strategy Paper – PRSP)		Mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, s'appuyant sur un CSLP approuvé par le FMI et la Banque mondiale.
Durée de la période intérimaire	3 ans en principe.	Point d'achèvement « flottant » fixé après mise en œuvre pendant un an du CSLP.
Assistance intérimaire	Uniquement du Club de Paris : accord de flux selon les termes de Lyon (annulation de 80 % des échéances du service de la dette tombant pendant la période intérimaire).	Club de Paris : accord de flux selon les termes de Cologne (annulation à 90 % des échéances non-APD tombant pendant la période intérimaire et rééchelonnement sur 40 ans des échéances d'APD). Créanciers multilatéraux : allègements du service de la dette (Banque mondiale) ou subventions pour son paiement (FMI) pendant la période intérimaire.
Allègement du stock de la dette au point d'achèvement	Club de Paris : accord de réduction du stock de la dette selon les termes de Lyon (annulation de 80 % de la dette commerciale éligible ⁷). Autres créanciers bilatéraux et commerciaux : réduction selon des termes comparables. Créanciers multilatéraux : réductions d'une partie du stock de dettes, en complément de celles décidées en Club de Paris.	a) Club de Paris : accord de réduction du stock de la dette selon un facteur commun de réduction fixé par le FMI ⁸ . b) Autres créanciers bilatéraux et commerciaux : réduction selon des termes comparables. c) Créanciers multilatéraux : réductions du stock de dettes selon le facteur commun de réduction.
Base d'évaluation de l'allègement de la dette	Soutenabilité appréciée au point d'achèvement .	Soutenabilité appréciée au point de décision .

1.2.2.2. L'état d'avancement de l'initiative PPTE au 1^{er} juillet 2007

L'état d'avancement du processus

Au total, au 1^{er} juillet 2007, 31 pays, dont 25 en Afrique (et 9 en Zone franc), ont franchi le « point de décision » sur les 41 pays potentiellement éligibles. Depuis la fin 2000 (date à laquelle 22 pays étaient parvenus au point de décision de l'initiative renforcée), le rythme s'est sensiblement ralenti, un à deux

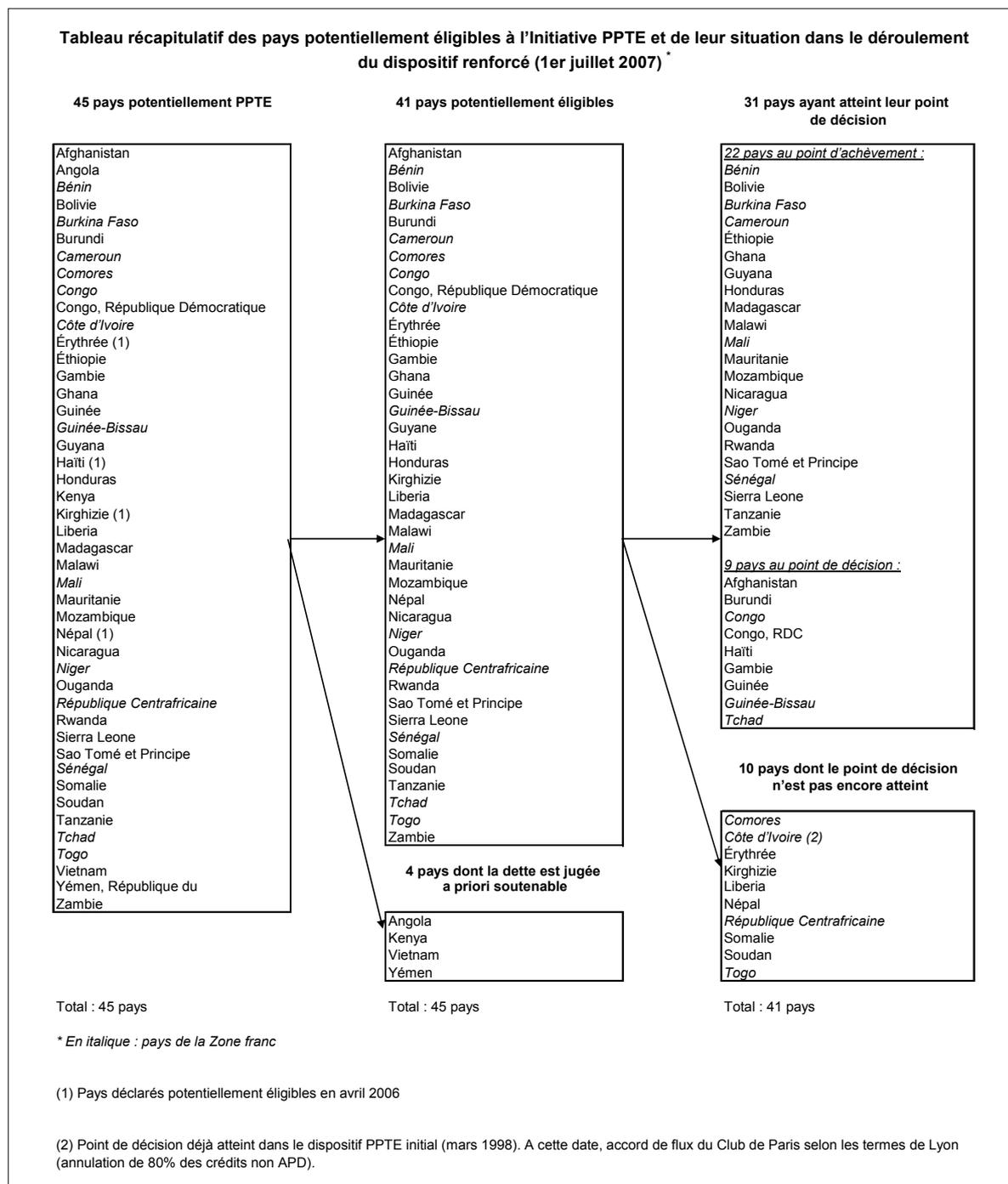
5 Après application des mécanismes classiques d'allègement de la dette, tels que les conditions de Naples (notamment une réduction de 67 % de la VAN des échéances de dette pré-date butoir non-APD). La date butoir, fixée lors du 1^{er} passage du pays débiteur en Club de Paris, est la date jusqu'à laquelle les créances sont intégrées dans l'assiette du rééchelonnement : les dettes contractées postérieurement à cette date sont exclues des futurs rééchelonnements.

6 Critère alternatif. Pour être qualifiés sur la base de ce critère sans atteindre le seuil du ratio Dette/exportations, les pays doivent toutefois disposer d'un ratio exportations/PIB supérieur à 30 % (40 % dans le dispositif PPTE initial) et de recettes fiscales rapportées au PIB de plus de 15 % (20 % dans le dispositif PPTE initial).

7 Dette éligible = dette commerciale (c'est-à-dire non APD) pré-date butoir.

8 À l'issue du sommet de Cologne, les pays du G7 se sont en outre engagés, sur une base bilatérale, à annuler 100 % de leurs créances APD et 100 % de leur dette commerciale éligible lorsque le pays atteint son point d'achèvement.

pays franchissant chaque année cette première étape. Trois pays (le Congo, Haïti et l'Afghanistan) ont ainsi atteint le point de décision en 2006 et en 2007.



Parmi les pays ayant atteint le point de décision, 22 sont parvenus au « point d'achèvement » au 1^{er} juillet 2007, dont 18 en Afrique (et 6 en Zone franc) : Ouganda en 2000, Mozambique et Tanzanie en 2001, Burkina Faso et Mauritanie en 2002, Mali et Bénin en 2003, Niger, Sénégal, Éthiopie, Ghana et Madagascar en 2004, Zambie et Rwanda en 2005, Cameroun, Malawi et Sierra Leone en 2006. Sao Tomé et Príncipe est le dernier pays à avoir franchi cette étape, en mars 2007.

Les montants de dettes annulés

Pour les 22 pays ayant atteint le point d'achèvement, les allègements mis en œuvre s'élèvent à près de USD 30,4 milliards en valeur actualisée nette (— VAN — à fin 2005). Les pays d'Afrique sub-saharienne ont bénéficié d'environ 75 % des allègements mis en œuvre (USD 23,2 milliards). Pour les 6 pays de la Zone franc, ces allègements ont représenté USD 4,6 milliards (soit 15 % des annulations totales).

Le montant des allègements de dette susceptibles d'être consentis aux 9 pays ayant atteint le point de décision est estimé à USD 11,5 milliards (dont USD 2,4 milliards pour les 3 pays de la Zone franc concernés) en valeur actualisée nette. Pour les 10 pays n'ayant pas encore franchi le point de décision mais potentiellement éligibles, ce montant est évalué à USD 21,8 milliards (dont USD 4,4 milliards pour les 4 pays de la Zone franc concernés) en valeur actualisée nette.

Au total, l'initiative PPTE renforcée devrait permettre une réduction des deux tiers du stock de dette des pays bénéficiaires, selon les estimations du FMI basées sur 29 pays ayant franchi le point de décision. Cette réduction n'inclut pas les annulations bilatérales complémentaires qui seront réalisées par les créanciers du Club de Paris.

Le renforcement du lien avec la réduction de la pauvreté

Le renforcement du lien entre l'allègement du service de la dette et l'augmentation des dépenses contribuant à la réduction de la pauvreté est l'un des objectifs prioritaires de l'initiative PPTE. À cet effet, tous les pays éligibles doivent élaborer un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) détaillant l'affectation aux dépenses sociales des surplus dégagés par l'allègement du service de la dette.

D'après les estimations du FMI, les allègements de dette ont permis de financer des actions renforcées en matière de lutte contre la pauvreté (éducation, systèmes de santé...). Les dépenses en ce domaine sont ainsi passées de 5,5 % du PIB en moyenne dans les pays africains PPTE, en 1999, à 8 % en 2005. Le poids du service de la dette s'est également sensiblement réduit : celui-ci, rapporté aux recettes d'exportation, a été ramené, en moyenne, à 7,4 % en 2005 contre 15,2 % en 1999.

1.2.2.3. La mise en œuvre progressive de l'initiative IADM

Proposée par les pays du G8, réunis à Gleneagles en 2005, l'IADM prévoit l'annulation de 100 % du stock de la dette des pays en développement auprès de l'Association internationale pour le développement – AID – (guichet concessionnel de la Banque mondiale), du Fonds africain de développement – FAD – (guichet concessionnel de la Banque Africaine de Développement) et du FMI. Le dispositif vise à faciliter l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), sans compromettre la capacité de financement des institutions internationales.

La population éligible à l'initiative IADM recouvre deux catégories de pays :

- les pays PPTE ayant atteint le point d'achèvement, qui ont maintenu pendant au moins six mois — à compter de la date du point d'achèvement — des performances favorables i) dans le domaine macroéconomique (exécution satisfaisante des programmes conclus avec le FMI) ii) dans la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté iii) dans la gestion des dépenses publiques (respect d'exigences minimales en matière de gouvernance et de transparence dans l'utilisation des ressources publiques). Les 22 pays ayant atteint leur point d'achèvement (dont 18 en Afrique, et 6 en Zone franc) ont été déclarés éligibles à l'IADM ;
- une seconde catégorie a été introduite par le FMI pour les pays n'ayant pas bénéficié de l'initiative PPTE mais dont le revenu par habitant est inférieur à USD 380. 2 pays ont été retenus à ce titre (Cambodge et Tadjikistan).

Pour ces 24 pays, l'IADM a été mise en œuvre dès leur accession au point d'achèvement, à compter du 1^{er} janvier 2006. Dans une deuxième phase, l'IADM devrait bénéficier à terme aux 19 pays (dont 15 pays africains, notamment 7 en Zone franc) qui n'ont pas encore atteint le point d'achèvement PPTE.

Au total, au seul titre de l'IADM, le montant des annulations de dette, susceptibles de s'appliquer aux 43 pays potentiellement éligibles, devrait représenter environ USD 25 milliards en valeur actualisée nette (à fin 2005)⁹ dont près de 85 % au bénéfice des pays africains. Pour les 6 pays de la Zone franc ayant atteint le point d'achèvement, les annulations de dette au titre de l'IADM ont représenté USD 9 milliards en termes nominaux¹⁰.

1.2.2.4. Le financement des initiatives PPTE et IADM

Le coût global de l'initiative PPTE est estimé par le FMI et la Banque mondiale à environ USD 63,7 milliards¹¹ (en valeur actualisée nette à fin 2005). Son financement est assuré au moyen de divers mécanismes mis en place spécifiquement par les créanciers :

- FMI : le Fonds FRPC-PPTE (" PRGF-HIPC Trust ") finance la contribution du FMI à l'initiative PPTE. Il est alimenté par des contributions en dons d'une centaine de pays membres du FMI et par le FMI sur ses ressources propres (principalement grâce au revenu de placement du produit des ventes d'or de 1999 et 2000).
- Banque mondiale et banques régionales de développement : le Fonds PPTE (" HIPC Trust Fund "), géré par la Banque mondiale, finance à la fois la contribution de l'AID à l'initiative PPTE et une fraction des allègements consentis par les banques régionales de développement. Le Fonds PPTE est alimenté par les contributions bilatérales des pays membres.
- Contributeurs bilatéraux : au cas par cas, dans le cadre du Club de Paris notamment.

S'agissant de l'initiative IADM exclusivement, le financement des USD 25 milliards en valeur actualisée nette (ou USD 51 milliards en termes nominaux) (cf.supra) s'opère selon le schéma suivant :

- pour le FMI, le coût de l'initiative est couvert par deux fonds : le Fonds IADM-I (« MDRI-I Trust ») finance le coût des annulations de dette en faveur des pays dont le revenu par habitant est inférieur à USD 380, sur les ressources propres du FMI (principalement grâce au revenu de placement du produit des ventes d'or de 1999 et 2000) ; le Fonds IADM-II (MDRI-II Trust) est alimenté par les contributions des pays membres et finance les annulations de dette en faveur des pays déclarés éligibles à l'initiative PPTE, mais dont le revenu par habitant est supérieur à USD 380.
- pour l'AID et le FAD, les pays donateurs se sont engagés à apporter des contributions additionnelles, afin de préserver les capacités de financement de ces institutions.

9 USD 17,5 milliards pour l'AID ; USD 4 milliards pour le FMI ; USD 3,5 milliards pour le FAD.

10 USD 6,2 milliards pour la Banque mondiale, USD 2,1 milliards pour le FAD et USD 0,7 milliard pour le FMI.

11 Dont USD 12,9 milliards pour la Banque mondiale ; USD 4,5 milliards pour la BAD ; USD 5,5 milliards pour le FMI ; USD 22,7 milliards pour les créanciers du Club de Paris ; USD 8,2 milliards pour les autres créanciers bilatéraux publics.

1.2.2.5. La problématique du réendettement après les annulations PPTE et IADM

Depuis la mise en œuvre des initiatives PPTE et IADM, la communauté internationale tente de prévenir un réendettement non soutenable des pays bénéficiaires des annulations de dette.

En effet, la restauration de leur solvabilité et l'importance de leurs besoins financiers se sont d'ores et déjà traduits, pour plusieurs d'entre eux, par une sensible reprise des flux d'endettement. Ce nouveau recours à l'endettement s'inscrit en outre dans un contexte marqué par l'apparition de nouveaux prêteurs (pays émergents d'Asie et d'Amérique latine, pays du Golfe), dont les financements sont souvent offerts sous forme peu ou non concessionnelle, et qui ne sont pas forcément membres des instances de concertation existantes (Club de Paris, OCDE).

Le souci de préserver la soutenabilité à long terme de la dette des pays pauvres a ainsi conduit les institutions financières internationales et les principaux créanciers bilatéraux à multiplier les prises de position en faveur d'une meilleure coordination des pratiques de financement¹². Récemment, les ministres des finances du G8, réunis à Potsdam en mai 2007, ont appelé les parties intéressées à « soutenir la création d'une charte du prêt responsable » destinée à préserver les capacités de remboursement des pays pauvres.

¹² Cf. notamment article « Les risques de ré-endettement des pays en développement après les annulations de dettes », Bulletin de la Banque de France, janvier 2007.

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE
ET FINANCIÈRE
DANS LES PAYS AFRICAINS
DE LA ZONE FRANC

2.1. L'évolution de la situation économique et financière dans la zone UEMOA

Taux de croissance du PIB en volume				
	<i>(en pourcentage)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
Bénin	3,9	3,1	2,9	3,8
Burkina Faso	8,0	4,6	7,1	6,4
Côte d'Ivoire	- 1,7	1,6	1,8	1,2
Guinée-Bissau	0,6	3,2	3,8	1,8
Mali	7,6	2,3	6,1	5,3
Niger	3,8	- 0,8	7,2	4,8
Sénégal	6,7	5,6	5,3	2,1
Togo	2,0	2,5	1,3	1,9
UEMOA	2,9	2,8	4,1	3,0

(a) estimations
Source : BCEAO

En 2006, le taux de croissance des pays membres de l'UEMOA s'est établi à 3 % (contre 4,1 % en 2005) soit un niveau à peine égal à celui de la croissance démographique de la zone. Il a, de nouveau, été nettement inférieur aux performances de l'Afrique Sub-saharienne dans son ensemble (5,5 %). La décélération de la croissance s'explique, principalement, par les difficultés persistantes de certaines filières agricoles, les conséquences de la hausse des cours du pétrole et la situation socio-politique toujours délicate dans plusieurs pays.

Les principaux secteurs d'activité de l'UEMOA restent fragiles par rapport aux chocs externes, notamment le prix élevé du pétrole, qui a continué de pénaliser des pays traditionnellement importateurs nets d'hydrocarbures (sauf la Côte d'Ivoire). La hausse des cours du pétrole a également dégradé la situation financière des entreprises du secteur électrique qui n'ont pas toujours pu répercuter dans les prix l'augmentation des coûts de production. Cela s'est traduit par une nouvelle augmentation du nombre et de la durée des délestages, qui ont pénalisé l'activité productive. Selon la BCEAO¹, la hausse des prix du pétrole a ainsi fait perdre 0,7 point de croissance à la sous-région en 2006. Les économies enclavées (notamment le Burkina et le Niger) et le Sénégal, qui dispose d'un tissu industriel relativement développé, ont été les plus touchés.

Depuis plusieurs années, la croissance de l'UEMOA reste contrainte par la situation en Côte d'Ivoire (35 % du PIB de la sous-région). En 2006, s'y est donc ajouté le ralentissement marqué de l'économie sénégalaise, deuxième économie de l'UEMOA (20 % du PIB). Néanmoins, l'examen des performances nationales, même en retrait sur 2005, laisse encore apparaître une dynamique de croissance relativement plus soutenue pour un groupe de pays composé du Mali, du Niger et du Burkina Faso.

L'inflation a marqué une décélération significative en liaison avec la baisse des prix alimentaires après une bonne campagne agricole 2005-2006.

¹ Perspectives Économiques des États de l'UEMOA en 2007-Choc pétrolier et enjeux énergétiques -BCEAO Février 2007.

Accords FRPC entre le FMI et les pays de l'UEMOA au 30 juin 2007

(en millions de DTS)

	Date de mise en place	Date d'expiration	Montant approuvé	Montant non décaissé
Bénin	05/08/2005	04/08/2008	6,19	3,55
Burkina Faso	23/04/2007	22/04/2010	6,02	5,52
Mali	23/06/2004	31/10/2007	9,33	1,34
Niger	31/01/2005	30/01/2008	26,32	1,88

Source : FMI

S'agissant des relations financières internationales, tous les pays, à l'exception du Togo, ont conclu un accord au titre de la FRPC² avec le FMI. Les accords conclus avec la Guinée-Bissau sont suspendus mais des discussions sont en cours en vue de la conclusion d'un programme post conflit. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, les relations avec le Fonds ont repris avec l'attribution, début août 2007, d'une Aide d'Urgence Post Conflit de USD 62,2 millions. En juillet 2007, un accord préliminaire a, par ailleurs, été conclu avec le Sénégal pour l'octroi d'un instrument de soutien à la politique économique (ISPE).

Dans le cadre de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE), seuls le Togo et la Côte d'Ivoire n'ont pas encore atteint le point de décision. Le Burkina Faso, le Bénin, le Mali, le Niger et le Sénégal ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée. En 2006, ces cinq pays ont donc pu bénéficier dans le cadre de l'IADM — Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale — (cf. 1.2.2.), de l'annulation effective de leur dette vis-à-vis du FMI, de la Banque mondiale et de la BAD.

2.1.1. L'activité

Dans le cadre de l'harmonisation des comptabilités nationales et de leur mise en conformité avec la norme du Système de Comptabilité Nationale 1993 (SCN 93), l'UEMOA a décidé, en 2001, que la valorisation des campagnes agricoles s'effectuerait désormais l'année de la production. Ainsi, la production agricole au titre de la campagne « n/n+1 » est intégrée dans le calcul du PIB de l'année « n » (effet d'offre) grâce à l'introduction de stocks dans l'équilibre emplois ressources. L'effet demande reste pris en compte l'année « n+1 », par déstockage, au titre de la consommation et des exportations.

Sur la base des estimations les plus récentes, la campagne agricole 2006-2007 s'est caractérisée par une hausse de la production vivrière et un résultat contrasté pour les cultures d'exportation.

La production vivrière s'est inscrite en augmentation de + 3 %, après + 9 % en 2005-2006. Cette progression se retrouve dans tous les États, à l'exception du Sénégal (qui enregistre une baisse de près de 30 %) : les estimations font état d'une hausse d'environ + 14% au Bénin, + 11% au Niger, + 9% en Guinée-Bissau, + 8 % au Mali, + 5,3 % au Burkina, + 2,8 % au Togo et + 2,4 % en Côte d'Ivoire.

S'agissant des cultures d'exportation, les performances sont différenciées selon les produits et les pays. Si la production de café a enregistré une légère progression (+ 3 %), celle de coton devrait rester stable d'une campagne sur l'autre alors que le cacao (- 4 %) et l'arachide (- 15 %) évoluent à la baisse dans les principaux pays producteurs. La commercialisation de la noix de cajou enregistre également un recul de l'ordre de 9 %.

2 Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) ou Poverty reduction and growth facility (PRGF) : cette facilité remplace depuis 1999 la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) en tant que guichet de prêts concessionnels du FMI. Les pays peuvent emprunter un maximum de 140 % de leur quota au FMI, dans le cadre d'un programme de trois ans. Cette limite peut être portée à 185 % du quota en cas de circonstances exceptionnelles. Les prêts obtenus au titre de la FRPC portent intérêt à 0,5 %, avec remboursement semestriel, débutant 5 ans et demi et se terminant 10 ans après le déboursement.

Après le recul enregistré lors de la dernière campagne, la récolte de coton-graine devrait se stabiliser, les baisses attendues dans quatre pays (Togo, Mali, Côte d'Ivoire et Guinée-Bissau) étant contrebalancées par des augmentations dans les autres (Sénégal, Bénin, Burkina et Niger). La hausse la plus importante est enregistrée au Bénin (+ 26%), après la chute de 2005-2006, grâce, notamment, à un début de réorganisation de la filière et au règlement des arriérés aux producteurs. Au Burkina, la production a progressé pour la sixième année consécutive, avec une hausse de + 12 % liée à l'augmentation des surfaces emblavées. Au Sénégal, la récolte s'est accrue de + 16 %. Au Mali, au Togo et en Côte d'Ivoire les baisses sont de, respectivement, 22 %, 37 % et 6 %. Les principaux facteurs explicatifs de ces baisses sont les conditions climatiques, les retards de paiements aux producteurs et la désorganisation de certaines filières.

La production de cacao a reculé (- 4 %) : si le Togo a enregistré une hausse de 3 %, les récoltes ont baissé de 4 % en Côte d'Ivoire. La production d'arachides a fortement diminué (- 15 %) en liaison avec les mauvais résultats obtenus par le Sénégal (- 30 %) qui a été pénalisé par l'insuffisance des intrants et des conditions climatiques peu favorables. En Guinée-Bissau, la production exportée de noix de cajou a connu une baisse de - 10 % ce qui s'est traduit par la constitution de stocks d'inventus. En revanche, la production de café, stimulée par la hausse des prix mondiaux, s'est accrue de 3,1 % pour l'ensemble de la sous-région, grâce à une augmentation de + 11 % au Togo et de + 3 % en Côte d'Ivoire.

Dans le secteur minier, les estimations sont orientées à la hausse pour l'or, l'uranium et le pétrole brut. La production aurifère de l'Union a augmenté de plus de 16 %, en raison de l'ouverture de nouvelles mines au Mali. Par ailleurs, la production de pétrole brut de la Côte d'Ivoire a progressé fortement (+ 50 %), à 21,9 millions de barils. En revanche, la production de phosphates a diminué de 34 %, en ligne avec les difficultés de la filière au Sénégal (- 64 %) et malgré l'augmentation constatée au Togo (+ 14 %). Enfin, au Niger, l'extraction d'uranium a enregistré une hausse de 11 %.

Comptes nationaux de l'UEMOA

Agrégation des comptes nationaux des huit pays de l'UEMOA – Chiffres non consolidés

en milliards de francs CFA courants

	2003	2004	2005	2006 (a)
RESSOURCES	29 127,5	31 059,3	34 172,6	36 156,8
PIB (au prix du marché)	21 622,9	22 586,9	24 279,8	25 861,6
Importations de biens et services	7 504,7	8 472,4	9 892,8	10 295,2
EMPLOIS	29 127,5	31 060,4	34 172,6	36 156,3
Consommation Finale	18 635,3	20 313,1	21 973,0	23 186,0
Publique	4 569,7	4 698,1	5 066,5	5 582,0
Privée	14 065,6	15 615,0	16 906,6	17 604,6
Formation brute de capital fixe *	3 674,7	3 650,0	4 383,6	4 369,0
Exportations de biens et services	6 817,5	7 097,3	7 815,8	8 601,3
Taux d'investissement (en %)	17,0	16,2	18,1	16,9
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	2,9	2,8	4,1	3,0
Déflateur du PIB (en moyenne)	2,6	1,6	3,7	3,0
Prix à la consommation en moyenne annuelle	1,3	0,5	4,3	2,3
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

La progression de l'indice de la production industrielle, calculé par la BCEAO, a légèrement ralenti à + 3,9 % après + 4,6 % en 2005. Cette évolution a été contrastée selon les pays puisque l'activité industrielle a fléchi au Bénin (- 1,3 %) et surtout au Sénégal (- 15,5 %), très affecté par la persistance des

crises dans les branches des phosphates, des industries chimiques et de l'énergie. Du côté de la demande, l'activité industrielle a été soutenue par la consommation des ménages puisque, à l'exception du Bénin et du Togo, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail s'est inscrit en progression dans l'ensemble de la zone. Cet indice, en hausse de + 6,9 % (après + 5,8 % en 2005), confirme le dynamisme du commerce de l'alimentation, de produits pharmaceutiques et cosmétiques, de produits pétroliers, d'automobiles, motocycles et pièces détachées et de biens d'équipement pour le logement.

En 2006, parmi les composantes du PIB, la consommation (+ 5,5 %), notamment publique (+ 10 %), et les exportations (+ 10 %) ont progressé alors que la FBCF est restée quasiment stable ce qui s'est traduit par une baisse du taux d'investissement, passé de 18,1 % du PIB en 2005 à 16,9 %.

2.1.2. L'inflation

En 2006, le taux d'inflation s'est inscrit en repli pour atteindre 2,3 % en moyenne annuelle (4,3 % en 2005). Cette baisse du rythme de la hausse des prix a concerné tous les pays, sauf le Sénégal.

Évolution des indices des prix à la consommation (a)				
	<i>(en moyenne annuelle – en pourcentage)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (b)
Bénin	1,5	0,9	5,4	3,8
Burkina Faso	2,0	- 0,4	6,4	2,4
Côte d'Ivoire	3,3	1,4	3,9	2,5
Guinée-Bissau	- 3,5	0,9	3,4	2,0
Mali	- 1,3	- 3,1	6,4	1,5
Niger	- 1,6	0,2	7,8	0,0
Sénégal	0,0	0,5	1,7	2,1
Togo	- 0,9	0,4	6,8	2,2
UEMOA				
- Prix à la consommation* (en moyenne annuelle)	1,3	0,5	4,3	2,3
- Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	2,6	1,6	3,7	3,0

* Somme des indices pondérés par le poids de chaque État dans le PIB de la zone
(a) Indices harmonisés des prix à la consommation
(b) Estimations
Source : BCEAO

La décélération de la hausse des prix s'explique par l'augmentation de la production vivrière et de l'offre céréalière. Elle a été tempérée par l'augmentation des cours du pétrole. La hausse des prix à la pompe (+ 11,1 %) s'est diffusée aux autres secteurs, notamment les transports dont les prix ont accusé une hausse de + 10,7 %.

Selon la BCEAO, les produits pétroliers et les services de transport ont contribué pour respectivement 0,4 point et 0,7 point à la hausse des prix. L'augmentation des prix alimentaires a expliqué 0,3 point d'inflation (avec une contribution de - 0,5 point pour les céréales) contre 2,3 points en 2005.

En 2006, les taux d'inflation ont varié entre 3,8 % (Bénin) et 0 % (Niger). Entre ces deux extrêmes, quatre pays se sont situés au-dessus de 2 % (Burkina, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo) et deux pays à 2 % ou au-dessous (Mali et Guinée-Bissau). Seulement trois pays de la sous-région ont donc respecté l'objectif de 2 % fixé dans le cadre de la programmation monétaire de la BCEAO.

2.1.3. Les finances publiques

Tableau des opérations financières des États de l'UEMOA				
Agrégation des TOFE des huit pays de l'UEMOA				
	en milliards de francs CFA courants			
	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	3 986,7	4 291,1	4 633,3	5 092,4
Recettes	3 492,9	3 725,1	3 998,7	4 464,1
Recettes fiscales	3 118,8	3 309,3	3 579,6	3 934,4
Recettes non fiscales	324,4	339,3	370,5	474,3
Autres recettes	49,7	76,5	48,5	55,4
Dons extérieurs	493,8	566,0	634,6	628,3
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	4 469,4	4 838,2	5 306,4	5 744,3
Dépenses courantes	3 013,1	3 241,4	3 452,7	3 883,0
Salaires	1 181,0	1 253,8	1 362,1	1 465,6
Intérêts de la dette publique	352,8	310,9	289,7	283,3
<i>intérieure</i>	46,1	49,2	42,5	69,3
<i>extérieure</i>	298,9	253,1	240,5	206,0
Autres dépenses courantes	1 479,3	1 470,8	1 768,3	1 946,5
Dépenses en capital	1 272,5	1 504,6	1 674,4	1 768,4
Sur financement interne	594,1	668,3	799,8	913,0
Sur financement externe	678,4	836,3	874,6	852,8
Autres dépenses	0,0	53,3	154,0	68,1
Prêts nets	8,4	10,1	22,3	29,9
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (hors dons)	- 976,5	- 1 110,6	- 1 307,7	- 1 280,3
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	229,9	123,8	32,8	- 51,2
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 482,7	- 547,1	- 673,1	- 652,0
AJUSTEMENT BASE CAISSE	- 0,7	- 1,1	46,5	40,9
Dont variation des arriérés de paiement	21,1	- 7,3	- 2,2	15,9
SOLDE (base caisse) (3)	- 462,3	- 548,2	- 626,5	- 611,0
FINANCEMENT	440,3	542,4	718,1	809,0
Financement intérieur	- 69,8	- 31,7	23,4	- 210,1
Financement bancaire	- 140,3	- 63,0	- 61,8	- 338,7
Financement non bancaire	- 72,4	29,9	83,7	128,6
Variations des arriérés intérieurs (principal)	141,9	84,9	- 28,1	- 2,8
Autres financements (restruct, recettes privatisations,...)	1,0	33,0	- 72,5	- 0,1
Financement extérieur	510,1	574,1	694,7	1 019,1
Tirages sur emprunts	436,1	504,0	570,2	572,0
Amortissement dû	- 627,4	- 743,2	- 520,1	- 4 336,3
Variations des arriérés extérieurs (principal)	427,4	476,9	441,5	371,8
Réaménagements de la dette	219,8	285,0	172,2	4 439,3
Autres financements	54,2	36,7	30,9	13,6
Ajustement statistique	- 22,0	5,8	- 91,6	- 198,0
PIB (au prix du marché)	21 622,9	22 586,9	24 279,8	25 861,6
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	18,4	19,0	19,1	19,7
Dépenses courantes	13,9	14,4	14,2	15,0
Solde :				
<i>Budgétaire de base (4)</i>	- 1,4	- 1,2	- 1,8	- 1,7
<i>Base engagements (dons compris)</i>	- 2,2	- 2,4	- 2,8	- 2,5
<i>Base caisse</i>	- 2,1	- 2,4	- 2,6	- 2,4
(a) estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y. c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés sur intérêts				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BCEAO				

En 2006, l'exécution des opérations financières des États s'est globalement traduite par un très léger tassement du déficit global (hors dons), qui a atteint FCFA 1 280 milliards, soit 4,9 % du PIB contre 5,3 % en 2005. Cette évolution s'explique par une progression des recettes plus soutenue (+ 11,7 % pour les recettes hors dons), que celle de l'ensemble des dépenses (+ 8,2 %). Le déficit, base engagements (dons compris), a atteint 2,5 % du PIB (2,8 % en 2005). En dépit de cette légère amélioration, la situation des finances publiques reste caractérisée par les graves difficultés rencontrées par plusieurs pays pour maîtriser les dépenses engagées, en particulier les subventions et autres transferts qui ont fortement progressé en 2006. Les tensions de trésorerie se sont d'ailleurs accentuées dans certains États et se sont traduites par l'accumulation de nouveaux arriérés extérieurs de paiement pour les pays (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Togo) qui n'ont pas bénéficié d'allègement, ni d'annulation de la dette extérieure.

Les recettes totales, dons compris, se sont accrues de 10 %, au même rythme que les recettes fiscales, le taux de pression fiscale se maintenant au faible niveau de 15 % du PIB, donc en-dessous de l'objectif communautaire de 17 % minimum, ce qui traduit les difficultés persistantes en matière de recouvrement des impôts et des taxes. Les dons extérieurs ont reculé de 1 % et ont représenté 12,3 % de l'ensemble des recettes, contre 13,6 % l'an passé.

Les dépenses totales se sont accrues de 8,2 %. Cette évolution résulte d'une progression modérée des dépenses d'investissement (+ 5,4 % après + 11,3 % en 2005) et d'une très sensible accélération des dépenses courantes (+ 12,5 % contre + 6,5 % en 2005). La progression de ces dernières a été, en partie, alimentée par l'augmentation de la masse salariale (+ 7,5 %) mais surtout par celle des autres dépenses de fonctionnement (+ 11,8 %) : la progression des subventions et autres transferts explique plus du tiers de l'augmentation des dépenses courantes et s'est effectuée en faveur des entreprises publiques opérant dans le secteur de l'énergie, des filières du coton dans la plupart des pays et de l'arachide au Sénégal. Les intérêts dus au titre de la dette extérieure se sont contractés de 14 %, en raison des allègements obtenus par certains pays dans le cadre des initiatives PPTE et IADM. Le taux d'investissement public est resté quasiment stable, à 6,8 % (7 % en 2005).

Dans ce contexte, le déficit global (dons compris) s'est élevé à FCFA 652 milliards (FCFA 673 milliards en 2005). Le solde base caisse est ressorti déficitaire, à FCFA 611 milliards. Outre le recours au marché financier³, il a principalement été financé par des tirages d'emprunts (FCFA 572 milliards), des réaménagements (nets) de dette (FCFA 103 milliards) et l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement (en capital) sur la dette extérieure (FCFA 371 milliards, dont 90 % pour la Côte d'Ivoire). Le financement intérieur net des États a diminué de FCFA 210 milliards, grâce à une réduction de leurs engagements nets vis-à-vis du système bancaire (FCFA – 338,7 milliards).

2.1.4. La balance des paiements

En 2006, les échanges extérieurs des États membres de l'UEMOA se sont soldés par un excédent global de FCFA 686,4 milliards (2,7 % du PIB) après FCFA 49,8 milliards (0,2 % du PIB) en 2005. Cette évolution traduit une réduction du déficit des transactions courantes (qui est passé de – 5,9 % du PIB à – 4,2 %) et une amélioration de la balance commerciale (qui est redevenue faiblement excédentaire à + 0,1 % du PIB contre un déficit de – 1,5 % en 2005).

Les exportations ont progressé de + 9,5 %, en liaison, notamment, avec l'accroissement des ventes de pétrole en Côte d'Ivoire (+ 48 %) et d'or au Mali (+ 63 %), alors que les exportations de coton se sont stabilisées après une baisse de 22 % en 2005. Parallèlement, les importations ont augmenté de seulement

³ Cf 3.1 La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA.

+ 3,6 %, la hausse de la facture pétrolière (+ 12,9 %) ayant été compensée par une réduction de même ampleur des achats en biens d'équipement.

Balance des paiements des pays de l'UEMOA				
Agrégation des balances des paiements des 8 pays de l'UEMOA – Chiffres non consolidés ne prenant pas en compte les opérations non réparties (notamment celles du siège de la BCEAO)				
<i>en milliards de francs CFA courants</i>				
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 870,6	- 1 016,2	- 1 433,8	- 1 077,3
Balance commerciale	436,6	198,6	- 355,0	30,3
Exportations FOB	5 723,9	6 110,4	6 672,6	7 308,1
Importations FOB	- 5 287,3	- 5 911,9	- 7 027,6	- 7 277,8
Balance des services	- 1 124,1	- 1 153,4	- 1 235,9	- 1 264,1
Dont fret	- 913,2	- 1 018,2	- 1 197,5	- 1 173,3
Balance des revenus	- 629,7	- 581,6	- 549,1	- 684,8
Dont intérêts de la dette publique	- 311,1	- 265,8	- 250,2	- 213,6
Balance des transferts courants	446,6	520,1	706,2	841,3
Secteur privé	140,1	248,1	399,0	521,5
Secteur public	306,5	272,0	307,3	319,8
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	961,7	1 227,0	1 512,7	1 790,3
Compte de capital	435,8	974,0	643,7	4 819,9
Dont remise de dette	nd	546,2	126,2	4 439,3
Opérations financières	525,9	253,0	869,0	- 3 029,6
Investissements directs	274,5	333,0	427,9	413,9
Investissements de portefeuille	46,4	- 9,1	44,5	8,0
Autres investissements	205,0	- 70,9	396,6	- 3 451,5
<i>Dont amortissement</i>	<i>nd</i>	<i>- 996,6</i>	<i>- 477,7</i>	<i>- 4 337,9</i>
ERREURS ET OMISSIONS	- 18,8	- 0,2	- 29,1	- 26,6
SOLDE GLOBAL	68,1	210,5	49,8	686,4
Pour mémoire :				
FINANCEMENT EXCEPTIONNEL	735,1	1 088,1	613,8	4 852,0
Variation des arriérés extérieurs	449,9	489,0	451,6	380,2
Rééchelonnements	181,2	52,9	36,0	32,5
Remises de dette	104,0	546,2	126,2	4 439,3
VARIATION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS	nd	- 208,3	- 49,6	- 691,7
[signe - : augmentation ; signe + : diminution]				
Exportations / Importations (%)	108,2	103,3	94,9	100,4
(a) estimations				
Source : BCEAO				

Par rapport à 2005, le déficit de la balance des services a peu évolué. L'augmentation des sorties nettes au titre des revenus, qui sont passées de FCFA 549 milliards à FCFA 684,8 milliards, s'explique, en particulier, par la hausse de la rémunération des investisseurs étrangers, les sorties au titre des intérêts de la dette ayant, en revanche, reculé et étant passées de FCFA 250,2 milliards à FCFA 213,6 milliards. La forte hausse (+ 19,1 %) de l'excédent des transferts est attribuable aux transferts privés, notamment aux envois de fonds des travailleurs émigrés.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est accru de 18 % en liaison, notamment, avec les économies de charges liées à la mise en œuvre de l'IADM. Les annulations de dettes obtenues en 2006 dans le cadre d'IADM expliquent le montant élevé du financement exceptionnel (FCFA 4 852,0 milliards).

2.1.5. La dette extérieure

Selon la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure des pays de l'UEMOA s'élevait, fin 2005, à USD 25 768,5 millions. Cet endettement, pour l'essentiel à long terme et concessionnel, est contracté à hauteur de 55,0 % auprès de créanciers multilatéraux.

Dette extérieure des pays de l'UEMOA				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	26 146,6	27 747,2	27 419,2	25 768,5
Dette à long terme	23 159,3	25 173,5	25 460,9	23 931,3
Dette publique garantie	23 072,3	23 933,5	24 266,9	22 910,3
Dette privée non garantie	1 346,0	1 240,0	1 194,0	1 021,0
Recours aux crédits FMI	1 290,6	1 225,6	1 018,1	765,3
Dette à court terme	1 696,7	1 348,1	940,2	1 071,9
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	410,7	516,1	675,2	902,3
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>201,7</i>	<i>271,1</i>	<i>390,2</i>	<i>563,3</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>209,0</i>	<i>245,0</i>	<i>285,0</i>	<i>339,0</i>
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	403,7	831,4	1 218,7	1 386,1
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>688,7</i>	<i>671,4</i>	<i>1 018,7</i>	<i>1 188,1</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>179,0</i>	<i>152,0</i>	<i>200,0</i>	<i>198,0</i>
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/ exportations biens et services	271,1	281,1	236,6	203,6
Dette extérieure / PIB	88,6	61,5	59,8	58,9
Service payé de la dette / exportations biens et services	13,3	10,8	10,4	7,5
Service payé de la dette / recettes budgétaires	26,6	17,7	17,0	12,5
Dette multilatérale / dette totale	45,4	48,4	53,7	55,0

Sources : Banque mondiale et BCEAO

À la suite de la décision du G8 en juin 2005, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal ont bénéficié, courant 2006 (cf. 1.2.2.), de l'annulation totale de leur dette vis-à-vis du Fonds Monétaire International, de la Banque mondiale (AID) et de la Banque africaine de développement (FAD). Le montant global des allègements obtenus par ces cinq États s'est élevé à FCFA 4 384,6 milliards, soit FCFA 570,3 milliards pour le Bénin, FCFA 832 milliards pour le Burkina Faso, FCFA 1 085,2 milliards pour le Mali, FCFA 784,3 milliards pour le Niger et FCFA 112,8 milliards pour le Sénégal. En conséquence, selon la BCEAO, l'encours global de la dette extérieure de l'UEMOA a baissé de près de 25 % entre fin 2005 et fin 2006. Le ratio dette extérieure sur PIB a donc connu une amélioration significative passant de 58,9 % à 41,7 %. Il s'est établi au Bénin à 13,7 % contre 40,0 % fin 2005, 15,9 % contre 38,9 % au Burkina, 26 % contre 60,8 % au Mali, 13,4 % contre 52,3 % au Niger et 20,8 % contre 42,8 % au Sénégal.

2.1.6. L'intégration régionale

En 1999, le Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité⁴ entre les États membres de l'UEMOA est entré en vigueur⁵. Ce pacte distinguait deux phases :

- une phase de convergence, allant du 1^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2002, durant laquelle les États membres devaient se rapprocher progressivement des normes communautaires ;
- une phase de stabilité, devant débiter initialement au 1^{er} janvier 2003, à partir de laquelle tous les États membres devraient respecter l'ensemble des critères de convergence.

4 Pour une présentation plus détaillée, cf. rapports annuels de la Zone franc 1999 et 2000.

5 Ses actes ont été adoptés lors de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement (Lomé, 8 décembre 1999) et du Conseil des ministres de l'UEMOA (Dakar, 21 décembre 1999).

Le Pacte introduisait également une hiérarchisation des critères de convergence en identifiant des critères de premier rang (celui sur le solde budgétaire est considéré comme un critère clé dont le non-respect peut entraîner le déclenchement d'un mécanisme de sanction) et des critères de second rang. L'État membre qui ne satisfait pas à un des critères de premier rang doit élaborer, en concertation avec la Commission de l'UEMOA, un programme de mesures rectificatives dans un délai de trente jours. En phase de convergence comme en phase de stabilité, toute dégradation d'un critère de premier rang appelle la mise en œuvre de mesures correctives, même si cette dégradation ne se traduit pas par le non-respect de la norme fixée.

Critères du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité entre les États membres de l'UEMOA	
Critères de premier rang	Critères de second rang
<ul style="list-style-type: none"> – Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal doit être supérieur ou égal à 0 % (<i>critère clé</i>). – L'inflation est maintenue à moins de 3 % par an. – L'État n'accumule pas d'arriérés de paiement intérieurs ni extérieurs sur la gestion de la période courante. Les États doivent éliminer les stocks d'arriérés existants. – L'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal n'excède pas 70 %. 	<ul style="list-style-type: none"> – La masse salariale n'excède pas 35 % des recettes fiscales. – Les investissements publics financés sur ressources internes atteignent au moins 20 % des recettes fiscales. – Le déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal n'excède pas 5 %. – Les recettes fiscales sont supérieures ou égales à 17 % du PIB nominal.

En outre, en vue d'introduire une plus grande pertinence dans l'appréciation des performances en matière de convergence, il a été décidé, dans la définition des conditions d'accès à la phase de stabilité, que la différenciation établie entre les critères de convergence (critère clé, critères de premier rang, critères de second rang) serait prise en compte. Ainsi, l'accent est mis sur le respect des critères de premier rang, les critères de second rang étant considérés comme des repères structurels indicatifs : seul le respect des critères de premier rang est retenu comme condition d'accès à la phase de stabilité. Les critères de second rang font néanmoins l'objet d'un suivi rigoureux, dans la mesure où ils concourent de manière déterminante à la réalisation des critères de premier rang.

Aucun État ne respectant l'ensemble des huit critères de convergence en 2002, la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement avait décidé, en janvier 2003, de reporter l'horizon de la convergence au 31 décembre 2005. En mars 2006, constatant qu'un seul État respectait les critères de premier rang pour l'exercice 2005, la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement a fixé un nouvel horizon de convergence pour l'UEMOA, en décidant que, « désormais, l'Union entrera en phase de stabilité dès qu'une masse critique d'États aura respecté les quatre critères de premier rang et que ce respect sera jugé durable ». Elle a, dans le même temps, fixé une nouvelle date objectif pour l'atteinte de la phase de stabilité, en précisant que « les États membres qui n'auraient pas respecté les conditions de convergence seront astreints à poursuivre le processus de convergence afin de réaliser les objectifs définis, au plus tard le 31 décembre 2008 ».

En 2006, deux indicateurs complémentaires (inflation sous-jacente et solde budgétaire corrigé) ont été adoptés par le Conseil des Ministres de l'UEMOA. Le solde de base corrigé est calculé en ajoutant aux recettes totales (hors dons) le montant des dons budgétaires étrangers et le montant de l'aide PPTTE ayant financé les dépenses courantes et les dépenses d'investissement public.

Les dernières estimations en matière de convergence⁶ montrent qu'en 2006 le Niger est le seul Etat à avoir respecté l'ensemble des critères de premier rang. Le Burkina, le Mali et le Sénégal respectent trois des quatre critères, le Bénin en respecte deux, le Togo, la Côte d'Ivoire et la Guinée Bissau n'en respectent qu'un seul.

Position indicative des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale

(Résultats au 31 décembre 2006)

Critères de surveillance (de premier rang)	Bénin		Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Guinée- Bissau		Mali		Niger		Sénégal		Togo	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Solde budgétaire de base sur PIB nominal ≥ 0	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen $\leq 3\%$	-	-	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	+	+	-	+
Dettes publiques totales sur PIB nominal $\leq 70\%$	+	+	+	+	-	-	-	-	+	+	+	+	+	+	-	-
Variation arriérés ≤ 0	-	-	+	+	-	-	-	-	+	+	-	+	+	+	-	-
Nombre de critères respectés	1 / 4	2 / 4	2 / 4	3 / 4	0 / 4	1 / 4	0 / 4	1 / 4	2 / 4	3 / 4	1 / 4	4 / 4	3 / 4	3 / 4	0 / 4	1 / 4

+ = respecté ; - = non respecté

Source : Commission de l'UEMOA « Rapport Semestriel d'Exécution de la Surveillance Multilatérale », Juin 2007

Une revue des politiques communes des pays de l'UEMOA a été réalisée par les services du FMI, dans le cadre des consultations périodiques au titre de l'article IV des Statuts du Fonds. A l'occasion de l'examen de ce rapport, le Conseil d'administration du FMI du 20 avril 2007, a constaté que la croissance de la Zone se situait globalement en dessous de celle de l'Afrique Sub-Saharienne et que les progrès en matière de convergence, d'intégration régionale et de réformes structurelles étaient lents. Il a souligné que l'UEMOA restait confrontée à des contraintes fortes, notamment les entraves aux échanges commerciaux intra zone et la faiblesse des secteurs financiers. Sur le premier point, il a noté les efforts engagés pour l'établissement d'un tarif commun avec la CEDEAO et encouragé des progrès rapides dans les négociations en cours avec l'Union Européenne dans le cadre des Accords de Partenariats Economiques. Sur le deuxième point, il s'est inquiété du nombre grandissant de banques et a demandé aux autorités de contrôle de renforcer la supervision du secteur bancaire et d'accélérer le règlement des faiblesses systémiques existant dans au moins un des pays afin de réduire les possibilités de contagion.

Sur la compétitivité, le Conseil a constaté que des réformes structurelles étaient indispensables, en particulier l'amélioration du climat des affaires et la réduction du coût d'entreprendre. Il a encouragé la mise en œuvre du Programme Economique Régional (2006-2010) qui est, notamment, destiné à l'amélioration des infrastructures. Au plan budgétaire, il a analysé positivement la marge de manoeuvre libérée par l'IADM mais insisté pour une politique prudente, centrée sur les secteurs prioritaires pour le renforcement de la croissance et la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM). Enfin, le Conseil a indiqué que si l'émission de Bons du Trésor avait permis de réduire la surliquidité, le recours à ce mode de financement pouvait aussi présenter le risque de favoriser une politique budgétaire expansionniste et un endettement excessif.

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment des capitaux, la loi uniforme, approuvée en 2003, par le Conseil des Ministres de l'UEMOA, a été adoptée par les Parlements de l'ensemble des pays de la sous-région. Mais les décrets portant création des Cellules Nationales de Traitement des Informations Financières (CENTIF) n'ont pas encore été signés au Burkina, au Mali et au Togo. Enfin, les activités des CENTIF ont effectivement démarré au Niger et au Sénégal. Les Etats de l'UEMOA participent à un

⁶ Source : Commission de l'UEMOA (Septembre 2007).

groupe régional, le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme (GIABA), qui réunit l'ensemble des pays de la CEDEAO.

En juillet 2007, la BCEAO a publié une instruction relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux au sein des organismes financiers. Le même mois, le Conseil des ministres de l'UEMOA a adopté la Directive relative à la lutte contre le financement du terrorisme dans les États membres.

2.1.7. Les perspectives pour 2007

Les services de la BCEAO anticipent pour 2007, une croissance économique encore relativement modérée, avec un taux de croissance du PIB, en termes réels, de 4 %. Toutefois, ces perspectives, restent marquées d'incertitudes, relatives, en particulier, à la disponibilité et au coût élevé des facteurs de production (pétrole et énergie électrique). Par ailleurs, d'importants secteurs économiques continuent de rencontrer des difficultés en matière d'assainissement et de restructuration (filière cotonnière et entreprises du secteur de l'énergie — hydrocarbures et électricité — dans l'ensemble de l'Union, filière de l'arachide et industries chimiques au Sénégal) qui pèsent sur la compétitivité des exportations. Enfin, en dépit des améliorations enregistrées ces derniers mois, la situation socio-politique dans certains pays de la sous-région constitue toujours un facteur d'attentisme pour les investisseurs nationaux et étrangers. Ce taux de croissance, légèrement supérieur à celui de 2006, est insuffisant pour permettre d'atteindre les Objectifs du Millénaire de réduction de la pauvreté.

Concernant les prix, les premières observations réalisées en 2007 mettent en évidence la persistance de certaines tensions inflationnistes, dans plusieurs pays de l'Union (Sénégal, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire), en liaison, notamment, avec le maintien des cours du pétrole à un niveau élevé. L'inflation était estimée à 2,3 % en moyenne fin juin 2007 contre 2,8 % fin juin 2006. Ainsi, malgré la décreue des prix des céréales, le taux d'inflation pourrait rester supérieur à l'objectif de 2 % du programme monétaire.

Les comptes extérieurs devraient enregistrer une détérioration avec un déficit courant (hors dons) qui passerait de 5,4 % à 6,0 % du PIB, alors que la mobilisation accrue de ressources extérieures (partenaires au développement et IDE) se traduirait par une augmentation des avoirs extérieurs nets et un solde global, en recul mais excédentaire, de la balance des paiements.

En matière de finances publiques, compte tenu de la persistance des difficultés de trésorerie rencontrées par certains pays, l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement est prévisible. Par ailleurs, certains États ne parvenant pas à financer leurs dépenses (notamment subventions et autres transferts) par une mobilisation suffisante de leurs recettes intérieures, une dégradation du déficit budgétaire, base engagements, hors dons, est attendue, de 5,0 % du PIB en 2006 à 5,7 % en 2007.

Courant 2007, les États de l'UEMOA ont décidé de procéder au lancement d'émission d'emprunts obligataires destinés à mobiliser les ressources nécessaires au financement des infrastructures au sein de l'Union. Ces emprunts bénéficient d'une exonération d'impôt et taxe et sont admis en support de refinancement par la Banque Centrale. Dans ce cadre, quatre États ont émis en juin et juillet des obligations à 10 ans : le Sénégal (FCFA 58 milliard à 5,5 %), le Bénin (FCFA 42 milliards à 5,5 %), le Togo (FCFA 20 milliards à 6 %) et le Burkina (FCFA 40 milliards à 5,5 %, emprunt en cours). Le Mali, le Niger et la Guinée-Bissau pourraient aussi avoir recours ultérieurement à ce type de financement. Les caractéristiques de ces emprunts (durée de 10 ans remboursable in fine) correspondent à la nature des investissements à réaliser et aux longs délais de retour attendus. Ces émissions rendent encore plus nécessaire la conduite de politiques budgétaires prudentes de façon à éviter le risque de voir ces fonds servir, in fine, au financement des dépenses courantes et le risque d'un nouveau cycle d'endettement excessif, alors que cinq pays de la région viennent de bénéficier, dans le cadre de l'IADM, de l'annulation d'une grande partie de leur dette.

2.1. L'évolution de la situation économique et financière dans la zone UEMOA

Taux de croissance du PIB en volume				
	<i>(en pourcentage)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
Bénin	3,9	3,1	2,9	3,8
Burkina Faso	8,0	4,6	7,1	6,4
Côte d'Ivoire	- 1,7	1,6	1,8	1,2
Guinée-Bissau	0,6	3,2	3,8	1,8
Mali	7,6	2,3	6,1	5,3
Niger	3,8	- 0,8	7,2	4,8
Sénégal	6,7	5,6	5,3	2,1
Togo	2,0	2,5	1,3	1,9
UEMOA	2,9	2,8	4,1	3,0

(a) estimations
Source : BCEAO

En 2006, le taux de croissance des pays membres de l'UEMOA s'est établi à 3 % (contre 4,1 % en 2005) soit un niveau à peine égal à celui de la croissance démographique de la zone. Il a, de nouveau, été nettement inférieur aux performances de l'Afrique Sub-saharienne dans son ensemble (5,5 %). La décélération de la croissance s'explique, principalement, par les difficultés persistantes de certaines filières agricoles, les conséquences de la hausse des cours du pétrole et la situation socio-politique toujours délicate dans plusieurs pays.

Les principaux secteurs d'activité de l'UEMOA restent fragiles par rapport aux chocs externes, notamment le prix élevé du pétrole, qui a continué de pénaliser des pays traditionnellement importateurs nets d'hydrocarbures (sauf la Côte d'Ivoire). La hausse des cours du pétrole a également dégradé la situation financière des entreprises du secteur électrique qui n'ont pas toujours pu répercuter dans les prix l'augmentation des coûts de production. Cela s'est traduit par une nouvelle augmentation du nombre et de la durée des délestages, qui ont pénalisé l'activité productive. Selon la BCEAO¹, la hausse des prix du pétrole a ainsi fait perdre 0,7 point de croissance à la sous-région en 2006. Les économies enclavées (notamment le Burkina et le Niger) et le Sénégal, qui dispose d'un tissu industriel relativement développé, ont été les plus touchés.

Depuis plusieurs années, la croissance de l'UEMOA reste contrainte par la situation en Côte d'Ivoire (35 % du PIB de la sous-région). En 2006, s'y est donc ajouté le ralentissement marqué de l'économie sénégalaise, deuxième économie de l'UEMOA (20 % du PIB). Néanmoins, l'examen des performances nationales, même en retrait sur 2005, laisse encore apparaître une dynamique de croissance relativement plus soutenue pour un groupe de pays composé du Mali, du Niger et du Burkina Faso.

L'inflation a marqué une décélération significative en liaison avec la baisse des prix alimentaires après une bonne campagne agricole 2005-2006.

¹ Perspectives Économiques des États de l'UEMOA en 2007-Choc pétrolier et enjeux énergétiques -BCEAO Février 2007.

Accords FRPC entre le FMI et les pays de l'UEMOA au 30 juin 2007

(en millions de DTS)

	Date de mise en place	Date d'expiration	Montant approuvé	Montant non décaissé
Bénin	05/08/2005	04/08/2008	6,19	3,55
Burkina Faso	23/04/2007	22/04/2010	6,02	5,52
Mali	23/06/2004	31/10/2007	9,33	1,34
Niger	31/01/2005	30/01/2008	26,32	1,88

Source : FMI

S'agissant des relations financières internationales, tous les pays, à l'exception du Togo, ont conclu un accord au titre de la FRPC² avec le FMI. Les accords conclus avec la Guinée-Bissau sont suspendus mais des discussions sont en cours en vue de la conclusion d'un programme post conflit. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, les relations avec le Fonds ont repris avec l'attribution, début août 2007, d'une Aide d'Urgence Post Conflit de USD 62,2 millions. En juillet 2007, un accord préliminaire a, par ailleurs, été conclu avec le Sénégal pour l'octroi d'un instrument de soutien à la politique économique (ISPE).

Dans le cadre de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE), seuls le Togo et la Côte d'Ivoire n'ont pas encore atteint le point de décision. Le Burkina Faso, le Bénin, le Mali, le Niger et le Sénégal ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée. En 2006, ces cinq pays ont donc pu bénéficier dans le cadre de l'IADM — Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale — (cf. 1.2.2.), de l'annulation effective de leur dette vis-à-vis du FMI, de la Banque mondiale et de la BAD.

2.1.1. L'activité

Dans le cadre de l'harmonisation des comptabilités nationales et de leur mise en conformité avec la norme du Système de Comptabilité Nationale 1993 (SCN 93), l'UEMOA a décidé, en 2001, que la valorisation des campagnes agricoles s'effectuerait désormais l'année de la production. Ainsi, la production agricole au titre de la campagne « n/n+1 » est intégrée dans le calcul du PIB de l'année « n » (effet d'offre) grâce à l'introduction de stocks dans l'équilibre emplois ressources. L'effet demande reste pris en compte l'année « n+1 », par déstockage, au titre de la consommation et des exportations.

Sur la base des estimations les plus récentes, la campagne agricole 2006-2007 s'est caractérisée par une hausse de la production vivrière et un résultat contrasté pour les cultures d'exportation.

La production vivrière s'est inscrite en augmentation de + 3 %, après + 9 % en 2005-2006. Cette progression se retrouve dans tous les États, à l'exception du Sénégal (qui enregistre une baisse de près de 30 %) : les estimations font état d'une hausse d'environ + 14% au Bénin, + 11% au Niger, + 9% en Guinée-Bissau, + 8 % au Mali, + 5,3 % au Burkina, + 2,8 % au Togo et + 2,4 % en Côte d'Ivoire.

S'agissant des cultures d'exportation, les performances sont différenciées selon les produits et les pays. Si la production de café a enregistré une légère progression (+ 3 %), celle de coton devrait rester stable d'une campagne sur l'autre alors que le cacao (- 4 %) et l'arachide (- 15 %) évoluent à la baisse dans les principaux pays producteurs. La commercialisation de la noix de cajou enregistre également un recul de l'ordre de 9 %.

2 Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) ou Poverty reduction and growth facility (PRGF) : cette facilité remplace depuis 1999 la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) en tant que guichet de prêts concessionnels du FMI. Les pays peuvent emprunter un maximum de 140 % de leur quota au FMI, dans le cadre d'un programme de trois ans. Cette limite peut être portée à 185 % du quota en cas de circonstances exceptionnelles. Les prêts obtenus au titre de la FRPC portent intérêt à 0,5 %, avec remboursement semestriel, débutant 5 ans et demi et se terminant 10 ans après le déboursement.

Après le recul enregistré lors de la dernière campagne, la récolte de coton-graine devrait se stabiliser, les baisses attendues dans quatre pays (Togo, Mali, Côte d'Ivoire et Guinée-Bissau) étant contrebalancées par des augmentations dans les autres (Sénégal, Bénin, Burkina et Niger). La hausse la plus importante est enregistrée au Bénin (+ 26%), après la chute de 2005-2006, grâce, notamment, à un début de réorganisation de la filière et au règlement des arriérés aux producteurs. Au Burkina, la production a progressé pour la sixième année consécutive, avec une hausse de + 12 % liée à l'augmentation des surfaces emblavées. Au Sénégal, la récolte s'est accrue de + 16 %. Au Mali, au Togo et en Côte d'Ivoire les baisses sont de, respectivement, 22 %, 37 % et 6 %. Les principaux facteurs explicatifs de ces baisses sont les conditions climatiques, les retards de paiements aux producteurs et la désorganisation de certaines filières.

La production de cacao a reculé (- 4 %) : si le Togo a enregistré une hausse de 3 %, les récoltes ont baissé de 4 % en Côte d'Ivoire. La production d'arachides a fortement diminué (- 15 %) en liaison avec les mauvais résultats obtenus par le Sénégal (- 30 %) qui a été pénalisé par l'insuffisance des intrants et des conditions climatiques peu favorables. En Guinée-Bissau, la production exportée de noix de cajou a connu une baisse de - 10 % ce qui s'est traduit par la constitution de stocks d'inventus. En revanche, la production de café, stimulée par la hausse des prix mondiaux, s'est accrue de 3,1 % pour l'ensemble de la sous-région, grâce à une augmentation de + 11 % au Togo et de + 3 % en Côte d'Ivoire.

Dans le secteur minier, les estimations sont orientées à la hausse pour l'or, l'uranium et le pétrole brut. La production aurifère de l'Union a augmenté de plus de 16 %, en raison de l'ouverture de nouvelles mines au Mali. Par ailleurs, la production de pétrole brut de la Côte d'Ivoire a progressé fortement (+ 50 %), à 21,9 millions de barils. En revanche, la production de phosphates a diminué de 34 %, en ligne avec les difficultés de la filière au Sénégal (- 64 %) et malgré l'augmentation constatée au Togo (+ 14 %). Enfin, au Niger, l'extraction d'uranium a enregistré une hausse de 11 %.

Comptes nationaux de l'UEMOA

Agrégation des comptes nationaux des huit pays de l'UEMOA – Chiffres non consolidés

en milliards de francs CFA courants

	2003	2004	2005	2006 (a)
RESSOURCES	29 127,5	31 059,3	34 172,6	36 156,8
PIB (au prix du marché)	21 622,9	22 586,9	24 279,8	25 861,6
Importations de biens et services	7 504,7	8 472,4	9 892,8	10 295,2
EMPLOIS	29 127,5	31 060,4	34 172,6	36 156,3
Consommation Finale	18 635,3	20 313,1	21 973,0	23 186,0
Publique	4 569,7	4 698,1	5 066,5	5 582,0
Privée	14 065,6	15 615,0	16 906,6	17 604,6
Formation brute de capital fixe *	3 674,7	3 650,0	4 383,6	4 369,0
Exportations de biens et services	6 817,5	7 097,3	7 815,8	8 601,3
Taux d'investissement (en %)	17,0	16,2	18,1	16,9
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	2,9	2,8	4,1	3,0
Déflateur du PIB (en moyenne)	2,6	1,6	3,7	3,0
Prix à la consommation en moyenne annuelle	1,3	0,5	4,3	2,3
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

La progression de l'indice de la production industrielle, calculé par la BCEAO, a légèrement ralenti à + 3,9 % après + 4,6 % en 2005. Cette évolution a été contrastée selon les pays puisque l'activité industrielle a fléchi au Bénin (- 1,3 %) et surtout au Sénégal (- 15,5 %), très affecté par la persistance des

crises dans les branches des phosphates, des industries chimiques et de l'énergie. Du côté de la demande, l'activité industrielle a été soutenue par la consommation des ménages puisque, à l'exception du Bénin et du Togo, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail s'est inscrit en progression dans l'ensemble de la zone. Cet indice, en hausse de + 6,9 % (après + 5,8 % en 2005), confirme le dynamisme du commerce de l'alimentation, de produits pharmaceutiques et cosmétiques, de produits pétroliers, d'automobiles, motocycles et pièces détachées et de biens d'équipement pour le logement.

En 2006, parmi les composantes du PIB, la consommation (+ 5,5 %), notamment publique (+ 10 %), et les exportations (+ 10 %) ont progressé alors que la FBCF est restée quasiment stable ce qui s'est traduit par une baisse du taux d'investissement, passé de 18,1 % du PIB en 2005 à 16,9 %.

2.1.2. L'inflation

En 2006, le taux d'inflation s'est inscrit en repli pour atteindre 2,3 % en moyenne annuelle (4,3 % en 2005). Cette baisse du rythme de la hausse des prix a concerné tous les pays, sauf le Sénégal.

Évolution des indices des prix à la consommation (a)				
	<i>(en moyenne annuelle – en pourcentage)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (b)
Bénin	1,5	0,9	5,4	3,8
Burkina Faso	2,0	- 0,4	6,4	2,4
Côte d'Ivoire	3,3	1,4	3,9	2,5
Guinée-Bissau	- 3,5	0,9	3,4	2,0
Mali	- 1,3	- 3,1	6,4	1,5
Niger	- 1,6	0,2	7,8	0,0
Sénégal	0,0	0,5	1,7	2,1
Togo	- 0,9	0,4	6,8	2,2
UEMOA				
- Prix à la consommation* (en moyenne annuelle)	1,3	0,5	4,3	2,3
- Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	2,6	1,6	3,7	3,0

* Somme des indices pondérés par le poids de chaque État dans le PIB de la zone
(a) Indices harmonisés des prix à la consommation
(b) Estimations
Source : BCEAO

La décélération de la hausse des prix s'explique par l'augmentation de la production vivrière et de l'offre céréalière. Elle a été tempérée par l'augmentation des cours du pétrole. La hausse des prix à la pompe (+ 11,1 %) s'est diffusée aux autres secteurs, notamment les transports dont les prix ont accusé une hausse de + 10,7 %.

Selon la BCEAO, les produits pétroliers et les services de transport ont contribué pour respectivement 0,4 point et 0,7 point à la hausse des prix. L'augmentation des prix alimentaires a expliqué 0,3 point d'inflation (avec une contribution de - 0,5 point pour les céréales) contre 2,3 points en 2005.

En 2006, les taux d'inflation ont varié entre 3,8 % (Bénin) et 0 % (Niger). Entre ces deux extrêmes, quatre pays se sont situés au-dessus de 2 % (Burkina, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo) et deux pays à 2 % ou au-dessous (Mali et Guinée-Bissau). Seulement trois pays de la sous-région ont donc respecté l'objectif de 2 % fixé dans le cadre de la programmation monétaire de la BCEAO.

2.1.3. Les finances publiques

Tableau des opérations financières des États de l'UEMOA				
Agrégation des TOFE des huit pays de l'UEMOA				
	en milliards de francs CFA courants			
	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	3 986,7	4 291,1	4 633,3	5 092,4
Recettes	3 492,9	3 725,1	3 998,7	4 464,1
Recettes fiscales	3 118,8	3 309,3	3 579,6	3 934,4
Recettes non fiscales	324,4	339,3	370,5	474,3
Autres recettes	49,7	76,5	48,5	55,4
Dons extérieurs	493,8	566,0	634,6	628,3
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	4 469,4	4 838,2	5 306,4	5 744,3
Dépenses courantes	3 013,1	3 241,4	3 452,7	3 883,0
Salaires	1 181,0	1 253,8	1 362,1	1 465,6
Intérêts de la dette publique	352,8	310,9	289,7	283,3
<i>intérieure</i>	46,1	49,2	42,5	69,3
<i>extérieure</i>	298,9	253,1	240,5	206,0
Autres dépenses courantes	1 479,3	1 470,8	1 768,3	1 946,5
Dépenses en capital	1 272,5	1 504,6	1 674,4	1 768,4
Sur financement interne	594,1	668,3	799,8	913,0
Sur financement externe	678,4	836,3	874,6	852,8
Autres dépenses	0,0	53,3	154,0	68,1
Prêts nets	8,4	10,1	22,3	29,9
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (hors dons)	- 976,5	- 1 110,6	- 1 307,7	- 1 280,3
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	229,9	123,8	32,8	- 51,2
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 482,7	- 547,1	- 673,1	- 652,0
AJUSTEMENT BASE CAISSE	- 0,7	- 1,1	46,5	40,9
Dont variation des arriérés de paiement	21,1	- 7,3	- 2,2	15,9
SOLDE (base caisse) (3)	- 462,3	- 548,2	- 626,5	- 611,0
FINANCEMENT	440,3	542,4	718,1	809,0
Financement intérieur	- 69,8	- 31,7	23,4	- 210,1
Financement bancaire	- 140,3	- 63,0	- 61,8	- 338,7
Financement non bancaire	- 72,4	29,9	83,7	128,6
Variations des arriérés intérieurs (principal)	141,9	84,9	- 28,1	- 2,8
Autres financements (restruct, recettes privatisations,...)	1,0	33,0	- 72,5	- 0,1
Financement extérieur	510,1	574,1	694,7	1 019,1
Tirages sur emprunts	436,1	504,0	570,2	572,0
Amortissement dû	- 627,4	- 743,2	- 520,1	- 4 336,3
Variations des arriérés extérieurs (principal)	427,4	476,9	441,5	371,8
Réaménagements de la dette	219,8	285,0	172,2	4 439,3
Autres financements	54,2	36,7	30,9	13,6
Ajustement statistique	- 22,0	5,8	- 91,6	- 198,0
PIB (au prix du marché)	21 622,9	22 586,9	24 279,8	25 861,6
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	18,4	19,0	19,1	19,7
Dépenses courantes	13,9	14,4	14,2	15,0
Solde :				
<i>Budgétaire de base (4)</i>	- 1,4	- 1,2	- 1,8	- 1,7
<i>Base engagements (dons compris)</i>	- 2,2	- 2,4	- 2,8	- 2,5
<i>Base caisse</i>	- 2,1	- 2,4	- 2,6	- 2,4
(a) estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y. c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés sur intérêts				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BCEAO				

En 2006, l'exécution des opérations financières des États s'est globalement traduite par un très léger tassement du déficit global (hors dons), qui a atteint FCFA 1 280 milliards, soit 4,9 % du PIB contre 5,3 % en 2005. Cette évolution s'explique par une progression des recettes plus soutenue (+ 11,7 % pour les recettes hors dons), que celle de l'ensemble des dépenses (+ 8,2 %). Le déficit, base engagements (dons compris), a atteint 2,5 % du PIB (2,8 % en 2005). En dépit de cette légère amélioration, la situation des finances publiques reste caractérisée par les graves difficultés rencontrées par plusieurs pays pour maîtriser les dépenses engagées, en particulier les subventions et autres transferts qui ont fortement progressé en 2006. Les tensions de trésorerie se sont d'ailleurs accentuées dans certains États et se sont traduites par l'accumulation de nouveaux arriérés extérieurs de paiement pour les pays (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Togo) qui n'ont pas bénéficié d'allègement, ni d'annulation de la dette extérieure.

Les recettes totales, dons compris, se sont accrues de 10 %, au même rythme que les recettes fiscales, le taux de pression fiscale se maintenant au faible niveau de 15 % du PIB, donc en-dessous de l'objectif communautaire de 17 % minimum, ce qui traduit les difficultés persistantes en matière de recouvrement des impôts et des taxes. Les dons extérieurs ont reculé de 1 % et ont représenté 12,3 % de l'ensemble des recettes, contre 13,6 % l'an passé.

Les dépenses totales se sont accrues de 8,2 %. Cette évolution résulte d'une progression modérée des dépenses d'investissement (+ 5,4 % après + 11,3 % en 2005) et d'une très sensible accélération des dépenses courantes (+ 12,5 % contre + 6,5 % en 2005). La progression de ces dernières a été, en partie, alimentée par l'augmentation de la masse salariale (+ 7,5 %) mais surtout par celle des autres dépenses de fonctionnement (+ 11,8 %) : la progression des subventions et autres transferts explique plus du tiers de l'augmentation des dépenses courantes et s'est effectuée en faveur des entreprises publiques opérant dans le secteur de l'énergie, des filières du coton dans la plupart des pays et de l'arachide au Sénégal. Les intérêts dus au titre de la dette extérieure se sont contractés de 14 %, en raison des allègements obtenus par certains pays dans le cadre des initiatives PPTE et IADM. Le taux d'investissement public est resté quasiment stable, à 6,8 % (7 % en 2005).

Dans ce contexte, le déficit global (dons compris) s'est élevé à FCFA 652 milliards (FCFA 673 milliards en 2005). Le solde base caisse est ressorti déficitaire, à FCFA 611 milliards. Outre le recours au marché financier³, il a principalement été financé par des tirages d'emprunts (FCFA 572 milliards), des réaménagements (nets) de dette (FCFA 103 milliards) et l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement (en capital) sur la dette extérieure (FCFA 371 milliards, dont 90 % pour la Côte d'Ivoire). Le financement intérieur net des États a diminué de FCFA 210 milliards, grâce à une réduction de leurs engagements nets vis-à-vis du système bancaire (FCFA – 338,7 milliards).

2.1.4. La balance des paiements

En 2006, les échanges extérieurs des États membres de l'UEMOA se sont soldés par un excédent global de FCFA 686,4 milliards (2,7 % du PIB) après FCFA 49,8 milliards (0,2 % du PIB) en 2005. Cette évolution traduit une réduction du déficit des transactions courantes (qui est passé de – 5,9 % du PIB à – 4,2 %) et une amélioration de la balance commerciale (qui est redevenue faiblement excédentaire à + 0,1 % du PIB contre un déficit de – 1,5 % en 2005).

Les exportations ont progressé de + 9,5 %, en liaison, notamment, avec l'accroissement des ventes de pétrole en Côte d'Ivoire (+ 48 %) et d'or au Mali (+ 63 %), alors que les exportations de coton se sont stabilisées après une baisse de 22 % en 2005. Parallèlement, les importations ont augmenté de seulement

³ Cf 3.1 La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA.

+ 3,6 %, la hausse de la facture pétrolière (+ 12,9 %) ayant été compensée par une réduction de même ampleur des achats en biens d'équipement.

Balance des paiements des pays de l'UEMOA				
Agrégation des balances des paiements des 8 pays de l'UEMOA – Chiffres non consolidés ne prenant pas en compte les opérations non réparties (notamment celles du siège de la BCEAO)				
<i>en milliards de francs CFA courants</i>				
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 870,6	- 1 016,2	- 1 433,8	- 1 077,3
Balance commerciale	436,6	198,6	- 355,0	30,3
Exportations FOB	5 723,9	6 110,4	6 672,6	7 308,1
Importations FOB	- 5 287,3	- 5 911,9	- 7 027,6	- 7 277,8
Balance des services	- 1 124,1	- 1 153,4	- 1 235,9	- 1 264,1
Dont fret	- 913,2	- 1 018,2	- 1 197,5	- 1 173,3
Balance des revenus	- 629,7	- 581,6	- 549,1	- 684,8
Dont intérêts de la dette publique	- 311,1	- 265,8	- 250,2	- 213,6
Balance des transferts courants	446,6	520,1	706,2	841,3
Secteur privé	140,1	248,1	399,0	521,5
Secteur public	306,5	272,0	307,3	319,8
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	961,7	1 227,0	1 512,7	1 790,3
Compte de capital	435,8	974,0	643,7	4 819,9
Dont remise de dette	nd	546,2	126,2	4 439,3
Opérations financières	525,9	253,0	869,0	- 3 029,6
Investissements directs	274,5	333,0	427,9	413,9
Investissements de portefeuille	46,4	- 9,1	44,5	8,0
Autres investissements	205,0	- 70,9	396,6	- 3 451,5
<i>Dont amortissement</i>	<i>nd</i>	<i>- 996,6</i>	<i>- 477,7</i>	<i>- 4 337,9</i>
ERREURS ET OMISSIONS	- 18,8	- 0,2	- 29,1	- 26,6
SOLDE GLOBAL	68,1	210,5	49,8	686,4
Pour mémoire :				
FINANCEMENT EXCEPTIONNEL	735,1	1 088,1	613,8	4 852,0
Variation des arriérés extérieurs	449,9	489,0	451,6	380,2
Rééchelonnements	181,2	52,9	36,0	32,5
Remises de dette	104,0	546,2	126,2	4 439,3
VARIATION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS	nd	- 208,3	- 49,6	- 691,7
[signe - : augmentation ; signe + : diminution]				
Exportations / Importations (%)	108,2	103,3	94,9	100,4
(a) estimations Source : BCEAO				

Par rapport à 2005, le déficit de la balance des services a peu évolué. L'augmentation des sorties nettes au titre des revenus, qui sont passées de FCFA 549 milliards à FCFA 684,8 milliards, s'explique, en particulier, par la hausse de la rémunération des investisseurs étrangers, les sorties au titre des intérêts de la dette ayant, en revanche, reculé et étant passées de FCFA 250,2 milliards à FCFA 213,6 milliards. La forte hausse (+ 19,1 %) de l'excédent des transferts est attribuable aux transferts privés, notamment aux envois de fonds des travailleurs émigrés.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est accru de 18 % en liaison, notamment, avec les économies de charges liées à la mise en œuvre de l'IADM. Les annulations de dettes obtenues en 2006 dans le cadre d'IADM expliquent le montant élevé du financement exceptionnel (FCFA 4 852,0 milliards).

2.1.5. La dette extérieure

Selon la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure des pays de l'UEMOA s'élevait, fin 2005, à USD 25 768,5 millions. Cet endettement, pour l'essentiel à long terme et concessionnel, est contracté à hauteur de 55,0 % auprès de créanciers multilatéraux.

Dette extérieure des pays de l'UEMOA				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	26 146,6	27 747,2	27 419,2	25 768,5
Dette à long terme	23 159,3	25 173,5	25 460,9	23 931,3
Dette publique garantie	23 072,3	23 933,5	24 266,9	22 910,3
Dette privée non garantie	1 346,0	1 240,0	1 194,0	1 021,0
Recours aux crédits FMI	1 290,6	1 225,6	1 018,1	765,3
Dette à court terme	1 696,7	1 348,1	940,2	1 071,9
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	410,7	516,1	675,2	902,3
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>201,7</i>	<i>271,1</i>	<i>390,2</i>	<i>563,3</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>209,0</i>	<i>245,0</i>	<i>285,0</i>	<i>339,0</i>
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	403,7	831,4	1 218,7	1 386,1
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>688,7</i>	<i>671,4</i>	<i>1 018,7</i>	<i>1 188,1</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>179,0</i>	<i>152,0</i>	<i>200,0</i>	<i>198,0</i>
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/ exportations biens et services	271,1	281,1	236,6	203,6
Dette extérieure / PIB	88,6	61,5	59,8	58,9
Service payé de la dette / exportations biens et services	13,3	10,8	10,4	7,5
Service payé de la dette / recettes budgétaires	26,6	17,7	17,0	12,5
Dette multilatérale / dette totale	45,4	48,4	53,7	55,0

Sources : Banque mondiale et BCEAO

À la suite de la décision du G8 en juin 2005, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal ont bénéficié, courant 2006 (cf. 1.2.2.), de l'annulation totale de leur dette vis-à-vis du Fonds Monétaire International, de la Banque mondiale (AID) et de la Banque africaine de développement (FAD). Le montant global des allègements obtenus par ces cinq États s'est élevé à FCFA 4 384,6 milliards, soit FCFA 570,3 milliards pour le Bénin, FCFA 832 milliards pour le Burkina Faso, FCFA 1 085,2 milliards pour le Mali, FCFA 784,3 milliards pour le Niger et FCFA 112,8 milliards pour le Sénégal. En conséquence, selon la BCEAO, l'encours global de la dette extérieure de l'UEMOA a baissé de près de 25 % entre fin 2005 et fin 2006. Le ratio dette extérieure sur PIB a donc connu une amélioration significative passant de 58,9 % à 41,7 %. Il s'est établi au Bénin à 13,7 % contre 40,0 % fin 2005, 15,9 % contre 38,9 % au Burkina, 26 % contre 60,8 % au Mali, 13,4 % contre 52,3 % au Niger et 20,8 % contre 42,8 % au Sénégal.

2.1.6. L'intégration régionale

En 1999, le Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité⁴ entre les États membres de l'UEMOA est entré en vigueur⁵. Ce pacte distinguait deux phases :

- une phase de convergence, allant du 1^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2002, durant laquelle les États membres devaient se rapprocher progressivement des normes communautaires ;
- une phase de stabilité, devant débiter initialement au 1^{er} janvier 2003, à partir de laquelle tous les États membres devraient respecter l'ensemble des critères de convergence.

4 Pour une présentation plus détaillée, cf. rapports annuels de la Zone franc 1999 et 2000.

5 Ses actes ont été adoptés lors de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement (Lomé, 8 décembre 1999) et du Conseil des ministres de l'UEMOA (Dakar, 21 décembre 1999).

Le Pacte introduisait également une hiérarchisation des critères de convergence en identifiant des critères de premier rang (celui sur le solde budgétaire est considéré comme un critère clé dont le non-respect peut entraîner le déclenchement d'un mécanisme de sanction) et des critères de second rang. L'État membre qui ne satisfait pas à un des critères de premier rang doit élaborer, en concertation avec la Commission de l'UEMOA, un programme de mesures rectificatives dans un délai de trente jours. En phase de convergence comme en phase de stabilité, toute dégradation d'un critère de premier rang appelle la mise en œuvre de mesures correctives, même si cette dégradation ne se traduit pas par le non-respect de la norme fixée.

Critères du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité entre les États membres de l'UEMOA	
Critères de premier rang	Critères de second rang
<ul style="list-style-type: none"> – Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal doit être supérieur ou égal à 0 % (<i>critère clé</i>). – L'inflation est maintenue à moins de 3 % par an. – L'État n'accumule pas d'arriérés de paiement intérieurs ni extérieurs sur la gestion de la période courante. Les États doivent éliminer les stocks d'arriérés existants. – L'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal n'excède pas 70 %. 	<ul style="list-style-type: none"> – La masse salariale n'excède pas 35 % des recettes fiscales. – Les investissements publics financés sur ressources internes atteignent au moins 20 % des recettes fiscales. – Le déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal n'excède pas 5 %. – Les recettes fiscales sont supérieures ou égales à 17 % du PIB nominal.

En outre, en vue d'introduire une plus grande pertinence dans l'appréciation des performances en matière de convergence, il a été décidé, dans la définition des conditions d'accès à la phase de stabilité, que la différenciation établie entre les critères de convergence (critère clé, critères de premier rang, critères de second rang) serait prise en compte. Ainsi, l'accent est mis sur le respect des critères de premier rang, les critères de second rang étant considérés comme des repères structurels indicatifs : seul le respect des critères de premier rang est retenu comme condition d'accès à la phase de stabilité. Les critères de second rang font néanmoins l'objet d'un suivi rigoureux, dans la mesure où ils concourent de manière déterminante à la réalisation des critères de premier rang.

Aucun État ne respectant l'ensemble des huit critères de convergence en 2002, la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement avait décidé, en janvier 2003, de reporter l'horizon de la convergence au 31 décembre 2005. En mars 2006, constatant qu'un seul État respectait les critères de premier rang pour l'exercice 2005, la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement a fixé un nouvel horizon de convergence pour l'UEMOA, en décidant que, « désormais, l'Union entrera en phase de stabilité dès qu'une masse critique d'États aura respecté les quatre critères de premier rang et que ce respect sera jugé durable ». Elle a, dans le même temps, fixé une nouvelle date objectif pour l'atteinte de la phase de stabilité, en précisant que « les États membres qui n'auraient pas respecté les conditions de convergence seront astreints à poursuivre le processus de convergence afin de réaliser les objectifs définis, au plus tard le 31 décembre 2008 ».

En 2006, deux indicateurs complémentaires (inflation sous-jacente et solde budgétaire corrigé) ont été adoptés par le Conseil des Ministres de l'UEMOA. Le solde de base corrigé est calculé en ajoutant aux recettes totales (hors dons) le montant des dons budgétaires étrangers et le montant de l'aide PPTTE ayant financé les dépenses courantes et les dépenses d'investissement public.

Les dernières estimations en matière de convergence⁶ montrent qu'en 2006 le Niger est le seul Etat à avoir respecté l'ensemble des critères de premier rang. Le Burkina, le Mali et le Sénégal respectent trois des quatre critères, le Bénin en respecte deux, le Togo, la Côte d'Ivoire et la Guinée Bissau n'en respectent qu'un seul.

Position indicative des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale

(Résultats au 31 décembre 2006)

Critères de surveillance (de premier rang)	Bénin		Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Guinée- Bissau		Mali		Niger		Sénégal		Togo	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Solde budgétaire de base sur PIB nominal ≥ 0	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen $\leq 3\%$	-	-	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	+	+	-	+
Dettes publiques totales sur PIB nominal $\leq 70\%$	+	+	+	+	-	-	-	-	+	+	+	+	+	+	-	-
Variation arriérés ≤ 0	-	-	+	+	-	-	-	-	+	+	-	+	+	+	-	-
Nombre de critères respectés	1 / 4	2 / 4	2 / 4	3 / 4	0 / 4	1 / 4	0 / 4	1 / 4	2 / 4	3 / 4	1 / 4	4 / 4	3 / 4	3 / 4	0 / 4	1 / 4

+ = respecté ; - = non respecté

Source : Commission de l'UEMOA « Rapport Semestriel d'Exécution de la Surveillance Multilatérale », Juin 2007

Une revue des politiques communes des pays de l'UEMOA a été réalisée par les services du FMI, dans le cadre des consultations périodiques au titre de l'article IV des Statuts du Fonds. A l'occasion de l'examen de ce rapport, le Conseil d'administration du FMI du 20 avril 2007, a constaté que la croissance de la Zone se situait globalement en dessous de celle de l'Afrique Sub-Saharienne et que les progrès en matière de convergence, d'intégration régionale et de réformes structurelles étaient lents. Il a souligné que l'UEMOA restait confrontée à des contraintes fortes, notamment les entraves aux échanges commerciaux intra zone et la faiblesse des secteurs financiers. Sur le premier point, il a noté les efforts engagés pour l'établissement d'un tarif commun avec la CEDEAO et encouragé des progrès rapides dans les négociations en cours avec l'Union Européenne dans le cadre des Accords de Partenariats Economiques. Sur le deuxième point, il s'est inquiété du nombre grandissant de banques et a demandé aux autorités de contrôle de renforcer la supervision du secteur bancaire et d'accélérer le règlement des faiblesses systémiques existant dans au moins un des pays afin de réduire les possibilités de contagion.

Sur la compétitivité, le Conseil a constaté que des réformes structurelles étaient indispensables, en particulier l'amélioration du climat des affaires et la réduction du coût d'entreprendre. Il a encouragé la mise en œuvre du Programme Economique Régional (2006-2010) qui est, notamment, destiné à l'amélioration des infrastructures. Au plan budgétaire, il a analysé positivement la marge de manoeuvre libérée par l'IADM mais insisté pour une politique prudente, centrée sur les secteurs prioritaires pour le renforcement de la croissance et la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM). Enfin, le Conseil a indiqué que si l'émission de Bons du Trésor avait permis de réduire la surliquidité, le recours à ce mode de financement pouvait aussi présenter le risque de favoriser une politique budgétaire expansionniste et un endettement excessif.

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment des capitaux, la loi uniforme, approuvée en 2003, par le Conseil des Ministres de l'UEMOA, a été adoptée par les Parlements de l'ensemble des pays de la sous-région. Mais les décrets portant création des Cellules Nationales de Traitement des Informations Financières (CENTIF) n'ont pas encore été signés au Burkina, au Mali et au Togo. Enfin, les activités des CENTIF ont effectivement démarré au Niger et au Sénégal. Les Etats de l'UEMOA participent à un

⁶ Source : Commission de l'UEMOA (Septembre 2007).

groupe régional, le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme (GIABA), qui réunit l'ensemble des pays de la CEDEAO.

En juillet 2007, la BCEAO a publié une instruction relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux au sein des organismes financiers. Le même mois, le Conseil des ministres de l'UEMOA a adopté la Directive relative à la lutte contre le financement du terrorisme dans les États membres.

2.1.7. Les perspectives pour 2007

Les services de la BCEAO anticipent pour 2007, une croissance économique encore relativement modérée, avec un taux de croissance du PIB, en termes réels, de 4 %. Toutefois, ces perspectives, restent marquées d'incertitudes, relatives, en particulier, à la disponibilité et au coût élevé des facteurs de production (pétrole et énergie électrique). Par ailleurs, d'importants secteurs économiques continuent de rencontrer des difficultés en matière d'assainissement et de restructuration (filière cotonnière et entreprises du secteur de l'énergie — hydrocarbures et électricité — dans l'ensemble de l'Union, filière de l'arachide et industries chimiques au Sénégal) qui pèsent sur la compétitivité des exportations. Enfin, en dépit des améliorations enregistrées ces derniers mois, la situation socio-politique dans certains pays de la sous-région constitue toujours un facteur d'attentisme pour les investisseurs nationaux et étrangers. Ce taux de croissance, légèrement supérieur à celui de 2006, est insuffisant pour permettre d'atteindre les Objectifs du Millénaire de réduction de la pauvreté.

Concernant les prix, les premières observations réalisées en 2007 mettent en évidence la persistance de certaines tensions inflationnistes, dans plusieurs pays de l'Union (Sénégal, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire), en liaison, notamment, avec le maintien des cours du pétrole à un niveau élevé. L'inflation était estimée à 2,3 % en moyenne fin juin 2007 contre 2,8 % fin juin 2006. Ainsi, malgré la décreue des prix des céréales, le taux d'inflation pourrait rester supérieur à l'objectif de 2 % du programme monétaire.

Les comptes extérieurs devraient enregistrer une détérioration avec un déficit courant (hors dons) qui passerait de 5,4 % à 6,0 % du PIB, alors que la mobilisation accrue de ressources extérieures (partenaires au développement et IDE) se traduirait par une augmentation des avoirs extérieurs nets et un solde global, en recul mais excédentaire, de la balance des paiements.

En matière de finances publiques, compte tenu de la persistance des difficultés de trésorerie rencontrées par certains pays, l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement est prévisible. Par ailleurs, certains États ne parvenant pas à financer leurs dépenses (notamment subventions et autres transferts) par une mobilisation suffisante de leurs recettes intérieures, une dégradation du déficit budgétaire, base engagements, hors dons, est attendue, de 5,0 % du PIB en 2006 à 5,7 % en 2007.

Courant 2007, les États de l'UEMOA ont décidé de procéder au lancement d'émission d'emprunts obligataires destinés à mobiliser les ressources nécessaires au financement des infrastructures au sein de l'Union. Ces emprunts bénéficient d'une exonération d'impôt et taxe et sont admis en support de refinancement par la Banque Centrale. Dans ce cadre, quatre États ont émis en juin et juillet des obligations à 10 ans : le Sénégal (FCFA 58 milliard à 5,5 %), le Bénin (FCFA 42 milliards à 5,5 %), le Togo (FCFA 20 milliards à 6 %) et le Burkina (FCFA 40 milliards à 5,5 %, emprunt en cours). Le Mali, le Niger et la Guinée-Bissau pourraient aussi avoir recours ultérieurement à ce type de financement. Les caractéristiques de ces emprunts (durée de 10 ans remboursable in fine) correspondent à la nature des investissements à réaliser et aux longs délais de retour attendus. Ces émissions rendent encore plus nécessaire la conduite de politiques budgétaires prudentes de façon à éviter le risque de voir ces fonds servir, in fine, au financement des dépenses courantes et le risque d'un nouveau cycle d'endettement excessif, alors que cinq pays de la région viennent de bénéficier, dans le cadre de l'IADM, de l'annulation d'une grande partie de leur dette.

2.2. L'évolution de la situation économique et financière dans la zone CEMAC

Taux de croissance du PIB en volume				
	<i>(en pourcentage)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
Cameroun	4,0	3,7	2,2	3,5
Centrafrique	-4,6	3,5	3,0	4,3
Congo	0,7	3,7	7,8	6,6
Gabon	2,7	1,4	3,0	1,2
Guinée équatoriale	14,4	32,7	8,8	5,3
Tchad	14,3	33,7	8,6	-0,7
CEMAC	4,2	6,6	3,7	3,2

(a) estimations
Source : BEAC

L'année 2006 a été marquée par la poursuite du ralentissement de la croissance économique observé en 2005. La hausse du PIB, en termes réels, s'est établie à 3,2 %, contre 3,7 % l'an passé. Ce ralentissement de l'activité économique, intervenu dans un contexte international marqué par une amélioration sensible des termes de l'échange (+ 18,4 %) en liaison avec la bonne tenue des cours du pétrole et des autres produits de base exportés (bois, café), résulte essentiellement de la baisse de la production pétrolière dans la CEMAC (- 3,9 % après + 2,3 % en 2005 et + 24,4 % en 2004).

Le Congo (+ 6,6 %) et la Guinée Équatoriale (+ 5,3 %) ont continué de bénéficier de taux de croissance soutenus, bien qu'en recul sensible par rapport à 2005. Le Cameroun, qui représente plus du tiers du PIB de la CEMAC, et la Centrafrique ont enregistré une consolidation de leurs performances macroéconomiques (+ 3,5 % pour le Cameroun après + 2,2 % en 2005, + 4,3 % pour la RCA après + 3 %). En revanche, le Gabon a connu un ralentissement marqué de son activité (+ 1,2 % après + 3 %), tandis que l'économie tchadienne, confrontée à une dégradation de son environnement sécuritaire, a été en récession en 2006 (- 0,7 % contre + 8,6 %).

Le taux d'inflation a marqué une nouvelle progression, après l'apparition de tensions inflationnistes en 2005. L'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,3 % en moyenne annuelle (+ 2,9 % en 2005).

S'agissant des relations financières internationales, le Cameroun bénéficie d'un programme FRPC avec le FMI. La FRPC en faveur du Tchad est suspendue depuis août 2005, des discussions étant en cours avec le FMI pour une éventuelle reprise du programme en 2007. Depuis avril 2007, le Congo bénéficie d'un programme de référence (sans financement) pour une période de six mois, la 3^{ème} revue de la FRPC n'ayant pas été approuvée. En décembre 2006, le FMI a accepté la mise en place d'une FRPC en faveur de la RCA, pour un montant de USD 55 millions.

Accords FRPC entre le FMI et les pays de la CEMAC au 31 juillet 2007				
	<i>(en millions de DTS)</i>			
	Date de mise en place	Date d'expiration	Montant approuvé	Montant non décaissé
Cameroun	24/10/2005	23/10/2008	18,57	7,97
Centrafrique	22/12/2006	21/12/2009	36,20	18,60
Congo ¹	06/12/2004	05/06/2008	54,99	31,41
Tchad ¹	16/02/2005	15/02/2008	25,20	21,00

Source : FMI
¹ Accords suspendus

2.2.1. L'activité

Comptes nationaux des pays de la CEMAC

Agrégation des comptes nationaux des 6 pays de la CEMAC

(en milliards de francs CFA courants)

	2003	2004	2005	2006 (a)
RESSOURCES	24 125,4	26 824,5	32 772,4	37 568,6
PIB (au prix du marché)	17 473,5	19 389,2	24 179,9	27 317,4
Importations de biens et services	6 551,9	7 435,3	8 592,5	10 251,2
Biens	3 664,2	3 955,9	4 647,6	5 657,5
Services	2 987,7	3 479,4	3 944,9	4 593,7
EMPLOIS	24 125,4	26 824,5	32 772,4	37 568,6
Consommation finale	11 101,0	11 347,6	13 220,6	14 548,0
Publique	1 426,9	1 511,9	1 701,8	1 921,5
Privée	9 674,1	9 835,7	11 518,8	12 626,5
Formation brute de capital fixe *	5 554,9	5 737,7	6 406,1	7 833,0
Exportations de biens et services	7 466,5	9 736,2	13 142,7	15 184,6
Biens	6 837,3	9 091,8	12 464,5	14 434,7
Services	629,2	644,4	678,2	749,8
Épargne Intérieure Brute	6 372,4	8 041,6	10 959,4	12 769,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	817,6	2 303,8	4 553,2	4 936,4
Revenus des facteurs	- 2 340,2	- 3 163,6	- 4 380,1	- 4 676,1
Épargne intérieure nette	4 032,2	4 878,0	6 579,3	8 093,3
Taux d'investissement (en %)	31,8	29,6	26,5	28,7
Variation en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	4,2	6,6	3,7	3,2
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	1,3	0,6	2,9	5,3
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	0,3	1,4	2,5	4,9

(a) estimations

* y compris variations de stocks

Source : BEAC

La croissance en CEMAC a été principalement soutenue par le secteur non pétrolier, qui a contribué à hauteur de 3,5 points à la croissance du PIB. En revanche, la contribution du secteur pétrolier a été négative (- 0,3 point), du fait de la diminution de la production pétrolière. Cette dernière a reculé de 3,9 % en un an, passant de 56,8 millions de tonnes en 2005 à 54,6 millions de tonnes en 2006. Cette évolution tient à la diminution de la production du Gabon (- 10,5 %) et du Tchad (- 9,2 %). La Guinée Équatoriale reste le premier producteur de la Zone franc (17,1 millions de tonnes), le Congo (13,3) devançant désormais le Gabon (11,9), suivi du Tchad (7,9) et du Cameroun (4,4).

Le pétrole en zone CEMAC

	Production 2006 (en millions de tonnes)	En pourcentage de la production africaine	Part du PIB pétrolier dans le PIB 2006	Exportations pétrolières en % des exportations 2006	Recettes pétrolières en % des recettes budgétaires 2006
Guinée Équatoriale	17,1	3,6	84,2	90,7	93,4
Gabon	11,9	2,5	54,2	82,8	64,0
Congo	13,3	2,8	65,1	92,5	87,5
Tchad	7,9	1,7	47,7	86,8	70,8
Cameroun	4,4	0,9	10,5	49,7	34,4
Total CEMAC	54,6	11,5	43,8	82,8	70,5

Sources : BEAC, BP (BP Statistical Review of World Energy 2007)

La contribution du secteur primaire à la croissance s'est élevée à 0,9 point, principalement sous l'effet du redressement des cultures vivrières et maraîchères. La production vivrière a augmenté de 3 %, grâce à l'accroissement des superficies cultivées au Cameroun et à des conditions climatiques favorables. L'apport des cultures d'exportation à la croissance a toutefois été négatif, du fait de la baisse des récoltes de café (- 8 %), de coton (- 13,7 %) et de banane (- 3,3 %). S'agissant de l'industrie du bois, l'augmentation de la production de grumes et de bois débités (+ 12,2 %), tout particulièrement au Cameroun et en Centrafrique, a permis de soutenir la croissance (à hauteur de 0,3 point).

L'apport des industries minières a été positif, traduisant la relance de la production de diamants bruts en RCA (+ 8,4 % par rapport à 2005) et l'augmentation de la production de manganèse au Gabon (+ 7,1 %).

Le secteur secondaire a alimenté la croissance à hauteur de 1 point. La contribution du secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) s'est élevée à 0,4 point, du fait du dynamisme de la construction de logements privés et de la poursuite des travaux de réhabilitation d'infrastructures. Les industries manufacturières ont soutenu la croissance à hauteur de 0,4 point, grâce notamment au renforcement de la trésorerie des entreprises, du fait du remboursement des arriérés de la dette intérieure au Cameroun, au Congo et au Gabon, à l'extension des capacités de production des unités industrielles, notamment dans la filière bois, et à la vigueur des activités agro-alimentaires.

Dans le secteur tertiaire, les activités commerciales, de transport et de télécommunication ont contribué à hauteur de 1,6 point à la croissance, sous l'effet notamment de la hausse des revenus des ménages et de la poursuite du développement de la téléphonie mobile.

Le taux d'investissement a progressé en 2006 (28,7 % du PIB contre 26,5 % en 2005), grâce à la relance des programmes d'investissements publics dans le domaine des infrastructures (routes, établissements scolaires, hôpitaux, ...), en particulier au Congo et en Guinée Équatoriale, et au dynamisme des investissements privés dans le secteur pétrolier (investissements d'exploration et de développement).

2.2.2. L'inflation

Après le regain des tensions inflationnistes observé en 2005, l'année 2006 s'est caractérisée par une nouvelle hausse du taux d'inflation. En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation des ménages a progressé de 5,3 %, après 2,9 % en 2005. Cette accentuation des tensions inflationnistes est observée dans l'ensemble des États de la sous-région, à l'exception de la Guinée Équatoriale, où le rythme de progression des prix est resté stable, bien qu'élevé.

Évolution des indices des prix à la consommation				
	<i>(en moyenne annuelle – en pourcentage)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
Cameroun	0,6	0,3	1,9	5,1
Centrafrique	4,2	- 2,1	2,9	6,6
Congo	- 1,3	3,6	2,8	4,9
Gabon	2,3	0,4	- 0,2	4,0
Guinée Équatoriale	7,3	4,2	5,0	5,0
Tchad	- 1,8	- 5,3	7,9	8,1
CEMAC en moyenne annuelle	1,3	0,6	2,9	5,3
CEMAC en glissement	0,3	1,4	2,5	4,9
Déflateur du PIB (variation annuelle)	0,6	4,1	20,3	9,4

(a) estimations
Source : BEAC

Cette évolution résulte principalement de la diffusion aux marchés domestiques de la hausse des cours internationaux du pétrole brut, du fait de la levée progressive par les États des mécanismes de blocage des prix à la pompe, ainsi que de l'insuffisance de l'offre de produits vivriers et céréaliers en Centrafrique et au Congo, et de la vigueur de la demande intérieure en Centrafrique, au Gabon et en Guinée Équatoriale.

2.2.3. Les finances publiques

L'amélioration de la situation des finances publiques des pays de la CEMAC s'est poursuivie en 2006 en raison principalement de l'accroissement des recettes pétrolières. L'excédent budgétaire cumulé base engagements, hors dons, a atteint 10,7 % du PIB, contre 8,1 % en 2005. Deux pays, la Centrafrique et le Tchad, ont toutefois enregistré un déficit budgétaire base engagements, hors dons, qui s'est établi respectivement à - 5 % et - 0,1 % de leur PIB.

Les recettes totales, hors dons, ont augmenté de 34,3 %, sous l'effet de la forte hausse des recettes pétrolières (+ 47,7 %), induite par la hausse des cours du brut. En 2006, les recettes pétrolières ont représenté 20,9 % du PIB de la CEMAC et 70 % des recettes budgétaires totales (respectivement 16 % et 64 % en 2005). Les recettes non pétrolières ont progressé de 10,4 %, ce qui traduit l'incidence des mesures prises en vue d'élargir l'assiette fiscale et d'améliorer le recouvrement des impôts et taxes. Le taux de pression fiscale s'est ainsi inscrit en hausse sensible (29,6 % du PIB, après 24,9 % en 2005).

L'augmentation des dépenses budgétaires (+ 26,6 %) tient principalement à la forte progression des dépenses en capital (+ 51,3 %). Les surplus des revenus pétroliers dans les États concernés de la CEMAC et les décaissements des fonds PPTE au Cameroun ont permis de relancer les projets de réhabilitation des infrastructures et de lutte contre la pauvreté. Le taux d'investissement public (hors financements sur ressources extérieures) s'est redressé, ressortant à 5,6 % du PIB après 3,9 % en 2005.

Les dépenses courantes ont progressé de 16,5 %. Cet essor est imputable à la forte augmentation des dépenses de transferts et subventions (+ 35,1 %), reflétant le renforcement des aides des États en faveur des entreprises publiques dans la quasi-totalité des pays de la zone. La masse salariale s'est inscrite en hausse de 4 %, du fait de la progression des effectifs publics et de l'augmentation des traitements, notamment au Gabon. La hausse des dépenses relatives au service de la dette est restée modérée (+ 1,2 %).

L'excédent du solde primaire s'est accru, atteignant 13,1 % du PIB en 2006 après 10,5 % en 2005. Le solde budgétaire base engagements (dons compris) a fortement progressé, sous l'effet en particulier des annulations du stock de la dette extérieure du Cameroun obtenues après l'atteinte du point d'achèvement PPTE. Le solde budgétaire base engagements (dons compris) a ainsi atteint FCFA 5 327,5 milliards (contre FCFA 2 133,8 milliards en 2005).

Après la prise en compte du paiement des arriérés, à hauteur de FCFA 338 milliards (dont FCFA 43 milliards au titre des arriérés extérieurs), le solde base caisse est ressorti largement excédentaire, à FCFA 4 989,7 milliards (contre un excédent de FCFA 1 926,1 milliards en 2005).

Cette évolution a permis aux États d'accélérer leur désendettement intérieur, tout particulièrement à l'égard du secteur non bancaire (à hauteur de FCFA 1 522,45 milliards). Le désendettement des États à l'égard du secteur bancaire s'est également poursuivi.

Tableau des opérations financières de la CEMAC
 Agrégation des TOFE des 6 pays de la CEMAC

(en milliards de francs CFA courants)

	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	3 879,7	4 413,5	6 212,6	10 495,9
Recettes	3 688,7	4 245,6	6 030,4	8 102,4
Recettes non pétrolières	1 937,7	1 958,0	2 165,9	2 391,8
Recettes pétrolières	1 751,0	2 287,6	3 864,5	5 710,6
Dons extérieurs	191,0	167,9	182,2	2 393,5
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	3 180,4	3 169,7	4 078,8	5 168,4
Dépenses courantes	2 363,9	2 490,1	2 875,9	3 349,7
Salaires	887,4	923,0	920,9	957,7
Intérêts	476,2	479,5	436,7	442,2
<i>Intérêts sur la dette intérieure</i>	<i>82,1</i>	<i>73,2</i>	<i>85,1</i>	<i>70,7</i>
<i>Intérêts sur la dette extérieure</i>	<i>394,1</i>	<i>406,37</i>	<i>351,6</i>	<i>371,5</i>
Autres dépenses courantes	1 000,3	1 087,7	1 518,3	1 949,8
Dépenses en capital	805,3	1 114,4	1 183,1	1 789,8
Dépenses budgétaires	553,8	793,6	950,0	1 527,7
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	251,6	320,8	233,1	262,2
Dépenses de restructuration	10,4	15,2	19,8	24,3
Prêts nets	0,8	0,0	0,0	4,5
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	1 154,0	1 352,9	2 536,3	3 567,7
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	699,3	793,7	2 133,8	5 327,5
ARRIÉRÉS	97,7	- 1 988,5	- 207,6	- 337,8
Arriérés intérieurs	- 108,4	- 82,3	- 145,7	- 294,9
Arriérés extérieurs	206,1	- 1 906,2	- 62,0	- 42,9
SOLDE (base caisse) (3)	797,0	- 1 194,8	1 926,1	4 989,7
FINANCEMENT	- 797,0	1 194,8	- 1 926,1	- 4 989,6
Financement Intérieur	- 625,1	- 710,4	- 1 654,1	- 2 704,2
Bancaire	26,1	- 355,5	- 1 125,5	- 1 181,9
Non bancaire	- 651,2	- 355,0	- 528,6	- 1 522,4
Financement Extérieur	- 171,9	1 905,3	- 272,0	- 2 285,4
Tirages sur emprunts	163,8	271,9	122,4	180,5
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 725,9	- 778,7	- 827,5	- 2 839,5
Réaménagement de la dette extérieure	390,2	2 410,4	433,1	373,6
Divers	0,0	1,7	0,0	0,0
PIB (au prix du marché)	17 473,5	19 389,2	24 179,9	27 317,4
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	21,1	21,9	24,9	29,7
Dépenses courantes	13,5	12,8	11,9	12,3
Solde :				
<i>budgétaire de base (4)</i>	<i>4,4</i>	<i>4,9</i>	<i>9,0</i>	<i>11,7</i>
<i>base engagements (dons compris)</i>	<i>4,0</i>	<i>4,1</i>	<i>8,8</i>	<i>19,5</i>
<i>base caisse</i>	<i>4,6</i>	<i>-6,2</i>	<i>8,0</i>	<i>18,3</i>

(a) estimations

(1) Solde primaire = recettes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets

(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales

(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BEAC

2.2.4. La balance des paiements

Balance des paiements des pays de la CEMAC				
Agrégation des balances des paiements des 6 pays de la CEMAC				
(en milliards de francs CFA courants)				
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 1 470,8	- 757,6	323,8	443,2
Balance commerciale	3 173,1	5 135,9	7 816,9	8 777,3
Exportations FOB	6 837,3	9 091,8	12 464,5	14 434,7
Importations FOB	- 3 664,2	- 3 955,9	- 4 647,6	- 5 657,5
Balance des services	- 2 358,6	- 2 835,1	- 3 266,6	- 3 843,9
Balance des revenus	- 2 340,3	- 3 163,3	- 4 380,0	- 4 676,1
Balance des transferts courants	54,9	105,2	153,6	186,0
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	907,3	738,6	688,5	1 081,8
Compte de capital	291,4	145,7	145,6	2 297,7
Publics (nets)	125,2	101,8	101,4	2 253,2
Privés (nets)	166,2	43,9	44,2	44,5
Comptes financiers	615,9	592,9	542,9	- 1 215,9
Investissements directs (nets)	1 828,4	1 411,8	1 509,6	1 938,0
<i>Dont secteur pétrolier</i>	<i>467,9</i>	<i>257,1</i>	<i>248,2</i>	<i>735,3</i>
Investissements de portefeuille (nets)	3,6	- 7,0	- 0,2	- 0,3
Autres investissements (nets)	- 1 216,1	- 811,9	- 966,5	- 3 153,6
ERREURS ET OMISSIONS	- 23,4	87,2	18,6	- 140,0
SOLDE GLOBAL	- 586,9	68,2	1 031,0	1 385,0
FINANCEMENT	586,9	- 68,2	- 1 031,0	- 1 385,0
Variations des réserves officielles (baisse : +)	- 9,4	- 575,1	- 1 402,1	- 1 715,7
Financements exceptionnels	596,3	506,9	371,1	330,7
Variation des arriérés extérieurs (baisse : -)	206,1	- 1 906,1	- 62,0	- 42,9
Allègements et annulations de dettes	390,2	2 413,1	433,1	373,6
Exportations/Importations (%)	186,6	229,8	268,2	255,1

(a) Estimations
Source : BEAC

L'année 2006 a été marquée par une consolidation de l'excédent courant, qui a représenté 1,6 % du PIB après 1,3 % du PIB en 2005. Cette évolution tient principalement à la progression de l'excédent commercial (+ 12,3 %), consécutive à l'amélioration des termes de l'échange (+ 18,4 %).

Les exportations ont augmenté de 15,8 %, grâce à la hausse des quantités exportées de produits de base (notamment de bois, de cacao et de café) et à la bonne tenue des cours internationaux pour le pétrole (les prix à l'exportation ont progressé de 22,2 %) et pour les autres produits exportés. Ainsi, en dépit d'une légère diminution des volumes exportés (- 4,3 %), les ventes de pétrole brut ont progressé de 17 % en valeur par rapport à 2005, représentant 82,8 % du total des exportations de biens (82 % en 2005). De leur côté, les importations se sont accrues de 21,7 %, en raison de l'alourdissement de la facture énergétique (importation de produits raffinés) et des achats de biens d'équipement par les secteurs pétrolier, agricole et forestier.

Le déficit de la balance des services s'est détérioré, reflétant le regain d'activité dans les branches de l'exploitation forestière, des transports et des télécommunications ainsi que la relance des programmes d'investissements du secteur pétrolier en matière de recherche et de développement au Congo, en Guinée Équatoriale et au Tchad. L'alourdissement du déficit de la balance des revenus s'explique par l'augmentation des rapatriements de bénéfices des sociétés pétrolières.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a progressé de 57,1 % en 2006, traduisant, d'une part, les mouvements importants liés aux annulations du stock de la dette extérieure dont a bénéficié le Cameroun après l'atteinte du point d'achèvement PPTE (le montant de la dette non échue annulée est estimé à FCFA 2 135,5 milliards), et d'autre part, l'accroissement des investissements directs étrangers dans les secteurs pétrolier, forestier et agro-industriel (+ 28,4 %).

Au total, l'excédent global de la balance des paiements a atteint FCFA 1 385 milliards, contre FCFA 1 031 milliards un an plus tôt. Ces ressources ont permis d'augmenter les réserves officielles de FCFA 1 715,7 milliards et de réduire les arriérés de paiement extérieurs de FCFA 42,9 milliards.

2.2.5. La dette extérieure

Dette extérieure des pays de la CEMAC				
	(encours en millions de dollars)			
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	20 088,6	21 921,3	23 034,8	19 900,5
Dette à long terme	17 317,4	19 384,6	20 289,8	17 488,1
Dette publique garantie	17 140,1	18 769,7	19 657,4	16 895,9
Dette privée non garantie	177,3	614,9	632,4	592,2
Recours aux crédits FMI	548,1	576,4	602,4	481,0
Dette à court terme	2 223,1	1 960,3	2 142,6	1 931,4
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	1 105,4	1 506,3	1 364,6	1 452,4
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>810,0</i>	<i>1 254,1</i>	<i>534,0</i>	<i>484,5</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>295,4</i>	<i>252,2</i>	<i>830,6</i>	<i>967,9</i>
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	2 762,9	3 460,4	3 496,3	3 493,7
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>1 798,2</i>	<i>2 449,3</i>	<i>1 046,0</i>	<i>1 136,5</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>964,7</i>	<i>1 011,1</i>	<i>2 450,3</i>	<i>2 357,2</i>
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale / exportations biens et services	203,6	173,4	126,5	80,7
Dette totale / PIB	83,9	72,8	62,6	43,4
Service de la dette/ exportations biens et services	8,2	7,5	6,2	4,5
Service de la dette / recettes budgétaires	15,9	14,9	14,1	9,6
Dette multilatérale / dette totale	20,4	21,1	24,3	26,5
Sources : Banque mondiale et BEAC				

À fin 2005, l'encours de la dette extérieure des pays de la CEMAC s'élevait à USD 19,9 milliards, soit 43,4 % du PIB, contre 62,6 % en 2004. La mise en œuvre progressive, dans le cadre des initiatives PPTE et IADM, des annulations de dette, dont le Cameroun a bénéficié en 2006, devrait permettre de poursuivre la diminution de l'endettement extérieur des États de la CEMAC, sous réserve de la conduite de politiques budgétaires prudentes. Ainsi, selon la BEAC, l'encours de dette extérieure rapporté au PIB atteindrait 27 % en 2006 et 24,6 % en 2007.

2.2.6. L'intégration régionale

Instituée par le Traité du 16 mars 1994, la CEMAC a pour vocation de compléter la coopération monétaire par la constitution d'un espace économique unifié, fondé sur l'harmonisation graduelle des politiques économiques et de l'environnement juridique.

Lors du sommet de N'Djamena d'avril 2007, les Chefs d'État se sont prononcés en faveur de réformes destinées à refonder les institutions régionales. Une Commission remplacera l'actuel Secrétariat Exécutif, et le gouvernement de la BEAC sera élargi par la création de trois postes de directeurs généraux.

La surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques est assurée par le Secrétariat Exécutif de la CEMAC. La Directive du 3 août 2001 a fixé quatre critères et indicateurs macroéconomiques de convergence : le solde budgétaire de base rapporté au PIB doit être supérieur ou égal à zéro ; la dette publique rapportée au PIB ne doit pas excéder 70 % ; de nouveaux arriérés, tant intérieurs qu'extérieurs, ne doivent pas être accumulés ; le taux d'inflation, en moyenne annuelle, ne doit pas excéder 3 %. Le respect de ces critères, à l'exception de celui relatif au taux d'inflation, qui est d'application immédiate, doit être obtenu à l'horizon du 31 décembre 2007. Chaque État doit transmettre au Secrétariat Exécutif de la CEMAC, au plus tard le 31 juillet de chaque année, un programme triennal de convergence, qui doit conduire par étape au respect des critères de surveillance. Toutefois, seuls les programmes du Cameroun et du Gabon ont été, à ce jour, finalisés.

L'examen de la situation de la convergence, au 31 décembre 2006, montre une détérioration dans le respect des critères de surveillance multilatérale par les pays membres : aucun d'entre eux ne respecte l'intégralité des critères en 2006, alors qu'en 2005, le Cameroun et le Gabon en respectaient quatre. Du fait principalement de l'accentuation des tensions inflationnistes en CEMAC, les pays enregistrent une dégradation de leurs performances en matière de convergence, à l'exception de la Guinée Équatoriale et du Tchad qui respectent, comme en 2005, respectivement trois et deux critères.

Position indicative des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale

(Résultats au 31 décembre 2006)

Critères de surveillance	Cameroun		RCA		Congo		Gabon		Guinée Équatoriale		Tchad	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Taux d'inflation annuel moyen ≤ 3	+	-	+	-	+	-	+	-	-	-	-	-
Solde budg. de base positif ou nul	+	+	-	-	+	+	+	+	+	+	+	+
Variation arriérés ≤ 0	+	+	-	-	-	-	+	+	+	+	-	-
Dette publique totale sur PIB nominal ≤ 70	+	+	-	-	-	-	+	+	+	+	+	+
Nombre de critères respectés	4 / 4	3 / 4	1 / 4	0 / 4	2 / 4	1 / 4	4 / 4	3 / 4	3 / 4	3 / 4	2 / 4	2 / 4

+ = respecté ; - = non respecté

Source : Secrétariat Exécutif de la CEMAC

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le dispositif mis en place dans la sous-région est animé par le groupe anti-blanchiment d'Afrique centrale (GABAC), institué en 2001 et opérationnel depuis début 2004. Le GABAC a orienté principalement son action vers le développement de ses relations avec le GAFI et TRACFIN, tout en s'attellant à la sensibilisation des responsables politiques et financiers de la sous-région en vue de la création d'agences nationales d'investigation financière (ANIF) dans les pays membres de la CEMAC. Ces agences devaient être créées au plus tard le 31 mars 2005, mais la quatrième réunion annuelle du GABAC, qui s'est tenue en janvier 2007, a été l'occasion de constater que seuls quatre pays avaient pris les décrets relatifs à la création des ANIF : le Cameroun, le Gabon, la Guinée Équatoriale et la RCA. Il convient également de noter qu'en 2005, la COBAC a publié un règlement relatif aux diligences des établissements assujettis (établissement de crédit, intermédiaires en opérations de banques, établissements de microfinance, bureaux de change) en matière de lutte contre le blanchiment.

L'intégration financière se heurte à l'existence de deux projets de bourse concurrents. Ainsi, un projet de bourse régionale (BVMAC) a été lancé en 2003 à Libreville. Sa mise en œuvre ne progresse toutefois que lentement. Un nouveau directeur général a été nommé en juin 2007, et un contrat a été passé avec EURONEXT pour l'acquisition d'un système de cotation. La BVMAC, qui a reçu en avril 2006 l'agrément du régulateur régional, la COSUMAF, assurera les fonctions de banque de règlement. Deux sociétés de bourse, la BGFJ Bourse et la SFA (Société Financière Africaine) ont été agréées en 2006. S'agissant de la bourse de Douala (Douala Stock Exchange –DSX–), inaugurée en 2003, le démarrage des opérations tarde à se concrétiser. En effet, seules les actions de la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), introduites sur le DSX en juillet 2006, sont actuellement cotées. Plusieurs opérations sont toutefois prévues d'ici à la fin de l'année 2007.

Comme chaque année, le FMI a procédé à une revue régionale des performances économiques des pays de la CEMAC. Le rapport, examiné par le Conseil d'administration du FMI le 29 juin 2007, a souligné le faible degré d'intégration des économies dans les domaines financier et commercial, le commerce intra-régional représentant 1,4 % seulement du commerce total des pays membres. Des faiblesses dans la mise en œuvre de l'union douanière et dans la coordination des politiques commerciales des pays membres ont été relevées. Le rapport a également invité les États à favoriser une plus grande intégration des marchés financiers au niveau de la sous-région et à prendre des mesures permettant de lever les obstacles structurels au développement du secteur privé non pétrolier. La nécessité de promouvoir la diversification des économies de la CEMAC a tout particulièrement été soulignée.

2.2.7. Les perspectives pour 2007

Selon la BEAC, la situation macroéconomique des pays de la CEMAC en 2007 devrait être marquée par un sensible raffermissement de l'activité économique. Le taux de croissance du PIB, en termes réels, s'établirait autour de 5 %, contre 3,2 % en 2006.

Ces projections s'appuient principalement sur le dynamisme du secteur non pétrolier, qui contribuerait à hauteur de 4,2 points à la croissance. Ce dynamisme résulterait de la poursuite du développement des activités tertiaires et du secteur du BTP. L'apport du secteur pétrolier à la croissance du PIB s'établirait à 0,8 point en 2007, contre – 0,3 point en 2006. La diminution attendue de la production pétrolière (– 1,1 %) serait en effet compensée par une forte hausse (+ 92,4 %) de la production de méthanol.

L'évolution de la demande globale devrait bénéficier non seulement de la poursuite d'une consommation privée dynamique mais également de l'intensification des investissements dans le secteur pétrolier et dans le secteur public. Le taux d'investissement brut dans la CEMAC atteindrait ainsi 32,5 % du PIB en 2007, contre 28,7 % en 2006.

En ce qui concerne l'évolution des prix, les tensions inflationnistes devraient se réduire tout en demeurant à un niveau élevé. L'indice des prix à la consommation progresserait de 3,8 % contre 5,3 % en 2006. Cette évolution résulterait principalement de la stabilisation attendue des prix mondiaux du pétrole brut et de la progression des productions vivrière et maraîchère, notamment au Cameroun, en Centrafrique et au Tchad, autorisant une diminution des prix des produits alimentaires.

LA POLITIQUE
ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES
DANS LES ZONES
D'ÉMISSION AFRICAINES

3.1. La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA

3.1.1. La politique monétaire en 2006

3.1.1.1 La formulation de la politique monétaire

3.1.1.1.1. Le cadre institutionnel

Les textes de l'Union instituent une monnaie et un Institut d'émission uniques (article 1 du Traité de l'UMOA du 14 novembre 1973). L'article 12 du Traité de l'UMOA confie au Conseil des Ministres de l'Union la responsabilité de la politique monétaire. Les États de l'Union s'engagent à centraliser à la BCEAO leurs avoirs monétaires extérieurs (article 4 du Traité). L'article 52 des statuts de la BCEAO confie au Conseil d'administration de la Banque centrale la conduite de la politique monétaire dans le cadre des directives du Conseil des Ministres de l'Union, avec le concours, à l'échelon national, des comités nationaux de crédit. Enfin, l'article 44 des statuts de la BCEAO indique que le Gouverneur fait exécuter les décisions du Conseil des Ministres et du Conseil d'administration.

Aux termes de l'accord de coopération monétaire du 4 décembre 1973 entre la France et les pays membres de l'UMOA, l'État français garantit la convertibilité du Franc de la Communauté financière africaine émis par la BCEAO, en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. L'article 5 de la convention de compte d'opérations entre la France et les pays de l'UMOA du 4 décembre 1973 prévoit que, lorsque le compte d'opérations devient débiteur, la BCEAO prend les mesures conservatoires figurant à l'article 20 du traité de l'UEMOA.

En 2005, le cadre institutionnel de la gestion des réserves de changes a connu des aménagements avec notamment l'abaissement de 65 % à 50 % de la fraction des avoirs en devises que la BCEAO doit conventionnellement déposer sur le compte d'opérations.

3.1.1.1.2. Les objectifs

Conformément à l'article 12 du Traité de l'UMOA, le Conseil des Ministres des Finances de l'Union « définit la politique monétaire et de crédit afin d'assurer la sauvegarde de la monnaie commune et de pourvoir au financement de l'activité et du développement économique des États de l'Union ».

Les objectifs de la politique monétaire s'inscrivent aussi dans le cadre de « la convergence des performances et des politiques économiques des États membres par l'institution d'une procédure de surveillance multilatérale » (article 4 du Traité de l'UEMOA du 11 janvier 1994) et doivent soutenir l'intégration économique de l'Union (article 62).

Les statuts de la BCEAO précisent, par ailleurs, un objectif intermédiaire de la politique monétaire. Ainsi, l'article 51 stipule que, au cours de toute période de trois mois consécutifs, le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue (billets en circulation et dépôts des banques, des États et autres organismes dans les livres de la Banque) doit être supérieur à 20 %. Dans le cas contraire, le Conseil d'administration de la BCEAO doit prendre toutes les dispositions appropriées pour rétablir ce rapport au niveau du seuil statutaire.

3.1.1.1.3. Les instruments

La BCEAO dispose de trois types d'instruments pour la mise en œuvre de la politique monétaire : les plafonds des concours globaux aux États, aux banques et aux établissements financiers, les réserves obligatoires et les taux d'intérêt directeurs.

Les plafonds de concours globaux aux États résultent de l'addition des plafonds d'avances statutaires et, depuis 1994, de l'encours des titres représentatifs des créances consolidées sur les États, dans la mesure où la BCEAO s'est engagée à racheter à la valeur d'émission ou à refinancer la totalité de ces titres à l'initiative du détenteur. L'article 16 des statuts fixe à 20 % du montant des recettes fiscales de l'année budgétaire précédente le plafond des avances statutaires aux États de l'Union (découverts en compte courant et refinancement des titres publics). En septembre 1998, le Conseil des Ministres de l'UEMOA avait décidé de geler les plafonds des avances statutaires au niveau atteint en décembre 1998, en vue de l'extinction totale, en 2001, des concours monétaires directs de la BCEAO aux États. Fin 2001, constatant la non-réalisation de l'objectif d'apurement, le Conseil des Ministres a décidé, à titre conservatoire, de geler les concours concernés au niveau atteint au 31 décembre 2001, soit FCFA 388,8 milliards, en invitant les États à résorber l'utilisation des concours monétaires excédant, le cas échéant, les plafonds statutaires.

En 2002, le Conseil des Ministres a décidé de mettre en œuvre un programme de consolidation des concours monétaires directs de la BCEAO aux Trésors nationaux. Ce dispositif repose sur la consolidation des avances statutaires, au niveau atteint au 31 décembre 2002, et leur remboursement sur une période de dix ans, à compter du 1^{er} janvier 2003, à un taux d'intérêt de 3 %. Le stock initial d'avances consolidées s'élevait à FCFA 389,8 milliards, y compris les avances accordées en dépassement des plafonds statutaires, pour lesquelles un taux d'intérêt de 6,5 % et un amortissement accéléré, sur 12 mois, avaient été fixés. La suppression progressive des concours monétaires directs envisagée dans la décision de 2002 s'appuyait, en parallèle, sur une stratégie d'assainissement budgétaire de la part des États, fondée notamment sur le renoncement aux avances directes prévues aux articles 14 et 15 des statuts de la BCEAO, et sur la promotion d'une politique d'émission régulière de titres publics. Au plan formel, la consolidation des concours monétaires a fait l'objet d'une convention entre la BCEAO et les Ministères des Finances de l'ensemble des pays concernés. Le remboursement effectif des avances statutaires a démarré en 2003, selon le calendrier prévu, et s'est poursuivi depuis, avec cependant quelques difficultés (voir infra).

Les plafonds des concours aux banques sont fixés, pour chacun des pays de l'Union, par le Conseil des Ministres de l'UEMOA, sur proposition du Conseil d'administration de la BCEAO. Ils ont une valeur indicative et servent, notamment, de référence dans le cadre de la programmation monétaire (voir tableau infra).

Le système de réserves obligatoires a été mis en place en 1993. Ce dispositif permet de renforcer l'efficacité de la politique de taux d'intérêt, notamment par l'application de coefficients différenciés selon les États. Cette différenciation vise à prendre en compte les divergences d'évolution des crédits à l'économie et de la situation de liquidité des banques au sein de l'Union. Pour les banques, l'assiette des réserves, initialement constituée par les dépôts à vue et les crédits à court terme, a été élargie, en 2000, aux crédits de campagne et aux avoirs bruts détenus par les banques hors UEMOA. Les établissements financiers non bancaires sont astreints à des réserves assises sur les emplois de clientèle diminués des emprunts aux agents financiers. Les réserves obligatoires ne sont pas rémunérées. Plusieurs modifications des coefficients de réserves sont intervenues ces dernières années (cf. infra) ; la dernière en date remonte au 16 juin 2005.

Les réformes mises en place en 1993 puis en 1996 (réforme de la procédure d'adjudication) visaient à conférer aux taux d'intérêt un rôle central comme instrument de la régulation monétaire. La réalisation de cet objectif suppose un développement suffisant du marché interbancaire pour que ce dernier puisse jouer le rôle de canal de transmission des signaux de l'Institut d'émission en matière de taux d'intérêt.

Plafonds des concours susceptibles d'être apportés par la Banque centrale aux États et aux banques
(en milliards de francs CFA)

	Plafonds des concours à l'État		Plafonds des concours aux banques	Montant global des plafonds de concours de la Banque centrale	
	hors titres d'État	y compris titres d'État		hors titres d'État	y compris titres d'État
Bénin					
2003	0,0	11,0	0,0	0,0	11,0
2004	0,0	7,3	0,0	0,0	7,3
2005	0,0	3,7	0,0	0,0	3,7
2006	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Burkina Faso					
2003	32,2	34,3	1,0	33,2	35,3
2004	29,1	30,5	1,2	30,3	31,7
2005	26,0	26,7	1,1	27,1	27,8
2006	22,7	22,7	1,0	23,7	23,7
Côte d'Ivoire					
2003	182,1	249,0	36,7	218,8	285,7
2004	182,1	213,2	38,6	220,7	251,8
2005	184,8	200,3	10,0	194,8	210,3
2006	146,9	166,9	5,0	151,9	171,9
Guinée-Bissau					
2003	2,4	8,2	0,0	2,4	8,2
2004	2,1	7,7	0,0	2,1	7,7
2005	1,9	7,4	0,0	1,9	7,4
2006	1,7	7,1	0,0	1,7	7,1
Mali					
2003	21,7	27,6	0,0	21,7	27,6
2004	19,6	23,5	0,0	19,6	23,5
2005	17,5	19,4	0,0	17,5	19,4
2006	15,3	15,3	0,0	15,3	15,3
Niger					
2003	25,8	32,1	0,9	26,7	33,0
2004	23,4	27,6	0,0	23,4	27,6
2005	20,8	22,9	0,0	20,8	22,9
2006	18,2	18,2	0,0	18,2	18,2
Sénégal					
2003	68,8	104,7	0,0	68,8	104,7
2004	62,2	86,1	0,0	62,2	86,1
2005	55,5	67,4	0,0	55,5	67,4
2006	48,5	48,5	0,0	48,5	48,5
Togo					
2003	21,5	23,6	1,8	23,3	25,4
2004	19,3	20,8	1,0	20,3	21,8
2005	17,2	18,1	1,0	18,2	19,1
2006	15,0	15,4	1,0	16,0	16,4
TOTAL					
2003	354,5	490,5	40,4	394,9	530,9
2004	337,8	416,7	40,8	378,6	457,5
2005	323,7	365,9	12,1	335,8	378,0
2006	268,3	294,1	7,0	275,3	301,1

Source : BCEAO

Les taux directeurs de la BCEAO sont au nombre de quatre :

- le taux d'escompte,
- le taux des prises en pension,
- le taux des appels d'offres,
- le taux des bons émis par l'Institut d'émission.

Le taux d'escompte et celui des prises en pension sont fixés de façon discrétionnaire par la Banque centrale. Les taux des appels d'offres et des bons émis par l'Institut d'émission sont déterminés par une procédure d'adjudication à taux multiples. La BCEAO se réserve cependant le droit, en fonction des circonstances, d'organiser des appels d'offres à taux fixes.

3.1.1.2. La mise en œuvre de la politique monétaire

3.1.1.2.1. Les objectifs pour l'exercice 2006

Arrêtées par le Conseil des Ministres de l'UMOA du 16 septembre 2005, les directives de politique de la monnaie et du crédit pour 2006 s'inscrivaient dans un cadre général visant à poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques, à accélérer les réformes structurelles (notamment pour les filières agricoles) et à remplir les conditions permettant de bénéficier des allègements de dette prévus par l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). Sur la base de ces orientations, l'objectif retenu pour l'action monétaire visait la stabilité des prix, avec un taux d'inflation de 2 % maximum. Les équilibres monétaires prévoyaient aussi : un renforcement de la position extérieure nette des institutions monétaires (amélioration de FCFA 305 milliards) ; une progression modérée du crédit intérieur (de + 1,7 %) en liaison avec une amélioration (+ 11,6 %) de la Position Nette des Gouvernements (PNG) et un accroissement des crédits à l'économie (+ 4,1 %) ; une hausse de la masse monétaire (+ 6,4 %)¹.

Sur la base de ces orientations, le Conseil d'administration de la BCEAO a arrêté, en décembre 2005, pour l'exercice 2006, les repères de crédit à l'économie, le niveau maximum des interventions de la Banque centrale en faveur des banques et établissements financiers et le plafond de ses concours aux États.

3.1.1.2.2. Les concours globaux de la BCEAO

L'année 2006 a été marquée par une baisse des concours globaux de la BCEAO, résultat du recul des concours aux États (FCFA – 37,9 milliards) et d'une progression des concours au secteur bancaire, d'un montant limité (FCFA + 13,4 milliards). Les concours accordés sont supérieurs de FCFA 40,8 milliards au plafond de FCFA 301,1 milliards fixé dans le programme monétaire.

¹ Ces objectifs étaient établis sur la base de données prévisionnelles pour 2005 ; ils ne sont donc pas comparables aux données révisées reprises dans le tableau des résultats de la politique monétaire pour 2006 (§ 3.1.3 infra).

Évolution des concours globaux de la BCEAO aux banques et aux Trésors nationaux (en milliards de francs CFA)						
	Banques (a)		Trésors (b)		Total	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
			y compris titrisation	y compris titrisation		
Bénin	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Burkina Faso	1,1	0,1	26,0	22,7	27,1	23,7
Côte d'Ivoire	9,4	1,3	195,0	172,9	204,4	174,2
Guinée-Bissau	0,0	0,0	7,4	7,0	7,4	7,0
Mali	0,0	0,0	17,9	15,3	17,9	15,3
Niger	1,1	1,1	32,6	35,2	33,7	36,3
Sénégal	0,0	21,6	57,9	48,5	57,9	70,1
Togo	0,0	0,0	17,9	15,3	17,9	15,3
Total	11,6	25,0	354,8	316,9	366,5	342,0

(a) Banques et établissements financiers
(b) Avances statutaires et mobilisations d'obligations cautionnées (article 12)
Source : BCEAO

Les concours aux banques

La BCEAO a fixé pour 2006 son plafond indicatif de refinancement aux banques à un niveau très bas (FCFA 7 milliards) mais en rapport avec les réalisations à fin décembre 2004 (FCFA 2,4 milliards) et 2005 (FCFA 11,6 milliards). Compte tenu d'un resserrement de la liquidité bancaire au cours du dernier trimestre, ce plafond n'a pas été respecté et les concours de la BCEAO aux banques et établissements financiers se sont élevés à FCFA 25 milliards fin 2006. Même s'ils ont donc progressé, ces concours restent très faibles, ressortant à 0,6 % des crédits à l'économie. Comme en 2005, la Banque centrale n'a organisé aucune adjudication d'injection ou de reprise de liquidité.

Concours de la BCEAO aux banques et aux établissements financiers (en milliards de francs CFA)						
	2004	2005		2006		
	Décembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Marché monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pension	2,4	11,6	4,6	3,6	2,5	25,0
Avances sur titres d'État (Pasfi, ex-Oncad)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	2,4	11,6	4,6	3,6	2,5	25,0

Source : BCEAO

Les concours aux Trésors nationaux

La réforme des concours de la BCEAO aux Trésors nationaux décidée en 2002 a conduit à la consolidation des concours monétaires directs, préalablement accordés au titre de l'article 14 des statuts. Ces concours consolidés s'amortissent selon un échéancier dont le montant avait été fixé à FCFA 37 milliards en capital et FCFA 8,5 milliards en intérêts pour l'année 2006. La Côte d'Ivoire, qui a réglé toutes ses échéances en 2006, et le Niger enregistrent toujours un volant d'arriérés de paiement. Les créances consolidées (au titre de l'ex Banque centrale et de l'ex Banque de Crédit National de Guinée-Bissau) sont passées de FCFA 5,5 milliards à 5,4 milliards. Enfin, compte tenu des amortissements de

l'exercice, l'encours des titres d'État² détenu par la BCEAO s'est réduit de FCFA 8,6 milliards à 0,3 milliards. Au total, les créances globales de la Banque centrale se sont réduites de FCFA 37,8 milliards.

Concours globaux de la BCEAO aux Trésors nationaux

(en milliards de francs CFA)

	2005		2006		
	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Mobilisation d'obligations cautionnées (art.12)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Concours monétaires directs consolidés	340,7	337,1	329,2	320,6	311,3
Escompte d'effets publics (art. 13 et art. 15)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Titres d'État	8,6	4,7	4,5	0,3	0,3
Consolidations	5,5	5,4	5,5	5,5	5,4
Total	354,8	347,2	339,2	326,4	317,0

Source : BCEAO

3.1.1.2.3. Les réserves obligatoires

Depuis le réaménagement des coefficients intervenu le 16 juin 2005, aucune modification n'a été apportée au dispositif des réserves obligatoires. Les banques sont restées surliquides en 2006 : en moyenne sur l'exercice, l'excédent net des réserves constituées sur les réserves requises a atteint FCFA 205 milliards, contre FCFA 360 milliards en 2005. Cette réduction de l'excédent net moyen résulte de la progression des réserves obligatoires (de FCFA 392 milliards à FCFA 441 milliards) associée à une réduction des réserves constituées (FCFA 646 milliards contre FCFA 752 milliards).

Coefficients de réserves obligatoires des banques

(en pourcentage)

	Du 16 août au 15 septembre 2000	Du 16 septembre 2000 au 15 avril 2002	Du 16 avril 2002 au 15 mars 2004	Du 16 mars 2004 au 15 juin 2005	Depuis le 16 juin 2005
Bénin	9,0	9,0	9,0	13,0	15,0
Burkina	3,0	3,0	3,0	3,0	7,0
Côte d'Ivoire	3,0	5,0	5,0	5,0	5,0
Guinée-Bissau	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Mali	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0
Niger	5,0	5,0	5,0	5,0	9,0
Sénégal	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0
Togo	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0

Source : BCEAO

3.1.1.2.4. Les taux d'intérêt directeurs

La BCEAO avait fortement augmenté ses taux d'intérêt à la suite de la dévaluation du franc CFA de janvier 1994. Depuis cette date, le retour à la stabilité des prix a permis l'application d'une politique de baisse progressive des taux d'intérêt. Ainsi, les taux directeurs ont été baissés à deux reprises en 2003 et une fois en 2004. Depuis, le mouvement a été interrompu : la Banque centrale a décidé de maintenir inchangés ses taux directeurs en 2005 avant de les relever de 0,25 point de base en août 2006, en portant le taux des pensions à 4,25 % et le taux d'escompte à 4,75 %. Cette décision a été prise dans un contexte marqué par l'augmentation des cours du pétrole et une hausse des taux directeurs des principales Banques centrales.

² Dans le cadre de la restructuration du système intervenue début 1990, les États avaient émis des titres en représentation des concours précédemment consolidés par la BCEAO. À l'émission, en 1994, la valeur nominale de ces titres était de FCFA 440,2 milliards. Fin décembre 2006, la valeur faciale des titres vivants était de FCFA 302 millions, dont 250,2 millions détenus par la BCEAO.

Évolution des principaux taux directeurs (BCEAO et Eurosysteme)**Fin 2005**

Taux des pensions BCEAO	4,00 %	Taux d'escompte BCEAO	4,50 %
Taux de soumission minimal BCE	2,25 %	Taux des prêts marginaux BCE	3,25 %
Écart (points)	1,75	Écart (points)	1,25

Fin 2006

Taux des pensions BCEAO	4,25 %	Taux d'escompte BCEAO	4,75 %
Taux de soumission minimal BCE	3,50 %	Taux des prêts marginaux BCE	4,50 %
Écart (points)	0,75	Écart (points)	0,25

Sources : BCEAO et BCE

Compte tenu de la remontée des taux dans l'Eurosysteme, l'écart positif entre les taux de la BCEAO et ceux de la BCE s'est réduit, passant à 0,75 point à fin 2006, en ce qui concerne le taux des pensions et à 0,25 point pour le taux d'escompte. En juillet 2007, cet écart s'était encore contracté de 0,5 point pour les deux taux concernés et, pour la première fois depuis 1999 (date de création de l'euro), le taux d'escompte de la BCEAO est devenu inférieur au taux des prêts marginaux de la BCE.

Principaux taux directeurs de la BCEAO*(en pourcentage)*

Date de changement	Taux d'escompte	Taux des prises en pension
Janvier 1996	7,50	6,50
29 avril 1996	7,50	6,50
3 juin 1996	7,50	6,50
22 juillet 1996	7,50	6,50
5 août 1996	7,25	6,50
12 août 1996	7,25	6,25
19 août 1996	7,00	6,00
26 août 1996	7,00	6,00
21 octobre 1996	6,50	6,00
25 novembre 1996	6,50	6,00
2 décembre 1996	6,50	6,00
9 décembre 1996	6,50	6,00
27 janvier 1997	6,50	6,00
3 février 1997	6,50	6,00
17 février 1997	6,25	5,75
8 septembre 1997	6,00	5,50
31 août 1998	6,25	5,75
4 janvier 1999	5,75	5,25
19 juin 2000	6,50	6,00
7 juillet 2003	5,50	5,00
20 octobre 2003	5,00	4,50
22 mars 2004	4,50	4,00
24 août 2006	4,75	4,25

Source : BCEAO

Les taux réglementés applicables à l'épargne sur livrets sont restés inchangés, à 3,5 %, durant l'exercice 2006.

3.1.2. Les agrégats monétaires

3.1.2.1. Les composantes de la masse monétaire

Évolution par État des principales composantes de la masse monétaire										
<i>(en milliards de francs CFA)</i>										
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux et ajust.	Total
Monnaie fiduciaire										
2003	190,3	255,8	568,6	21,3	340,9	84,9	337,5	48,6	20,3	1 847,9
2004	129,9	175,0	671,5	32,6	275,4	97,7	344,3	73,4	- 12,1	1 799,7
2005	195,2	153,8	754,1	40,5	344,9	108,3	389,3	63,1	4,0	2 046,3
2006	253,0	142,0	815,2	39,7	343,7	132,9	453,4	100,1	- 50,2	2 229,9
Monnaie scripturale										
2003	217,4	232,9	574,1	8,6	280,0	64,7	495,4	106,3	104,7	2 084,3
2004	207,4	243,7	628,8	10,4	294,3	85,3	563,2	120,0	118,3	2 271,4
2005	235,0	242,6	643,0	10,3	297,8	84,2	593,3	123,2	99,0	2 328,2
2006	249,4	271,0	735,9	13,6	357,0	96,2	652,1	150,0	126,2	2 651,5
Quasi-monnaie										
2003	146,9	184,6	625,8	0,6	165,2	44,4	447,7	105,3	0,0	1 720,4
2004	165,4	205,5	636,9	0,6	197,5	50,3	538,3	114,1	0,0	1 908,7
2005	185,3	204,6	683,9	1,5	214,1	56,2	582,4	127,2	0,0	2 039,5
2006	223,6	248,5	743,7	1,9	231,2	60,0	645,7	134,8	0,0	2 289,4
Total										
2003	554,6	673,3	1 768,5	30,5	786,2	194,1	1 280,6	260,2	104,7	5 652,6
2004	502,7	624,3	1 937,2	43,5	767,2	233,3	1 445,8	307,5	118,3	5 979,8
2005	613,4	601,0	2 080,9	52,4	856,8	248,7	1 564,9	313,6	99,3	6 413,9
2006	726,0	661,6	2 294,7	55,2	932,0	289,1	1 751,2	385,0	76,0	7 170,8
Taux de croissance										
2003	10,1	54,2	- 26,6	- 64,7	25,5	42,3	31,5	11,2	19,2	2,9
2004	- 9,4	- 7,3	9,5	42,6	- 2,4	20,2	12,9	18,2	13	5,8
2005	22	- 3,7	7,4	20,5	11,7	6,6	8,2	2	- 16,1	7,3
2006	18,4	10,1	10,3	5,3	8,8	16,2	11,9	22,8	- 23,5	11,8

Source : BCEAO

En 2006, la masse monétaire a progressé de 11,8 %, soit un rythme nettement supérieur à celui du PIB nominal (+ 6,5 %). La circulation fiduciaire a augmenté de + 8,8 %, moins rapidement que les autres composantes, et sa part dans le total est passée de 32 % à 31 %.

Les statistiques monétaires par pays doivent être interprétées avec précaution. En effet, lorsque les billets reviennent dans les caisses de la BCEAO et en attendant leur tri, effectué sur la base de lettres-marques propres à chaque pays émetteur, la répartition par pays pour le calcul des circulations fiduciaires nationales est effectuée selon des coefficients forfaitaires. Les corrections entraînées par les ajustements destinés à rétablir les situations monétaires sur la base des résultats de tri peuvent être significatives, surtout pour les plus petits pays de l'Union.

3.1.2.2. Les contreparties de la masse monétaire

Les contreparties de la masse monétaire ont progressé de 17,8 % au titre des avoirs extérieurs nets et de 10 % au titre des crédits à l'économie. La position nette débitrice des gouvernements s'est sensiblement améliorée. Le poste « Autres éléments » correspond aux éléments non monétaires qui figurent dans la situation nette de la Banque centrale et des banques commerciales, et son évolution n'appelle pas de commentaires particuliers.

Évolution par État des principales contreparties de la masse monétaire										
<i>(en milliards de francs CFA)</i>										
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux	Total
Avoirs extérieurs nets										
2003	390,1	331,0	434,8	13,7	423,2	61,3	550,8	72,1	784,0	3 061,0
2004	329,0	274,1	641,9	32,5	367,5	60,4	670,3	145,0	664,4	3 185,2
2005	375,7	170,2	704,0	36,7	425,9	71,6	657,8	135,81	717,9	3 295,7
2006	520,2	220,1	821,8	43,2	524,0	155,5	779,5	204,1	615,4	3 884,7
Position nette des Gouvernements										
2003	- 96,5	28,9	408,3	15,1	- 74,9	63,3	64,2	16,8	315,1	740,4
2004	- 98,8	3,4	343,7	9,7	- 59,7	85,3	24,1	7,2	391,0	705,9
2005	- 95,6	9,0	379,3	12,4	- 28,4	70,6	- 35,6	3,2	401,3	716,3
2006	- 160,8	- 30,2	345,3	10,4	- 128,2	- 7,9	11,1	2,6	443,3	485,8
Crédits à l'économie										
2003	293,8	340,9	1 093,0	2,7	482,8	83,0	784,6	167,0	0,0	3 247,8
2004	312,1	381,9	1 174,0	2,3	515,5	101,1	856,9	174,4	0,0	3 518,1
2005	375,1	475,3	1 189,4	3,4	482,2	121,2	1 067,0	195,3	0,0	3 908,8
2006	415,8	542,4	1 290,1	6,3	575,2	159,6	1 111,3	196,4	0,0	4 297,2
Autres éléments										
2003	- 32,8	- 27,5	- 167,6	- 1,0	- 44,9	- 13,5	- 119,0	4,2	- 994,4	- 1 396,6
2004	- 39,5	- 35,2	- 222,4	- 1,0	- 56,2	- 13,5	- 105,4	- 19,1	- 937,2	- 1 429,4
2005	- 39,8	- 53,5	- 191,7	0,0	- 22,9	- 14,8	- 124,2	- 20,7	- 1 018,5	- 1 486,2
2006	- 49,2	- 71,6	- 162,4	- 4,0	- 39,0	- 18,2	- 150,7	- 18,2	- 992,7	- 1 496,6
Total										
2003	554,6	673,3	1 768,5	30,5	786,2	194,1	1 280,6	260,2	104,7	5 652,6
2004	502,7	624,3	1 937,2	43,5	767,2	233,3	1 445,8	307,5	118,3	5 979,8
2005	613,5	598,0	2 081,0	52,8	841,9	248,6	1 565,3	313,6	99,3	6 434,6
2006	726,0	661,6	2 294,8	55,5	932,0	289,1	1 751,2	385,0	76,0	7 170,8

Source : BCEAO

3.1.2.2.1. Les avoirs extérieurs nets

Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires							
(en milliards de francs CFA)							
	BCEAO			INSTITUTIONS FINANCIÈRES			TOTAL NET
	Créances	Engagem.	Net	Créances	Engagem.	Net	
Bénin							
2003	372,9	51,6	321,3	147,4	78,7	68,7	390,1
2004	305,9	53,8	252,0	160,2	83,2	77,0	329,0
2005	365,6	45,1	320,5	157,8	102,5	55,2	375,7
2006	453,1	16,4	436,7	189,5	106,0	83,5	520,2
Burkina Faso							
2003	391,0	97,8	293,2	129,4	91,6	37,8	331,0
2004	318,1	86,2	231,9	131,9	89,7	42,3	274,1
2005	245,2	80,7	164,4	114,6	108,9	4,4	170,2
2006	275,3	72,3	202,9	129,8	111,7	18,0	221,0
Côte d'Ivoire							
2003	677,2	268,4	408,8	150,7	124,7	26,0	434,8
2004	809,1	191,3	617,8	169,1	145,0	24,1	641,9
2005	768,6	150,8	618,8	229,6	143,4	86,2	704,0
2006	888,8	112,8	776,0	234,3	188,5	45,8	821,8
Guinée-Bissau							
2003	17,1	9,4	7,7	6,0	0,0	6,0	13,7
2004	34,5	7,9	26,6	6,5	0,5	5,9	32,5
2005	44,7	7,8	36,9	4,3	4,6	- 0,2	36,7
2006	40,6	6,7	33,9	9,9	0,6	9,3	43,2
Mali							
2003	495,1	110,4	384,7	115,5	77,0	38,5	423,2
2004	410,4	91,2	319,3	134,3	86,1	48,2	367,5
2005	477,3	77,5	399,8	136,5	110,4	26,1	425,9
2006	481,2	21,2	460,0	187,4	123,4	64,0	524,0
Niger							
2003	135,5	82,0	53,5	34,0	26,2	7,7	61,3
2004	120,8	79,3	41,5	39,0	20,0	18,9	60,4
2005	141,0	81,3	59,7	47,9	36,0	12,0	71,6
2006	183,6	22,2	161,3	44,5	50,3	- 5,8	155,5
Sénégal							
2003	577,3	225,8	351,6	254,8	55,6	199,2	550,8
2004	658,9	187,8	471,1	297,0	97,8	199,2	670,3
2005	663,8	179,1	486,6	297,9	124,7	173,2	657,8
2006	661,3	91,9	569,3	364,9	154,7	210,2	779,5
Togo							
2003	106,4	48,2	58,2	61,6	47,8	13,9	72,1
2004	172,3	66,8	105,5	84,0	44,6	39,5	145,0
2005	108,5	25,2	83,2	92,1	39,5	52,6	135,8
2006	185,0	32,0	153,1	91,3	40,2	51,0	204,1
Services centraux et ajustements							
2003	962,6	- 52,8	1 015,4	- 468,8	- 237,4	- 231,4	784,0
2004	899,5	- 64,6	964,1	- 577,5	- 277,9	- 299,7	664,4
2005	955,2	- 44,3	999,5	- 584,9	- 303,3	- 281,6	717,9
2006	844,6	- 73,0	917,6	- 651,6	- 349,5	- 302,1	615,4
TOTAL							
2003	3 735,3	840,8	2 894,5	430,6	264,1	166,5	3 061,0
2004	3 729,4	699,6	3 029,8	444,4	289,0	155,4	3 185,2
2005	3 769,7	603,2	3 166,5	495,8	366,6	129,2	3 295,7
2006	4 013,4	302,6	3 710,8	600,0	426,1	173,9	3 884,7

Source : BCEAO

– Les avoirs officiels nets

BCEAO : Avoirs officiels nets par État

(en milliards de francs CFA)

	AVOIRS					ENGAGEMENTS				SOLDES	
	Avoirs en or	Position crédit. au titre des disp. ext.	Avoirs en devises (a)	Avoirs en devises et or	Position de réserve au FMI	Avoirs en DTS	Total	Allocat. en DTS	Engag. Ext. (b)		Total
Bénin											
2003	0,0	370,8	0,2	371,1	1,8	0,1	372,9	7,7	43,9	51,6	321,3
2004	0,0	303,7	0,4	304,1	1,7	0,0	305,9	7,5	46,3	53,8	252,0
2005	0,0	361,8	0,3	362,1	3,3	0,1	366,6	7,5	37,6	45,1	320,5
2006	0,0	444,8	7,8	452,7	0,4	0,0	453,1	7,1	9,4	16,4	436,7
Burkina Faso											
2003	0,0	384,6	0,3	384,9	5,9	0,2	391,0	7,7	90,2	97,8	293,2
2004	0,0	312,0	0,2	312,2	5,8	0,0	318,1	7,5	78,7	86,2	231,9
2005	0,0	237,4	0,4	237,8	7,2	0,1	245,2	7,5	73,3	80,7	164,4
2006	0,0	270,1	0,7	270,8	4,4	0,0	275,3	7,0	65,3	72,3	202,9
Côte d'Ivoire											
2003	0,0	676,0	0,5	676,6	0,5	0,1	677,2	30,9	237,5	268,4	408,8
2004	0,0	807,7	0,8	808,5	0,5	0,1	809,1	30,2	161,1	191,3	617,8
2005	0,0	758,5	0,5	759,0	9,2	0,4	768,6	30,1	120,7	150,8	617,8
2006	0,0	893,5	0,8	894,3	-6,1	0,5	888,8	28,3	84,5	112,8	776,0
Guinée-Bissau											
2003	0,0	16,3	0,2	16,5	0,0	0,7	17,1	1,0	8,4	9,4	7,7
2004	0,0	33,9	0,3	34,2	0,0	0,3	34,5	1,0	6,9	7,9	26,6
2005	0,0	43,5	0,5	44,0	0,4	0,3	44,7	1,0	6,9	7,7	36,9
2006	0,0	40,1	0,5	40,6	-0,3	0,2	40,6	1,0	5,7	6,7	33,9
Mali											
2003	0,0	487,0	0,3	487,4	7,2	0,5	495,1	13,0	97,4	110,4	384,7
2004	0,0	402,6	0,4	403,0	7,2	0,3	410,4	12,7	78,5	91,2	319,3
2005	0,0	467,1	0,5	467,6	9,5	0,1	477,3	12,6	64,8	77,5	399,8
2006	0,0	475,3	0,6	475,9	5,3	0,0	481,2	11,9	9,3	21,2	460,0
Niger											
2003	0,0	126,9	0,2	127,1	7,0	1,5	135,5	7,7	74,3	82,0	53,5
2004	0,0	113,2	0,3	113,5	6,8	0,5	120,8	7,5	71,8	79,3	41,5
2005	0,0	132,2	0,2	132,4	8,4	0,2	140,9	7,5	73,8	81,3	59,7
2006	0,0	174,1	4,1	178,2	5,3	0,0	183,6	7,0	15,2	22,2	161,3
Sénégal											
2003	0,0	568,9	1,4	570,3	1,2	5,8	577,3	19,9	205,8	225,8	351,6
2004	0,0	653,0	1,0	654,0	1,2	3,8	658,9	19,5	168,3	187,8	471,1
2005	0,0	656,7	0,8	657,5	5,5	0,8	663,8	19,4	159,7	179,1	484,6
2006	0,0	661,8	1,5	663,3	-2,1	0,0	661,3	18,3	73,6	91,9	569,3
Togo											
2003	0,0	105,9	0,1	106,1	0,3	0,1	106,4	9,0	39,2	48,2	58,2
2004	0,0	171,8	0,2	172,0	0,3	0,0	172,3	8,7	58,0	66,8	105,5
2005	0,0	105,7	0,5	106,2	2,2	0,0	108,5	8,7	16,5	25,2	83,2
2006	0,0	183,2	3,0	186,2	-1,2	0,0	185,0	8,2	23,7	32,0	153,1
Services centraux et ajustements											
2003	238,1	-2 736,6	3 461,1	724,5	0,0	0,0	962,6	0,0	-52,8	-52,8	1 015,4
2004	244,8	-2 826,1	3 452,5	616,4	0,0	0,0	899,5	0,0	-64,6	-64,6	964,1
2005	315,5	-2 762,9	3 402,4	639,5	0,0	0,1	955,2	0,0	-44,3	-44,3	999,6
2006	357,5	-3 143,1	3 629,7	486,6	0,0	0,5	844,6	0,0	-73,0	-73,0	917,6
Total											
2003	238,1	0,0	3 464,4	3 702,5	23,9	8,9	3 735,3	96,7	744,1	840,8	2 894,5
2004	244,8	0,0	3 456,0	3 700,8	23,5	5,1	3 729,4	94,6	605,0	699,6	3 029,8
2005	315,5	0,0	3 406,2	3 721,7	45,9	2,1	3 769,7	94,3	508,9	603,2	3 166,5
2006	357,5	0,0	3 648,7	4 006,2	5,7	1,5	4 013,4	88,9	213,7	302,6	3 710,8

(a) Avoirs en billets étrangers des États et avoirs en devises et or de la BCEAO

(b) Recours au FMI, au Fonds fiduciaire et éventuellement position débitrice nette du compte d'opérations

Source : BCEAO

En redressement continu depuis 1999, les avoirs officiels nets ont augmenté de 17 % en 2006 (+ FCFA 544 milliards). Les réserves officielles de change brutes (total des avoirs) ont également enregistré une progression au cours de la période, s'inscrivant à FCFA 4 013 milliards à fin décembre 2006 contre FCFA 3 769 milliards en décembre 2005. Les engagements extérieurs de la BCEAO ont reculé de FCFA 300,6 milliards en liaison avec l'annulation par le FMI de la dette de cinq pays de l'Union dans le cadre de l'IADM.

En termes de couverture des importations, les réserves officielles de change se sont stabilisées, à environ 5 mois d'importations. De son côté, le taux de couverture de l'émission monétaire s'est maintenu à un niveau élevé atteignant 117,1 % fin 2006 (119,2 % fin 2005).

L'augmentation des avoirs officiels nets a été constatée dans tous les pays de l'Union à l'exception de la Guinée-Bissau où ils ont enregistré un tassement. Les pays de l'UEMOA présentent des niveaux de réserves de change brutes très inégaux. L'importance relative des réserves de change par pays doit toutefois être relativisée, du fait du principe de solidarité financière et de centralisation des avoirs extérieurs dans le cadre de l'Union monétaire.

– *Les avoirs extérieurs nets des banques commerciales*

La position extérieure nette des banques s'est améliorée de FCFA 44,7 milliards, en liaison avec une progression des avoirs bruts (FCFA 104 milliards) et des engagements (FCFA 59 milliards).

3.1.2.2. La position nette des gouvernements

Position nette des Gouvernements					
<i>(en milliards de francs CFA)</i>					
	2005		2006		
	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Billets et monnaies	16,4	19,6	20,0	19,9	18,4
Dépôts à la Banque centrale	312,8	244,9	312,9	383,1	350,5
Dépôts dans les banques	759,7	726,4	718,2	721,7	789,9
Obligations cautionnées	17,9	18,2	16,0	14,8	19,5
Total des créances	1 106,8	1 009,1	1 067,2	1 139,5	1 178,3
Concours de la Banque centrale	354,8	347,2	339,2	326,4	316,9
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Concours Article 16	340,7	337,1	329,2	320,6	311,3
CCP	1,4	0,6	1,4	0,5	0,6
Titres d'État	14,1	10,0	10,0	5,8	5,6
Concours des banques	882,6	883,3	924,7	980,9	1 056,4
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	29,0	35,3	37,3	39,8	45,8
Dépôts en CNE	42,3	43,7	45,4	45,1	45,2
Concours du FMI	457,4	164,3	155,4	154,5	148,0
Autres concours	56,9	56,9	56,9	56,9	51,7
Total des engagements	1 823,1	1 530,6	1 558,9	1 603,7	1 664,1
Position nette	- 716,3	- 521,6	- 491,7	- 464,2	- 485,8

Source : BCEAO

En 2006, la position nette des gouvernements (PNG), qui reste fortement débitrice, s'est significativement améliorée (à hauteur de FCFA 230,5 milliards). Cette évolution s'explique principalement par un recul de FCFA 159 milliards des engagements, dont l'impact a été renforcé par une progression de FCFA 71 milliards des créances, notamment des dépôts à la BCEAO et dans les banques. Le recul des engagements résulte principalement d'une baisse des concours du FMI (enregistrée au titre des allègements de dettes obtenus, dans le cadre de l'IADM, par cinq États de la région) atténuée par un

recours aux banques plus important. Les concours de la BCEAO ont diminué, en conformité avec la politique d'élimination des avances directes de la Banque centrale aux États.

3.1.2.2.3. Les crédits à l'économie

Crédits à l'économie ventilés selon leur durée initiale				
	<i>(en millions de francs CFA)</i>			
	2003	2004	2005	2006
Bénin	293 849	312 052	375 102	415 821
Court terme	208 959	217 971	248 911	250 126
Moyen et long terme	84 890	94 081	126 191	165 695
Burkina Faso	340 950	381 945	475 263	542 367
Court terme	248 479	233 070	310 774	368 103
Moyen et long terme	92 471	148 875	164 489	174 264
Côte d'Ivoire	1 093 037	1 173 983	1 189 382	1 290 078
Court terme	819 789	890 863	904 572	962 219
Moyen et long terme	273 248	283 120	284 810	327 859
Guinée-Bissau	2 651	2 251	3 370	6 329
Court terme	2 444	2 099	2 981	5 705
Moyen et long terme	207	152	389	624
Mali	482 756	515 550	482 207	575 228
Court terme	386 150	372 876	345 196	397 372
Moyen et long terme	96 606	142 674	137 011	177 856
Niger	83 026	101 055	121 241	159 630
Court terme	64 131	70 989	82 971	109 873
Moyen et long terme	18 895	30 066	38 270	49 757
Sénégal	784 556	856 888	1 066 962	1 111 277,3
Court terme	515 653	551 225	661 952	603 100
Moyen et long terme	268 903	305 663	405 010	508 177
Togo	167 019	174 386	195 323	196 421
Court terme	104 053	106 828	127 164	117 264
Moyen et long terme	62 966	67 558	68 159	79 156
Ajustements	0	0	0	0
TOTAL	3 247 843	3 518 109	3 908 850	4 297 152
Court terme	2 349 657	2 445 920	2 684 521	2 813 764
Moyen et long terme	898 186	1 072 189	1 224 329	1 483 388

Source : BCEAO

Après avoir augmenté de 11 % en 2005, les crédits à l'économie ont de nouveau enregistré une progression soutenue en 2006 (+ 10 %). Le ratio des crédits à l'économie rapportés au PIB s'est ainsi inscrit en légère hausse (16,6 % contre 16,1 % en 2005).

Après la hausse enregistrée en 2005, le stock de fin d'année des crédits de campagne s'est tassé en 2006 (+ 0,7 %) à FCFA 160 milliards. Ces crédits sont en repli dans l'ensemble de l'UEMOA à l'exception du Burkina et de la Guinée-Bissau. Pour l'ensemble de l'UEMOA, les crédits de campagne représentaient 3,7 % du stock de crédit à fin 2006. Les crédits ordinaires ont augmenté de près de 10,3 %.

L'encours des crédits recensés par la Centrale des risques de la BCEAO est passé de FCFA 3 613 milliards à FCFA 4 021 milliards. Cette évolution traduit une hausse des financements pour l'ensemble des secteurs : commerce (FCFA 137,6 milliards), services fournis à la collectivité, services sociaux et personnels (FCFA 102,5 milliards), agriculture, sylviculture et pêche (FCFA 49,3 milliards), transports, entrepôts et communications (FCFA 45,6 milliards), assurances, affaires immobilières et services aux entreprises (FCFA 27,1 milliards), bâtiments et travaux publics (FCFA 25,3 milliards), industries manufacturières (FCFA 13,2 milliards), industries extractives (FCFA 4,6 milliards), et énergie (FCFA 2,9 milliards).

Le rythme de progression des crédits à moyen et long terme (+ 21,2 %) a été plus soutenu qu'en 2005 (+ 14 %). La part des concours à long et moyen terme dans l'ensemble des crédits reste cependant limitée (34 %), en raison, notamment, de la faiblesse du taux d'investissement.

Le montant des émissions de titres³ est passé de FCFA 495 milliards en 2005 à FCFA 417,3 milliards. L'essentiel de ces émissions a porté sur les bons (FCFA 198,1 milliards) et emprunts obligataires (FCFA 120,5 milliards) des Trésors. La BOAD et le secteur privé ont également réalisé des émissions d'obligations (FCFA 80,5 milliards) et de titres de créances négociables (FCFA 18,2 milliards).

3.1.3. Le résultat d'ensemble de la politique monétaire

Objectifs et résultats de la politique monétaire pour 2006			
	<i>(en milliards de francs CFA)</i>		
	Réalisations Décembre 2005	Objectifs pour décembre 2006 (a)	Réalisations Décembre 2006
Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires	3 295,7	3 804,0	3 884,7
Positions nettes des Gouvernements	716,3	587,7	485,8
Concours globaux de la BCEAO	366,4	300,1	342,0
Crédits à l'économie	3 908,9	3 807,6	4 297,2
Masse monétaire	6 434,6	6 698,6	7 170,8
Taux d'inflation (en % et en moyenne annuelle)	4,3	2,0	2,3
Pour mémoire :	Réalisations	Hypothèses	Réalisations
Taux de croissance du PIB	4,0 %	4,2 %	3,2 %
Déflateur du PIB en moyenne annuelle	3,9 %	1,7 %	2,6 %

(a) fixés en décembre 2005 sur la base des prévisions de 2005
Source : BCEAO

3.1.3.1. Le taux de couverture de l'émission monétaire

Le taux de couverture des engagements à vue (billets émis et dépôts des banques auprès de la Banque centrale) par les avoirs officiels de la BCEAO était tombé, en 1993, à 17 %, soit un niveau inférieur au plancher de 20 % prévu par les statuts de la BCEAO. Les effets de la dévaluation du franc CFA l'ont porté à 81,4 % fin 1994 ; il a continué à progresser et se maintient nettement au-dessus de 100 % depuis 1999.

Taux de couverture de l'émission monétaire			
	2004	2005	2006
Avoirs extérieurs bruts de la BCEAO <i>(en milliards de FCFA) (1)</i>	3 729,4	3 769,7	4 013,4
Engagements monétaires à vue de la BCEAO <i>(en milliards de FCFA) (2)</i>	3 179,5	3 162,7	3 428,7
Taux de couverture de l'émission monétaire <i>(1) / (2)</i>	117,3 %	119,2 %	117,1 %

Source : BCEAO

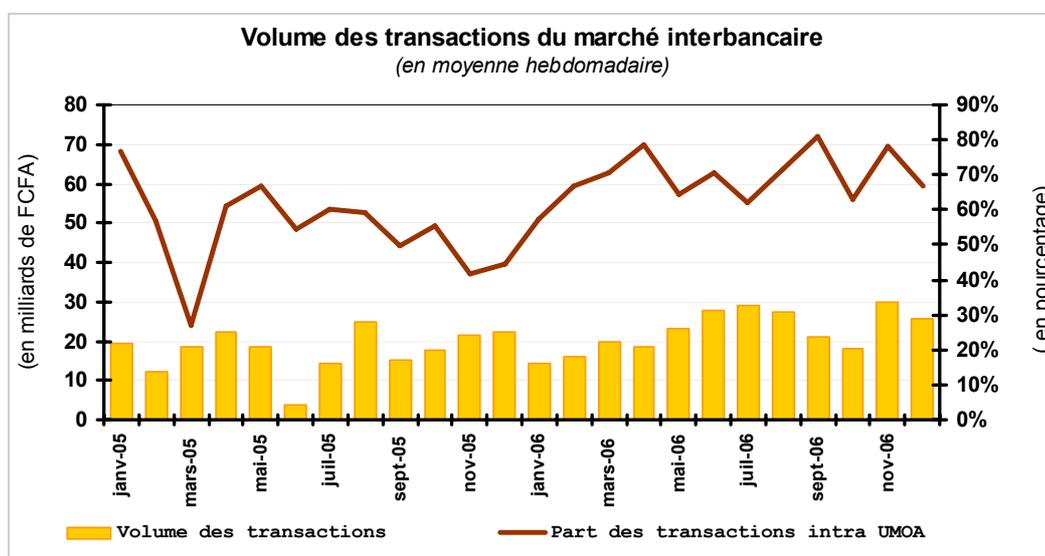
³ Par appel public à l'épargne et par placement privé.

3.1.3.2. Les agrégats monétaires

L'augmentation de la masse monétaire a été supérieure à l'objectif retenu pour 2006 (+ 11,4 % contre + 6,3 %). Le taux de liquidité de l'économie (M2/PIB) a progressé de 26,5 % à 27,7 %. À fin 2006, les avoirs extérieurs nets ont atteint FCFA 3 884 milliards, en progression de FCFA 589 milliards, contre un objectif de croissance de FCFA 305 milliards. La position nette des gouvernements s'est améliorée de FCFA 230,5 milliards, au lieu de l'amélioration de FCFA 77,3 milliards initialement prévue. L'augmentation du montant des crédits à l'économie a dépassé de FCFA 238 milliards les objectifs de la programmation monétaire.

3.1.3.3. La liquidité bancaire et le marché interbancaire

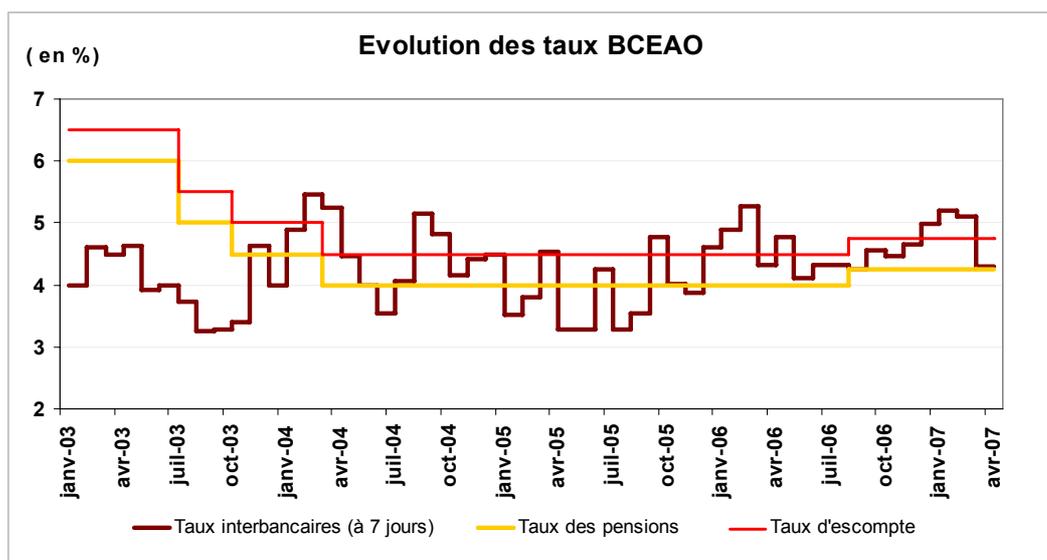
Mesurée par l'excédent des réserves constituées auprès de la Banque centrale sur les réserves requises, la liquidité du secteur bancaire est restée élevée en 2006, malgré la baisse, en fin d'année, des réserves constituées (FCFA 572,4 milliards soit FCFA 130 milliards de réserves libres) par rapport à fin 2005 (FCFA 624 milliards soit FCFA 204 milliards de réserves libres). Comme les trois années précédentes, la BCEAO n'a procédé, en 2006, à aucune opération de reprise de liquidités sur le marché monétaire.



Source : BCEAO

Le marché interbancaire, qui a pour vocation de recycler les excédents de trésorerie, a enregistré un regain d'activité : globalement, sur l'année 2006, le montant moyen hebdomadaire des transactions s'est établi à FCFA 22,6 milliards, contre FCFA 17,4 milliards en 2005. Le montant des transactions, rapporté à la taille du système bancaire, reste limité. Cette faiblesse des volumes s'explique par l'importance des excédents de trésorerie qui réduit d'autant les besoins de refinancement des banques de l'Union. L'activité interbancaire s'est concentrée sur les places de Dakar, d'Abidjan et de Lomé.

Les perspectives de développement du marché interbancaire restent limitées par l'insuffisance du cadre et de la sécurité juridiques et par l'absence de supports appropriés (la plupart des opérations s'effectuent en blanc, sans échange de titres ou de prêts), d'un réseau structuré d'informations pour la confrontation des offres et des demandes et de modalités satisfaisantes d'évaluation des risques de contrepartie.



Source : BCEAO

Les taux interbancaires ont évolué dans une fourchette allant de 2,50 % à 8,25 % (contre 2,50 % à 8,50 % en 2005). Cette amplitude reflète des opérations marginales en termes de volume : sur le compartiment principal à une semaine les taux moyens pondérés ont varié entre 4,10 % et 5,26 % avec une tendance à la hausse depuis mai 2006.

Fin 2006, la liquidité bancaire s'est resserrée, en liaison avec l'importance de l'endettement net des Trésors vis-à-vis des banques commerciales et la hausse de la circulation fiduciaire. Même si, globalement, le secteur bancaire est resté « hors banque », ce resserrement de la liquidité s'est traduit par une hausse des taux d'intérêt à court terme qui ont atteint des niveaux nettement supérieurs aux taux directeurs. Cette situation a incité la BCEAO à revenir sur le guichet de l'open market (pour la première fois depuis mai 1998). Ce retour s'est traduit par la réalisation, à compter du 5 février 2007 d'injections hebdomadaires de liquidités qui ont permis de ramener le taux interbancaire à une semaine de 5,20 % en janvier 2007 à 4,30 % en mars 2007. Depuis lors, la BCEAO a maintenu une présence régulière sur le marché monétaire.

3.1.4. Les objectifs pour 2007

Le Conseil des Ministres de l'UEMOA du 8 septembre 2006 a fixé les directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'exercice 2007. Elles sont axées sur la maîtrise de l'inflation et la consolidation de la position intérieure. Ces orientations se sont inscrites dans un cadrage macroéconomique qui a, notamment, mis l'accent sur la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques, l'accélération de la restructuration des filières agricoles d'exportation et le renforcement des infrastructures. Ce cadrage tient également compte de l'annulation de dettes dont ont bénéficié cinq pays de la sous région et du niveau élevé du coût du pétrole.

Dans ce contexte, et avec un objectif de croissance de l'économie de l'UEMOA de 4,0 % en termes réels, le Conseil d'administration de la BCEAO de décembre 2006 a fixé comme objectifs pour l'exercice 2007 (sur la base des données prévisionnelles 2006) :

- une amélioration de la position extérieure nette des institutions monétaires de FCFA 290 milliards ;
- une hausse des crédits à l'économie de FCFA 185,7 milliards (+ 4,6 %) et une amélioration de FCFA 15,5 milliards de la position débitrice nette des gouvernements ;
- une progression de la masse monétaire de 5,9 %.

La revue à mi-parcours des objectifs de politique de la monnaie et du crédit pour 2007 a conclu au maintien des objectifs initiaux de balance des paiements et à une révision à la hausse pour les avoirs extérieurs. La prévision du taux de croissance de l'UEMOA a été maintenue à 4 % en dépit d'incertitudes quant à sa réalisation. Le Bénin, le Burkina, le Mali, le Niger et le Sénégal atteindraient ou dépasseraient leurs objectifs initiaux, les autres pays enregistreraient une croissance inférieure aux prévisions. Le déséquilibre du compte courant extérieur (hors dons) ressortirait à 6 % du PIB contre une prévision initiale de 4,7 % et une réalisation 2006 de 5,4 %. Néanmoins, compte tenu d'une mobilisation accrue des ressources extérieures, l'excédent global de la balance des paiements progresserait au niveau régional et s'élèverait à FCFA 434 milliards contre FCFA 290 milliards prévus. Les avoirs extérieurs nets atteindraient ainsi FCFA 4 318 milliards.

En revanche, dans la plupart des pays, la situation des finances publiques ne devrait pas s'améliorer, ce qui se traduirait par une aggravation du déficit global de l'UEMOA de 0,7 point de PIB, base engagements, hors dons.

3.1.5. Le système bancaire

En 2006, le nombre d'établissements agréés dans l'UEMOA a progressé de 2 unités pour s'inscrire à 116 (95 banques et 21 établissements financiers). Cette augmentation résulte de l'agrément de trois banques et d'un établissement financier, et du retrait de deux établissements financiers. Les agréments bancaires ont été octroyés en Côte d'Ivoire (Bridge Bank Group - Côte d'Ivoire), en Guinée-Bissau (Ecobank Guinée-Bissau) et au Sénégal (Banque Régionale des Marchés). Toujours au Sénégal, la Société Africaine de Crédit Automobile (SAFCA) – Côte d'Ivoire – a ouvert une succursale dans le cadre de l'agrément unique. Au Bénin, l'agrément a été retiré à Equipbail (absorbé par Crédit Africain et devenu Equipbail – Bénin) et au Togo, la Société Togolaise de Crédit Automobile a renoncé au sien.

Les établissements de crédit de l'UEMOA exercent, en majorité, une activité de banque universelle. Le secteur bancaire de l'Union est caractérisé par une structure oligopolistique. Entre 2005 et 2006, le nombre de groupes détenant au moins 2 % de part de marché (par rapport au total des bilans de l'UEMOA) est passé de huit à six. Ces six groupes internationaux ou régionaux contrôlent 34 établissements de crédit installés dans la quasi-totalité des pays de l'Union. Ils concentrent 52 % du total des bilans, 39,4 % des guichets et 40,5 % des comptes ouverts à la clientèle.

Situation simplifiée du système bancaire de l'UEMOA								
(en milliards de francs CFA)								
ACTIF	2004	2005	2006	PASSIF	2004	2005	2006	
Emplois de trésorerie et interb.	1 502,8	1 401,0	1 554,4	Ress. de trésorerie et interb.	546,0	570,3	714,6	
Emplois de clientèle	3 799,5	4 266,8	4 793,5	Ressources de clientèle	4 849,2	5 169,9	5 700,3	
Opérations sur titres et diverses	661,6	735,6	773,7	Opérations sur titres et divers	240,7	324,5	320,3	
Valeurs immobilisées	414,0	469,0	524,4	Prov., Fonds propres et ass.	742,0	807,6	910,9	
TOTAL	6 377,9	6 872,4	7 646,0	TOTAL	6 377,9	6 872,4	7 646,0	
<i>Hors-bilan</i>								
Engagements de financement	324,8	307,0	366,2	Coef. net d'exploitation (%)	68,4	66,6	69,2	
Engagements de garantie	970,2	1 024,2	1 112,9	(Frais gén. + dot. am/PNB)				
Engagements douteux	19,4	32,2	36,7	Taux de marge nette (%)	13,0	9,2	16,7	
Autres engagements	24,5	26,0	27,0	(Résultat net / Produit net bancaire)				
TOTAL	1 338,8	1 389,4	1 542,9	Coefficient de rentabilité (%)	8,5	6,1	10,5	
				(Résultat net / Fonds propres)				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

En 2006, les crédits à la clientèle ont progressé de 12,7 %, soit à un rythme plus rapide que les ressources de clientèle (+ 10,1 %). Les encours des grandes banques, c'est à dire les 27 banques (contre 19 en 2005) disposant d'un total de bilan supérieur à FCFA 100 milliards, représentaient 69,4 % du total.

La situation de trésorerie nette du système bancaire de l'Union est restée largement excédentaire à FCFA 841 milliards contre FCFA 831 milliards en 2005.

Les crédits de court terme (FCFA 2 926 milliards) ont augmenté de 9,8 %. Les concours à moyen terme (FCFA 1 384 milliards) ont aussi sensiblement progressé (+ 18,4 %), ainsi que les crédits à long terme (+ 9,6 %) mais le montant de ces derniers reste faible (FCFA 154 milliards). Les créances en souffrance nettes se sont accrues de 15,9 %, pour atteindre FCFA 382 milliards essentiellement en raison des établissements du Sénégal dont l'encours de créances en souffrance a doublé à FCFA 109 milliards, soit près de 30 % du total. Parallèlement, le taux brut de dégradation des créances est passé de 19,9 % en 2005 à 19,5 % en 2006. Les établissements du Togo, du Mali et de la Côte d'Ivoire affichent les taux les plus élevés (respectivement 29,1 %, 24,6 % et 20,4 %). Le taux de provisionnement des créances en souffrance est passé de 66,9 % en 2005 à 65,0 %. Le taux net de dégradation a donc légèrement augmenté à 7,8 % (contre 7,6 %).

La croissance des dépôts à terme (+ 10,5 %) a légèrement dépassé celle des dépôts à vue (+ 9,8 %). Le montant de ces deux catégories de dépôts est quasiment identique : FCFA 2 864 milliards pour les dépôts courts et FCFA 2 835 milliards pour les ressources longues. Les fonds propres des banques se sont renforcés de près de 10 % à FCFA 739 milliards.

Le résultat d'exploitation est estimé à FCFA 135 milliards, soit une hausse de + 45,5 %. Les données provisoires font apparaître, pour l'ensemble des établissements de crédit de l'Union, un résultat net de FCFA 89 milliards pour l'exercice 2006, contre FCFA 45,8 milliards en 2005. Sur les FCFA 28 milliards de pertes déclarées, FCFA 21 milliards sont imputables aux établissements de petite taille, alors que les grandes banques concentreraient 99 % du bénéfice net total. Le coefficient net d'exploitation enregistre une détérioration à 69,2 % contre 66,6 % en 2005. En revanche, le taux de marge nette et le coefficient de rentabilité se sont significativement améliorés.

Situation résumée des Systèmes Financiers Décentralisés (*)								
(en milliards de francs CFA)								
ACTIF	2004	2005	2006**	PASSIF	2004	2005	2006**	
Encours de crédit	258,2	314,5	336,7	Dépôts	248,0	293,5	328,4	
Créances en souffrance	14,6	16,7	21,9	Ratio de qualité du portefeuille	5,6 %	5,30 %	6,50 %	
				Résultat net	7,3	nd	nd	
Nombre de SFD	642	673	718	Nombre de bénéficiaires	5,9	6,1	7,3	
Nombre de points de service	2 998	3 928	4 240	(en millions)				
* estimations pour le secteur sur la base d'un échantillon représentant 90 % des opérations de finance décentralisée de la zone								
** estimations								
Source : BCEAO								

À côté du secteur bancaire traditionnel, l'activité de microfinance, qui représente environ 7 % des crédits et des dépôts, connaît un développement soutenu avec environ 718 Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) pour 4 240 points de service et 7,3 millions de bénéficiaires (dont 4,3 millions de bénéficiaires directs). Selon les estimations établies à partir d'un échantillon représentant 90 % des opérations de finance décentralisée de la zone, en 2006 la collecte de dépôts s'est accrue de 12 % pour s'établir à FCFA 328 milliards, alors que les crédits distribués s'établissaient à FCFA 336 milliards, soit une progression de 7 %. Cette expansion s'accompagne d'une dégradation de la qualité du portefeuille global

des SFD : fin décembre 2006, les créances en souffrance, évaluées à FCFA 21,9 milliards (+ 31,3 %), représentaient 6,5 % des crédits, contre 6,1 % l'année précédente. Ce taux se maintient assez nettement au dessus du seuil de 5 % qui est généralement recommandé pour les établissements de microfinance. Certaines institutions présentent ainsi un niveau de risques élevé qui nécessite un suivi rapproché en termes de supervision.

3.1.6. Les marchés de titres et la bourse régionale des valeurs mobilières

3.1.6.1. Le marché primaire

Volume total annuel des émissions de titres				
<i>(en millions de FCFA)</i>				
	2003	2004	2005	2006
Titres de créances négociables	137 375	160 000	270 720	216 230
Obligations (par appel public à l'épargne)	99 903	65 200	194 898	166 644
Total	237 278	225 200	465 618	382 874

Source : BCEAO

Après avoir doublé en 2005, les émissions de titres ont diminué de près de 18 % en 2006, passant de FCFA 465,6 milliards à FCFA 382,8 milliards.

Des bons du Trésor ont été émis par les Trésors nationaux du Bénin (deux émissions pour un total de FCFA 45,6 milliards), du Burkina Faso (trois opérations pour un total de FCFA 50,9 milliards), de la Guinée-Bissau (FCFA 6,7 milliards), du Mali (FCFA 20,8 milliards), du Niger (FCFA 23,3 milliards) et du Sénégal (FCFA 50,8 milliards). Le montant total de ces émissions s'est établi à FCFA 198 milliards (contre FCFA 270,5 milliards pour l'exercice précédent). Elles étaient assorties de taux d'intérêt moyens compris entre 3,82 % et 5,3 % (contre 3,38 % et 4,93 % l'an passé). Un établissement financier (Société Africaine de Crédit Automobile Côte d'Ivoire) a émis pour FCFA 3,2 milliards de bons au taux de 7,25 % sur 18 mois. Enfin, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a procédé à une émission de bons d'un montant de FCFA 15 milliards (au taux de 4,91 % sur 7 ans).

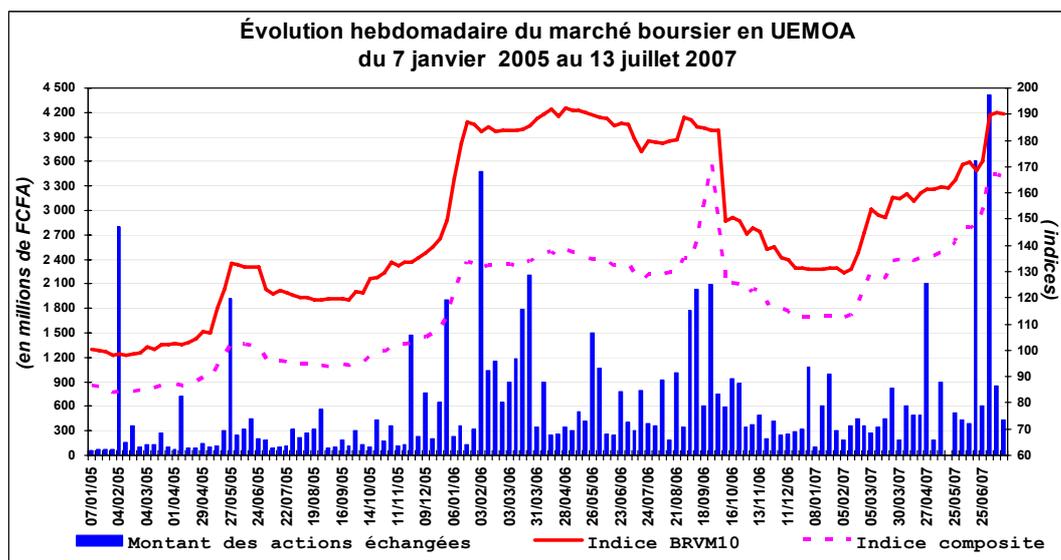
Il est à noter que deux lignes n'ont pas été honorées : il s'agit, d'une part, de FCFA 15 milliards de billets de trésorerie émis par les ICS –Industries Chimiques du Sénégal– (à échéance du 9 février 2006) et, d'autre part, de FCFA 6,7 milliards de bons du Trésor émis par la Guinée-Bissau (à échéance du 11 février 2007).

Sur le marché obligataire, deux emprunts ont été émis par la Côte d'Ivoire (FCFA 84,2 milliards pour 3 ans à 6,50 %) et le Togo (FCFA 36,3 milliards pour 5 ans à 6,50 %). Par ailleurs, la BIDC (Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO) a levé pour FCFA 24,1 milliards au taux de 5,6 % sur 7 ans. Enfin, la SFI (Société Financière Internationale du Groupe de la Banque Mondiale) a émis pour FCFA 22 milliards au taux de 4,75 % sur 5 ans : cette opération constitue la première émission en FCFA sur le marché de l'UEMOA d'une institution financière internationale non régionale.

3.1.6.2. Le marché secondaire : la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)

La BRVM, dont le siège est à Abidjan, est une institution sous-régionale à laquelle participent les huit pays membres de l'UEMOA. Elle a débuté ses activités en 1998. Héritière de la Bourse d'Abidjan, la BRVM reste une place essentiellement ivoirienne, puisque fin juillet 2007, sur les 38 sociétés inscrites à la cote actions (39 en 2005) quatre seulement n'étaient pas ivoiriennes (3 en 2005) : la Sonatel (Sénégal), la Bank of Africa (Bénin), la Bank of Africa (Niger) et Ecobank Transnational Incorporated – ETI – (Togo).

L'année 2006 a été marquée par l'admission à la cote, en septembre, d'ETI qui a induit une hausse sensible des échanges et de la capitalisation boursière. Fin 2006, la capitalisation de la BRVM atteignait un total de FCFA 2 476,2 milliards contre FCFA 1 623,4 milliards un plus tôt. La capitalisation du compartiment actions s'élevait à FCFA 2 067 milliards (+ 59% par rapport à 2005). La capitalisation obligataire représentait FCFA 409 milliards, soit + 25 % par rapport à 2005. À fin juillet 2007, la capitalisation s'élevait à FCFA 3 575 milliards, dont FCFA 3 094 milliards pour le compartiment actions et FCFA 481 milliards pour le compartiment obligataire.



Source : BRVM, BCEAO

Le volume total des transactions est passé de 3 207 646 titres échangés en 2005 à 3 002 401 en 2006, soit une baisse de 6,5 %. Sur le marché des actions, le volume des transactions, après avoir quasiment doublé en 2005, est revenu de 3 088 465 titres à 2 371 155 titres. En revanche, sur le marché obligataire, le volume des transactions a été en hausse sensible, avec 631 241 titres échangés contre 119 181 titres en 2005. Le volume moyen des transactions par séance s'est inscrit en forte hausse à FCFA 150 millions, contre FCFA 78 millions en 2005. L'année 2006 marque ainsi une rupture avec l'atonie observée sur le marché secondaire actions depuis 2002. Cette dynamique résulte principalement d'un volume important d'échanges sur les actions ETI et à l'achat, en août 2006, de 176 400 actions Sonatel par des fonds d'investissement saoudiens.

Néanmoins, le taux de rotation du compartiment actions de la BRVM (1,7 %) figure toujours parmi les plus faibles des marchés financiers africains.

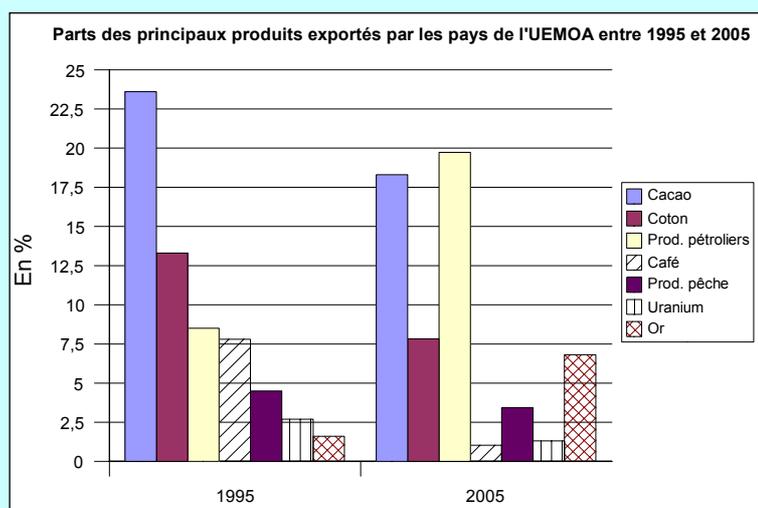
L'indice BRVM 10 a reculé de 12,6 % en 2006 et l'indice BRVM Composite est resté globalement stable à - 0,03%.

L'objectif de dynamisation et d'approfondissement du marché financier régional a conduit à l'adoption, en 2003, d'un plan à moyen terme, financé par des bailleurs multilatéraux (BIRD, MIGA, BOAD) et bilatéraux (AFD, ACDI). Ce plan, en cours de réalisation, doit s'étaler jusqu'en 2009. Il vise à améliorer l'efficacité du marché, à renforcer le régulateur régional et à développer la formation des acteurs du marché.

Échanges commerciaux des pays de l'UEMOA au cours des dix dernières années

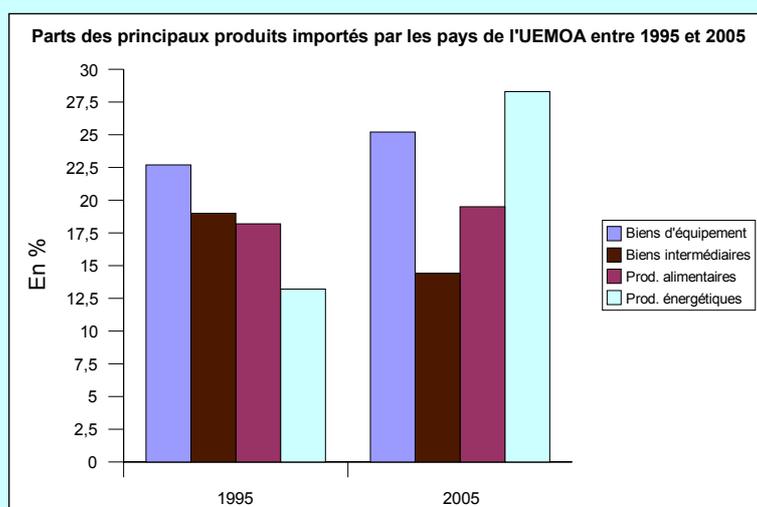
L'évolution du commerce extérieur des États membres de l'UEMOA au cours des dix dernières années s'est globalement ressentie du profil défavorable des cours internationaux des principales matières premières exportées par les pays membres et des difficultés rencontrées dans certaines filières agricoles. Après le redressement du solde commercial enregistré au lendemain de la dévaluation du FCFA en 1994, celui-ci s'est inscrit sur une tendance baissière à partir de 2000 pour devenir déficitaire à hauteur de FCFA 355,0 milliards en 2005. Au cours de la période, le degré d'ouverture¹ des économies de l'UEMOA s'est accru, passant de 68,5 % en 1995 à 73,1 % en 2005.

Les exportations se sont accrues, en moyenne, de 7,5 % par an entre 1995 et 2005 pour atteindre FCFA 6 672,6 milliards. Cette progression a été soutenue par les ventes de produits pétroliers, devenus le premier poste des exportations, sous l'impulsion de la production de pétrole brut en Côte d'Ivoire. Elle découle également de l'accroissement des ventes d'or, en liaison avec la mise en activité de nouvelles mines aurifères au Mali. L'effet de cet accroissement de la production de pétrole et d'or a été cependant atténué par les fluctuations, sur la période, des cours des produits de base d'origine agricole exportés par les pays de l'UEMOA, ainsi que les difficultés internes auxquelles sont confrontées les filières. Il s'agit en particulier du cacao, du coton et du café, dont les parts dans les exportations ont régressé au cours de la période sous revue, passant respectivement de 23,6 % à 18,3 %, de 13,3 % à 7,8 %, et de 7,8 % à 1,0 %.



L'accroissement, en moyenne, de 8,7 % des importations, porte l'empreinte de l'envolée, observée depuis 2002, des cours internationaux du pétrole brut, dont les économies de l'UEMOA sont importatrices nettes, et de la hausse des achats de biens d'équipement et de produits alimentaires. La facture pétrolière s'est accrue de 22,6 % depuis 2003 contre + 13,0 % entre 1995 et 2002, pour s'établir à FCFA 1 979,4 milliards, soit plus du quart des importations totales. La progression des achats de biens d'équipement a été soutenue par la mise en œuvre, dans plusieurs pays de l'Union, de programmes de constructions d'infrastructures, tandis que les déficits vivriers enregistrés dans certains États ont stimulé les importations de produits alimentaires.

¹ Degré d'ouverture = (exportations + importations)/PIB, les échanges intra zone étant inclus.



En ce qui concerne l'orientation géographique du commerce extérieur, l'Europe est demeurée le premier partenaire de l'Union, avec toutefois une constante baisse de son poids au cours de la période sous revue, au profit des continents africain, américain et asiatique.

La part des exportations en direction de l'Union Européenne s'est établie en 2005 à 33,7 % contre 50,3 % en 1995, celle de la France passant de 17,4 % à 14,5 %. Cette part est ressortie à 34,1 % pour l'Afrique en 2005, en rapport avec le dynamisme des ventes de produits pétroliers et d'or vers les pays du continent, notamment le Nigeria, le Ghana et l'Afrique du Sud. Les États-Unis, principale destination dans le continent américain, ont absorbé 9,3 % des exportations totales en 2005 contre 3,1 % en 1995, en liaison notamment avec l'accroissement des ventes de pétrole brut de la Côte d'Ivoire. Les exportations vers l'Asie se sont également accrues, du fait singulièrement de l'orientation croissante des ventes du coton vers la Chine, devenue la première destination de ce produit. Le poids de ce pays dans les exportations totales de l'UEMOA est passé de 0,5 % en 2000 à 3,7 % en 2005.

Au niveau des importations, l'Union Européenne, tout en restant le premier partenaire, a vu sa part dans les achats des États membres de l'UEMOA passer de 58,2 % en 1995 à 38,7 % en 2005 au profit de l'Afrique et de l'Asie. En particulier, la part de marché du partenaire traditionnel, en l'occurrence la France, a diminué pour se situer à 21,5 % en 2005 contre 33,0 % en 1995. Le poids des pays africains s'est situé à 30,6 % en 2005 contre moins de 20,0 % en 1995, sous l'impulsion notamment du Nigeria, un des principaux fournisseurs de la zone en pétrole brut. En Asie, la Chine et l'Inde ont poursuivi leur progression sur le marché sous-régional grâce à la compétitivité des articles vendus, avec des parts respectives de 4,1 % et 2,0 % contre respectivement 3,3 % et 1,0 % en 2000.

Encart rédigé par la BCEAO

3.2. La politique et les agrégats monétaires dans la CEMAC

3.2.1. La politique monétaire en 2006

3.2.1.1. La formulation de la politique monétaire

3.2.1.1.1. Le cadre institutionnel

La convention entre les États membres de la zone d'émission de la BEAC (et, depuis le 25 juin 1999, la convention régissant l'Union monétaire de l'Afrique centrale : UMAC) et les statuts de la BEAC¹ ont confié à la Banque centrale de l'Union, outre le privilège exclusif d'émettre la monnaie unique, les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de la politique monétaire, avec le concours, à l'échelon national, des comités monétaires et financiers.

Dans le cadre des exercices de programmation monétaire, le Conseil d'administration de la BEAC fixe, pour chaque État de la zone d'émission, des objectifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance des crédits à l'économie et de la masse monétaire (M2). De plus, depuis la mise en place du marché monétaire, en juillet 1994, le Conseil détermine un objectif de refinancement des banques en cohérence avec les objectifs en matière de croissance économique, d'équilibre extérieur et de finances publiques. Enfin, la BEAC suit l'évolution du crédit intérieur net.

Par ailleurs, l'article 18 des statuts de la BEAC indique que le montant des avances en compte courant consenties par la Banque centrale à un État de la zone d'émission ne peut dépasser un montant égal à 20 % des recettes budgétaires ordinaires d'origine nationale constatées au cours de l'exercice précédent. Les crédits consolidés sur les États, à l'occasion de la restructuration des systèmes bancaires ou du rééchelonnement des dépassements du plafond statutaire, et le refinancement d'effets à moyen terme ne sont pas plafonnés.

Le Conseil d'administration de la BEAC du 12 juillet 2001 avait décidé de geler les plafonds d'avances de la Banque aux Trésors nationaux à leur niveau constaté au 31 décembre 2002, et avait adopté le principe de la réduction de ces plafonds par dixième chaque année à partir de janvier 2004, ces avances devant être progressivement remplacées par des émissions de bons et d'obligations des Trésors nationaux, à souscription libre. Pour tenir compte de la situation budgétaire de certains États, le Comité Ministériel de l'UMAC, réuni le 28 mars 2003, a décidé de reporter, sine die, l'entrée en vigueur de la réforme. Les anciennes règles continuent donc de s'appliquer.

Aux termes de la Convention de coopération monétaire du 23 novembre 1972 entre les États de la zone d'émission de la BEAC et la France, l'État français garantit la convertibilité de la monnaie émise par la BEAC en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. En contrepartie de ce droit de tirage, la Banque centrale doit déposer sur le compte d'opérations une fraction de ses avoirs extérieurs nets (réserves de change).

En 2007, le cadre institutionnel de la gestion des réserves de changes a connu des aménagements avec notamment la mise en œuvre d'un abaissement progressif de 65 % à 50 % (entre juillet 2007 et juillet 2009) de la quotité des avoirs en devises à déposer conventionnellement sur le compte d'opérations.

¹ Les statuts actuels de la BEAC sont entrés en vigueur en 1999. Ils ont été amendés en juillet 2003 (voir Rapport Zone franc 2003).

3.2.1.1.2. Les objectifs

L'objectif final de la politique monétaire est défini par l'article 21 de la convention régissant l'UMAC : « L'objectif de la BEAC est de garantir la stabilité de la monnaie. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées dans les États membres de l'Union monétaire ».

Les statuts de la BEAC précisent, par ailleurs, un objectif intermédiaire de la politique monétaire : l'article 11 indique que le taux de couverture extérieure de la monnaie, défini par le rapport entre l'encours moyen des avoirs extérieurs de la BEAC et l'encours moyen de ses engagements à vue, ne peut être inférieur ou égal à 20 % au cours de trois mois consécutifs. Dans le cas contraire, ou si le compte d'opérations est débiteur pendant plus de trois mois consécutifs, les plafonds de refinancement des banques sont réduits :

- de 20 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en compte d'opérations ;
- de 10 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditrice en compte d'opérations mais d'un montant inférieur à 15 % de la circulation fiduciaire rapportée à cette même situation.

3.2.1.1.3. Les instruments

La BEAC dispose de trois types d'instruments : les objectifs de refinancement des banques, les taux d'intérêt et les réserves obligatoires.

Les objectifs de refinancement des banques

S'appuyant sur un objectif de refinancement fixé chaque année pour chaque pays membre, le refinancement des banques s'effectue à travers deux guichets :

- le guichet A, par appel d'offres à l'initiative de la BEAC pour une durée de 7 jours (ce mécanisme peut être utilisé pour les retraits de liquidité), et par prises en pension à l'initiative des banques pour une durée de 2 à 7 jours ;
- le guichet B, auprès duquel sont refinancés les anciens crédits à moyen terme irrévocables et les nouveaux crédits d'investissement productifs ayant bénéficié d'un accord de classement de la BEAC.

Lorsque le taux de couverture extérieure de la monnaie pour l'ensemble de la zone d'émission est supérieur au plancher statutaire de 20 %, les objectifs de refinancement peuvent être dépassés, en particulier dans le cadre des interventions ponctuelles directes de la BEAC. En revanche, lorsque le taux de couverture extérieure est inférieur à 20 % ou si le pays est sous programme avec le FMI, les objectifs de refinancement deviennent des plafonds impératifs.

Les taux d'intérêt

La BEAC utilise quatre taux directeurs, fixés par le Gouverneur, par délégation du Conseil d'administration :

- le taux d'intérêt sur les appels d'offres (TIAO), taux de refinancement des banques qui y soumissionnent ;
- le taux d'intérêt sur les placements (TISP) des banques effectués dans le cadre des appels d'offres « négatifs », procédure instaurée en janvier 1996 ; ce taux varie selon les échéances (à 7, 28 et 84 jours) ;
- le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP), égal au TIAO majoré de 150 à 200 points de base ;
- le taux de pénalité des banques (TPB), taux appliqué au découvert des établissements de crédit sur leur compte auprès de la BEAC.

La BEAC fixe aussi, au titre de l'article 17 de ses statuts, le taux des avances statutaires aux Trésors nationaux, lequel correspond à son principal taux de refinancement des établissements de crédit (TIAO).

Par ailleurs, deux taux bancaires restent réglementés par la BEAC :

- le taux créditeur minimum (TCM), fixé depuis le 3 mars 2006 à 4,25 %. Ce taux ne s'applique plus qu'aux dépôts d'épargne ou sur livret inférieurs à FCFA 5 millions ;
- le taux débiteur maximum (TDM), fixé depuis le 3 mars 2006 à 15 %.

Enfin, il est à noter qu'une nouvelle politique de rémunération des dépôts publics placés auprès de la BEAC a été adoptée en mars 2006 ; cette nouvelle politique s'est traduite par la suppression du taux des dépôts spéciaux des organismes publics et par l'instauration de 4 taux différents :

- le taux d'intérêt sur placement public au titre des fonds de réserve pour les générations futures (TISPP0), fixé le 14 juin 2007 à 3,45 %,
- le taux d'intérêt sur placement public au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1), fixé le 14 juin 2007 à 3,25 %,
- le taux d'intérêt sur placement public au titre des dépôts spéciaux lorsque l'État ne recourt pas aux avances de la BEAC (TISPP2), fixé le 14 juin 2007 à 2,95 %,
- le taux d'intérêt sur placement public au titre des dépôts spéciaux lorsque l'État recourt aux avances de la BEAC (TISPP3), fixé le 14 juin 2007 à 0,65 %.

Les réserves obligatoires

Depuis le 1^{er} septembre 2001, sur décision du Gouverneur de la BEAC agissant par délégation du Conseil d'administration, les banques de la zone d'émission sont soumises à la constitution de réserves obligatoires. Cette décision a été motivée par la nécessité de contribuer à résorber la forte liquidité bancaire et à renforcer l'efficacité de la politique des taux d'intérêt. Dans le cadre de cette mesure, les banques sont contraintes de conserver une partie des dépôts collectés auprès de leur clientèle sur des comptes rémunérés tenus par la BEAC. Seules sont concernées les banques qui collectent des dépôts et disposent d'un compte courant auprès de la BEAC, les établissements financiers et les institutions financières publiques en étant dispensés.

Les coefficients de réserves obligatoires sont fixés et modifiés par le Gouverneur, dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de la Banque centrale, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique interne et externe. Le 1^{er} juillet 2002, le Conseil d'administration a décidé d'adopter le principe d'une différenciation des coefficients de réserves obligatoires selon les pays, du fait des disparités constatées en matière de liquidité bancaire entre les différents États de la CEMAC.

3.2.1.2. La mise en œuvre de la politique monétaire

3.2.1.2.1. Les concours aux États

Évolution des avances de l'Institut d'émission aux Trésors nationaux								
<i>(en millions de francs CFA)</i>								
	Décembre 2005			Décembre 2006			Actualisation des plafonds d'avances aux Trésors nationaux	
	Plafond	Utilisation	Marge	Plafond	Utilisation	Marge	Date notific. plafond	Exercice budg. de référence
Cameroun	259 520	176 348	83 172	318 000	166 054	151 946	03/05/06	2005
RCA	15 540	15 540	0	15 540	15 540	0	10/06/03	2002
Congo	161 362	155 259	6 103	253 542	131 427	122 115	20/07/06	2005
Gabon	173 977	135 367	38 610	198 412	60 875	137 537	17/11/06	2005
Guinée Équatoriale	154 705	0	154 705	154 705	0	154 705	16/08/05	2004
Tchad	38 322	38 322	0	55 043	0	55 043	06/04/06	2005
Total Zone	803 426	520 836	282 590	995 242	373 896	621 346		

Source : BEAC

La décision du Conseil d'administration de la BEAC de geler les plafonds d'avances aux États n'ayant pas été mise en œuvre, une révision des plafonds statutaires est intervenue en 2006. Cette actualisation, qui a permis de tenir compte de l'augmentation des recettes budgétaires ordinaires de l'exercice 2005, a eu pour conséquence d'accroître le plafond des avances statutaires de 23,8 %. L'augmentation des plafonds s'est toutefois accompagnée d'une diminution globale des utilisations (- 28,2 %). Le Cameroun, le Congo et le Gabon ont ainsi réduit leurs recours aux avances. En outre, la Guinée Équatoriale et le Tchad n'utilisaient pas, au 31 décembre 2006, la facilité offerte par les avances statutaires.

Deux États avaient dépassé le plafond statutaire en 2004 : le dépassement de la RCA, de FCFA 1,5 milliard, correspondait à une avance exceptionnelle octroyée en octobre 2001 ; celui du Tchad, de FCFA 14 milliards, à des avances exceptionnelles octroyées en 2002 (3 milliards), 2003 (5 milliards) et 2004 (6 milliards). Par une décision du Conseil d'administration de la BEAC du 4 juillet 2005, ces avances exceptionnelles ont fait l'objet de conventions de consolidation, entrées en vigueur en septembre 2005.

Toutefois, en 2006, la RCA a eu de nouveau recours à des avances exceptionnelles, à hauteur de FCFA 19,1 milliards. À l'issue du Conseil d'administration de la BEAC du 27 novembre 2006, une nouvelle convention de consolidation a été conclue avec la RCA, portant l'encours des crédits consolidés de la Centrafrique à près de FCFA 39 milliards à fin décembre 2006, contre FCFA 17,1 milliards à fin décembre 2005. Depuis cette date, s'il n'y a plus d'arriérés en capital, les difficultés de trésorerie de l'État centrafricain se sont traduites par l'accumulation de nouveaux arriérés d'intérêts.

À fin décembre 2006, le Congo et la Guinée Équatoriale ont intégralement soldé leurs engagements à l'égard de la Banque centrale au titre des crédits consolidés.

Situation des crédits consolidés sur les États

(en millions de francs CFA)

	Encours de crédits consolidés		Arriérés au 31/12/06		
	Au 31/12/2005	Au 31/12/2006	Capital	Intérêts	Total
Cameroun	5 521	1 793	0	0	0
RCA	17 160	39 065	0	284	284
Congo	17 661	0	0	0	0
Gabon	855	694	0	0	0
Guinée Équatoriale	267	0	0	0	0
Tchad	32 335	32 335	0	0	0
Total Zone	73 799	73 887	0	284	284

Source : BEAC

3.2.1.2.2. Les concours aux banques

En 2006, la liquidité du système bancaire s'est encore accentuée, ce qui s'est traduit par le maintien des refinancements du système bancaire à un faible niveau, à l'exception toutefois du Tchad. Pour tenir compte de besoins de financement accrus, les objectifs de refinancement du système bancaire tchadien ont été relevés, alors que les objectifs pour les autres pays sont restés stables au cours de l'année 2006.

Concours de la BEAC aux banques

(Objectifs de refinancement et utilisations en 2006)

(en millions de francs CFA)

	1 ^{er} semestre 2006			2 ^{ème} semestre 2006		
	Objectifs		Utilisations *	Objectifs		Utilisations *
	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	1 ^{er} semestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	2 ^{ème} semestre
Cameroun	6 000	6 000	327	6 000	6 000	358
RCA	8 000	8 000	342	8 000	8 000	400
Congo	6 000	6 000	0	6 000	6 000	0
Gabon	8 000	8 000	0	8 000	8 000	0
Guinée Équatoriale	500	500	0	500	500	0
Tchad	15 000	15 000	30 000	30 000	35 000	23 000
Total Zone	43 500	43 500	30 258	58 500	63 500	23 317

Source : BEAC

* pointe maximale au cours de la période sous revue ; le total de la zone ne correspond donc pas nécessairement à la somme des pointes maximales par pays.

Le volume des ponctions de liquidité a diminué au cours de l'année 2006. Ainsi, le volume moyen des placements bancaires s'est établi, en décembre 2006, à FCFA 11,3 milliards contre FCFA 14,5 milliards en décembre 2005.

Les appels d'offres à 7 jours sont restés la principale source de refinancement des banques. Les tirages sur le guichet B sont demeurés peu élevés et ont encore diminué en 2006.

Interventions de la BEAC		
	<i>(moyenne du mois de décembre – encours en millions de francs CFA)</i>	
	2005	2006
Injections de liquidités		
<i>Guichet A</i>	14 544	12 251
Appel d'offres à 7 jours	13 068	11 728
Pensions de 2 à 7 jours	852	523
Avances aux taux de pénalité	44	0
Interventions ponctuelles	290	0
Avances exceptionnelles sur certificat de placement	290	0
<i>Guichet B</i>	658	122
Total	15 202	12 373
Ponctions de liquidités		
7 jours	14 488	11 297
28 jours	0	0
84 jours	0	0
Total	14 488	11 297

Source : BEAC

Les refinancements de la BEAC ont représenté 11 % des facultés d'avances (guichet A) en décembre 2006, contre 16 % en décembre 2005. Le taux de couverture des crédits par les dépôts a atteint 185,4 % au 31 décembre 2006, en hausse de 9,6 points par rapport à fin 2005. Cette évolution s'explique par une hausse des dépôts (+ 16,3 %) supérieure à celle des crédits (+ 9,7 %). Le taux de couverture excède ainsi largement le minimum de 75 % prescrit par la COBAC dans tous les pays.

Ratios de refinancement du secteur bancaire		
	<i>(en millions de francs CFA et en pourcentage)</i>	
	Décembre 2005	Décembre 2006
Montant des accords de classement valides	154 640	171 982
Facultés d'avances des établissements de crédit	94 785	112 237
Objectifs de refinancement	43 500	63 500
Refinancement de la BEAC	15 202	12 373
Refinancement de la BEAC en % :		
– des accords de classement	9,8	7,2
– des facultés d'avances	16,0	11,0
– de l'objectif de refinancement	34,9	19,4

Source : BEAC

3.2.1.2.3. Les taux d'intérêt directeurs

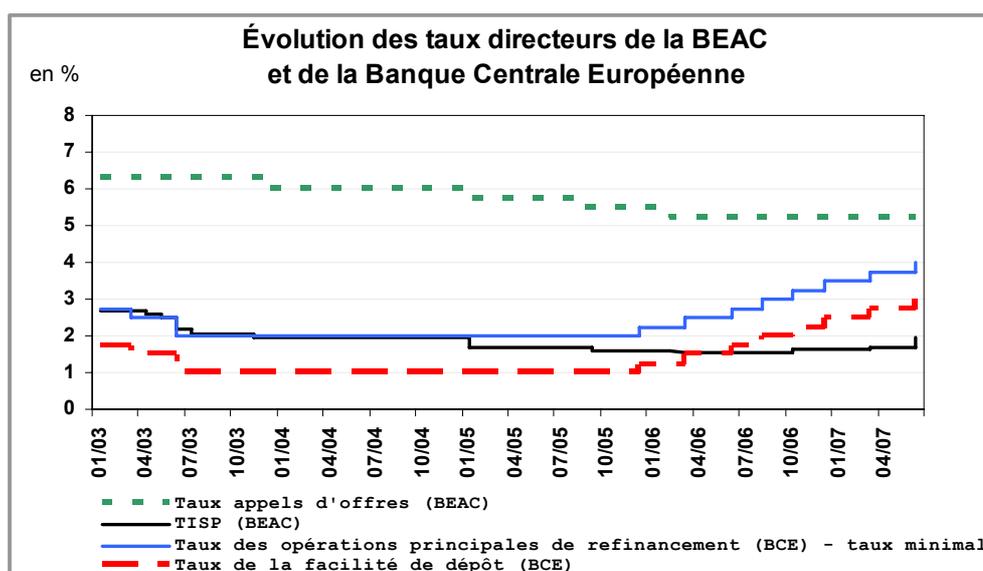
Après les ajustements opérés en mars 2006, la BEAC n'a plus modifié ses deux principaux taux directeurs que sont le TIPP et le TIAO.

L'écart entre le TIAO et le taux de soumission minimal appliqué aux opérations principales de refinancement de la BCE (qui était, fin 2004, de 375 points de base) s'est progressivement réduit, pour ne plus représenter que 125 points de base à fin juin 2007.

Taux d'intervention de la BEAC

	Taux des appels d'offres	Taux des prises en pension	Taux des dépôts spéciaux des organismes publics	Taux de pénalité des banques	Taux débiteur maximal	Taux créditeur minimal	Taux des avances aux Trésors	Taux de pénalité aux Trésors	Taux de rémunération des réserves obligatoires	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 7 jours	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 28 jours	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 84 jours
	(TIAO)	(TIPP)		(TPB)	(TDM)	(TCM)				(TISP)	(TISP)	(TISP)
1 ^{er} janvier 1996	8,60	10,75	4,50	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50				
8 février 1996	8,60	10,75	4,50	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50		4,50	4,75	
12 mars 1996	8,60	10,75	4,50	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50		4,50	4,56	4,63
15 avril 1996	8,20	10,20	4,00	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50		4,00	4,06	4,13
6 mai 1996	8,00	10,00	3,90	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50		3,90	3,96	4,03
3 juin 1996	8,00	10,00	3,90	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50		3,60	3,66	3,73
4 juin 1996	8,00	10,00	3,60	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50		3,60	3,66	3,73
29 juillet 1996	8,00	10,00	3,30	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50		3,30	3,36	3,43
16 oct. 1996	7,75	9,75	3,00	15,00	22,00	5,00	8,00	10,50		3,00	3,06	3,13
21 nov. 1996	7,75	9,75	3,00	15,00	22,00	5,00	7,75	10,25		3,00	3,06	2,13
23 mai 1997	7,50	9,50	3,00	15,00	22,00	5,00	7,50	10,25		3,00	3,06	2,13
7 déc. 1998	7,00	9,00	2,75	15,00	22,00	4,75	7,00	10,50		2,75	2,81	2,88
12 mai 1999	7,60	9,60	3,15	15,00	22,00	5,00	7,60	10,50		3,15	3,21	3,28
14 janvier 2000	7,30	9,30	3,25	15,00	22,00	5,00	7,30	10,50		3,25	3,31	3,38
25 mai 2000	7,00	9,00	3,30	15,00	22,00	5,00	7,00	10,50		3,30	3,36	3,43
13 sept. 2000	7,00	9,00	3,60	15,00	22,00	5,00	7,00	10,50		3,60	3,66	3,73
6 sept. 2001	6,50	8,50	3,60	15,00	18,00	5,00	6,50	10,50	1,20	3,60	3,66	3,73
7 janvier 2002	6,50	8,50	3,40	15,00	18,00	5,00	6,50	10,50	1,10	3,40	3,46	3,53
11 avril 2002	6,35	8,35	3,00	15,00	18,00	5,00	6,35	10,50	1,10	3,00	3,06	3,13
18 déc. 2002	6,30	8,30	2,70	15,00	18,00	5,00	6,30	10,50	0,80	2,70	2,7625	2,8250
11 mars 2003	6,30	8,30	2,70	15,00	18,00	5,00	6,30	10,50	0,70	2,70	2,7625	2,8250
2 avril 2003	6,30	8,30	2,60	15,00	18,00	5,00	6,30	10,50	0,70	2,60	2,6625	2,7250
9 mai 2003	6,30	8,30	2,50	15,00	18,00	5,00	6,30	10,50	0,70	2,50	2,5625	2,6250
18 juin 2003	6,30	8,30	2,20	15,00	18,00	5,00	6,30	10,50	0,70	2,20	2,2625	2,3250
28 juillet 2003	6,30	8,30	2,05	15,00	18,00	5,00	6,30	10,50	0,70	2,05	2,1125	2,1750
3 nov. 2003	6,30	8,30	1,95	15,00	18,00	5,00	6,30	10,50	0,70	1,95	2,0125	2,0750
2 déc. 2003	6,00	7,80	1,95	15,00	18,00	5,00	6,00	10,00	0,70	1,95	2,0125	2,0750
1 ^{er} juil. 2004	6,00	7,80	1,95	15,00	18,00	5,00	6,00	10,00	0,55	1,95	2,0125	2,0750
20 janv. 2005	5,75	7,50	1,70	15,00	18,00	5,00	5,75	10,00	0,40	1,70	1,7625	1,8250
16 sept. 2005	5,50	7,25	1,60	15,00	17,00	4,75	5,50	10,00	0,40	1,60	1,6625	1,7250
3 mars 2006	5,25	7,00	1,55	12,00	15,00	4,25	5,25	10,00	0,30	1,55	1,6125	1,6750
27 mars 2006	5,25	7,00	supprimé	12,00	15,00	4,25	5,25	10,00	0,30	1,55	1,6125	1,6750
9 juin 2006	5,25	7,00	supprimé	12,00	15,00	4,25	5,25	10,00	0,30	1,55	1,6125	1,6750
1 sept. 2006	5,25	7,00	supprimé	12,00	15,00	4,25	5,25	10,00	0,30	1,55	1,6125	1,6750
10 oct. 2006	5,25	7,00	supprimé	12,00	15,00	4,25	5,25	10,00	0,30	1,55	1,6125	1,6750
11 déc. 2006	5,25	7,00	supprimé	12,00	15,00	4,25	5,25	10,00	0,30	1,65	1,7125	1,7750
13 mars 2007	5,25	7,00	supprimé	12,00	15,00	4,25	5,25	10,00	0,35	1,70	1,7625	1,8250
14 juin 2007	5,25	7,00	supprimé	12,00	15,00	4,25	5,25	10,00	0,35	1,95	2,0125	2,0750

Source : BEAC



3.2.1.2.4. Les réserves obligatoires

Le Conseil d'administration de la BEAC a adopté, en juillet 2002, le principe de coefficients de réserves obligatoires différenciés selon les pays et a créé des groupes en fonction de la situation de liquidité observée dans les économies. La persistance de la surliquidité bancaire, particulièrement forte dans le cas de la Guinée Équatoriale, a conduit la BEAC à redéfinir ces groupes en mars 2006, ainsi que les coefficients correspondants.

Coefficients des réserves obligatoires

	De mars 2003 à mai 2003		De mai 2003 à mars 2006		De mars 2006 à mars 2007		Depuis mars 2007	
	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme
Cameroun	7,75	5,75	7,75	5,75	7,75	5,75	10,25	8,25
RCA	5,00	3,00	-	-	-	-	-	-
Congo	7,75	5,75	7,75	5,75	7,75	5,75	10,25	8,25
Gabon	7,75	5,75	7,75	5,75	7,75	5,75	10,25	8,25
Guinée Équatoriale	7,75	5,75	7,75	5,75	10,00	7,00	12,50	9,50
Tchad	5,00	3,00	5,00	3,00	5,00	3,00	7,50	5,50

Source : BEAC

Entre mars 2003 et mars 2006, les coefficients de réserves obligatoires étaient restés inchangés. Compte tenu de la forte augmentation de la liquidité du système bancaire équato-guinéen, les coefficients des réserves obligatoires s'appliquant aux banques de ce pays ont été relevés en mars 2006, puis en mars 2007 pour atteindre 12,50 % sur les dépôts à vue et 9,50 % sur les dépôts à terme. Une évolution similaire des systèmes bancaires du Cameroun, du Congo et du Gabon a conduit la BEAC à augmenter sensiblement les coefficients sur les dépôts à vue et les dépôts à terme, qui sont passés respectivement de 7,75 % à 10,25 % et de 5,75 % à 8,25 % à partir de mars 2007. Les coefficients appliqués aux banques tchadiennes ont été également augmentés en mars 2007, pour atteindre 7,50 % sur les dépôts à vue et 5,50 % sur les dépôts à terme. Par ailleurs, depuis mai 2003, à la suite des événements politiques intervenus en RCA, la BEAC a suspendu l'application des réserves obligatoires dans ce pays.

En décembre 2006, les réserves obligatoires à constituer atteignaient FCFA 226,2 milliards (soit 26,8 % des réserves libres des banques) contre FCFA 174,6 milliards (soit 26,7 % des réserves libres des banques) en décembre 2005.

Situation des réserves obligatoires au 31 décembre 2006

(en millions de francs CFA et en pourcentage)

	Total des réserves obligatoires à constituer (1)	Réserves libres des banques (2)	Ratio (1) / (2)
Cameroun	102 918	343 967	29,9 %
RCA	0	1 168	0,00 %
Congo	15 022	146 303	10,2 %
Gabon	57 844	131 586	43,9 %
Guinée Équatoriale	41 178	161 602	25,5 %
Tchad	9 317	57 509	16,20 %
TOTAL CEMAC	226 279	842 135	26,8 %

Réserves libres des banques = Placements bancaires en appels d'offres négatifs + Soldes des comptes courants des banques
Source : BEAC

3.2.2. Les agrégats monétaires

En 2006, la masse monétaire M2 des pays de la CEMAC a augmenté de 18,5 %, soit une hausse légèrement supérieure à celle enregistrée en 2005 (+ 17,9 %). La situation monétaire à fin décembre 2006 s'est caractérisée par une forte augmentation des avoirs extérieurs nets (+ 61,6 %) par rapport à fin décembre 2005. Le crédit intérieur net a, en revanche, baissé de 95,6 % du fait de créances nettes fortement négatives sur les États.

3.2.2.1. Les composantes de la masse monétaire

Évolution des principales composantes de la masse monétaire (a)

(en millions de francs CFA)

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée Équatoriale	Tchad	Total
Monnaie fiduciaire							
2003	297 949	70 374	131 915	123 803	35 116	110 920	770 077
2004	324 092	81 342	151 632	138 487	45 730	110 119	851 402
2005	273 413	89 857	198 690	189 953	57 662	154 824	964 399
2006	265 597	80 928	237 381	218 637	68 213	217 214	1 087 970
Monnaie scripturale							
2003	454 061	15 061	103 233	221 690	79 333	60 245	935 526
2004	484 650	16 376	122 904	245 009	124 801	65 323	1 060 981
2005	541 144	23 846	188 950	331 802	176 570	77 793	1 343 242
2006	639 573	24 533	313 376	399 225	192 800	140 387	1 715 859
Quasi-monnaie							
2003	591 264	11 079	49 443	249 150	40 793	11 160	954 400
2004	619 850	12 512	55 446	273 405	36 646	13 283	1 012 050
2005	687 773	14 717	62 036	313 007	44 822	15 917	1 139 717
2006	740 497	17 513	82 889	360 698	57 512	19 690	1 281 273
Total							
2003	1 343 274	96 514	284 591	594 643	155 242	182 325	2 660 003
2004	1 428 592	110 230	329 982	656 901	207 177	188 725	2 924 433
2005	1 502 330	128 420	449 676	834 762	279 054	248 534	3 447 358
2006	1 645 667	122 974	633 646	978 560	318 525	377 291	4 085 102
Part en pourcentage en 2006							
Monnaie fiduciaire	16,1	65,8	37,4	22,3	21,4	55,6	26,6
Monnaie scripturale	38,8	19,9	49,4	40,8	60,5	37,2	42,0
Quasi-monnaie	45,0	14,2	13,1	36,8	18,0	5,2	31,3

(a) : Hors banques liquidées et y compris le Crédit Foncier du Cameroun ; chiffres au 31/12 de chaque année.

Source : BEAC

L'analyse de la composition de la masse monétaire à fin décembre 2006 fait apparaître une augmentation de la part de la monnaie scripturale (de 38,9 % à 42 %), au détriment de la circulation fiduciaire et de la quasi-monnaie dont les parts sont passées, respectivement, de 28,0 % à 26,6 % et de 33,1 % à 31,3 %.

Le stock des billets et monnaies en circulation a augmenté de 12,8 %. Cette évolution a concerné tous les pays, à l'exception du Cameroun et de la Centrafrique. Les données par pays doivent toutefois être considérées avec précaution, l'importance et la variation d'une année sur l'autre du stock de billets à trier affectant la pertinence des chroniques monétaires nationales.

Après la hausse de 26,5 % enregistrée en 2005, les dépôts à vue ont à nouveau fortement augmenté en 2006 (+ 27,7 %). Cette hausse a concerné tous les pays de la zone.

Les dépôts à terme et les comptes d'épargne ont connu une progression de 12,4 % sur l'année 2006. Tous les pays ont contribué à cette croissance, à l'exception de la Centrafrique.

3.2.2.2. Les contreparties de la masse monétaire

Évolution des principales contreparties de la masse monétaire (a)

(en millions de francs CFA)

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée Équatoriale	Tchad	Services Centraux	CEMAC
Avoirs extérieurs nets								
2003	257 657	47 350	5 991	75 548	157 791	46 058	231 637	809 743
2004	354 993	49 517	58 302	285 466	503 594	55 819	214 715	1 515 327
2005	497 563	56 192	460 563	536 514	1 245 282	78 879	210 483	3 001 304
2006	1 031 904	42 989	1 042 569	709 257	1 577 990	265 728	245 618	4 852 118
Créances nettes sur les États (b)								
2003	331 175	52 760	183 726	207 857	- 34 346	84 333	0	825 444
2004	332 759	60 192	184 919	112 511	- 332 011	83 887	0	442 202
2005	204 154	72 037	- 54 121	17 302	-1 027 446	86 199	0	- 701 077
2006	- 138 116	79 293	- 489 959	- 489 559	- 89 917	- 1 354 038	0	- 1 969 498
Crédits à l'économie (c)								
2003	907 768	49 417	81 738	466 410	51 616	98 088	0	1 673 892
2004	904 889	55 162	85 046	422 661	62 838	92 853	0	1 650 307
2005	976 837	54 108	86 135	464 674	93 827	129 614	0	1 852 864
2006	999 459	56 432	96 504	555 528	129 452	136 528	0	2 019 423
Ressources non monétaires et divers nets								
2003	- 153 326	- 53 013	13 136	- 155 172	- 19 819	- 46 154	- 231 637	- 649 076
2004	- 164 049	- 54 641	1 715	- 163 737	- 27 244	- 43 834	- 214 715	- 683 403
2005	- 177 224	- 53 917	- 42 901	- 183 728	- 32 609	- 46 158	- 210 483	- 705 733
2006	- 247 580	- 55 740	- 15 468	- 196 308	- 34 879	- 48 213	- 245 618	- 816 941
TOTAL								
2003	1 343 274	96 514	284 591	594 643	155 242	182 325	0	2 660 003
2004	1 428 592	110 230	329 982	656 901	207 177	188 725	0	2 924 433
2005	1 502 330	128 420	449 676	834 762	279 054	248 534	0	3 447 358
2006	1 645 667	122 974	633 646	978 560	318 525	377 291	0	4 085 102

(a) Hors banques liquidées et y compris le Crédit Foncier du Cameroun ; chiffres au 31/12 de chaque année.

(b) Après intégration de la prise en charge par les États des créances consolidées du système bancaire

(c) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États. Le total CEMAC est différent de la somme des États, car il comprend des crédits transfrontaliers.

Source : BEAC

3.2.2.1. Les avoirs extérieurs nets

Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires								
(en millions de francs CFA)								
	Institution monétaire centrale			Banques			Dette Postale	Total net
	Créances	Engagements (a)	Net	Créances (b)	Engagements (b)	Net (b)		
Cameroun								
2003	338 655	184 200	154 455	164 798	56 652	108 146	- 4 944	257 657
2004	405 700	164 007	241 693	188 521	70 277	118 244	- 4 944	354 993
2005	536 433	154 931	381 502	232 689	111 684	121 005	- 4 944	497 563
2006	864 255	7 922	856 333	275 990	95 475	180 515	- 4 944	1 031 904
Centrafrique								
2003	71 185	19 280	51 905	3 285	6 503	- 3 218	- 1 337	47 350
2004	73 777	22 390	51 387	6 236	6 769	- 533	- 1 337	49 517
2005	80 584	20 889	59 695	4 894	7 060	- 2 166	- 1 337	56 192
2006	65 946	22 391	43 555	9 880	9 109	771	- 1 337	42 989
Congo								
2003	20 489	15 887	4 602	22 133	20 744	1 389	0	5 991
2004	59 939	16 206	43 733	42 151	27 582	14 569	0	58 302
2005	410 099	22 397	387 702	81 841	8 980	72 861	0	460 563
2006	920 427	19 054	901 373	148 538	7 342	141 196	0	1 042 569
Gabon								
2003	104 879	37 971	66 908	86 794	78 154	8 640	0	75 548
2004	216 249	51 610	164 639	194 479	73 652	120 827	0	285 466
2005	375 379	41 426	333 953	265 562	63 001	202 561	0	536 514
2006	558 622	30 741	527 881	246 781	65 405	181 376	0	709 257
Guinée Équatoriale								
2003	123 448	1 263	122 185	38 061	2 455	35 606	0	157 791
2004	455 082	786	454 296	52 983	3 685	49 298	0	503 594
2005	1 169 065	550	1 168 515	85 406	8 639	76 767	0	1 245 282
2006	1 527 448	366	1 527 802	67 991	17 083	50 908	0	1 577 990
Tchad								
2003	99 588	55 895	43 693	20 042	17 677	2 365	0	46 058
2004	109 131	46 710	6 2421	18 964	25 566	- 6 602	0	55 819
2005	128 603	44 658	83 945	27 995	33 061	- 5 066	0	78 879
2006	314 851	34 532	280 319	37 683	52 274	- 14 591	0	265 728
Services Centraux								
2003	232 853	1 216	231 637					231 637
2004	215 707	992	214 715					214 715
2005	233 925	23 442	210 483					210 483
2006	298 776	53 158	245 618					245 618
TOTAL								
2003	991 097	315 712	675 385	274 359	133 720	140 639	- 6 281	809 743
2004	1 535 585	302 701	1 232 884	438 201	149 477	288 724	- 6 281	1 515 327
2005	2 911 098	285 303	2 625 795	511 593	129 803	381 790	- 6 281	3 001 304
2006	4 498 618	116 457	4 382 161	629 738	153 500	476 238	- 6 281	4 852 118

(a) Non compris les allocations de DTS ; chiffres au 31/12 de chaque année.
(b) Après neutralisation de certaines opérations intégrées dans les opérations de consolidation, à partir de 1990
Source : BEAC

Les avoirs extérieurs nets ont à nouveau connu une croissance exceptionnelle en 2006 (+ 61,6 %). Comme en 2005 (où elle avait atteint + 98 %), celle-ci est due essentiellement à la hausse des recettes d'exportation (effet pétrole) et à leur rapatriement plus régulier, ainsi que, plus marginalement, aux allègements de dette extérieure obtenus par certains pays.

– Les avoirs extérieurs nets des banques commerciales

La position nette des banques à l'égard de l'extérieur s'est consolidée, atteignant FCFA 476,2 milliards fin 2006 contre FCFA 381,8 milliards un an auparavant. Elle est toutefois restée débitrice au Tchad. Les avoirs extérieurs nets des banques ont progressé au Cameroun, en RCA et au Congo.

– Les avoirs officiels nets

Avoirs officiels nets par État									
(en millions de francs CFA)									
	AVOIRS					ENGAGEMENTS			SOLDES
	Avoirs en or	Avoirs en devises (a)	Position réserve	Avoirs en DTS	Total	Recours au Crédit FMI	Engagements extérieurs (b)	Total	
Cameroun									
2003	6 500	330 946	448	761	338 655	180 286	3 914	184 200	154 455
2004	6 330	398 567	480	323	405 700	160 231	3 776	164 007	241 693
2005	8 548	526 148	551	1 186	536 433	151 253	3 678	154 931	381 502
2006	9 463	851 951	534	2 307	864 255	3 971	3 951	7 922	856 333
R.C.A.									
2003	2 415	68 643	123	4	71 185	18 893	387	19 280	51 905
2004	2 351	70 127	119	1 180	73 777	21 197	1 193	22 390	51 387
2005	3 175	77 218	126	65	80 584	19 953	936	20 889	59 695
2006	3 515	61 958	119	354	65 946	20 960	1 431	22 391	43 555
Congo									
2003	2 415	17 327	414	333	20 489	14 596	1 291	15 887	4 602
2004	2 351	53 713	400	3 475	59 939	13 961	2 245	16 206	43 733
2005	3 175	405 146	426	1 352	410 099	14 702	7 695	22 397	387 702
2006	3 515	916 416	402	94	920 427	17 668	1 386	19 054	901 373
Gabon									
2003	2 786	101 953	139	1	104 879	30 422	7 549	37 971	66 908
2004	2 713	210 393	134	3 009	216 249	48 035	3 575	51 610	164 639
2005	3 663	371 507	143	66	375 379	37 861	3 565	41 426	333 953
2006	4 056	553 945	183	438	558 622	28 350	2 391	30 741	527 881
Guinée Équatoriale									
2003	0	123 429	0	19	123 448	142	1 121	1 263	122 185
2004	0	454 753	0	329	455 082	0	786	786	454 296
2005	0	1 168 715	0	350	1 169 065	0	550	550	1 168 515
2006	0	1 527 118	0	330	1 527 448	0	366	366	1 527 082
Tchad									
2003	2 414	96 955	217	2	99 588	55 011	884	55 895	43 693
2004	2 351	106 538	210	32	109 131	46 109	601	46 710	62 421
2005	3 175	125 163	224	41	128 603	44 145	513	44 658	83 945
2006	3 515	311 077	211	48	314 851	33 684	848	34 532	280 319
Services Centraux									
2003	33 114	199 068	0	671	232 853	0	1 216	1 216	231 637
2004	21 621	190 233	0	3 853	215 707	0	992	992	214 715
2005	29 200	204 699	0	26	233 925	0	23 442	23 442	210 483
2006	32 299	258 638	0	7 839	298 776	0	53 158	53 158	245 618
TOTAL									
2003	49 644	938 321	1 341	1 791	991 097	299 350	16 362	315 712	675 385
2004	37 717	1 484 324	1 343	12 201	1 535 585	289 533	13 168	302 701	1 232 884
2005	50 936	2 855 606	1 470	3 086	2 911 098	267 914	17 389	285 303	2 625 795
2006	56 363	4 429 396	1 449	11 410	4 498 618	104 633	11 824	116 457	4 382 161

(a) Y compris le solde créditeur net du compte d'opérations ; chiffres au 31/12 de chaque année.
(b) Y compris le solde débiteur net du compte d'opérations
Source : BEAC

Les avoirs officiels nets ont progressé de 66,9 % en 2006 et ont crû dans tous les pays, à l'exception de la RCA. Alors que les réserves officielles brutes ont augmenté de 54,5 %, les engagements extérieurs ont fléchi de 59,2 % (de FCFA 285,3 milliards fin 2005 à FCFA 116,4 milliards fin 2006), du fait principalement des remboursements des concours au FMI et des allègements de dette.

3.2.2.2.2. La position nette des gouvernements

Depuis 2005, les Trésors nationaux sont en position nette créditrice vis-à-vis des institutions financières. Cette évolution s'explique par la très forte augmentation des dépôts des Trésors, tant auprès de la BEAC qu'auprès des banques, reflétant une amélioration de la trésorerie publique. Il est cependant à noter qu'à fin 2006, la Centrafrique était le seul pays de la sous-région présentant une position nette débitrice.

Position nette des Trésors nationaux vis-à-vis du système monétaire				
	<i>(en millions de francs CFA)</i>			
	2003	2004	2005	2006
Créances des Trésors	519 424	878 191	1 880 908	2 848 839
Dépôts auprès de la BEAC	268 431	589 027	1 423 503	2 396 032
Dépôts auprès des banques	250 993	289 164	457 405	452 807
Engagements des Trésors	1 344 868	1 320 393	1 179 831	879 341
Envers la BEAC	738 402	712 782	618 199	454 783
Avance en compte courant	562 293	560 820	544 400	373 896
Crédit à moyen terme	68 649	68 649	0	0
Créances consolidées	107 460	83 313	73 799	80 887
Envers le FMI	299 350	289 533	267 914	104 633
Envers les banques	300 835	311 797	287 437	313 644
Effets publics	180 711	176 132	169 177	192 460
Crédits aux entités publiques	120 124	13 665	118 260	121 184
Envers les CCP	6 281	6 281	6 281	6 281
Position nette	- 825 444	- 442 202	701 077	1 969 498

Source : BEAC ; chiffres au 31/12 de chaque année.

3.2.2.2.3. Les crédits à l'économie

L'encours des crédits à l'économie a augmenté de près de 9 % en 2006.

Les créances à court terme, qui représentent plus de 60 % des crédits à l'économie, ont légèrement diminué (- 0,5 %) dans la zone. Cette évolution tient principalement à la forte diminution des encours de crédits à court terme au Gabon (- 20,5 %), les autres pays de la CEMAC ayant enregistré une progression de leurs encours pour cette catégorie de crédits.

L'encours des crédits à moyen terme a, en revanche, augmenté de 29,6 %, du fait de la vigueur de la construction de logements, des investissements de capacité et de productivité dans le secteur industriel et des travaux de réhabilitation et de développement des infrastructures dans plusieurs États.

Les crédits à long terme, qui concernent essentiellement l'habitat, ont connu une progression plus modérée (+ 12,6 %) en 2006, les encours ayant même diminué au Gabon (- 7,4 %). Les crédits à long terme représentent toujours une part très réduite des encours totaux (3,2 %).

Crédits à l'économie ventilés selon leur durée initiale				
	<i>(en millions de francs CFA)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
Cameroun (b)	907 768	904 889	976 837	999 459
Court terme	649 493	627 180	643 303	654 283
Moyen terme	225 241	247 297	298 218	306 548
Long terme	33 034	30 412	35 316	38 628
R.C.A.	49 417	55 162	54 108	56 432
Court terme	46 756	50 907	49 152	51 211
Moyen terme	2 430	3 957	4 512	4 826
Long terme	231	298	444	395
Congo	81 738	85 046	86 135	96 504
Court terme	58 389	63 132	64 835	69 708
Moyen terme	23 323	21 891	21 068	26 499
Long terme	26	23	232	297
Gabon	466 410	422 661	464 674	555 528
Court terme	268 233	239 217	291 615	231 717
Moyen terme	186 952	173 640	164 591	315 972
Long terme	11 225	9 804	8 468	7 839
Guinée Équatoriale	51 616	62 838	93 827	129 452
Court terme	39 805	45 803	75 373	108 546
Moyen terme	11 811	17 035	18 454	20 843
Long terme	0	0	0	63
Tchad	98 088	92 853	129 614	136 528
Court terme	85 830	79 944	105 138	106 528
Moyen terme	10 794	10 526	13 411	14 940
Long terme	1 464	2 383	11 065	15 060
CEMAC	1 673 892	1 650 307	1 852 864	2 019 423
Court terme	1 153 781	1 115 358	1 239 004	1 233 413
Moyen terme	474 131	491 969	556 705	721 613
Long terme	45 980	42 980	57 155	64 397

(a) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États. Le total CEMAC est différent de la somme des États, car il comprend des crédits transfrontaliers.
 (b) Les chiffres du Cameroun incluent le Crédit Foncier
 Chiffres au 31/12 de chaque année.
 Source : BEAC

3.2.3. Le résultat d'ensemble de la politique monétaire

3.2.3.1. Le taux de couverture de l'émission monétaire

En 2006, le taux de couverture des engagements à vue de la BEAC par les avoirs extérieurs de la zone s'est accru, pour s'établir à 94,6 % contre 86,6 % un an plus tôt.

3.2.3.2. L'évolution de l'inflation

Avec une croissance de 18,5 % en 2006, l'agrégat monétaire M2 a connu une évolution en ligne avec l'objectif défini en début d'année (entre 17,4 % et 19,4 % de croissance).

L'année 2006 s'est caractérisée par une accentuation des tensions inflationnistes. En moyenne annuelle, le taux d'inflation au sein de la sous-région a atteint 5,3 %, après 2,9 % en 2005. Cette évolution résulte principalement de la diffusion aux marchés domestiques de la hausse des cours internationaux du pétrole brut, du fait de la levée progressive par les États des mécanismes de blocage des prix à la pompe, et de l'insuffisance de l'offre de produits vivriers dans certains pays de la zone (voir aussi chapitre « Évolution économique et financière »).

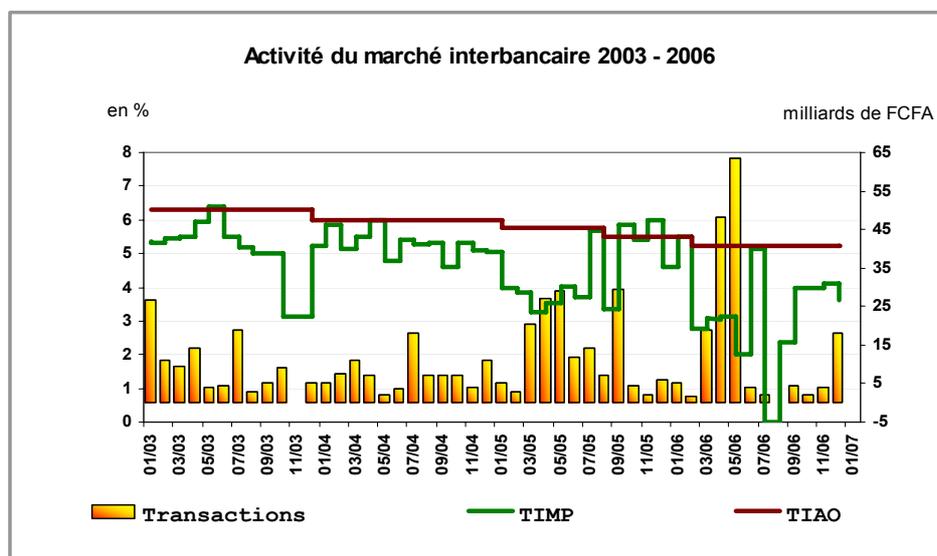
Objectifs monétaires et résultats en 2006

	Taux de couverture de l'émission monétaire par les avoirs extérieurs nets (en %)	Crédits à l'économie (taux de croissance)	Masse monétaire (M2) (taux de croissance)
Cameroun			
Objectifs	75,3 % - 77,3 %	6,7 % - 8,7 %	7,4 % - 9,4 %
Résultats	77,5 %	2,3 %	9,5 %
Centrafrique			
Objectifs	78,5 % - 80,5 %	6,6 % - 8,6 %	2,1 % - 4,1 %
Résultats	74,6 %	4,3 %	- 4,2 %
Congo			
Objectifs	87,3 % - 89,3 %	6,1 % - 8,1 %	40,7 % - 42,7 %
Résultats	87,9 %	12,0 %	40,9 %
Gabon			
Objectifs	80,6 % - 82,6 %	4,4 % - 6,4 %	24,5 % - 26,5 %
Résultats	90,7 %	19,5 %	17,2 %
Guinée équatoriale			
Objectifs	99,1 % - 101,1 %	36,1 % - 38,1 %	4,3 % - 6,3 %
Résultats	100,2 %	38,0 %	14,1 %
Tchad			
Objectifs	68,3 % - 70,3 %	11,5 % - 13,5 %	34,4 % - 36,4 %
Résultats	90,9 %	5,3 %	51,8 %
Total CEMAC			
Objectifs	90,9 % - 92,9 %	7,9 % - 9,9 %	17,4 % - 19,4 %
Résultats	94,6 %	9,0 %	18,5 %

Source : BEAC

3.2.3.3. L'évolution du marché et des taux d'intérêt interbancaires

Le volume des transactions sur le marché interbancaire n'a que modestement progressé en 2006 pour représenter, en moyenne mensuelle, FCFA 14 milliards contre FCFA 13,3 milliards en 2005.



Source : BEAC

Les taux appliqués sur le marché interbancaire présentent une très forte amplitude : ils ont oscillé entre 2 % et 7,25 % en 2006. Ceci traduit la variabilité des niveaux de liquidité dans le temps et entre les différents États de la CEMAC.

L'importance des opérations intra-groupe réalisées hors marché et les surliquidités bancaires constituent les principaux facteurs explicatifs de l'étroitesse du marché interbancaire en CEMAC. Toutefois, le développement du marché interbancaire demeure aussi entravé par l'existence de risques spécifiques liés à l'absence de cadre juridique et de support (les certificats de placement émis en contrepartie des dépôts spéciaux des banques ne sont pas utilisés comme collatéraux).

3.2.4. Les objectifs pour 2007

Les objectifs de politique monétaire de la BEAC, révisés à l'occasion du Conseil d'administration de juillet 2007, reposent sur les hypothèses suivantes :

- un maintien de la croissance à un niveau soutenu, le PIB en termes réels devant s'accroître de 5 % ;
- une persistance de l'inflation qui pourrait se situer à 3,8 % en moyenne annuelle.

Dans ce contexte, l'exercice de programmation monétaire a conduit la BEAC à faire les estimations suivantes :

- une progression du taux de couverture des avoirs extérieurs, qui s'élèverait à 95,7 % à la fin de 2007 ;
- une croissance des crédits à l'économie estimée à 10,5 % ;
- une augmentation de la masse monétaire (M2) de 12,2 %.

Face à une surliquidité bancaire croissante, qui présente un risque d'aggravation des tensions inflationnistes, la BEAC a significativement renforcé ses opérations de reprises de liquidité depuis le 8 mai 2007, en recourant à l'instrument des appels d'offres négatifs. Les montants repris ont représenté FCFA 763,5 milliards au cours du mois de mai 2007 et FCFA 222 milliards en juin (données jusqu'au 13 juin), soit la quasi-totalité des soumissions de placements des banques, contre FCFA 8,3 milliards en mai 2006 et FCFA 6,6 milliards en juin 2006.

3.2.5. Le système bancaire

Situation simplifiée du système bancaire de la CEMAC							
<i>(en milliards de francs CFA)</i>							
ACTIF	2004	2005	2006	PASSIF	2004	2005	2006
Trésorerie et divers	1 228,4	1 759,0	2 087,0	Trésorerie et divers	360,0	418,7	436,2
Crédits à l'État	99,0	79,8	79,5	Dépôts de l'État	267,0	474,3	425,9
Crédits à l'économie	1 368,7	1 534,5	1 718,3	Dépôts du secteur privé	2 090,0	2 447,0	2 974,0
Créances en souffrance nettes	54,1	47,4	35,4	Fonds propres	382,7	436,0	474,9
Valeurs immobilisées	349,5	355,4	390,8				
Total	3 099,7	3 776,0	4 310,9	Total	3 099,7	3 776,0	4 310,9
Coef. net d'exploitation (%) <i>(frais généraux / PNB)</i>	55,8	55,1	53,9	Taux de marge nette (%) <i>(résultat net / PNB)</i>	19,4	18,6	23,5
				Coefficient de rentabilité (%) <i>(Résultat net / fonds propres)</i>	13,9	14,1	15,5

Source : COBAC

Au 31 décembre 2006, le système bancaire de la CEMAC comptait 35 établissements de crédit en activité (33 en 2005) : une nouvelle banque a été agréée en Guinée Équatoriale, et un établissement financier camerounais a obtenu un agrément bancaire. Parmi ces 35 établissements, 32 ont donné lieu à une évaluation par la COBAC, synthétisée par une cotation globale : 4 sont en situation financière solide (contre 6 en 2005), 21 en bonne situation financière (15 en 2005), 4 en situation financière fragile (7 en 2005) et 3 en situation financière critique (3 en 2005). Les systèmes bancaires camerounais et

gabonais, qui ont longtemps représenté plus de 80 % du marché bancaire de la CEMAC en matière de distribution de crédits et de collecte des dépôts, voient leur part se réduire progressivement (environ 70 % pour les dépôts et 75 % pour les crédits) au profit de la Guinée Équatoriale, du Congo et du Tchad.

L'activité du système bancaire de la CEMAC a poursuivi son développement en 2006 : le total agrégé des bilans au 31 décembre 2006 s'est inscrit en hausse de 14,1 % par rapport à 2005. Cette évolution résulte essentiellement de la croissance soutenue des dépôts (+ 16,3 %), et tout particulièrement des dépôts du secteur privé (+ 21,5 %), les dépôts de l'État s'étant contractés de 10,2 % en un an.

Les encours de crédits ont progressé de 9,7 %, les financements en faveur des entreprises du secteur privé ayant augmenté de 9 %. La qualité du portefeuille de crédits s'est globalement améliorée par rapport à 2005 : les créances en souffrance ont représenté 12,2 % des encours de crédits bruts (contre 13,6 % en 2005) et sont provisionnées à hauteur de 86 % (contre 81,3 % l'année précédente).

La situation de surliquidité du système bancaire de la CEMAC s'est ainsi accentuée : l'excédent global de trésorerie a atteint FCFA 1 700 milliards, en hausse de 24,7 %, et représente près de 40 % du total de bilan. Le taux de couverture des crédits par les dépôts est ressorti à 185 % (contre 176 % en 2005).

Le produit net bancaire a augmenté de 10,6 %, en raison de l'accroissement des marges sur les opérations avec la clientèle (+ 5,8 %) et sur les opérations diverses (+ 10,8 %). Au total, le résultat net (FCFA 73,8 milliards) s'est inscrit en hausse de 19,2 %, grâce notamment à une progression relativement contenue des frais généraux (+ 8,1 %).

Le secteur de la microfinance a poursuivi son développement, notamment au Cameroun et au Congo. Pour l'ensemble des 6 États de la CEMAC, les dépôts collectés se sont élevés à FCFA 235 milliards et les encours de crédits à près de FCFA 128 milliards au 31 décembre 2006. D'après la COBAC, les encours de dépôts et de crédits des établissements de microfinance ont été multipliés par quatre entre 2000 et 2006. Néanmoins, la situation financière globale du secteur demeure fragile. C'est pourquoi, en 2006, la COBAC a poursuivi son action en matière d'assainissement du secteur, qui s'appuie notamment sur la procédure d'agrément des institutions de microfinance (IMF). Au 31 décembre 2006, la COBAC a ainsi donné son avis conforme pour l'agrément de 629 IMF, recommandé la fermeture ou la radiation de 274 IMF et rejeté 94 demandes d'agrément.

Échanges commerciaux des pays de la CEMAC au cours des dix dernières années

Au cours des dix dernières années, la valeur des flux commerciaux des pays de la CEMAC avec l'extérieur a plus que triplé, s'établissant à FCFA 16 813,7 milliards à fin 2005. Cette progression a résulté d'un accroissement moyen des exportations de 16,4 % par an, tandis que le rythme de progression annuel des importations s'est établi en moyenne autour de 11,8 %. La croissance des échanges a été marquée par une amélioration sensible des termes de l'échange (+ 9,4 % par an), ainsi que par une progression du volume des transactions commerciales (+ 7,1 % par an). En définitive, ces évolutions se sont traduites par une consolidation significative de l'excédent commercial de la CEMAC, qui a atteint 31 % du PIB à fin 2005, contre 15,8 % du PIB en 1995. Au cours de la période, le degré d'ouverture des économies de la CEMAC a fortement progressé, passant de 69,4 % en 1995 à 93,1 % en 2005.

Entre 1995 et 2005, les échanges avec l'extérieur ont été fortement influencés par le développement de l'activité dans les secteurs pétrolier, minier et agricole, qui ont représenté en moyenne plus de 90 % du total des exportations en valeur, et ont été marqués par :

- Une forte concentration autour du secteur des industries extractives (pétrole et minerais), dont la part relative est en hausse, compte tenu notamment de la progression des ventes du pétrole de la Guinée Équatoriale et du Tchad. À fin 2005, les exportations pétrolières et minières représentent 85,5 % des exportations globales, contre 63,9 % des exportations en 1995.
- Un recul de la part relative du secteur agricole. En dépit de l'accroissement des exportations agricoles d'environ 3,3 % par an, la part de ce secteur dans la valeur globale des exportations s'est fortement repliée, à 8,4 % à fin 2005 contre 24,5 % en 1995. Cette diminution est notamment liée à la baisse du volume des exportations du secteur forestier.
- Un niveau relativement marginal des exportations de produits commerciaux et manufacturés (2,9 % du volume total des exportations en 2005).

Les importations concernent essentiellement les échanges des entreprises du secteur commercial (24,8 % du total), des industries extractives (32,5 %) et du secteur industriel (12,1 %). Leur évolution a marqué une rupture prononcée entre 2002 et 2003, liée à l'ajustement du niveau des importations de biens d'équipement du secteur pétrolier induit par l'achèvement du pipeline Tchad-Cameroun.

VENTILATION DES ECHANGES PAR PRINCIPALES BRANCHES D'ACTIVITE											
en % de la valeur des échanges											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
EXPORTATIONS											
Agriculture (I)	24,5	21,4	23,0	26,7	22,1	15,1	14,3	13,8	14,8	10,8	8,4
dont secteur forestier	12,8	11,8	13,5	15,3	13,4	9,1	8,4	7,4	7,7	5,5	4,7
Industries extractives (II)	63,9	67,4	64,3	62,8	69,2	77,8	76,3	78,1	75,7	83,3	85,5
Sous Total (I+II)	88,4	88,8	87,4	89,5	91,4	92,9	90,6	91,8	90,5	94,1	93,9
Industrie manufacturière	3,9	3,3	2,7	2,7	2,0	1,6	3,5	2,8	2,6	2,9	2,4
Commerce*	0,9	2,3	2,0	1,6	1,4	0,7	2,2	0,3	0,4	0,3	0,5
Autres secteurs d'activité**	6,8	5,7	8,0	6,2	5,3	4,7	3,7	5,1	6,5	2,7	3,2
IMPORTATIONS											
Pétrole et mines	38,6	32,0	25,8	24,7	26,0	30,0	36,9	45,4	28,9	33,2	35,9
Industrie	12,8	13,6	11,9	11,2	13,1	13,3	13,6	9,8	12,6	10,8	10,2
Commerce	21,5	20,9	22,9	31,3	28,1	25,3	21,8	21,8	27,0	28,5	23,9
Autres secteurs d'activité**	27,1	33,5	39,4	32,8	32,8	31,4	27,7	23,0	31,5	27,5	30,0

(*) hormis les statistiques du Cameroun et de la RCA, non disponibles

(**) en particulier secteurs du BTP et des services, ainsi que le secteur agricole pour les importations

Source : BEAC

En termes d'évolution géographique, les transactions bilatérales réalisées avec l'Union Européenne ont été encore relativement prépondérantes, représentant en moyenne sur les dix dernières années près de la moitié de la valeur des flux commerciaux des pays de la CEMAC avec le reste du monde. Ces échanges sont effectués majoritairement avec la France, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas, qui génèrent globalement 44,5 % des flux du commerce extérieur de la CEMAC entre 1995 et 2005.

Il est observé une modification, graduelle mais importante, de la structure géographique des échanges commerciaux pendant la période sous revue : contribuant à la diversification globale des échanges, cette modification découle principalement de la dynamique des exportations du Tchad et de la Guinée Équatoriale orientées davantage vers les États-Unis, d'une part, et de l'accroissement de la valeur des échanges réalisés avec Taïwan et la Chine, d'autre part.

S'agissant des transactions à l'intérieur du continent africain, leur contribution est demeurée relativement stable et marginale. En effet, les échanges intra-continentaux (hors échanges au sein de la CEMAC) se sont chiffrés, sur la période, à moins de 6 % du montant total des flux commerciaux avec l'extérieur. On note une part prépondérante des échanges effectués avec les pays partenaires transfrontaliers : le Nigeria et la République Démocratique du Congo participent à hauteur de 2,8 % du montant global des échanges commerciaux des pays de la CEMAC, tandis que le restant des parts se répartit entre les pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (en moyenne 1 %) et les pays d'Afrique Australe et du Nord (respectivement, 0,5 % et 0,4 %). Enfin, à l'instar de l'évolution des échanges à l'échelle continentale, les transactions commerciales intracommunautaires comptent pour une part relativement peu importante des flux globaux : elles représentent près de 3 % de la valeur totale des échanges (soit FCFA 119 milliards par an).

STRUCTURE GEOGRAPHIQUE DES ECHANGES COMMERCIAUX											
(en % de la valeur des échanges)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total Afrique	8,7	7,3	6,7	8,9	7,9	7,7	7,4	8,2	8,6	7,4	8,0
dont : intra CEMAC	3,2	3,1	3,2	4,2	3,5	3,0	2,4	3,0	3,5	2,3	2,3
UEMOA	2,8	0,7	0,9	1,2	0,8	0,6	1,0	1,0	0,7	0,8	0,9
Autres pays d'Afrique	2,8	3,5	2,6	3,5	3,6	4,1	4,1	4,2	4,4	4,3	4,7
UE	69,2	61,5	64,0	60,0	53,0	43,7	44,6	36,8	39,2	35,6	31,8
dont : France	47,0	36,2	39,5	35,3	33,3	22,6	21,8	16,1	17,5	16,8	12,5
Allemagne	2,0	2,1	1,8	2,2	1,7	1,2	2,2	2,2	1,0	0,8	0,7
Belgique	1,2	1,1	1,1	1,4	1,1	1,7	1,6	1,5	1,5	1,5	1,1
Espagne	2,7	4,5	3,5	3,8	2,6	1,3	2,8	2,5	3,9	2,8	3,6
Italie	4,5	6,3	6,6	6,1	4,0	4,9	5,7	4,2	2,8	2,5	2,3
Royaume-Uni	5,8	5,9	8,2	6,2	7,3	9,5	7,8	8,0	8,3	8,6	8,9
Pays Bas	3,9	4,4	2,0	2,7	1,8	1,6	1,6	1,5	2,1	1,6	1,3
Amérique du Nord	3,9	9,1	11,2	15,9	14,1	24,0	30,5	35,8	31,7	34,5	42,2
États-Unis	3,6	9,0	11,1	15,7	13,9	23,7	30,2	35,6	31,6	34,2	42,0
Canada	0,3	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2
Amérique du Sud	0,3	0,6	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,7	0,5	0,7
Asie	6,7	8,9	7,1	6,6	10,2	14,2	11,8	14,0	13,6	16,8	12,3
Japon et nouveaux pays industrialisés d'Asie	4,7	6,2	4,9	4,9	7,8	9,9	8,6	9,3	6,8	6,5	5,8
dont : Japon	1,4	1,9	0,8	1,2	0,9	0,9	1,4	1,6	1,1	0,7	0,5
Taiwan	2,4	2,0	2,1	2,9	6,1	7,0	5,5	3,7	3,0	3,6	4,0
Autres pays d'Asie	2,0	2,7	2,2	1,7	2,5	4,3	3,2	4,7	6,9	10,3	6,6
dont : Hong Kong	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	1,1	1,0	0,5	0,3
Chine	1,2	2,2	1,6	1,0	1,7	3,5	2,5	3,2	5,3	7,7	5,2
Moyen et Proche Orient	0,3	0,4	0,1	0,6	0,6	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2

Source : BEAC

Encart rédigé par la BEAC

3.3. La politique et les agrégats monétaires aux Comores

3.3.1. La politique monétaire en 2006

3.3.1.1. La formulation de la politique monétaire

3.3.1.1.1. Le cadre institutionnel de la politique monétaire

L'article 1^{er} de la loi 80-08 relative à la monnaie et au rôle de la Banque centrale et l'article 4 des statuts de la Banque centrale des Comores (BCC) indiquent, d'une part, que celle-ci « a pour mission générale de formuler la politique monétaire et du crédit, d'exercer la surveillance et le contrôle des activités bancaires et de veiller à l'application de la réglementation des changes ». La BCC est, d'autre part, « l'organe chargé de la mise en œuvre de la coopération monétaire » établie par l'accord du 23 novembre 1979 signé entre la France et les Comores.

Aux termes de cette Convention de coopération monétaire, l'État français garantit la convertibilité de la monnaie émise par la BCC en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. Sur ce compte d'opérations, la BCC verse les disponibilités en devises, exception faite des sommes nécessaires à sa trésorerie courante.

3.3.1.1.2. Les objectifs de la politique monétaire

La politique monétaire doit permettre de respecter un niveau des avoirs extérieurs nets qui soit compatible avec l'accord de coopération monétaire signé avec la France. Dans ce cadre et selon les statuts de la Banque centrale des Comores, le taux de couverture des engagements à vue de la BCC par ses avoirs extérieurs doit être supérieur à 20 % (article 37 des statuts). Enfin, sans préjudice de cet objectif, la politique monétaire s'inscrit dans le cadre de la politique économique du Gouvernement (article 4).

3.3.1.1.3. Les instruments de la politique monétaire

La Banque centrale se fixe des objectifs intermédiaires (masse monétaire et crédit interne) et utilise comme instruments les plafonds de refinancement, les taux d'intérêt et les réserves obligatoires.

Pour réguler la masse monétaire en fonction du degré de liquidité de l'économie et du niveau des réserves de change, les autorités monétaires disposent essentiellement des plafonds de refinancement et du taux d'escompte. Mais ces instruments ne peuvent être efficaces que si la situation de liquidité des banques les rend tributaires du refinancement de la Banque centrale. Pour pouvoir répondre aux situations dans lesquelles cette condition n'est pas remplie, l'Institut d'émission est également autorisé par ses statuts (article 27) à imposer aux banques des réserves obligatoires sur les dépôts et les crédits.

Ainsi, en 1999, les autorités monétaires ont décidé d'instaurer un système de réserves obligatoires assises sur les dépôts. Le système mis en place présente les caractéristiques suivantes :

- l'assiette des dépôts est constituée du montant total des dépôts de la clientèle (comptes de dépôts, comptes courants, comptes sur livrets, comptes à terme) ;
- un taux uniforme s'applique à toutes les exigibilités comprises dans l'assiette ; initialement fixé à 30 %, il a été relevé à 35 % en 2000 et abaissé à 25 % en juin 2006.
- ces réserves sont constituées sur un compte à la Banque centrale et sont rémunérées au taux moyen mensuel de l'EONIA¹, constaté durant le mois précédent, diminué de 25 points de base depuis le 20 janvier 2006. Les réserves libres des banques sont rémunérées au taux moyen de l'EONIA – 1/8.

¹ Euro Overnight Index Average, taux d'intérêt moyen pondéré en euros : taux calculé par la BCE et diffusé par la FBE (Fédération Bancaire de l'Union européenne). Il résulte de la moyenne pondérée des taux d'intérêt de toutes les transactions au jour le jour de prêts non garantis réalisées par les banques retenues pour le calcul de l'Euribor.

Les possibilités de refinancement de l'État auprès de la Banque centrale sont encadrées par l'article 17 des statuts, qui limite les avances au Trésor à 20 % de la moyenne des recettes budgétaires ordinaires effectivement recouvrées au cours des trois exercices budgétaires précédents.

Les taux d'intérêt bancaires sont administrés, en raison de l'absence de concurrence. Sur proposition de la Banque centrale, le Ministère des Finances fixe des taux débiteurs maxima et des taux créditeurs minima. Cependant, depuis 2004, les taux débiteurs sont fixés librement par les établissements financiers sur la base d'un taux plancher et d'un taux plafond édictés par le Ministre des Finances, sur proposition de la BCC. L'évolution de ces taux tient compte du niveau des taux d'intérêt pratiqués dans la Zone euro.

3.3.1.2. La mise en œuvre de la politique monétaire

3.3.1.2.1. Les plafonds d'avances et de refinancement

En octobre 2005, une opération exceptionnelle de consolidation partielle des avances à l'État a eu lieu et a abouti à la conversion en dette à long terme de FC 1,5 milliard d'avances, amortie sur 10 ans. Cette consolidation a permis à l'État comorien de retrouver une marge de tirage au titre des avances statutaires. Ainsi, au 31 décembre 2006, l'encours des avances statutaires de la BCC sur l'État s'est élevé à FC 4 025 millions alors que le plafond des avances de la BCC à l'État était de FC 4 190 millions. Le plafond de l'avance statutaire pour l'année 2007 est fixé à FC 4 532 millions.

En 1997, le Conseil d'administration de la BCC avait fixé le plafond de réescompte de la Banque de Développement des Comores (BDC) à FC 100 millions. Ce plafond, qui n'a plus été utilisé entre 1998 et 2004, période de gel des activités de crédit de la BDC, a néanmoins été reconduit tacitement chaque année. La reprise des activités de crédit de la BDC en janvier 2004 lui redonne une utilité. Aucun plafond de réescompte n'a jamais été fixé pour la Banque pour l'Industrie et le Commerce des Comores (BIC-C). Comme les années précédentes, en raison de la surliquidité du système financier, la BCC n'a pas eu à fournir de refinancement aux banques et aux établissements financiers.

3.3.1.2.2. Les réserves obligatoires

Le système de réserves obligatoires, mis en place en 1999, n'a concerné que la BIC-C, seule banque de dépôts. En 2006, la BIC a rempli ses obligations en matière de réserves obligatoires et a constitué en outre des réserves libres. Ainsi, les réserves de la BIC dépassent toujours largement les montants minimums exigés. En décembre 2006, les réserves de l'établissement ont représenté FC 7,6 milliards, dont FC 3,9 milliards de réserves libres.

Cependant, l'élargissement prévu du système bancaire étant susceptible de placer les établissements agréés dans une situation de trésorerie plus tendue, le taux des réserves obligatoires a été ramené de 35 à 25 % en juin 2006.

3.3.1.2.3. Les taux d'intérêt

Depuis 2000, les taux de la Banque centrale des Comores sont indexés sur l'EONIA.

Les taux sur les comptes d'épargne et les comptes sur livret ont été abaissés, passant de 3 % en 2005 à 2,5 % en 2006. Depuis cette date, les taux ont été maintenus à 2,5 %. Depuis le 1^{er} janvier 2006, les taux d'intérêts débiteurs ont varié à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 7 % et 14 %.

Taux d'intérêt			
	<i>(en pourcentage)</i>		
	Taux au 1 ^{er} janvier 2004	Taux au 20 janvier 2005	Taux depuis le 20 janvier 2006
Taux d'escompte	EONIA + 1,5 %	EONIA + 1,5 %	EONIA + 1,5 %
Taux des avances au Trésor	EONIA + 1,5 %	EONIA + 1,5 %	EONIA + 1,5 %
Taux de rémunération des dépôts du Trésor	EONIA	EONIA	EONIA
Taux de rémunération des dépôts des banques à la BCC :			
– représentatifs des réserves obligatoires	EONIA – 1/8	EONIA – 1/8	EONIA – 1/4
– libres	EONIA + 1/8	EONIA	EONIA – 1/8
Taux minimum et maximum sur les crédits	8,0 – 14,0	8,0 – 14,0	7,0 – 14,0
Taux planchers sur les dépôts	3,5	3	2,5

Source : Banque centrale des Comores

3.3.2. Les agrégats monétaires

La masse monétaire a enregistré sur l'année 2006 une diminution de 5,9 %. Elle est passée de FC 35,5 milliards en 2005 à FC 33,4 milliards en 2006. Cette évolution, qui s'explique principalement par la baisse du crédit intérieur, n'a concerné que les dépôts à vue (– 14,6 %) et la quasi-monnaie (– 13,4 %), la circulation fiduciaire ayant continué de progresser en 2006 (+ 11,4 %).

3.3.2.1. Les composantes de la masse monétaire

Composantes de la masse monétaire				
	<i>(en millions de francs comoriens)</i>			
	2004	2005	2006	Évolution en 2006 (%)
MONNAIE	23 367	25 383	24 652	– 2,9
Circulation fiduciaire	11 730	11 456	12 765	11,4
Dépôts à vue	11 637	13 927	11 887	– 14,6
<i>Banque centrale</i>	<i>1 933</i>	<i>2 701</i>	<i>1 688</i>	<i>– 37,5</i>
<i>Trésor</i>	<i>400</i>	<i>400</i>	<i>400</i>	<i>0,0</i>
<i>Banques commerciales</i>	<i>9 304</i>	<i>10 826</i>	<i>9 799</i>	<i>– 9,5</i>
QUASI-MONNAIE	10 712	10 068	8 715	– 13,4
Comptes sur livret	8 140	7 470	7 595	1,7
Comptes épargne logement	340	350	413	18,0
Autres	2 232	2 248	707	– 68,5
TOTAL	34 079	35 451	33 367	– 5,9

Source : Banque centrale des Comores

En 2006, la circulation fiduciaire a atteint FC 12,8 milliards, en hausse de 11,4 % par rapport à 2005, du fait notamment des achats de billets en euro, qui se sont élevés à près de FC 8 milliards au cours des mois de juillet et août, et du paiement régulier des salaires des fonctionnaires. La part de la circulation fiduciaire dans le total de la masse monétaire est passée de 32 % en 2005 à 38 % en 2006. La BCC a par ailleurs renouvelé sa gamme de billets, composée de cinq coupures (10 000, 5 000, 2 000, 1 000 et 500 FC), abandonnant la coupure de 2 500 FC.

Alors que les dépôts à vue avaient augmenté de 19,7 % en 2005, ils ont diminué de 14,6 % en 2006, passant de FC 13,9 milliards à FC 11,9 milliards en 2006. Cette évolution, qui a concerné tant les dépôts des entreprises que ceux des particuliers, est à relier à la forte contraction des exportations en 2006. La quasi-monnaie s'est inscrite en baisse de 13,4 % et représente 26,1 % de la masse monétaire,

contre 28,4 % en 2005.

3.3.2.2. Les contreparties de la masse monétaire

En 2006, les avoirs nets extérieurs ont crû de 6 %, du fait de la forte augmentation des avoirs extérieurs nets des banques commerciales, qui ont presque triplé.

Le crédit intérieur a enregistré en 2006 une baisse de 8,3 %, passant de FC 13,8 milliards en 2005 à FC 12,7 milliards en 2006. Cette évolution a concerné tant les créances sur l'État (- 8 %) que les crédits à l'économie (- 8,4 %).

Contreparties de la masse monétaire				
<i>(en millions de francs comoriens)</i>				
	2004	2005	2006	Évolution en 2006 (%)
AVOIRS EXTÉRIEURS NETS	37 057	37 442	39 677	6,0
Banque centrale	37 420	35 762	34 840	- 2,6
Banques commerciales	- 363	1 680	4 837	187,9
CRÉDIT INTÉRIEUR	12 670	13 830	12 681	- 8,3
Créances nettes sur l'État (administration centrale)	2 170	3 468	3 190	- 8,0
<i>Créances brutes</i>	<i>4 238</i>	<i>5 157</i>	<i>6 154</i>	<i>19,3</i>
<i>Dépôts de l'État</i>	<i>2 068</i>	<i>1 689</i>	<i>2 964</i>	<i>75,5</i>
Crédits à l'économie	10 500	10 362	9 491	- 8,4
<i>Secteur public</i>	<i>235</i>	<i>104</i>	<i>57</i>	<i>- 45,2</i>
<i>Secteur privé</i>	<i>10 265</i>	<i>10 258</i>	<i>9 434</i>	<i>- 8,0</i>
Autres postes nets	- 15 647	- 15 820	- 18 991	20,0
TOTAL	34 080	35 452	33 367	- 5,9

Source : Banque centrale des Comores

Si les créances brutes sur l'État ont progressé de 19,3 % par rapport à 2005, en raison de l'augmentation des avances statutaires au Trésor au cours de la période, les dépôts auprès de la Banque centrale se sont accrus de 75 %. Les crédits à l'économie ont diminué du fait, notamment, de la diminution des financements octroyés pour la campagne de la vanille en 2006.

3.3.3. Le résultat d'ensemble de la politique monétaire

En 2006, le taux de couverture des engagements à vue par les avoirs extérieurs s'est établi à 113,6 %, contre 120,6 % en 2005.

L'utilisation quasi systématique par l'État de l'intégralité de son plafond d'avances statutaires, l'existence jusqu'en 2006 d'une seule banque de dépôts disposant d'une large liquidité, l'importance des flux monétaires nets en provenance de l'étranger et la fragilité de l'économie comorienne laissent peu de marge de manœuvre à la politique monétaire. Mais la surliquidité du système n'a eu, jusqu'ici, que peu d'effets inflationnistes sur longue période : le taux d'inflation est passé de 3,7 % en 2003 à 3,4 % en 2006 malgré la hausse des prix des produits pétroliers. Les bons résultats de la production vivrière ont contribué à cette maîtrise de l'inflation.

Échanges commerciaux de l'Union des Comores au cours des dix dernières années

Au cours de ces dix dernières années, la structure par produit du commerce extérieur des Comores n'a pas subi d'importantes modifications : exportations basées uniquement sur les trois produits de rente que sont la vanille, le girofle et l'ylang-ylang, et importations essentiellement composées de produits de consommation courante. L'origine des importations a par contre évolué, l'Europe perdant sa première place au profit du Moyen-Orient, plus particulièrement des Émirats Arabes Unis, compétitifs notamment en matière de coûts d'assurance, de fret et de délais de livraison. Le degré d'ouverture de l'économie est resté stable au cours de la période, à environ 30 % du PIB.

Pour les produits de rente exportés, la part de marché des Comores est relativement faible par rapport à celle des principaux concurrents du pays, à l'exception de l'ylang-ylang dont les Comores demeurent le premier producteur mondial. Le pays subit de ce fait les fluctuations des prix déterminées par l'évolution des marchés internationaux.

Les exportations ont connu trois périodes d'évolution significatives entre 1996 et 2006. La première période (1996-1999) a été caractérisée par une augmentation progressive de la valeur nominale des exportations, grâce, d'une part, à une reprise notable des ventes de vanille sous l'effet d'une demande soutenue et, d'autre part, à une évolution favorable des cours du dollar américain. Les quantités moyennes exportées se sont élevées à 142 tonnes pour la vanille et à 1 042 tonnes pour le girofle. La deuxième période (2000-2003) a été marquée par une forte augmentation de la valeur des exportations. Celle-ci était imputable à une hausse des cours de la vanille et du girofle due notamment à la réduction de l'offre mondiale, les cyclones à Madagascar et les incendies en Indonésie ayant détruit de nombreuses plantations. Les quantités moyennes exportées se sont élevées à 109 tonnes pour la vanille et à 1 721 tonnes pour le girofle. La troisième période (2004-2006) a été caractérisée par une chute des exportations, en liaison avec le retournement des cours internationaux du girofle et surtout de la vanille, accompagné d'un effondrement de la production intérieure. Les quantités moyennes exportées se sont élevées à 56 tonnes pour la vanille et à 2 055 tonnes pour le girofle.

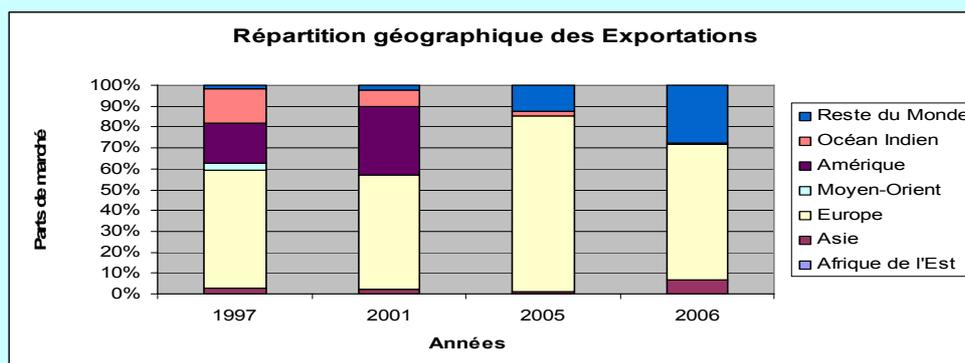
La faiblesse du tissu économique comorien a renforcé la dépendance de l'économie vis-à-vis de l'extérieur, entraînant une forte croissance des importations, notamment pour les produits alimentaires et les biens d'équipement.

L'alimentation de base (riz, sucre, viande, poisson, farine, produits laitiers,...) représente 23 % du total des importations en 2006 contre 28 % en 1997. Cette évolution ne traduit pas une baisse des quantités importées, mais est imputable à l'augmentation de la valeur et des quantités des autres produits importés, notamment les produits pétroliers et les matériaux de construction. L'élargissement du parc automobile, associé à la hausse continue des cours du pétrole, renforce le poids des produits pétroliers dans le total des importations : 22 % en 2006 contre 14 % en 1997. De même, l'activité soutenue du BTP, financée essentiellement par la diaspora, a entraîné une augmentation de la part des matériaux de construction, passée de 7 % en 1997 à 13 % en 2006.

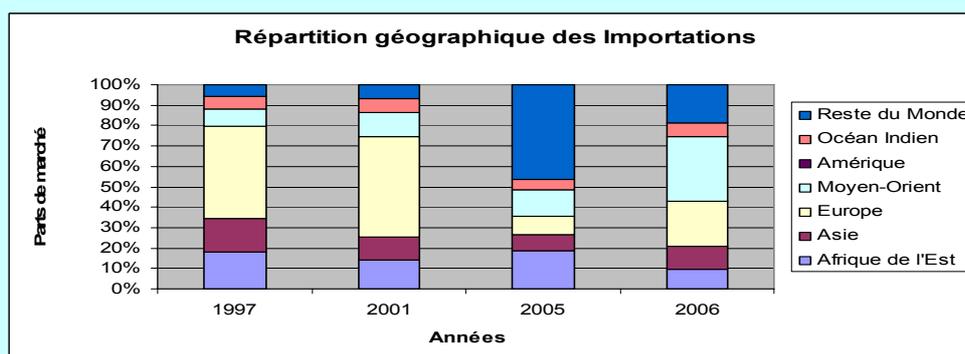
Sur la période, les échanges commerciaux affichent un déficit structurel (22 % du PIB en 2006).

Le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à 13 % en 2006 contre 10 % en 1997 après un pic (46 %) en 2003, consécutif à la bonne tenue des cours internationaux de la vanille.

Des modifications importantes sont intervenues dans les principales zones d'exportation des Comores. L'Europe, tout en demeurant la première destination des exportations, voit sa part de marché enregistrer d'importantes fluctuations, avec 64 % en 2006 contre 57 % en 1997, après 84 % en 2005 et 55 % en 2001. Les parts des États-Unis et de l'Océan Indien se sont fortement dégradées, passant respectivement de 19 % et 16 % en 1997 à près de 1 % en 2006. En revanche, la part de marché du reste du monde est passée de 2 % en 1997 à 28 % en 2006.



S'agissant des importations, l'évolution est très accentuée, marquée par une perte de part de marché pour l'Europe (de 45 % en 1997 à 22 % en 2006) au bénéfice du Moyen Orient notamment, et plus particulièrement des Émirats Arabes Unis, dont la part passe de 8 % à 31 %. Cette évolution s'explique par la croissance du secteur du bâtiment dont l'essentiel des matériaux de finition et d'ameublement sont importés des Émirats Arabes Unis et de l'Arabie-Saoudite. Au cours de la période sous revue, les achats aux pays de l'Océan Indien sont restés stables autour de 6 %, tandis que ceux à l'Afrique de l'Est ont baissé de 18 % à 10 %, traduisant pour les Comores un niveau d'intégration régionale relativement faible. La zone Asie a enregistré un tassement de sa part de marché, revenue de 17 % en 1997 à 11 % en 2006, pendant que le reste du monde a consolidé sa position pendant la période, enregistrant une augmentation de sa part de 6 % à 19 %.



Évolution du Commerce extérieur des Comores					
	Importations	Exportations	Balance commerciale	Taux de couverture (%)	Degré d'ouverture (exp.+imp./PIB)
1996	24 659	2 436	- 22 223	10	31
1997	26 270	2 630	- 23 640	10	31
1998	22 241	2 631	- 19 610	12	26
1999	24 929	4 248	- 20 681	17	28
2000	23 085	6 309	- 16 776	27	27
2001	27 776	9 144	- 18 632	33	30
2002	27 454	10 057	- 17 397	37	29
2003	28 275	13 082	- 15 193	46	30
2004	30 972	8 243	- 22 729	27	27
2005	36 618	5 691	- 30 927	16	28
2006*	39 509	5 025	- 34 484	13	28

* estimations

Encart rédigé par la BCC

ÉTUDE

L'essor des marchés de la dette
publique en Afrique sub-saharienne :
le cas de l'UEMOA

4. L'essor des marchés de la dette publique en Afrique sub-saharienne : le cas de l'UEMOA¹

Bien que la taille du marché de la dette publique au sein de l'UEMOA demeure modeste (1,5 % du PIB de la zone en 2006), même par rapport à d'autres pays à bas revenus d'Afrique sub-saharienne, les volumes d'émission des gouvernements ont connu une progression remarquable au cours des années 2000 (multipliés par 6 entre 2001 et 2006). Le choix du marché de l'UEMOA par la Société Financière Internationale (filiale de la Banque mondiale), fin 2006, pour sa première émission obligataire en monnaie locale en Afrique sub-saharienne, témoigne d'un intérêt accru pour ce marché.

Illustrant l'évolution structurelle des modes de financement des États, marquée par un recul progressif du financement monétaire, le développement récent du marché régional tient, d'une part, au recours désormais systématique des États à ce mode de financement et, d'autre part, à l'essor du compartiment obligataire, à la faveur d'un allongement sensible des maturités. Cet allongement de la maturité moyenne de la dette publique dans l'UEMOA, à l'origine d'un profil d'endettement plus diversifié que dans le reste des pays d'Afrique sub-saharienne, est à relier à une plus forte stabilité macroéconomique en Zone franc.

La surliquidité des établissements bancaires de la zone a également facilité la progression des émissions des États. L'abondance de liquidités pourrait expliquer les conditions financières relativement favorables auxquelles les États ont pu émettre, ainsi que la faible discrimination opérée au sein de la zone entre émetteurs souverains.

Cette situation privilégiée est susceptible d'évoluer, sous l'effet, d'une part, d'un éventuel resserrement de la liquidité bancaire et, d'autre part, des opérations réalisées dans la zone par de grandes signatures, susceptibles d'élargir les spreads.

4.1. Une forte croissance du marché régional de l'UEMOA depuis début 2000

4.1.1. Une taille encore réduite

Au regard d'autres marchés d'Afrique sub-saharienne, qui ont amorcé leur développement dès les années 1980, le marché de la dette publique au sein de l'UEMOA est encore d'une taille limitée. A fin 2006, le stock de titres de dette publique² ne représentait que 1,5 % du PIB régional.

¹ Cette étude, réalisée par la Banque de France (Service de la Zone franc et du Financement du Développement), a bénéficié des remarques et suggestions de la Direction des Études de la BCEAO.

² Les titres de dette publique comprennent les bons des Trésors nationaux émis à court terme et les obligations d'État.

Encours des titres de dette publique en UEMOA							
<i>(en pourcentage du PIB)</i>							
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Bénin	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,0
Burkina Faso	0,1	0,0	1,8	1,8	2,5	1,2	0,9
Côte d'Ivoire	0,3	0,4	0,8	1,3	1,3	1,7	1,9
Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,7	3,9
Mali	0,0	0,5	0,5	0,6	0,8	1,0	0,0
Niger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,8
Sénégal	0,0	1,3	0,0	0,6	1,1	1,8	2,0
Togo	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,1
Total UEMOA	0,1	0,4	0,6	0,9	1,1	1,4	1,5

Source : BCEAO, calculs Banque de France

L'UEMOA ne s'est, en effet, dotée d'un marché obligataire structuré qu'en 1998, avec la création de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), installée à Abidjan. Jusqu'à cette date, l'accès des États et des entreprises non financières à des ressources de marché en monnaie locale était restreint au seul compartiment des titres de créances négociables, permettant d'émettre sur des durées comprises entre 7 jours et 2 ans. La création de la BRVM, instance d'intégration régionale instituée par l'UEMOA, a permis la mise en place des infrastructures indispensables à une modification des modes de financement des États (cf. 4.2.).

A titre de comparaison, sur la période 1980-2000, les encours de titres de dette publique ont représenté en moyenne 8 % du PIB de 15 pays³ d'Afrique sub-saharienne hors Zone franc, éligibles à l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés), d'après une étude récente publiée par le FMI⁴.

Marchés domestiques de la dette publique en Afrique sub-saharienne			
<i>(encours des titres publics en pourcentage du PIB)</i>			
	1980-1989	1990-1994	1995-2000
Afrique du Sud	30	37	45
Burundi	3	2	6
Gambie	3	13	23
Ghana	12	8	24
Kenya	21	23	22
Namibie	0	8	19
Nigeria	28	29	16
Zimbabwe	35	29	37
Moyenne 15 pays (hors ZF*)	11	12	15
<i>Dont pays PPTE</i>	9	6	8
<i>Dont pays non PPTE</i>	14	18	23

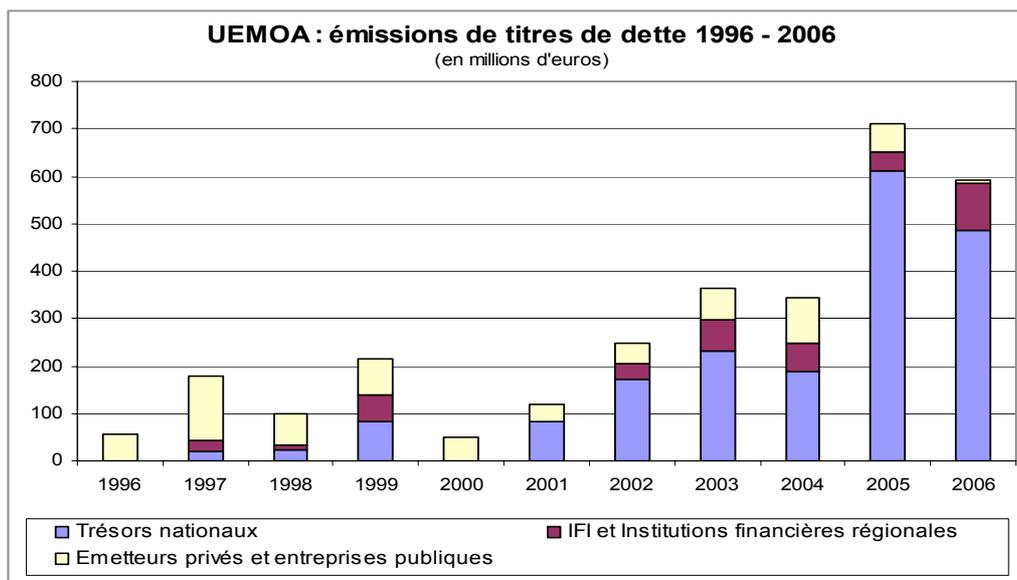
Source : FMI, J. Christensen, 2005
* ZF : Zone franc

³ Burundi, République Démocratique du Congo, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Madagascar, Malawi, Mozambique, Ouganda, Rwanda, Sao Tome et Principe, Sierra Leone, Tanzanie, Zambie.

⁴ J. Christensen, Domestic Debt Markets in Sub-Saharan Africa, FMI, 2005

4.1.2. Une forte croissance des volumes d'émission depuis 2001

Le marché de la dette publique en UEMOA a enregistré une forte progression depuis 2001. Les volumes des émissions effectuées par les Trésors nationaux ont pratiquement été multipliés par 6 entre 2001 et 2006, passant de FCFA 55 milliards à FCFA 318 milliards (soit EUR 485 millions). Toutes catégories d'émetteurs confondues, le montant annuel des émissions de titres de dette sur les marchés de capitaux de la sous-région a été multiplié par 5 au cours de la même période, passant de FCFA 79 milliards à FCFA 383 milliards (EUR 585 millions)⁵.



Source : BCEAO, Tableaux de bord des marchés de capitaux ; calculs Banque de France

Si le marché domestique de la dette en UEMOA est principalement un marché de la dette publique, celle-ci représentant plus des deux tiers des montants levés annuellement depuis 2001, le rôle de premier plan des émetteurs privés lors de la phase de démarrage du marché (1998-2001) doit être souligné.

En effet, entre 1998 et 2001, tant sur le marché des titres de créances négociables que sur le marché obligataire, les acteurs du secteur privé (établissements financiers principalement, mais également entreprises industrielles) ont été à l'origine de la majorité des opérations d'émission. Depuis, le mouvement s'est inversé, les émissions publiques ayant pris le pas sur les émissions privées.

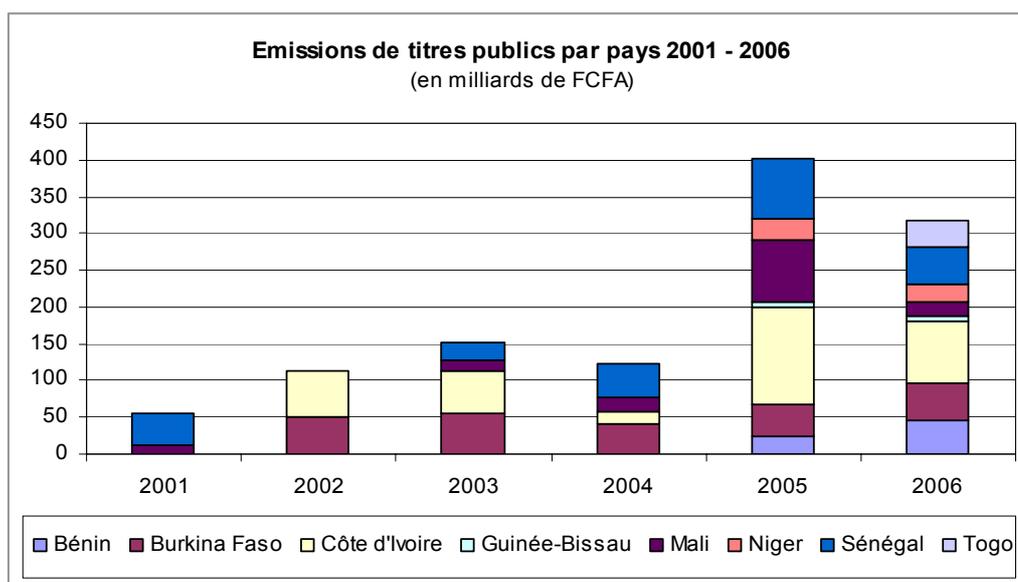
Parmi les institutions financières multinationales, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) participe activement à l'animation du marché de la dette et fait figure d'émetteur de référence (*benchmark*) au plan régional, en procédant régulièrement à des émissions de bons et d'obligations. Sur la période 2000-2006, les émissions de la BOAD ont représenté en moyenne 12 % des montants émis sur le marché de la dette. L'intérêt des institutions financières internationales pour des émissions sur le marché domestique de l'UEMOA est récent : la Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale, spécialisée dans le financement du secteur privé, a ainsi réalisé en décembre 2006 sa première émission obligataire en monnaie locale en Afrique sub-saharienne, pour un montant de FCFA 22 milliards (environ EUR 30 millions)⁶.

⁵ cf. annexe 1

⁶ Les fonds levés seront intégralement réinvestis localement, sous forme de prêts à moyen et long terme à des entreprises du secteur privé.

Deux facteurs ont particulièrement contribué à cette forte augmentation du volume des émissions publiques :

- la totalité des huit États de la région a désormais recours au marché pour se procurer des ressources. Si quatre États (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali) dominent les émissions par l'importance des fonds levés, tous les États de l'UEMOA ont procédé à au moins une opération sur le marché primaire (le Togo a réalisé sa première émission en février 2006). L'appel au marché domestique constitue ainsi une pratique qui tend à se généraliser, comme l'illustrent la régularité des opérations pour certains États et la publication désormais quasi systématique de programmes d'émission ;



Source : BCEAO, Tableaux de bord des marchés de capitaux ; calculs Banque de France

- une diversification et un allongement des maturités (jusqu'à 7 ans) ont été progressivement opérés à partir de 2001, ce qui a permis d'assurer l'essor du marché obligataire. Ainsi, en moyenne sur la période 1999-2006, près du tiers des émissions (en volume) a été effectué à des échéances supérieures à trois ans.

A fin 2006, l'encours de la dette publique est constitué, pour près des deux tiers, de titres ayant plus de 18 mois de maturité résiduelle et, pour près de 45 %, de titres de plus de deux ans et demi d'échéance⁷. La maturité moyenne de l'encours de dette publique est de 22 mois.

Ce résultat est à rapprocher de la situation des marchés de la dette publique en Afrique sub-saharienne, qui présentent en moyenne une plus forte concentration des émissions sur des échéances courtes. Les données fournies par le FMI sur la structure par terme de l'encours de dette publique dans 14 pays africains (hors Zone franc), à fin 2000, montraient ainsi que la moitié des titres avait un terme inférieur ou égal à trois mois, et 20 % à moins d'un an⁵. La maturité moyenne était de 8 mois, et même de 6 mois pour 8 pays éligibles à l'initiative PPTE.

⁷ cf. annexe 2.

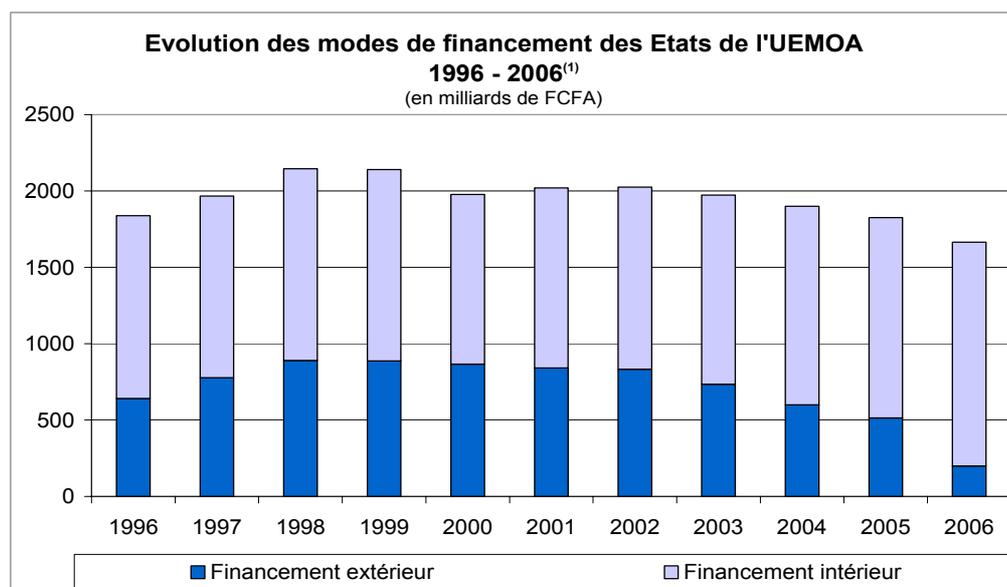
Cet allongement de la maturité moyenne de la dette publique en UEMOA, à l'origine d'un profil d'endettement plus diversifié que dans le reste des pays d'Afrique sub-saharienne, peut être relié à une plus forte stabilité macroéconomique en Zone franc. Les performances relativement meilleures de la Zone en termes d'inflation par rapport aux autres pays d'Afrique sub-saharienne et la crédibilité du régime de change constituent, en effet, des conditions favorables à des émissions à long terme. Ainsi, sur la période 1960-2004, les pays de la Zone franc ont connu un taux d'inflation annuel moyen de 8 %, contre 76 % pour les pays d'Afrique sub-saharienne n'appartenant pas à la Zone franc⁸.

L'allongement des maturités traduit également les effets d'apprentissage dont les Trésors nationaux ont pu bénéficier après avoir régulièrement procédé, dans un premier temps, à des opérations à court terme (cas du Burkina Faso, par exemple).

4.2. Une modification structurelle des modes de financement des États

4.2.1. Une large prédominance des financements intérieurs

La dernière décennie est en effet marquée par un recours accru des États aux financements intérieurs, qui représentent désormais près du triple des ressources extérieures, obtenues traditionnellement auprès des créanciers bilatéraux et des institutions financières internationales.



Sources : *Rapports annuels de la Zone franc* ; BCEAO

⁽¹⁾ Financement de la position nette des gouvernements. Financement extérieur hors annulations de dette.

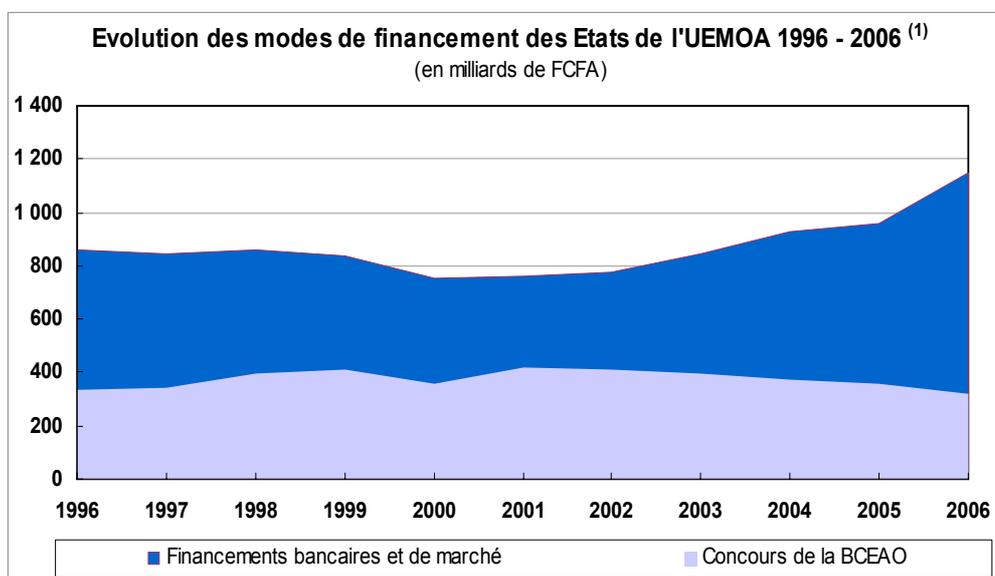
4.2.2. Le recul progressif du financement monétaire

De surcroît, l'évolution la plus notable enregistrée depuis le début des années 2000 dans les modes de financement intérieur des États a résidé dans la mise en œuvre d'un processus d'extinction progressive des concours de la Banque centrale.

Si les avances de la BCEAO aux États, prévues par ses Statuts (articles 15 et 16), sont demeurées relativement stables jusqu'en 2001, leur montant a, depuis, régulièrement diminué, alors que les financements bancaires et de marché enregistraient à l'inverse une rapide progression (+ 23 % entre 2001

⁸ E. Yehoue, *The CFA Arrangements – More Than Just an Aid Substitute ?*, IMF Working Paper, janvier 2007

et 2005). Entre 2001 et 2005, la part du financement monétaire dans le total des ressources intérieures obtenues par les États s'est contractée de près de 10 points, passant de 36 % à 27 %.



Sources : Rapports annuels de la Zone franc ; BCEAO

⁽¹⁾ Financement de la position nette des gouvernements

Ce moindre recours des États au financement monétaire tient au processus d'apurement progressif des avances concédées par la BCEAO.

Un schéma de consolidation des avances aux États a, en effet, été approuvé en septembre 2002. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2003, il prohibe tout nouveau concours et prévoit l'amortissement sur une période de 10 ans des avances consenties, remboursées selon des échéances trimestrielles. Depuis cette date, aucune nouvelle avance n'a été accordée et la majorité des États sont à jour de leurs échéances (*pour plus de détails, voir partie 3.1. du présent rapport*).

Évolution des concours globaux de la BCEAO aux États entre 2002 et 2006

en milliards de FCFA

	Encours au 31/12/2002	Encours au 31/12/2005	Encours au 31/12/2006	Évolution 2006/2002
Total UEMOA	414,6	354,8	316,9	- 23,5 %

Source : BCEAO ; Rapports annuels de la Zone franc

Cette diminution tendancielle du financement monétaire des États constitue l'un des principaux facteurs de développement du marché financier régional. Celui-ci a permis aux États d'accéder à de nouvelles sources de financement, d'autant que le recours au marché domestique présente, pour les Trésors nationaux, plusieurs avantages au regard d'autres modes de financement, notamment externe :

- il apporte aux États une plus grande flexibilité dans l'accès aux ressources, les gouvernements disposant d'une relative maîtrise du calendrier des émissions, des montants levés et des remboursements (échéances) ;
- il assure une meilleure prévisibilité dans l'obtention des financements, l'accès à ces ressources n'étant pas conditionné, comme c'est le cas pour celles obtenues auprès des organisations multilatérales, à la mise en œuvre de politiques spécifiques ou à l'évaluation de leurs résultats ;

- ces financements peuvent être mobilisés pour des besoins courants et récurrents, alors que les financements mis en œuvre par les bailleurs internationaux ou bilatéraux sont souvent liés à affectations précises, dans le cadre de programmes arrêtés de commun accord ;
- enfin, le recours à des financements de marché incite à une gestion plus efficace de la trésorerie.

4.3. Des conditions d'émission attractives, susceptibles toutefois d'évoluer à la faveur d'un resserrement de la liquidité

4.3.1. La surliquidité bancaire, principale condition favorable à l'essor du marché de la dette publique

Le secteur bancaire au sein de l'UEMOA est caractérisé par des encours de crédits réduits en proportion de ses ressources clientèle, ce qui se traduit par d'importantes surliquidités. Cette situation est la conséquence d'un nombre relativement limité de projets « bancables », reflet à la fois d'une insuffisante diversification sectorielle des économies, d'un secteur privé formel insuffisamment développé et plus généralement des faiblesses de l'environnement des affaires (garanties insuffisantes apportées à la sécurité juridique des créanciers, complexité des systèmes judiciaires, etc.).

Ces surliquidités bancaires se traduisent par d'importants dépôts des établissements de crédit auprès de la Banque centrale, qui excèdent largement les montants requis par la réglementation relative aux réserves obligatoires. Les réserves excédentaires, qui peuvent être rapportées à l'agrégat large de monnaie M2⁹, constituent la mesure la plus communément utilisée des surliquidités bancaires dans les économies en développement :

La surliquidité bancaire en UEMOA ⁽¹⁾

	en milliards de FCFA	en % M2
2000	288	6,7
2001	233	4,9
2002	391	7,1
2003	418	7,4
2004	478	7,9
2005	360	5,6
2006	205	2,9

Source : BCEAO ; Rapports annuels de la Zone franc

⁽¹⁾ réserves auprès de la BCEAO excédant les montants minimum requis, en moyenne sur l'année

L'importance des ressources inemployées des banques a constitué l'un des principaux facteurs de l'essor du marché de la dette publique. Compte tenu du faible développement des autres supports sur le marché régional des capitaux, les banques ont, en effet, pu diversifier leurs placements au profit d'instruments de dette rémunérés.

De fait, les établissements bancaires au sein de la zone UEMOA constituent les principaux détenteurs de titres publics, aux côtés d'autres investisseurs institutionnels (caisses de retraite, compagnies d'assurance vie). Peu de données relatives à la détention des titres publics sont toutefois disponibles. En revanche, d'après les données fournies par la BCEAO, la part de titres d'État détenus par la banque centrale n'excéderait pas 5 % de l'encours de titres publics, ce qui est très inférieur au taux constaté dans d'autres pays d'Afrique sub-saharienne (cf. tableau ci-dessous).

⁹ L'agrégat large de monnaie, appelé ici M2, comprend la monnaie fiduciaire, la monnaie scripturale et la quasi-monnaie (comptes sur livrets).

Répartition des encours de titres de dette publique par détenteur			
	Secteur bancaire		Secteur non bancaire
	Banques Centrales	Banques Commerciales	
Burundi	55	22	23
Ghana	27	39	34
Kenya	11	39	50
Nigeria	66	30	4
Ouganda	17	73	10
Tanzanie	44	42	14
Zimbabwe	19	35	47
Moyenne Afrique subsaharienne (hors ZF*)	16	54	30
<i>Dont pays PPTE</i>	17	54	29
<i>Dont pays non PPTE</i>	16	53	31

Source : FMI, J. Christensen, 2005.
* ZF : Zone franc

En outre, en évitant les tensions sur les taux qui pourraient être observées dans des contextes de rareté des ressources disponibles, l'abondance de liquidités en UEMOA a probablement permis aux États de s'endetter sur le marché domestique à des conditions financières relativement favorables au regard de la qualité de leur signature.

Sur le marché obligataire, l'écart de rémunération entre les opérations, de même durée, du Sénégal, noté B+ (catégorie spéculative), et de la SFI (Société Financière Internationale, filiale de la Banque mondiale), bénéficiant de la note maximale (AAA), n'est ainsi que de 75 points de base. De même, les *spreads* observés entre les émissions des États assortis de la meilleure cote de crédit (Sénégal) et celles des autres États de la région, souvent non notés, sont relativement resserrés et n'excèdent pas 100 points de base. Cette faible discrimination des signatures tendrait à montrer que la situation de surliquidité qui prévaut au sein de l'UEMOA serait à l'origine d'un biais qui ne permet pas aux mécanismes de marché de jouer pleinement leur rôle dans l'appréciation du risque de crédit.

Caractéristiques des émissions obligataires en UEMOA depuis 2003					
	Notation	Montants (en millions de FCFA)	Date d'émission	Durée	Taux
Burkina Faso	B	25 000	01/03/2003	5 ans	7,5
Côte d'Ivoire	n.n.	40 403	01/09/2003	3 ans	6,5
		86 132	14/07/2005	2 ans	5,5
		84 200	01/07/2006	3 ans	6,5
Sénégal	B +	45 000	25/07/2005	5 ans	5,5
Togo	n.n.	36 300	20/02/2006	5 ans	6,5
BOAD	n.n.	6 400	11/05/2005	6 ans	4,5
		18 600	11/05/2005	8 ans	5,0
SFI	AAA / Aaa	27 000	14/12/2006	5 ans	4,75

Source : BCEAO ; Standard & Poor's et Moody's
n.n. : non noté

Avec toute la prudence que requièrent des comparaisons fondées sur des opérations aux caractéristiques partiellement distinctes, le rapprochement avec des émissions récentes réalisées par des pays émergents sur les marchés internationaux semble également confirmer l'existence d'un écart de rémunération au bénéfice des États de l'UEMOA s'endettant sur le marché régional plutôt que sur les marchés internationaux.

Ainsi l'Afrique du Sud (bénéficiant d'une notation BBB+ -catégorie investissement-) a procédé en mai 2006 à une émission obligataire d'un montant nominal de EUR 750 millions, sur une durée de 10 ans, assortie d'un coupon de 4,50 %.

Si, au regard de la qualité de leur signature, les conditions d'endettement des États de l'UEMOA semblent ainsi relativement favorables par rapport à celles qui leur seraient imposées en cas d'émission sur les marchés internationaux, le recours croissant au marché constitue toutefois une source de renchérissement de leur financement. Celui-ci reposait en effet traditionnellement sur des ressources relativement moins coûteuses (avances de la banque centrale, consenties jusqu'en 2003 au taux de 4,95 %).

4.3.2. Vers une plus forte hiérarchisation des signatures ?

Deux facteurs sont susceptibles de conduire à un élargissement des *spreads* au sein de la zone :

- d'une part, l'année 2006 semble marquée par un sensible resserrement de la liquidité bancaire. D'après la BCEAO, le niveau de la surliquidité bancaire s'est contracté de plus de 75 % entre 2005 et 2006, pour atteindre FCFA 205 milliards à fin décembre 2006, alors qu'entre 2002 et 2005, les réserves excédentaires des banques dépassaient en moyenne FCFA 400 milliards. Dans ce contexte, un élargissement des *spreads* sur les signatures souveraines a, d'ores et déjà, pu être observé dans les pays où la contraction de la surliquidité a été la plus forte.

Impact des variations de liquidité sur les coûts d'émission

	Variation de la surliquidité 2006/2005 (en FCFA milliards)	Variation des <i>spreads</i> sur les Bons du Trésor (en points de base)
Bénin	- 27,6	+ 85
Burkina Faso	- 27,0	+ 88
Guinée-Bissau	- 0,1	+ 39
Mali	- 5,4	+ 11
Niger	- 6,0	+ 130
Sénégal	- 35,9	+ 129

Source : BCEAO, FMI

- d'autre part, l'entrée sur le marché d'une nouvelle catégorie d'émetteurs, bénéficiant des notes de crédit les plus favorables attribuées par les agences de notation, est susceptible de conduire à une plus forte hiérarchisation des signatures en fonction de l'analyse du risque. L'apparition d'émetteurs comme la SFI, notée AAA, pourrait créer de nouveaux *benchmarks*, qui serviraient d'étalons pour les émissions des États et des entreprises de la zone.

Ces évolutions récentes, tout particulièrement si le resserrement de la liquidité bancaire se confirmait durablement, plaident plus que jamais pour la conduite de politiques budgétaires rigoureuses. Dans un contexte marqué par un recours accru aux ressources domestiques pour financer les politiques publiques, la préservation de la soutenabilité des finances publiques est essentielle à la poursuite d'un développement équilibré du marché régional. Un recours excessif aux ressources domestiques, en créant des tensions sur les taux d'intérêt, pourrait, en outre, conduire à une dégradation des conditions de financement des États et remettre en cause la soutenabilité des finances publiques à moyen terme.

Bibliographie

Beaugrand Philippe, Loko Boileau, Mlachila Montfort, *The Choice Between External and Domestic Debt in Financing Budget Deficits: The Case of Central and West African Countries*, Working Paper 02/79, International Monetary Fund, 2002

Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest, *Rapport annuel 2005*

Burger John D., Warnock Francis E., *Local Currency Bond Markets*, IMF Staff Papers Vol. 53, International Monetary Fund, 2006

Christensen Jakob, *Domestic Debt Markets in Sub-Saharan Africa*, IMF Staff Papers Vol. 52, no. 3, International Monetary Fund, 2005

Diffo Ngtiopop Georges, *Gestion de la dette publique intérieure par le marché financier et nouveaux défis pour les pays africains de la Zone franc*, Pôle Dette n° 3, juin 2002

Dufrénot Gilles, Houessou Eloge, Nonfodji Emèdètèmin, *Politique budgétaire et dette dans les pays de l'UEMOA*, Economica, 2007

Financial Times, *IFC issues CFA franc denominated bond*, 11 décembre 2006

Fonds Monétaire International, *West African Economic and Monetary Union, Selected Issues*, 5 avril 2007

Guérineau Samuel, *Le recours à l'endettement interne: l'exemple des pays de l'UEMOA*, La Lettre des Économistes de l'AFD, n° 14, 2006

Imbert Anselme, *Le développement des notations souveraines en Zone franc*, Marchés Tropicaux, 26 novembre 2004

Sy Amadou N.R., *Financial Integration in the West African Economic and Monetary Union*, Working Paper 06/214, International Monetary Fund, 2006

Annexe 1

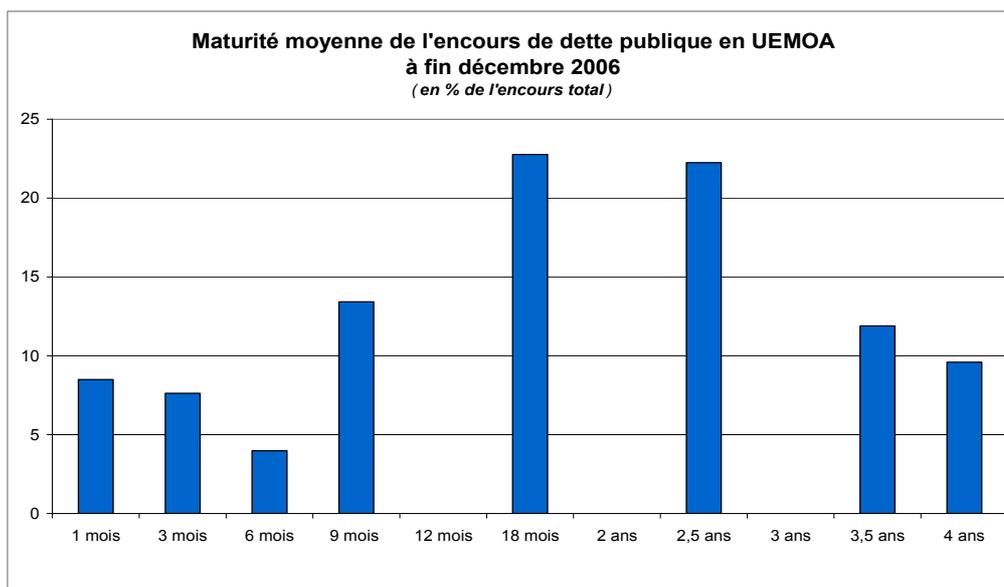
Volume annuel cumulé des émissions de titres de dette au sein de l'UEMOA

En millions de FCFA

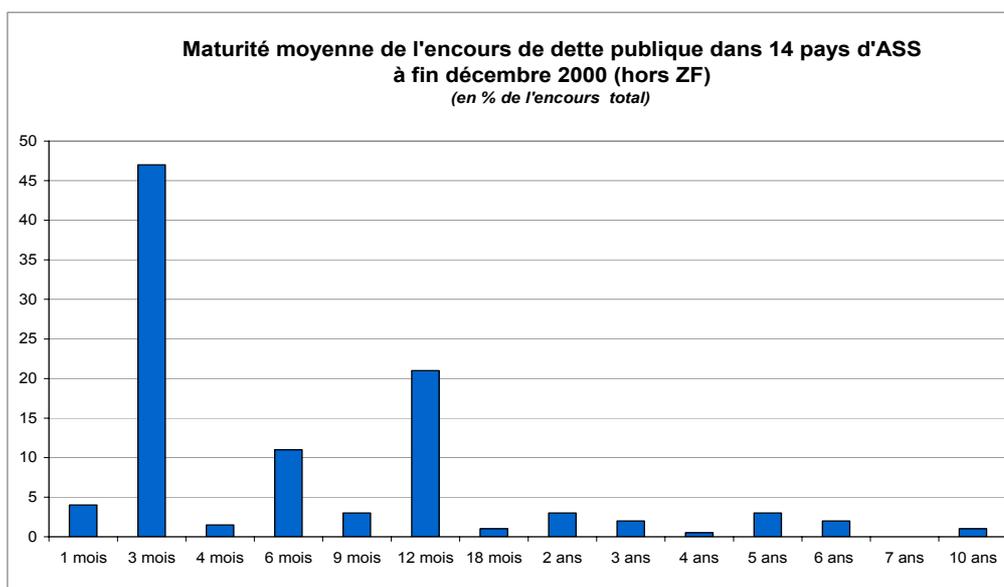
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Billets de trésorerie	35 000	45 000	-	23 805	4 215	16 925	1 400	2 000	15 000	-	-
Certificats de dépôts	-	2 000	-	-	7 000	2 000	1 100	-	-	-	-
Bons des établissements financiers	-	6 000	6 300	6 300	-	-	-	5 000	4 200	180	3 200
Bons des institutions financières régionales	-	15 000	27 200	-	-	-	7 855	45 000	17 300	-	15 000
Bons du Trésor	-	13 000	15 000	23 850	-	54 900	49 850	85 375	123 500	270 540	198 030
Total titres de créances négociables	35 000	81 000	48 500	53 955	11 215	73 825	60 205	137 375	160 000	270 720	216 230
Titrisations de créances publiques	1 500	35 640	-	4 544	-	-	-	1 500	-	-	-
Obligations	-	-	17 000	84 420	20 505	5 004	103 372	99 903	65 200	194 898	166 644
dont institutions financières régionales	-	-	-	37 220	-	-	11 947	-	22 700	25 000	46 144
dont émetteurs publics	-	-	-	30 200	-	-	63 978	65 403	-	131 133	120 500
Total	36 500	116 640	65 500	140 819	31 720	78 829	163 577	238 778	225 200	465 618	382 874
dont Trésors nationaux	0	13 000	15 000	54 050	0	54 900	113 828	150 778	123 500	401 673	318 530
dont Institutions financières régionales	0	15 000	6 300	37 220	0	0	19 802	45 000	40 000	25 000	61 144
dont Émetteurs privés et entreprises publiques	36 500	88 640	44 200	49 549	31 720	23 929	29 947	43 000	61 700	38 945	3 200

Source : BCEAO, Tableaux de bord des marchés de capitaux

Annexe 2

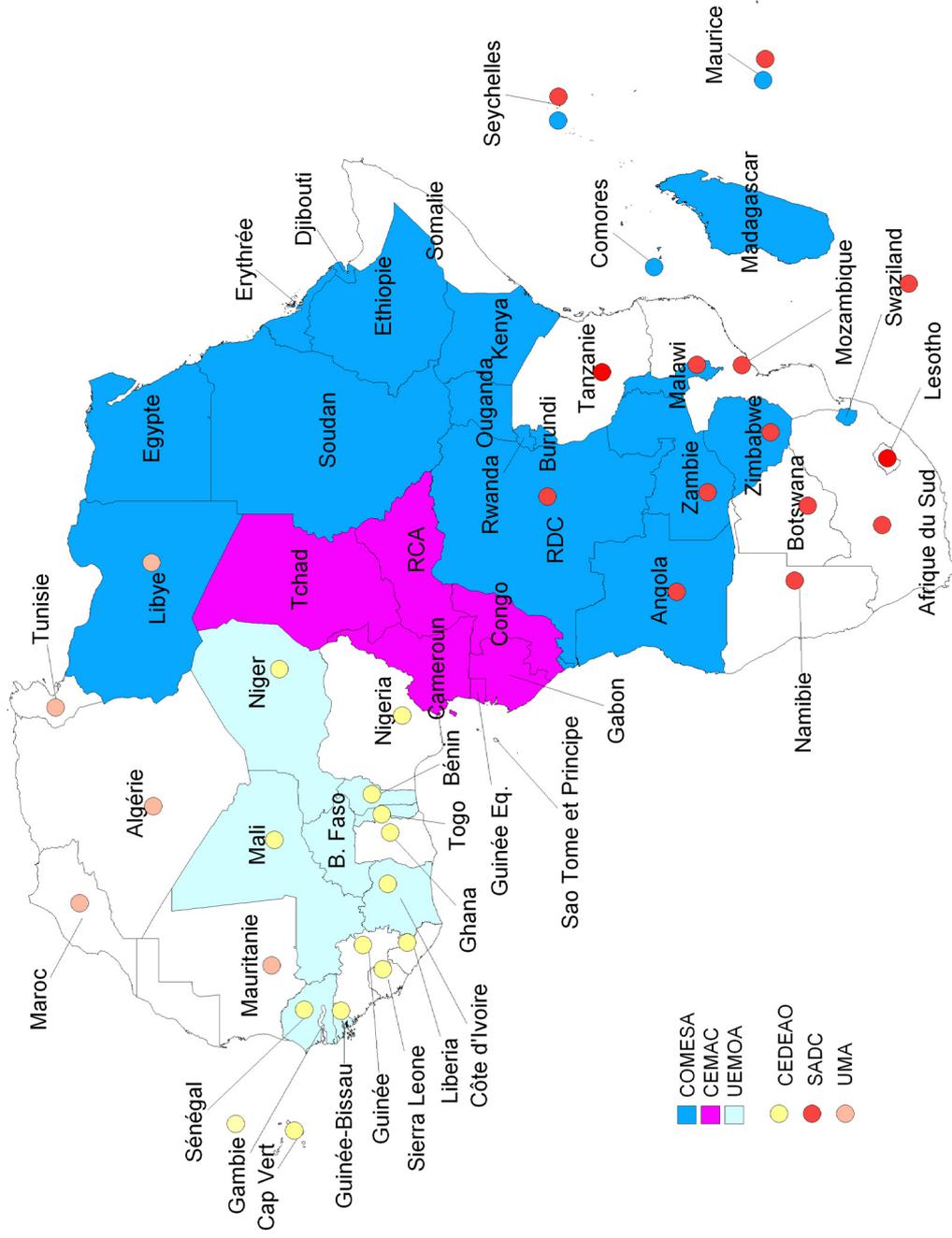


Source : BCEAO, Tableaux de bord des marchés de capitaux ; calculs Banque de France



Source : FMI, J. Christensen, 2005.

LES ZONES ECONOMIQUES EN AFRIQUE



DONNÉES SUR LES PAYS DE LA ZONE FRANC – 2006

	Population	PIB		PIB réel	Taux d'invest.	Inflation en moyenne annuelle	Recettes budg. (hors dons)	Solde budg. base engag. (dons compris)	Balance commerciale	Solde transactions courantes	Dette extérieure	Dette/ PIB	Service payé dette/ Exportations
	<i>Millions d'hab (1)</i>	<i>mds CFA</i>	USD	<i>Taux croissance en %</i>	<i>en %</i>	<i>en %</i>	<i>% du PIB</i>	<i>% du PIB</i>	<i>% du PIB</i>	<i>mds CFA</i>	<i>millions USD</i>	<i>en %</i>	<i>en %</i>
	2005	2006	par hab. (2)	2006	2006	2006	2006	2006	2006	2006	2005	2005	2005
Cameroun	16,3	9 698,9	1 139	3,5	24,6	5,1	18,9	27,9	3,0	- 137,5	7 150,2	42,9	20,8
Centrafrique	4,0	817,9	391	4,3	8,9	6,6	9,0	6,3	- 2,9	- 25,1	1 016,0	71,2	4,7
Congo	4,0	3 870,1	1 852	6,6	39,7	4,9	49,6	22,6	55,2	81,1	5 935,0	99,6	2,4
Gabon	1,4	5 111,0	6 988	1,2	23,0	4,0	31,0	9,0	46,0	867,8	3 901,0	44,3	2,0
Guinée Equatoriale	0,65	4 462,0	13 140	5,3	40,2	5,0	47,6	26,2	65,6	- 92,9	266,3	3,7	0,1
Tchad	9,7	3 357,6	663	- 0,7 ⁽³⁾	25,9	8,1	17,0	2,0	32,7	- 250,2	1 632,0	27,7	1,9
TOTAL CEMAC	36,05	27 317,4	1 451	3,2	28,7	5,3	29,7	19,5	32,1	443,2	19 900,5	43,4	4,5
Bénin	8,4	2 459,4	560	3,8	20,6	3,8	17,0	- 0,3	- 8,4	- 121,7	1 853,8	40,0	7,3
Burkina Faso	13,2	3 161,5	459	6,4	17,8	2,4	12,4	- 5,2	- 8,0	- 270,0	2 045,0	38,9	8,5
Côte d'Ivoire	18,2	9 175,7	965	1,2	9,8	2,5	18,2	- 1,4	18,0	256,7	10 735,0	72,1	5,8
Guinée-Bissau	1,6	171,9	206	1,8	26,1	1,9	18,3	- 9,2	- 16,5	- 19,5	692,7	334,6	32,5
Mali	13,5	3 096,9	439	5,3	17,9	1,5	17,6	- 2,0	2,6	- 149,0	2 969,0	60,8	6,4
Niger	14,0	1 850,1	253	4,8	21,8	0,0	13,4	0,1	- 7,3	- 159,0	1 973,0	52,3	6,1
Sénégal	11,7	4 802,9	786	2,1	24,5	2,1	20,0	- 5,0	- 16,5	- 395,0	3 792,0	42,8	8,2
Togo	6,1	1 142,7	359	1,9	18,1	2,2	17,1	- 2,8	- 24,4	- 219,8	1 708,0	74,1	2,0
TOTAL UEMOA	86,7	25 861,6	571	3,0	16,9	2,3	17,3	- 2,5	0,1	- 1 077,3	25 768,5	56,0	7,5
Comores	0,6	159,2	678	2,4	11,3	3,4	13,5	- 2,4	- 21,7	- 8 213	288,8	75,9	33,3

(1) Sources : Banque mondiale, world development indicators 2007 sauf Guinée Équatoriale (estimation)

(2) USD en moyenne annuelle 2006, 1 USD = FCFA 522,4256 et 1 USD = FC 391,8192

(3) cf. p.258

Sources : BEAC, BCEAO, BCC, FMI, Banque mondiale

LES MONOGRAPHIES ÉCONOMIQUES

BÉNIN

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 115 762 km²
- **Population** : 8,4 millions d'habitants. Densité : 73 habitants/km². Part de la population urbaine : 46 % ; Taux de croissance démographique : 3,1 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Porto–Novo (capitale administrative), Cotonou, Djougou, Parakou.
- **Régime politique** : un nouveau Président de la République a été élu en mars 2006 : M. Thomas Yayi Boni a bénéficié d'un large soutien de la population (75 % des voix). Ce soutien a été confirmé, avec moins d'ampleur, aux élections législatives d'avril 2007.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 560 (2006)
- **Répartition par secteurs d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2006)	37,1 %	14,5 %	48,4 %
Population active	54 %	10 %	36 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	54,3	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	30,9 %
Taux de mortalité infantile :	9,0 %	Indicateur de dévelop. humain – Classement :	163 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	34,7 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 46,2

** (moins de un dollar par jour)*

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2006 (données 2004)

Accords internationaux

La République du Bénin est membre de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo–sahariens (Cen–Sad) et du Conseil de l'Entente.

Relations avec la Communauté financière internationale

Le Bénin a mis en place, en 2005, un programme économique et financier, couvrant la période 2005–2008, appuyé par les ressources de la FRPC pour un montant de USD 9,5 millions. La première revue du programme, en décembre 2005, avait été jugée non conclusive ; mais la détermination des nouvelles autorités élues d'engager les réformes avait contribué à son approbation en novembre 2006. Les conclusions de la deuxième revue, en mars 2007, font état d'une bonne gestion macro budgétaire mais d'une mise en œuvre plus lente que prévue des réformes structurelles. À fin juillet 2007, le montant total des décaissements s'élevait à USD 4,06 millions. Au 1^{er} juillet 2007, la Banque mondiale finançait six projets au Bénin, les engagements de financement de l'AID s'élevant à USD 209 millions. L'Union européenne a signé avec le Bénin un programme de coopération pour la période 2000-2007, d'un montant de EUR 303 millions, dans le cadre du IX^{ème} FED.

L'agence Standard & Poor's a confirmé en avril 2007 ses notes « B » à long terme et « B » à court terme et rehaussé la perspective de long terme, de « négative » à « stable ». Le Bénin est également noté « B » à court et à long terme par Fitch, la note étant assortie d'une perspective stable.

ACTIVITÉ

L'économie béninoise est caractérisée, depuis plusieurs années, par une relative faiblesse tendancielle du taux de croissance qui s'avère insuffisant pour réduire durablement la pauvreté. L'insuffisante diversification de l'économie, la faiblesse des cours du coton, la persistance d'un climat des affaires pénalisant et la lenteur des réformes structurelles expliquent, pour une part, ce ralentissement par rapport au début de la décennie (le taux de croissance atteignait 6,1 % en 2001). Dans ce contexte, l'objectif de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRП) est de porter le taux moyen de croissance de 3,5 % (période 2004-2006) à 6,5 % (période 2007-2009), au regard d'une croissance démographique prévue à 2,9 %. En 2006, le PIB réel a crû de 3,8 % contre 2,9 % en 2005, essentiellement en liaison avec la progression de la production cotonnière et le rétablissement progressif du commerce de réexportations avec le Nigéria.

Comptes nationaux du Bénin				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
RESSOURCES	2 709,7	2 752,7	2 954,9	3 141,8
PIB nominal	2 067,5	2 140,0	2 298,7	2 459,4
Importations de biens et services	642,2	612,7	656,2	682,4
EMPLOIS	2 709,6	2 752,7	2 954,9	3 141,8
Consommation Finale	1 856,1	1 881,6	2 041,6	2 181,6
Publique	1 595,1	1 622,9	1 765,8	1 883,7
Privée	261,0	258,7	275,8	297,9
Formation brute de capital fixe *	419,8	442,4	417,4	505,7
Exportations de biens et services	433,7	428,7	495,9	454,5
Taux d'investissement (en %)	20,3	20,7	18,2	20,6
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	3,9	3,1	2,9	3,8
Déflateur du PIB (en moyenne)	1,7	0,4	4,4	3,1
Prix à la consommation en moyenne annuelle	1,5	0,9	5,4	3,8
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

Les tensions inflationnistes ont persisté en 2006 — tout en enregistrant une décélération —, la hausse des prix passant de 5,4 % en 2005 à 3,8 % en 2006. Malgré la décision des autorités de supprimer la taxe spécifique sur les hydrocarbures de façon à ne pas transmettre intégralement aux prix de détail l'augmentation des cours mondiaux, le renchérissement des produits pétroliers et des coûts des transports ont, en effet, alimenté l'inflation. Ce résultat demeure supérieur à l'objectif communautaire de 3 % retenu dans le cadre de la convergence régionale.

La production de coton, estimée à 240 000 tonnes, est en progression de 26 % par rapport à la campagne précédente. Toutefois, malgré les FCFA 14 milliards d'arriérés réglés en 2006 aux producteurs, les résultats de la campagne 2006-2007 restent éloignés de l'objectif de 500 000 tonnes : les dysfonctionnements enregistrés, notamment la mise en place tardive — en juin-juillet 2006 — des intrants, n'ont pas permis l'extension des surfaces emblavées. Ce résultat demeure aussi en deçà du niveau moyen de 377 000 tonnes réalisé entre 2001 et 2004. La filière coton assure des revenus directs ou indirects à près de 3 millions de personnes.

La production céréalière s'est inscrite également en hausse par rapport à la campagne précédente, avec des essais de diversification en faveur de cultures comme le sésame. Tout en étant relativement développé, l'élevage, essentiellement pratiqué dans le nord du pays, demeure insuffisant pour faire face aux besoins, et est soumis à la concurrence des importations de produits congelés en provenance de l'Union européenne.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs				
	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007 (a)
Coton-graine (milliers de tonnes)	332,7	427,0	190,9	240,6
Prix d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	190,0	190,0	190,0	170,0
Tubercules dont :				
Manioc (milliers de tonnes)	3 054,8	2 955,0	2 861,4	3 273,3
Igname (milliers de tonnes)	2 010,7	2 257,3	2 083,8	2 406,7
Céréales dont :				
Maïs (milliers de tonnes)	788,3	842,0	864,7	899,8
Mil/Sorgho (milliers de tonnes)	198,7	200,6	206,9	240,2
Riz Paddy (milliers de tonnes)	54,2	64,7	78,3	99,8

(a) estimations

Sources : BCEAO, administrations béninoises

Le secteur secondaire est encore embryonnaire et emploie à peine 10 % de la population active. En 2006, sa contribution à la croissance économique a été négative, -0,3 point, du fait du recul de l'activité manufacturière concurrencée par les productions asiatiques et handicapée par des coûts de production très élevés et des approvisionnements en électricité incertains. Ce secteur est essentiellement constitué des industries agro-alimentaires (fabrication d'huile alimentaire, principalement), du textile (confection de tissus imprimés) et de l'industrie chimique (production de gaz industriel, notamment). Les activités de transformation ont été affectées par la chute de la production cotonnière de la campagne 2005-2006.

Les délestages d'électricité, qui interviennent désormais du dernier trimestre de l'année à l'arrivée de la saison des pluies (qui reconstituent partiellement les réservoirs des barrages hydrauliques), constituent un facteur de plus en plus pénalisant pour l'activité industrielle.

Le Bénin souffre, en effet, d'un déficit structurel de ressources énergétiques. L'électricité est produite et importée par un monopole commun au Bénin et au Togo, la CEB (Communauté électrique du Bénin) qui connaît des difficultés croissantes à s'approvisionner auprès de ses fournisseurs traditionnels, le Ghana et la Côte d'Ivoire (70 % des besoins de la CEB). La CEB revend cette électricité aux deux sociétés de distribution, la SBEE (Société béninoise d'énergie électrique) et la CEET (Compagnie d'énergie électrique du Togo). En raison de difficultés rencontrées par le Ghana, les approvisionnements de la CEB ont baissé à partir de mars 2006, passant de 140 MW à 80 MW en fin d'année alors que les besoins estimés sont d'environ 200 MW. Les raisons principales de cette situation, source de difficultés aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises ou les administrations, tiennent à une sécheresse prolongée dans toute l'Afrique de l'Ouest, à des installations obsolètes ou insuffisamment entretenues et aux difficultés financières des sociétés de distribution. Ainsi, la SBEE a dû faire face, en 2006, à six augmentations des prix des produits pétroliers et a accumulé des impayés auprès de la CEB, qui, à son tour, connaît des difficultés pour régler ses fournisseurs ghanéens ou ivoiriens. Plusieurs solutions sont en cours de réalisation, dont l'interconnexion au nord du pays entre les trois réseaux électriques, celui du Nigéria, du Bénin et du Togo. Les travaux commencés en 2004 ont été accélérés ces derniers mois avec l'aggravation des délestages et ont abouti au lancement effectif de l'interconnexion, en février 2007. Cette réalisation d'un coût global de FCFA 13 milliards a été entièrement financée par des institutions financières sous-régionales (CEDEAO, BOAD, FAD). L'achat de turbines à gaz et le

raccordement au gazoduc offshore, encore au stade de projet, qui partirait de Lagos en desservant le Bénin, le Togo et le Ghana, constituent également des solutions complémentaires mais à un horizon plus lointain.

Le secteur tertiaire a été le deuxième contributeur à la croissance, en liaison avec la levée partielle, à partir de 2004, des restrictions commerciales imposées par le Nigéria et l'accroissement des activités portuaires et de téléphonie mobile. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) a connu une augmentation de son volume d'activité de 24 % en 2006 (+ 29 % en 2005), en raison du quasi doublement de ses flux d'importation entre 2004 et 2006. Au cours des prochaines années, le PAC devrait bénéficier d'importants investissements, le programme d'aide signé avec le Millenium Challenge Corporation américain prévoyant une enveloppe de USD 160 millions afin de moderniser et d'améliorer ses capacités d'accueil et d'accroître sa sécurité.

Le secteur des télécommunications est resté dynamique en 2006. En décembre, une « Autorité transitoire de régulation des postes et télécommunications » a été créée, chargée d'élaborer un nouveau cahier des charges (le précédent avait été signé en 2004) et une nouvelle convention d'exploitation des réseaux GSM afin de résoudre certains dysfonctionnements. Dans ce cadre, le montant de la licence d'exploitation a été révisé à la hausse et porté de FCFA 120 millions à FCFA 5 milliards, tout en restant inférieur au prix pratiqué dans les autres pays de la sous-région. La mise en œuvre de ces mesures a suscité des difficultés financières et techniques pour certains opérateurs à partir du second semestre 2007.

FINANCES PUBLIQUES

Les nouvelles autorités ont engagé en 2006 un audit général des ministères et des principales entreprises publiques qui a débouché en fin d'année sur des mesures d'assainissement et de réorganisation (suppression des comptes extra budgétaires, rappel des procédures de passation des marchés publics, etc.).

L'exécution du budget 2006 a été marquée par une progression des recettes totales de 9,6 %, alors que les dépenses ont diminué de 2 %. Ceci a permis de dégager, pour la première fois depuis 2002, un solde budgétaire de base légèrement positif, représentant 0,1 % du PIB, après un déficit de -1,7 % en 2005.

Les recettes budgétaires (fiscales et non fiscales) ont progressé de 8,8 % en raison des bons résultats du recouvrement des taxes douanières qui ont augmenté de plus de 30 % et représentent près de 50 % de ce type de recettes. Une meilleure maîtrise des exonérations et la simplification des procédures ont contribué à cette amélioration. Le taux de pression fiscale est ressorti à 16,9 % en 2006 contre 16,4 %. Les dons extérieurs auraient sensiblement augmenté en 2006 (+ 16,3 %).

Malgré une hausse de 5,8 % des dépenses courantes, les dépenses ont globalement reculé de près de 2 % en 2006. Pour faire face aux dérapages constatés au premier trimestre 2006, le Gouvernement a mis en place un Comité de trésorerie qui a pris rapidement des mesures de contrôle des dépenses courantes et de réduction des dépenses d'investissement (- 21 % sur l'ensemble de l'année). L'ensemble des dépenses s'est élevé à 19,5 % du PIB, sensiblement moins que le ratio de 21,5 % programmé, ce qui a contribué à dégager un solde primaire excédentaire de 0,4 % du PIB

Tableau des opérations financières de l'État béninois

(en milliards de francs CFA courants)

	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	383,4	407,1	431,3	472,8
Recettes	342,9	351,4	383,4	417,1
Recettes fiscales	307,2	311,4	334,0	378,8
Recettes non fiscales	35,7	40,0	49,4	38,1
Dons extérieurs	40,5	55,7	47,9	55,7
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	436,4	429,5	489,3	479,6
Dépenses courantes	293,6	297,8	345,9	365,0
Salaires	103,0	118,3	130,3	135,0
Intérêts de la dette publique	12,3	7,0	6,9	5,8
<i>Intérieure</i>	1,0	1,2	1,3	0,2
<i>Extérieure</i>	11,3	5,8	5,6	5,6
Autres dépenses courantes	178,3	172,5	208,7	224,2
Dépenses en capital	144,8	131,0	144,2	113,4
Sur financement interne	71,4	61,2	76,3	48,6
Sur financement externe	73,4	69,8	67,9	64,8
Autres dépenses	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts Nets	- 2,0	0,7	- 0,8	1,2
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (hors dons)	- 93,5	- 78,1	- 105,9	- 62,5
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	- 9,8	- 0,6	- 31,9	9,3
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 53,0	- 22,4	- 58,0	- 6,8
AJUSTEMENT BASE CAISSE	13,3	- 19,2	21,2	8,0
SOLDE (base caisse) (3)	- 39,7	- 41,6	- 36,8	1,2
FINANCEMENT	39,7	41,6	36,8	1,2
Financement intérieur	- 3,5	2,4	- 6,4	- 49,6
Financement bancaire	- 1,5	8,9	18,1	- 51,3
Financement non bancaire	- 2,0	- 6,5	- 24,5	1,7
Financement extérieur	43,2	39,2	43,2	50,8
Tirages sur emprunts	44,1	48,4	52,5	27,2
Amortissement dû	- 17,9	- 9,2	- 9,3	- 546,6
Réaménagement de la dette	17,0	0,0	0,0	570,2
Autres financements	0,0	0,0	0,0	0,0
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
PIB (au prix du marché)	2 067,6	2 140,0	2 298,7	2 459,4
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	18,5	19,0	18,7	19,2
Dépenses courantes	14,2	13,9	15,0	14,8
Solde :				
<i>budgétaire de base (4)</i>	- 0,9	- 0,4	- 1,7	0,1
<i>base engagements (dons compris)</i>	- 2,6	- 1,0	- 2,5	- 0,3
<i>base caisse</i>	- 1,9	- 1,9	- 1,6	0,0
(a) Estimations				
(1) Solde primaire hors dons = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés				
(4) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BCEAO				

En ce qui concerne les arriérés intérieurs, dès octobre 2006, les créances comprises entre FCFA 1 et 10 millions ont été payées, les créances supérieures à 10 millions devant l'être dans le courant de l'année 2007. Cette seconde étape a cependant été suspendue en mars 2007.

En janvier 2007, le Bénin a lancé un emprunt obligataire au taux de 6 %, remboursable sur cinq ans, pour FCFA 54 milliards, afin de financer divers engagements non initialement prévus dans le budget (soutien à la microfinance, au prix du coton, aux frais de scolarité, apurement des arriérés intérieurs). Le Trésor béninois a eu de nouveau recours au marché en juillet 2007, pour un emprunt de FCFA 42 milliards à 5,5 % sur 10 ans.

La mise en œuvre de certaines réformes structurelles a connu de nouveaux retards. La privatisation de la SONAPRA — Société Nationale de Promotion Agricole — a été reportée à la campagne 2007-2008, les autorités souhaitant procéder à une réévaluation des unités industrielles concernées. De plus, en abrogeant l'accord-cadre qui confiait la gestion de la filière cotonnière à l'Association Interprofessionnelle du Coton (AIC), l'État a décidé d'intervenir directement dans l'organisation de la commercialisation du coton.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit de la balance commerciale, de FCFA 207 milliards, s'est sensiblement alourdi, de plus de 36 % par rapport à 2005. Cette évolution, due surtout à la chute des exportations de coton (qui se sont effondrées de près de moitié entre 2005 et 2006), est accentuée par l'augmentation des importations liée au rétablissement progressif des relations commerciales avec le Nigeria (véhicules d'occasion, textiles et produits alimentaires) et à l'alourdissement du coût des importations de produits pétroliers. Le taux de couverture des importations par les exportations a reculé, passant de 67,1 % en 2005 à 58,9 % en 2006.

La progression de près de 52 % de l'excédent des transferts courants, en liaison avec la forte hausse des transferts privés, constitués principalement des transferts des migrants, a limité la dégradation du déficit des transactions courantes qui s'est établi à 6,5 % du PIB, hors transferts officiels, contre 6,2 % en 2005.

La bonne tenue du compte de capital et d'opérations financières, dont l'excédent est passé de FCFA 162 milliards à FCFA 266 milliards (+ 64,1 %) en raison des allègements de dette obtenus dans le cadre de l'IADM, a permis d'enregistrer pour la deuxième année consécutive un excédent du solde global de la balance des paiements (FCFA 144 milliards en 2006).

Balance des paiements du Bénin				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 192,5	- 152,4	- 119,3	- 121,7
Balance commerciale	- 161,5	- 144,5	- 151,6	- 207,1
Exportations FOB, dont	314,3	300,4	305,0	297,0
<i>Fibres de coton</i>	<i>110,9</i>	<i>110,2</i>	<i>90,3</i>	<i>49,4</i>
<i>Graines de coton</i>	<i>2,4</i>	<i>0,2</i>	<i>0,9</i>	<i>0,3</i>
<i>Réexportations</i>	<i>146,2</i>	<i>120,5</i>	<i>121,5</i>	<i>122,5</i>
Importations FOB, dont	- 475,9	- 444,8	- 456,6	- 504,1
<i>Biens d'équipement</i>	<i>- 88,2</i>	<i>- 79,4</i>	<i>- 61,7</i>	<i>- 62,3</i>
<i>Produits pétroliers</i>	<i>- 75,1</i>	<i>- 78,5</i>	<i>- 67,0</i>	<i>- 83,91</i>
<i>Produits alimentaires</i>	<i>- 114,1</i>	<i>- 115,6</i>	<i>- 142,0</i>	<i>- 163,7</i>
Balance des services	- 47,4	- 37,8	- 45,0	- 35,8
Dont fret et assurances/marchandises	- 91,4	- 67,5	- 67,8	- 78,3
Balance des revenus	- 22,1	- 19,5	- 9,4	- 10,5
Dont intérêts de la dette publique	- 11,3	- 9,3	- 8,6	- 7,4
Balance des transferts courants	38,6	49,4	86,7	131,7
Secteur privé	29,8	36,1	63,6	93,5
Secteur public	8,8	13,3	23,1	38,2
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	62,4	95,9	162,2	266,1
Transferts de capital (remise de dette comprise)	37,0	42,5	64,3	582,2
Opérations financières	25,4	53,4	97,9	- 316,1
Investissements directs	25,8	34,4	28,2	37,2
Investissements de portefeuille	- 1,0	- 2,7	1,9	2,0
Autres investissements	0,6	21,7	67,8	- 355,3
ERREURS ET OMISSIONS	- 5,0	- 5,1	6,3	0,0
SOLDE GLOBAL	- 24,1	- 61,6	49,2	144,4
POUR MÉMOIRE :				
Financement exceptionnel	17,0	15,3	12,0	570,2
Remise de dette	17,0	15,3	12,0	570,2
Exportations / Importations (%)	66,1	67,5	67,1	58,9

(a) estimations
Source : BCEAO

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Bénin s'élevait à USD 1,85 milliard à fin 2005. Cet endettement, pour l'essentiel à long terme et concessionnel, est contracté à hauteur de 72,5 % auprès de créanciers multilatéraux.

Le Bénin a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en mars 2003. Au cours de l'année 2006, le pays a ainsi bénéficié, au titre de l'initiative IADM, d'annulations de dette de FCFA 31,3 milliards de la part du FMI, de FCFA 355 milliards de la Banque Mondiale et de FCFA 184 milliards de la Banque africaine de développement. Selon la BCEAO, l'encours de la dette extérieure, rapporté au PIB, s'établirait donc à 13,7 % fin 2006 contre 40,0 % en 2005.

Dettes extérieures du Bénin				
<i>(encours en millions de dollars)</i>				
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 836,0	1 828,0	1 916,3	1 853,8
Dettes à long terme	1 689,0	1 726,0	1 827,0	1 762,0
Dettes publiques garanties	1 689,0	1 726,0	1 827,0	1 762,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	73,2	73,1	65,3	52,8
Dettes à court terme	74,0	29,0	24,0	39,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	0,0	0,0	0,0	0,4
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,4</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	304,6	244,4	235,7	197,1
Dettes extérieures / PIB	48,1	40,3	38,6	40,0
Service payé de la dette / exportations biens et services	9,6	8,0	7,9	7,3
Service payé de la dette / recettes budgétaires	12,6	10,1	9,6	9,5
Dettes multilatérales / dettes totales	62,6	70,8	73,5	72,5

Sources : Banque mondiale et BCEAO

SYSTÈME BANCAIRE

Fin 2006, le système bancaire béninois comptait douze banques (sans changement par rapport à 2005). La Bank of Africa (BOA) reste le premier établissement du secteur, devant Ecobank.

Système bancaire du Bénin								
<i>(en milliards de francs CFA)</i>								
ACTIF	2004	2005	2006	PASSIF	2004	2005	2006	
Op. de trésorerie et interbancaires	182,7	198,4	192,8	Op. de trésorerie et interbancaires	57,9	73,8	65,3	
Opérations avec la clientèle	353,1	389,5	469,2	Opérations avec la clientèle	494,4	556,7	607,9	
Opérations sur titres et diverses	66,7	90,1	66,0	Op. sur titres et divers	16,2	20,9	21,5	
Valeurs immobilisées	36,7	45,2	46,1	Provisions, Fonds propres et ass.	70,6	71,8	79,3	
Total actif	639,1	723,2	774,1	Total passif	639,1	723,2	774,1	
<i>Hors-bilan</i>								
Engagements de financement	52,9	38,1	49,2	Coefficient net d'exploitation (%)	69,9	76,4	80,2	
Engagements de garantie	88,0	109,5	133,6	<i>(Frais gén. + dot. am/PNB)</i>				
Engagements douteux	0,2	0,3	0,3	Taux de marge nette (%)	6,5	- 3,4	3,4	
Autres engagements	1,5	1,5	4,9	<i>(Résultat net/Produit net bancaire)</i>				
Total Hors-Bilan	142,6	149,4	188,0	Coefficient de rentabilité (%)	3,9	- 2,0	2,0	
				<i>(Résultat net/Fonds propres)</i>				

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Les crédits à la clientèle se sont fortement accrus en 2006 (+ 16,4%). Les cinq utilisateurs de crédits les plus importants concentrent 13,8 % de l'encours total à fin décembre 2006, contre 14,7 % un an auparavant. Ils opèrent dans le secteur primaire, le commerce et les télécommunications. Les crédits à

court terme sont en hausse de 9,9 %, contre 14 % en 2005. Les crédits à moyen terme et à long terme ont progressé de 29 % et de 24,4 % respectivement.

La proportion de créances douteuses dans le total du portefeuille de crédits bruts a progressé en 2006, passant de 16 % en 2005 à 17 %. Le taux de provisionnement est demeuré stable, à 46,4 %. En conséquence, les créances nettes en souffrance ont augmenté de 24,5 %, pour s'établir à FCFA 47 milliards, après une hausse de 18,1 % en 2005.

Le produit net bancaire a augmenté de près de 9 % en 2006, en raison de l'accroissement des revenus tirés des opérations avec la clientèle. Le résultat d'exploitation, estimé à FCFA 4 milliards, a diminué de 9,1 % par rapport à 2005 et le coefficient net d'exploitation s'est détérioré, en passant de 76,4 % à 80,2 %, sous l'effet notamment d'un accroissement de près de 16 % des frais généraux. Le bénéfice net provisoire s'est élevé à FCFA 1 milliard, alors qu'une perte de même montant avait été enregistrée en 2005. Sept établissements sur treize ont annoncé des pertes cumulées de FCFA 5 milliards.

À fin mars 2007, l'activité de microfinance représentait 9,5 % des dépôts bancaires, 15 % des crédits et environ 700 000 bénéficiaires directs. Par rapport à fin mars 2006, on note une baisse des valeurs prêtées (- 11,8 %) et une détérioration de la qualité du portefeuille, avec un taux brut de dégradation relativement élevé de 9,9 % (8,4 % à fin mars 2006).

En matière de lutte contre le blanchiment, la loi uniforme a été promulguée le 31 octobre 2006 au Bénin et le décret portant création de la CENTIF (Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières) a été signé le 31 décembre 2006. En revanche la cellule n'est pas encore opérationnelle et ses membres n'ont pas été désignés.

PERSPECTIVES

Les perspectives économiques pour l'année 2007 tablent sur une croissance du PIB de 5 % en termes réels. Cette croissance serait soutenue par l'ensemble des secteurs. La normalisation des relations avec le Nigéria et les réformes de gestion en cours devraient renforcer le dynamisme du port de Cotonou dans un contexte de concurrence accrue avec les autres ports du golfe du Bénin (Lomé, Tema, Abidjan). La poursuite des réformes structurelles, et tout particulièrement la réorganisation de la filière coton et la réforme fiscale, demeurent toutefois indispensables pour renouer avec des taux de croissance durablement élevés.

Les moyens budgétaires importants dont devrait disposer le gouvernement, en liaison avec la forte diminution du service de la dette et les financements envisageables dans le cadre du Millenium Challenge Account (USD 307 millions sur la période 2006-2010), devraient permettre aux autorités de mettre en place les projets correspondants, dans les domaines prioritaires des infrastructures et des secteurs sociaux. L'ambition du gouvernement est que, dès 2007, ces secteurs prioritaires représentent plus de 30 % des dépenses courantes contre une moyenne de 23 % sur les deux années précédentes.

L'objectif d'inflation pour 2007 s'établit à 2 % en moyenne ; à fin juin 2007 la hausse des prix était de 1,2 % en moyenne. Le déficit des paiements extérieurs courants s'élargirait en 2007, en liaison avec le faible niveau attendu des recettes d'exportation de coton, en raison des retards pris dans le déroulement de la campagne 2007-2008. Il s'établirait à FCFA 160,5 milliards (soit 6 % du PIB).

BURKINA FASO

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 274 122 km²
- **Population** : 13,2 millions d'habitants. Densité : 48 habitants/km². Part de la population urbaine : 19 %. Taux de croissance démographique moyen : 3,1 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Ouagadougou (capitale administrative), Bobo-Dioulasso, Koudougou
- **Régime politique** : le Chef de l'État, M. Blaise Compaoré, arrivé au pouvoir en 1987, a été élu Président de la République en 1991 puis réélu en 1998. La révision de la Constitution intervenue en 2000 a permis au Président Compaoré de solliciter un nouveau mandat de 5 ans, renouvelable une fois. Les élections de 2005 ont assuré la victoire du président sortant, réélu au premier tour avec 80,3 % des suffrages exprimés. Le parti au pouvoir a remporté les élections législatives de mai 2007. Le Premier Ministre M. Paramanga Ernest Yonli a présenté sa démission et M. Tertius Zongo, qui lui a succédé, a mis en place son Gouvernement le 11 juin 2007.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 459 (2006)
- **Répartition par secteurs d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2006)	37,2 %	24,3 %	38,5 %
Population active	84 %	5 %	11 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	47,9	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	27,2 %
Taux de mortalité infantile :	9,7 %	Indicateur de dévelop. humain – Classement :	174 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	21,8 %	APD reçue / hab. (versements nets) :	USD 47,6

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2006 (données 2004)

Accords internationaux

Le Burkina Faso est membre du Conseil de l'Entente avec le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Niger, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Burkina Faso a mis en œuvre son quatrième programme triennal au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance, de juin 2003 à septembre 2006. Une nouvelle FRPC a été mise en place pour la période 2007 – 2010, d'un montant de USD 9,2 millions. Au 1^{er} mars 2007, le portefeuille de la Banque mondiale était constitué de 17 projets actifs, correspondant à des engagements de financement de USD 550 millions.

Au 31 juillet 2007, le Burkina Faso est noté « B » à court et à long terme par l'agence Standards & Poor's, la note à long terme étant assortie d'une perspective positive.

ACTIVITE

En 2006, la croissance économique est demeurée relativement soutenue, à 6,4 % contre 7,1 % l'année précédente. Cette performance, supérieure à celle réalisée par l'UEMOA (3 %) et l'Afrique sub-saharienne (5,5 %), est en grande partie liée à celle du secteur tertiaire, même si l'ensemble des secteurs y a contribué positivement. Toutefois, le secteur cotonnier traverse d'importantes difficultés financières.

Comptes nationaux du Burkina Faso				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
RESSOURCES	3 065,0	3 353,5	3 680,2	3 955,2
PIB (au prix du marché)	2 525,8	2 698,4	2 961,2	3 161,5
Importations de biens et services	539,2	655,1	719,0	793,7
EMPLOIS	3 065,4	3 353,5	3 680,2	3 955,2
Consommation Finale	2 319,0	2 649,5	2 785,2	3 045,0
Publique	519,5	583,3	637,6	662,0
Privée	1 799,5	2 066,2	2 147,5	2 383,0
Formation brute de capital fixe *	527,7	414,1	608,8	563,1
Exportations de biens et services	218,3	289,9	286,2	347,2
Taux d'investissement (en %)	20,9	15,3	20,6	17,8
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	8,0	4,6	7,1	6,4
Déflateur du PIB (en moyenne)	3,9	2,1	2,5	0,3
Prix à la consommation en moyenne annuelle	2,0	- 0,4	6,4	2,4
(a) Estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

Le secteur primaire a progressé de 4,1 %, notamment grâce à une pluviométrie favorable en 2006. Les productions de maïs et de riz ont enregistré de fortes hausses et la production céréalière totale serait en progression de 5,7 %.

Principales productions vivrières				
	<i>(en milliers de tonnes)</i>			
	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Mil/Sorgho	2 794,6	2 263,4	2 124,8	2 083,9
Maïs	733,5	505,5	799,1	905,7
Riz paddy	95,5	74,5	93,5	189,2
Arachides	368,9	368,9	318,0	333,9
Source : BCEAO				

La production de coton-graine, de l'ordre de 800 000 tonnes, s'est accrue pour la 4^{ème} année consécutive. Le Burkina Faso, où le secteur fait vivre plus de 3 millions de personnes (20 % de la population), est devenu, au cours des deux dernières campagnes, le premier producteur cotonnier d'Afrique Sub-saharienne, devant le Mali. Cependant, en raison d'un cours mondial du coton bas et d'un prix à la production élevé, le secteur connaît d'importantes difficultés financières. Ainsi, à fin 2006, la première société cotonnière du Burkina, la SOFITEX (détenue à 35 % par l'État), n'a pu rembourser les prêts de la saison 2005-2006, ce qui a amené plusieurs banques à lui refuser des crédits pour la saison 2006-2007.

L'État a donc offert d'accorder une garantie aux banques, à hauteur de FCFA 50 milliards, pour la fin de campagne 2005-2006. Au final, la rétribution des producteurs, qui a généralement lieu durant la récolte, en octobre et novembre, a été reportée à février 2007. Par ailleurs, après les pertes enregistrées au cours des deux dernières campagnes, les fonds propres de la SOFITEX sont devenus négatifs. Le besoin en capitaux nouveaux est estimé à FCFA 38 milliards. Toutefois, la recapitalisation nécessaire a été compliquée par la décision du deuxième actionnaire principal de ne pas y participer. Courant 2007, l'État devrait donc être conduit à augmenter temporairement sa part dans le capital afin de respecter les exigences légales en matière de capitalisation.

Coton-graine				
	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Production de coton-graine (<i>milliers de tonnes</i>)	483,4	632,4	713,4	799,6
Prix d'achat aux producteurs (<i>F CFA/kg</i>)	185,0	210,0	175,0	165,0
Ristourne sur prix d'achat (<i>intéressement</i>)	10,0	35,0	35,0	n.d.
Sources : administrations nationales et BCEAO				

Après une forte diminution amorcée dès le milieu des années 1990, la production aurifère a sensiblement repris à partir de 2003, grâce à l'adoption d'un nouveau code minier plus attractif. En 2006, la production a augmenté de 25 %.

Or				
	2003	2004	2005	2006
Production (en kg)	780,0	1 008,0	1 257,0	1 571,0
Source : BCEAO				

Le secteur secondaire a progressé de 6,4 %, en particulier en raison du dynamisme de la branche du BTP qui a, notamment, bénéficié de l'exécution de programmes d'investissement public (routes, bâtiments, aménagements agricoles). Les industries manufacturières ont enregistré une croissance de près de 5 % grâce principalement aux industries de transformation. L'activité des usines de produits minéraux non métalliques a progressé en raison d'une forte demande de dolomite des industries sucrières ivoiriennes. La hausse des activités de fabrication de bois et d'articles en bois résulte de la progression de la demande intérieure dans un contexte de recul de l'offre ivoirienne.

Le secteur tertiaire a enregistré une progression de 8,1 % grâce aux services marchands (+ 8,9 %) et, notamment, aux transports et aux services financiers.

Par ailleurs, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail, calculé par la BCEAO, a augmenté de 19,7 %, en liaison avec la forte hausse du commerce de produits d'alimentation et des articles d'habillement. Des commandes exceptionnelles de l'administration ont également contribué à la bonne tenue du commerce d'automobiles, de motocycles et de pièces détachées.

Le taux d'inflation s'est établi à 2,4 % contre 6,4 % en 2005. Les tensions inflationnistes persistent en ce qui concerne les produits pétroliers, l'électricité, les transports et certains biens alimentaires (pêche, viande de bœuf, volaille) en liaison avec l'évolution des coûts du transport et les effets indirects de la grippe aviaire. En revanche, la baisse des prix des céréales est à l'origine d'une réduction de l'inflation de 1,2 point.

FINANCES PUBLIQUES

Le déficit budgétaire base engagements, dons compris, a représenté 5,2 % du PIB en 2006, contre 5,1 % du PIB en 2005. La persistance d'un déficit élevé s'explique par la mise en œuvre d'une politique de dépenses relativement expansionniste associée à des performances encore insuffisantes en matière de recettes.

Les recettes totales, dons compris, ont progressé de 14,7 % et les recettes fiscales de 7,7 % par rapport à 2005. L'augmentation des recettes fiscales a constitué une des priorités gouvernementales pour 2006. Plusieurs mesures ont été prises en ce sens, notamment la création d'un service dédié à la fiscalité des grandes entreprises, l'accroissement des contrôles, le recensement systématique des contribuables potentiels et la lutte contre la fraude et l'évasion. Toutefois, les recettes fiscales demeurent encore significativement inférieures aux prévisions budgétaires initiales, principalement en raison d'un recouvrement des impôts sur les bénéficiaires et des taxes sur les produits et les services nationaux moindres que prévus. De plus, face à la hausse des cours des hydrocarbures, les ménages ont réduit leur consommation de pétrole, ce qui a également eu un impact négatif sur les recettes. Enfin, une grève a interrompu le recensement des contribuables. Toutefois, l'insuffisance des recettes fiscales a été compensée par une nette hausse des dons extérieurs (passés de FCFA 131 milliards en 2005 à FCFA 177 milliards en 2006) qui a principalement permis de financer des dépenses en capital supplémentaires.

Les dépenses totales sont en hausse de 13,1 % par rapport à 2006 pour atteindre FCFA 733 milliards. Les dépenses courantes ont progressé de 11,8 %, principalement sous l'effet de l'augmentation des salaires et des traitements, en liaison notamment avec le recrutement de nouveaux agents dans les secteurs sociaux. Cette progression est également liée à la hausse des transferts et subventions (ce poste a atteint FCFA 154 milliards, soit 4,8 % du PIB) à la filière cotonnière et au secteur énergétique, conjuguée aux dépenses additionnelles induites par la mise en œuvre du processus de décentralisation. L'augmentation des dépenses d'investissement financées sur ressources externes a résulté de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

En 2006, l'État a également mobilisé des ressources sur le marché régional à travers trois émissions de bons du Trésor, pour un total de FCFA 50,9 milliards. Il a de nouveau émis des bons pour un montant de FCFA 26,6 milliards en avril 2007.

Enfin, dans le secteur de la téléphonie la Société Nationale des Télécommunications, (ONATEL) a été privatisée en décembre 2006 : l'État a vendu 51 % des actions à MAROC TELECOM, le produit net de la transaction, plus élevé que prévu, s'élevant à FCFA 139 milliards, soit 4 % du PIB¹.

¹ Le paiement a été reçu en janvier 2007 et a été inscrit dans les comptes budgétaires et extérieurs de 2007.

Tableau des opérations financières de l'État burkinabé

(en milliards de francs CFA courants)

	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	434,2	462,1	496,7	569,5
Recettes	300,9	344,8	365,2	391,9
Recettes fiscales	270,1	318,6	336,8	362,3
Recettes non fiscales	30,8	26,2	28,0	29,0
Dons extérieurs	133,3	117,3	131,5	177,6
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	507,0	579,5	648,8	733,7
Dépenses courantes	259,6	293,4	345,0	386,4
Dont Salaires	112,5	123,5	142,2	159,9
Intérêts dûs	16,8	19,1	18,2	17,3
<i>sur la dette intérieure</i>	5,2	6,4	6,5	4,9
<i>sur la dette extérieure</i>	11,6	12,7	11,7	12,4
Autres dépenses courantes	130,3	150,8	184,6	209,2
Dépenses en capital	222,6	289,0	313,9	361,9
sur financement interne	88,2	136,0	139,3	154,8
sur financement externe	134,4	153,0	174,6	204,5
Autres dépenses	1,3	2,5	3,1	2,6
Prêts nets	23,5	- 5,4	- 13,2	- 14,6
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (hors dons)	- 206,0	- 232,2	- 283,6	- 341,8
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	- 30,1	- 68,0	- 104,0	- 134,6
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 72,8	- 117,5	- 152,1	- 164,2
AJUSTEMENT BASE CAISSE (baisse : -)	- 16,1	7,9	29,3	37,2
dont variation des arriérés intérieurs	4,0	1,4	10,5	30,3
SOLDE (base caisse) (3)	- 88,9	- 109,6	- 122,8	- 126,9
FINANCEMENT	88,8	109,7	149,8	219,4
Financement Intérieur	5,7	- 6,8	- 10,3	- 95,2
Bancaire	8,0	- 17,1	12,8	- 88,2
Non bancaire	- 3,3	10,3	- 23,1	- 7,0
Financement Extérieur	24,7	116,5	160,1	314,6
Tirages sur emprunts	83,1	80,2	160,6	133,2
Amortissement dû	- 84,7	- 26,2	- 24,5	- 678,0
Réaménagement de la dette	26,3	24,7	24,0	859,4
Variation des arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres financements	0,0	37,8	0,0	0,0
Ajustement statistique	0,1	- 0,1	- 27,0	- 92,5
PIB (au prix du marché)	2 525,8	2 698,4	2 961,2	3 161,5
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	17,3	17,1	16,8	18,0
Dépenses courantes	10,4	10,9	11,6	12,2
Solde :				
<i>Budgétaire de base (4)</i>	- 2,8	- 3,1	- 3,7	- 4,3
<i>base engagements (dons compris)(2)</i>	- 3,5	- 4,3	- 5,1	- 5,2
<i>base caisse (3)</i>	- 3,5	- 4,0	- 4,1	- 4,0
(a) Estimations (1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures) (2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales (3) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés (4) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures) Source : BCEAO				

COMPTES EXTÉRIEURS

Balance des Paiements du Burkina Faso				
(en milliards de francs CFA courants)				
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 213,4	- 280,5	- 334,5	- 270,0
Balance commerciale	- 212,0	- 244,7	- 293,4	- 254,5
Exportations FOB, dont	186,3	253,2	247,1	307,6
<i>Coton</i>	119,9	163,2	148,3	200,6
<i>Or</i>	5,1	7,0	9,5	15,5
<i>Karité</i>	5,5	5,5	12,5	11,5
Importations FOB, dont	- 398,3	- 497,9	- 540,5	- 562,1
<i>Biens d'équipement</i>	- 129,0	- 141,0	- 158,4	- 162,4
<i>Produits pétroliers</i>	- 87,4	- 110,0	- 121,0	- 135,0
<i>Produits alimentaires</i>	- 48,5	- 58,0	- 68,1	- 60,4
Balance des services, dont	- 108,9	- 120,7	- 154,1	- 141,3
<i>Fret et assurance /marchandises</i>	- 84,6	- 94,3	- 115,0	- 120,0
<i>Voyages</i>	3,3	4,3	5,3	6,3
Balance des revenus	- 14,9	- 16,2	- 10,9	- 10,5
Dont intérêts de la dette publique	- 11,7	- 12,6	- 11,7	- 12,3
Balance des transferts courants	122,4	101,1	123,9	136,3
Secteur privé	18,1	20,0	27,9	45,0
Secteur public	104,3	81,1	96,0	91,3
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	236,4	222,0	232,5	319,7
Transferts de capital (remise de dette comprise)	119,5	106,4	110,7	854,9
Opérations financières	116,9	115,5	121,8	- 535,2
Investissements directs	15,8	12,3	18,1	18,0
Investissements de portefeuille	0,8	- 0,1	- 1,1	3,0
Autres investissements	100,3	103,3	104,8	- 556,2
<i>Dont amortissement</i>	<i>nd</i>	- 25,8	- 24,5	- 678,7
ERREURS ET OMISSIONS	- 2,7	1,5	- 1,7	1,1
SOLDE GLOBAL	169,8	- 57,0	- 103,7	50,8
Pour mémoire :				
Financement exceptionnel	24,7	24,7	24,1	859,4
Remise de dette	24,7	24,7	24,1	859,4

(a) estimations
Source : BCEAO

Le déficit des transactions courantes est passé de FCFA 334 milliards en 2005 à FCFA 270 milliards en 2006, en liaison avec une baisse de 13 % du déficit de la balance commerciale et une progression des transferts courants.

Le solde négatif de la balance commerciale est passé de 10 % à 8 % du PIB. Les échanges commerciaux du Burkina sont traditionnellement déficitaires, car les exportations sont surtout composées de coton et les importations, au contraire, d'une large gamme de produits. En 2006, bien que le prix du pétrole soit demeuré élevé et celui du coton bas, le déficit courant a diminué, en raison de la progression des exportations cotonnières (+ 35 %) mais également des ventes d'or (+ 63 %).

Le solde des services demeure structurellement déficitaire, en raison des coûts importants du fret liés à l'enclavement du pays. À l'inverse, la balance des transferts courants connaît traditionnellement un excédent important, du fait du rapatriement d'épargne des travailleurs burkinabé installés à l'étranger (transferts privés), en hausse de 61 % en 2006, et de l'importance des transferts courants publics (aide budgétaire octroyée par les bailleurs de fonds, en légère baisse en 2006).

Le compte de capital et d'opérations financières a enregistré une augmentation de 37,5 %, l'excédent s'élevant à FCFA 319 milliards, en raison d'importantes remises de dette, d'un montant équivalent à FCFA 859 milliards.

Dettes extérieures du Burkina Faso				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 548,0	1 737,0	2 049,0	2 045,0
Dettes à long terme	1 409,0	1 598,0	1 905,0	1 920,0
Dettes publiques garanties	1 409,0	1 598,0	1 905,0	1 920,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	126,0	125,0	115,0	104,0
Dettes à court terme	13,0	14,0	29,0	21,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	4,0	0,0	0,0	0,0
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>2,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>2,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	37,0	33,0	72,0	77,0
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>37,0</i>	<i>33,0</i>	<i>72,0</i>	<i>77,0</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	526,1	461,4	372,7	376,8
Dettes extérieures / PIB	43,1	36,6	36,7	38,9
Service payé de la dette / exportations biens et services	15,0	12,5	9,1	8,5
Service payé de la dette / recettes budgétaires	11,8	9,1	7,6	6,6
Dettes multilatérales / dettes totales	81,2	83,6	82,5	83,6

Sources : Banque mondiale et BCEAO

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Burkina Faso s'élevait à USD 2 milliards fin 2005 et son service atteignait 8,5 % des exportations de biens et services.

Déclaré éligible à l'initiative PPTE en 1997, le Burkina Faso a profité de l'initiative de base dont il a atteint le point d'achèvement en 2000, puis de l'initiative renforcée, en 2002 (allègement additionnel ou « topping up »). En outre, le Burkina Faso, dont la dette multilatérale représente près de 84 % de la dette extérieure totale, a bénéficié courant 2006 de l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM). Les annulations ont porté sur un montant total de FCFA 832 milliards, dont FCFA 54,1 milliards pour le FMI, FCFA 418,9 milliards pour la Banque mondiale et FCFA 359 milliards pour la BAD, ce qui, selon la BCEAO, devrait permettre de ramener le ratio dette extérieure / PIB aux environs de 16 % (contre 38,9 % fin 2005).

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire burkinabé comportait 11 banques en activité au 31 décembre 2006, auxquelles s'ajoutaient 5 établissements financiers (sans changement par rapport à 2005).

Système bancaire du Burkina Faso								
(en milliards de francs CFA)								
ACTIF	2004	2005	2006	PASSIF	2004	2005	2006	
Op. de trésorerie et interbancaires	144,8	114,4	145,2	Op. de trésorerie et interbancaires	62,2	85,6	81,3	
Opérations avec la clientèle	413,5	502,5	574,1	Opérations avec la clientèle	530,7	540,0	613,7	
Opérations sur titres et diverses	83,0	56,3	58,7	Op. sur titres et divers	21,8	22,1	47,2	
Valeurs immobilisées	49,0	59,5	57,2	Provisions, Fonds propres et ass.	75,7	84,9	93,0	
Total actif	690,4	732,6	835,2	Total passif	690,4	732,6	835,2	
<i>Hors-bilan</i>								
Engagements de financement	37,0	29,9	22,7	Coefficient net d'exploitation (%)	66,4	63,8	64,3	
Engagements de garantie	144,4	152,6	191,1	(Frais gén. + dot. amort./PNB)				
Engagements douteux	0,9	1,5	1,6	Taux de marge nette (%)	18,7	10,3	11,3	
Autres engagements	0,5	1,0	3,2	(Résultat net/Produit net bancaire)				
Total hors-bilan	182,8	185,0	218,7	Coefficient de rentabilité (%)	13,6	7,8	8,8	
				(Résultat net/Fonds propres)				

Source : Commission Bancaire de l'UEMOA

Le total agrégé des bilans du système bancaire a enregistré, en 2006, une hausse de 14 % (contre 6,1 % en 2005). Cette évolution s'explique par une augmentation de l'activité de trésorerie et des transactions interbancaires et une progression des crédits à la clientèle de 14 %, les autres emplois étant demeurés quasiment stables. Les cinq bénéficiaires les plus importants des crédits à la clientèle représentent 29,1 % du total des engagements déclarés. Ils opèrent dans les secteurs du commerce, des bâtiments et travaux publics, du transport et des industries manufacturières.

Les créances nettes en souffrance se sont établies à FCFA 31 milliards, enregistrant une progression de 3,9 % en 2006, après 36,6 % en 2005.

Le produit net bancaire a augmenté de près de 13,4 % en 2006, pour s'élever à FCFA 68 milliards contre FCFA 60 milliards un an auparavant. Cette évolution s'explique principalement par les produits nets réalisés sur les opérations avec la clientèle qui représentent 83,4 % du produit net bancaire. Le résultat d'exploitation s'est établi à FCFA 14 milliards, en progression de 27 %.

La microfinance joue un rôle important au Burkina Faso où le nombre de bénéficiaires directs est estimé à près de 700 000 personnes. Le taux de dégradation moyen du portefeuille s'établirait à 7,1 % fin mars 2007 contre 8,2 % fin mars 2006. L'encours des crédits est estimé à 41,7 milliards de FCFA, correspondant à 7,6 % de celui du secteur bancaire, et les dépôts de l'ensemble des institutions de microfinance sont évalués à FCFA 41,9 milliards, soit 8,1 % des dépôts auprès des banques.

Après son adoption par l'Assemblée Nationale le 28 novembre 2006, la Loi uniforme a été promulguée au Burkina Faso le 29 décembre 2006. Le projet de décret portant création de la CENTIF (Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières) est en cours de validation, en vue de son adoption par le Gouvernement.

PERSPECTIVES

Selon la BCEAO, le taux de croissance se situerait à 6,5 % en 2007, grâce au dynamisme de l'ensemble des secteurs. La hausse de la production de coton et de céréales devrait se poursuivre tandis que, dans le secteur secondaire, les activités de transformation devraient continuer à bénéficier des bonnes performances réalisées dans l'agriculture. Toutefois, un risque pèse sur ce scénario en raison des difficultés financières auxquelles reste confrontée la filière coton.

En ce qui concerne l'inflation, la tendance constatée au cours du premier semestre 2007 met en évidence une baisse des prix (en moyenne) de - 1,3 % (contre + 3,9 % fin juin 2006) en liaison notamment avec le recul des prix des produits alimentaires.

Sur le plan des échanges extérieurs, le déficit du solde courant, hors dons, s'élèverait à FCFA 361 milliards en 2007, soit 10,6 % du PIB, contre 11,1 % en 2006. Le compte de capital enregistrerait un excédent de FCFA 414 milliards contre FCFA 319 milliards l'an passé. Cette évolution serait due à l'importance des investissements directs, en liaison avec la vente, intervenue fin 2006, de 51 % de l'ONATEL à une société non résidente.

La politique budgétaire devrait rester expansionniste en 2007. Les recettes bénéficieraient des réformes de l'administration fiscale et des produits de privatisation. Toutefois de nouvelles dépenses en capital seraient mises en œuvre dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Les dépenses courantes continueraient aussi de progresser (hausse des salaires et des transferts et subventions).

Dans le domaine structurel, la mise en œuvre de la réforme du secteur énergétique, notamment la privatisation de la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) et l'ouverture du capital de la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) au secteur privé, pourrait permettre d'accroître l'offre d'énergie et de réduire l'incidence du choc pétrolier sur les finances publiques.

CÔTE D'IVOIRE

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 322 463 km².
- **Population** : 18,2 millions d'habitants. Densité : 56 habitants/km². Part de la population urbaine : 46 %. Taux de croissance démographique : 1,6 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Yamoussoukro (capitale administrative), Abidjan, Bouaké, Daloa.
- **Régime politique** : M. Laurent Gbagbo a été élu Président de la République en 2000. À la suite de la crise sociopolitique déclenchée en 2002, un gouvernement de réconciliation nationale a été formé en mars 2003, sous la direction de M. Seydou Diarra. En décembre 2005, un gouvernement de transition dirigé par M. Charles Konan Banny a été mis en place. Le 4 mars 2007, le Président Gbagbo et M. Guillaume Soro, ont signé, à Ouagadougou, un accord destiné à relancer le processus de paix. Suite à cet accord M. Guillaume Soro a été désigné pour former un nouveau gouvernement de transition qui été mis en place le 7 avril 2007.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 965 (2006)
- **Répartition par secteurs d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2006)	26,1 %	30,3 %	43,6 %
Population active	49 %	14 %	37 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	45,9	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	14,8 %
Taux de mortalité infantile :	11,7 %	Indicateur de dévelop. humain – Classement :	164 ^{ème} /175
Taux d'alphabét. des adultes :	48,7 %	APD reçue par habitant (versements nets)	USD 8,6

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2006 (données 2004)

Accords internationaux

La République de Côte d'Ivoire (RCI) est membre du Conseil de l'Entente avec le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Relations avec la communauté financière internationale

Le FMI a suspendu en 2002 son programme triennal appuyé par une FRPC et la Banque mondiale a suspendu le sien fin 2004. En avril 2007, un accord est intervenu entre la Banque mondiale et le Gouvernement de Côte d'Ivoire qui s'est engagé à commencer le paiement du service de sa dette et à étudier les moyens d'un apurement de ses arriérés. Dans le prolongement de cet accord, le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé, le 17 juillet 2007, l'octroi d'un don de USD 120 millions par l'AID.

Par ailleurs, le FMI a approuvé, le 3 août 2007, une aide d'urgence post-conflit (AUPC) pour un montant de USD 62,2 millions. Ces soutiens financiers viennent en appui du programme de sortie de crise mis en place dans le cadre de l'Accord de paix de Ouagadougou.

ACTIVITÉ

La Côte d'Ivoire traverse une profonde crise politique depuis l'automne 2002. Celle-ci a conduit à une partition de facto du pays. De nombreuses usines ont fermé et un nombre non négligeable de responsables d'entreprises sont partis. Néanmoins, la reprise de la croissance, initiée en 2004, s'est confirmée en 2005, et, malgré un ralentissement, en 2006. Elle reste, toutefois, bridée par la situation socio-politique et la faible mobilisation des ressources extérieures qui en résulte. Ainsi, la croissance n'a atteint que 1,2 % en 2006. Elle a principalement été portée par le secteur primaire et par une forte hausse de la production pétrolière (produits bruts et raffinés).

Comptes nationaux de la Côte d'Ivoire				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
RESSOURCES	10 896,7	11 742,9	12 840,6	13 366,0
PIB nominal	7 984,3	8 178,4	8 626,2	9 175,7
Importations de biens et services	2 912,4	3 564,5	4 214,4	4 190,3
EMPLOIS	10 896,7	11 742,9	12 840,6	13 365,9
Consommation Finale	6 335,3	7 018,6	7 613,8	7 775,3
Publique	1 093,5	1 012,0	1 068,0	1 279,5
Privée	5 241,8	6 006,6	6 545,8	6 495,8
Formation brute de capital fixe *	811,8	863,8	979,6	898,7
Exportations de biens et services	3 749,6	3 860,5	4 247,2	4 691,9
Taux d'investissement (en %)	10,2	10,6	11,4	9,8
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	- 1,7	1,5	1,8	1,2
Déflateur du PIB (en moyenne)	1,4	0,8	3,6	5,1
Prix à la consommation en moyenne	3,3	1,4	3,9	2,5
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

Le taux d'investissement s'est inscrit en recul (1,6 point) en liaison avec la persistance de la crise, la raréfaction des financements et le manque de confiance des investisseurs. La consommation finale a progressé légèrement, principalement soutenue par la dépense publique (+ 19 %), la consommation privée ayant regressé.

Dans le secteur primaire, les productions vivrières auraient globalement progressé de 2,4 %, au cours de la campagne 2006-2007, en raison de conditions climatiques favorables.

Les filières café, coton et cacao, qui font vivre directement ou indirectement environ 9 millions de personnes, soit la moitié de la population, ont enregistré des performances peu favorables au cours des dernières campagnes. La production de coton, majoritairement basée dans le nord du pays, a fait face, depuis la crise de 2002, à des difficultés considérables en matière d'approvisionnement (produits phytosanitaires, carburant), de financement et de transport. Après avoir connu un net redressement lors de la campagne 2004-2005 (323 100 tonnes), la production s'élèverait à 253 000 tonnes pour la campagne 2006-2007. Par ailleurs, la filière coton est confrontée à une forte concurrence internationale qui exerce

des pressions à la baisse sur le prix d'achat au producteur, passé de FCFA 185 à FCFA 140 par kilo entre les campagnes 2005-2006 et 2006-2007.

La production de cacao a relativement moins souffert des conséquences de la crise que celle du coton, en raison de sa localisation géographique (moitié sud/sud-est du pays). Avec un volume de 1,35 million de tonnes, la production de cacao au titre de la campagne 2006-2007, s'inscrirait cependant en recul d'environ 4 % par rapport à la campagne 2005-2006 en liaison avec la baisse de productivité des plantations vieillissantes et la diminution des traitements phytosanitaires. Le niveau élevé des prélèvements sur les exportations de cacao (Droit Unique de Sortie et les diverses retenues) affecte négativement, en effet, les producteurs, leur capacité à mettre en œuvre des traitements efficaces et la compétitivité-prix de la filière. Cependant, au cours de la campagne 2006-2007, les prélèvements parafiscaux ont été sensiblement réduits afin d'augmenter le prix d'achat aux producteurs, qui est passé de FCFA 343 à FCFA 400 par kilo.

Avec 115 000 tonnes, la production de café est restée quasiment identique à celle de la campagne passée. L'affectation d'une partie des recettes publiques prélevées sur les exportations de café et de cacao, entre 2001 et 2005, n'est pas connue. En 2006, les autorités ont réalisé un premier pas vers l'amélioration de la transparence : une partie de ces recettes a été affectée à un fonds d'investissement rural, supervisé par les Ministres des Finances et de l'Agriculture. L'amélioration de la transparence dans la mobilisation et l'utilisation des ressources des secteurs du café et du cacao demeure, selon le FMI, un des défis que la Côte d'Ivoire doit relever à court terme.

La production de noix de cajou a fortement progressé avec un total qui dépasse pour la première fois le seuil des 200 000 tonnes. En revanche, une baisse a été enregistrée pour la production d'ananas, en raison de la concurrence de nouvelles variétés introduites par les producteurs latino américains, et de mangues.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs				
	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007 (a)
Cacao (milliers de tonnes)	1 405,2	1 286,3	1 407,8	1 350,0
Prix indicatif d'achat (francs CFA/kg)	385,0	330,0	343,0	400,0
Café (milliers de tonnes)	154,0	95,6	112,0	115,0
Prix moyen d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	211,0	277,0	447,0	500,0
Coton-graine (milliers de tonnes)	180,1	323,1	267,8	253,0
Prix d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	185,0	185,0	185,0	140,0
(a) prévisions / estimations				
Sources : Administrations nationales, BCEAO				

Dans le secteur minier, la production aurifère a atteint 1 452 kilos, soit une baisse de 11,3 % par rapport à l'année précédente, malgré la sécurisation des zones d'extraction. Il n'existe, par ailleurs, aucune statistique relative à la production diamantifère, implantée dans la zone nord.

Principales productions				
	2003	2004	2005	2006
Pétrole (milliers de barils)	7 505,9	8 098,6	14 585,0	21 955,0
Gaz (milliards de BTU)	55 417,6	55 387,9	60 720,1	59 093,5
Or (kg)	1 312,0	1 218,6	1 637,7	1 452,2
Sources : Administrations nationales, BCEAO				

Dans le secteur secondaire, l'activité a repris en 2006, avec une progression de 6,1 % de l'indice de production industrielle calculé par la BCEAO. L'activité pétrolière s'est révélée très dynamique, avec une production de 21,9 millions de barils soit une hausse de 50,5 %. Cette hausse résulte de la montée en puissance du champ de pétrole « BAOBAB » depuis sa mise en exploitation en août 2005. La production de gaz s'est inscrite en repli (-2,7 %) en liaison avec l'ensablement des puits. Un comité, chargé du suivi des revenus tirés par l'État du pétrole et du gaz et de leur affectation, a été constitué.

L'activité manufacturière est en recul du fait de la baisse des industries agroalimentaires et textiles. L'activité du BTP s'est également inscrite en repli. En outre, la production d'électricité a diminué en 2006, ce qui a eu des répercussions négatives sur l'activité. Le secteur de l'électricité continue de faire face à de sérieuses difficultés financières, en raison de l'accumulation d'importants arriérés de paiement depuis 2002.

Le secteur tertiaire a été le plus affecté par les conséquences économiques des troubles politiques. Les hôtels et les restaurants sont en grande difficulté, avec le départ des expatriés et l'absence de touristes. La hausse de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail (+4,7 %) résulte principalement des ventes de produits alimentaires, de motocycles, d'automobiles et de produits détachés. Le trafic maritime du Port Autonome d'Abidjan s'est malgré tout élevé à 18,85 millions de tonnes, soit une progression de 1 % par rapport à 2005 et de 6,1 % par rapport à 2004. Ce résultat est lié à la hausse des exportations de produits pétroliers et, dans une moindre mesure, des produits de la pêche.

Le secteur tertiaire a bénéficié du dynamisme de la branche des télécommunications.

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) a progressé, en moyenne annuelle, de 2,5 % en 2006, contre 3,9 % en 2005. Cette hausse est imputable au renchérissement de 2,8 % des biens alimentaires et de 2,3 % des produits non alimentaires. Les prix des produits de la pêche, de la volaille, de la viande de bœuf ont, en particulier, sensiblement augmenté, l'apparition de foyers de grippe aviaire ayant entraîné une baisse marquée de l'offre de volailles et un report de la demande sur d'autres produits. La progression de la composante non alimentaire résulte du renchérissement des produits pétroliers et des services de transport.

FINANCES PUBLIQUES

L'exécution du budget 2006 a été marquée par une hausse nette des recettes (+7,7 %) et des dépenses publiques (+6,1 %). Le déficit budgétaire base engagements, dons compris, est évalué à FCFA 132,2 milliards, soit 1,4 % du PIB pour 2006 (contre 1,7 % en 2005).

En 2006, les recettes totales se sont élevées à FCFA 1 687,2 milliards. Malgré la baisse de la taxation des profits des sociétés, qui est passée de 35 % à 27 % pour les grandes entreprises et à 25 % pour les PME, les recettes fiscales ont progressé de 11,8 %. Cette évolution résulte des efforts de l'État destinés à renforcer l'administration fiscale, notamment en matière de collecte de la TVA et de dédouanage, et à réduire l'évasion fiscale et la fraude qui s'étaient accrues récemment. L'État a tout de même eu à faire face à des besoins temporaires de trésorerie qui l'ont conduit à anticiper, contre remise, le recouvrement des taxes sur les exportations de cacao. Ces tensions de trésorerie se sont également traduites par une hausse des arriérés de paiement, estimée à FCFA 345 milliards. Fin 2006, le montant des arriérés extérieurs accumulés représenterait environ 20 % du PIB et l'encours de la dette publique (arriérés compris) s'établirait à 85 % du PIB.

Tableau des opérations financières de l'État ivoirien

(en milliards de francs CFA courants)

	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	1 401,2	1 507,5	1 566,0	1 687,2
Recettes	1 351,8	1 431,6	1 471,4	1 672,1
Recettes fiscales	1 189,9	1 210,4	1 251,2	1 399,8
Recettes non fiscales	161,9	191,2	220,2	272,3
Dons extérieurs	49,4	75,9	94,6	55,5
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	1 608,6	1 643,6	1 713,7	1 819,4
Dépenses courantes	1 288,8	1 404,8	1 381,1	1 426,3
Salaires	539,3	545,8	563,4	589,0
Intérêts de la dette publique	217,4	186,2	177,1	177,1
<i>Intérieure</i>	26,1	29,5	25,4	44,5
<i>Extérieure</i>	191,3	156,7	151,7	126,6
Autres dépenses courantes	532,1	498,6	640,6	660,2
Dépenses en capital	216,1	228,2	235,3	239,2
Sur financement interne	124,6	121,8	133,7	211,9
Sur financement externe	89,1	106,4	101,6	27,3
Autres dépenses	95,0	0,0	77,0	131,8
Prêts Nets	9,1	10,6	20,3	22,1
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	155,8	91,2	133,7	89,1
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 207,4	- 136,1	- 147,5	- 132,2
SOLDE BASE CAISSE	- 209,8	- 136,1	- 147,5	- 132,2
FINANCEMENT	220,3	136,1	211,1	104,2
Financement intérieur	74,4	12,9	66,6	- 12,8
Financement bancaire net	- 64,6	- 62,3	34,6	- 32,8
Financement non bancaire net	139,0	75,2	32,0	20,0
Financement extérieur	145,9	123,2	144,5	117,0
Tirages sur emprunts	39,3	41,1	7,0	12,2
Amortissement dû	- 381,3	- 335,4	- 273,3	- 253,7
Réaménagement de la dette	90,8	0,0	0,0	0,0
Remise de dettes (-)/ Arriérés (+)	382,3	428,7	409,0	345,3
Autres financements	14,8	- 11,2	1,8	13,2
Ajustements statistiques	12,9	- 1,2	- 63,7	- 28,0
PIB (au prix du marché)	7 984,3	8 178,4	8 626,2	9 175,7
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	17,5	18,4	18,2	18,4
Dépenses courantes	16,1	17,2	16,0	17,0
Solde :				
<i>budgétaire de base (3)</i>	- 2,0	- 1,3	- 1,6	- 1,3
<i>base engagements (dons compris)</i>	- 2,6	- 1,7	- 1,7	- 1,4
<i>base caisse</i>	- 2,6	- 1,7	- 1,7	- 1,4
(a) Estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BCEAO				

Au cours des dernières années, l'État ivoirien a eu recours au marché financier régional pour lever des fonds. Il a ainsi émis des emprunts obligataires d'une durée de trois ans en juillet 2005 (FCFA 86,1 milliards à 6,5 %), juillet 2006 (FCFA 84,2 milliards à 6,5 %) et avril 2007 (FCFA 51,7 milliards à 6 %).

Les dépenses publiques, évaluées à FCFA 1 819,4 milliards en 2006, sont en hausse de 6,1 % par rapport à 2005. Les dépenses courantes se sont élevées à FCFA 1 426 milliards, en progression de 3,3 % en liaison avec la hausse de la masse salariale (+ 4,6 %) et des transferts et subventions (+ 10 %) à la filière coton et au secteur de l'électricité. Par ailleurs, l'État ivoirien a également dû faire face à des dépenses imprévues liées au déversement de déchets toxiques à Abidjan. Les dépenses d'investissement, qui se sont élevées à FCFA 239 milliards, quasiment stables par rapport à 2005, sont essentiellement financées sur ressources internes. Enfin, le maintien d'un excédent primaire, hors dons, de FCFA 89 milliards doit être analysé au regard de l'accumulation d'arriérés de paiements.

Le Gouvernement a pris des mesures en 2006 pour renforcer la transparence et l'efficacité de sa gestion et de son contrôle budgétaire avec, en particulier, une extension du système intégré de gestion des dépenses. La mise en oeuvre d'un nouveau Code des Marchés Publics a débuté en 2006. Toutefois, les efforts engagés ont été entravés par l'adoption tardive de la loi de finances et, au cours des premiers mois de l'année, par une exécution budgétaire en grande partie fondée sur des avances de trésorerie.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2006, le solde positif des transactions courantes a sensiblement progressé, passant de FCFA 21 milliards en 2005 (0,2 % du PIB) à FCFA 256,7 milliards (2,7 % du PIB). Cette évolution résulte de l'accroissement de l'excédent commercial (+ 27,6 %), en liaison avec la hausse des exportations de pétrole.

Les exportations ont fortement progressé (+ 7,7 %), s'établissant à FCFA 4 375 milliards en 2006 contre FCFA 4 060 milliards en 2005. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse de 48 % des ventes de pétrole, en liaison avec la hausse des volumes exportés et des cours internationaux. En revanche, les exportations de café, de cacao et de bois sont demeurées quasiment stables. Le recul des volumes exportés de cacao a été compensé par la hausse des cours internationaux de ce produit.

La valeur des importations a diminué de 1,4 % en 2006, pour s'établir à FCFA 2 728 milliards. Cette évolution s'explique principalement par un recul des importations de biens d'équipement (pièces de rechange, équipements nouveaux, tels que machines, moteurs et véhicules utilitaires), en liaison avec les faibles performances de certaines industries.

Le compte de capital et d'opérations financières est redevenu déficitaire en 2006. Cette baisse serait liée à une moindre augmentation des arriérés (FCFA 345 milliards en 2006 contre FCFA 409 milliards en 2005) et à une hausse du déficit du poste des « autres investissements privés » qui passe de FCFA 345 milliards en 2005 à FCFA 420 milliards en 2006.

Au final, le solde global de la balance des paiements a enregistré un excédent de FCFA 117,9 milliards en 2006, contre FCFA 62,6 milliards en 2005, soit une hausse de 88,3 %.

Balance des Paiements de la Côte d'Ivoire				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	171,1	127,2	21,0	256,7
Balance commerciale	1 485,8	1 388,3	1 290,3	1 647,6
Exportations FOB	3 363,7	3 655,4	4 060,1	4 375,8
<i>Café</i>	82,6	83,7	84,7	85,7
<i>Cacao</i>	1 372,4	1 146,6	1 087,4	1 063,1
<i>Produits Pétroliers</i>	408,4	640,4	1 060,5	1 569,6
<i>Bois</i>	157,1	148,8	158,1	148,3
Importations FOB	- 1 877,9	- 2 267,1	- 2 769,8	- 2 728,2
<i>Biens d'équipement</i>	- 688,0	- 838,9	- 1 077,4	- 789,6
<i>Produits pétroliers</i>	- 350,5	- 576,5	- 836,8	- 966,3
<i>Produits alimentaires</i>	- 450,2	- 432,8	- 456,8	- 531,5
Balance des services	- 648,6	- 670,9	- 680,9	- 721,3
Dont fret et assurance/marchandises	- 277,9	- 344,2	- 443,4	- 413,6
Balance des revenus	- 383,3	- 365,6	- 344,5	- 405,1
Dont intérêts de la dette publique	- 191,3	- 156,7	- 151,7	- 126,7
Balance des transferts courants	- 282,8	- 245,9	- 243,9	- 254,5
Secteur privé	- 290,9	- 236,7	- 232,4	- 239,2
Secteur public	8,1	- 9,2	- 11,5	- 15,3
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	- 112,3	59,6	62,2	- 120,5
Transferts de capital (remise de dette comprise)	4,5	77,1	97,7	14,4
Opérations financières	- 116,8	- 17,5	- 35,5	- 134,9
Investissements directs	96,1	149,5	164,5	164,7
Investissements de portefeuille	14,6	- 10,6	1,1	3,8
Autres investissements	- 227,5	- 156,4	- 201,1	- 303,4
ERREURS ET OMISSIONS	- 18,0	16,6	- 20,9	- 18,3
SOLDE GLOBAL	- 439,5	203,4	62,6	117,9
POUR MÉMOIRE :				
Financement exceptionnel	473,1	428,7	409,2	345,3
Variation des arriérés	382,3	428,7	409,2	345,3
Rééchelonnements	90,8	0,0	0,0	0,0
Exportations / Importations (%)	179,1	161,2	146,6	160,4
(a) estimations				
Source : BCEAO				

Le dernier allègement de dette dont a pu bénéficier la Côte d'Ivoire remonte à avril 2002. Cet allègement, qui correspondait à un accord préliminaire dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), consacrait la reprise de la coopération financière de la Côte d'Ivoire avec ses partenaires extérieurs. Ce processus avait été gelé *sine die* en raison de la crise ; il vient d'être réactivé avec l'attribution, début août 2007, d'une AUPC de USD 62,2 millions.

Selon le FMI, l'adoption d'un Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté et la réalisation de performances satisfaisantes dans le cadre de l'AUPC permettront d'ouvrir la voie à un accord FRPC (Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance) ainsi qu'au bénéfice de l'initiative PPTE renforcée.

Dettes extérieures de la Côte d'Ivoire				
(encours en millions de dollars)				
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	11 792,0	12 186,0	11 740,0	10 735,0
Dettes à long terme	10 369,0	10 844,0	10 838,0	9 854,0
Dettes publiques garanties	9 110,0	9 700,0	9 828,0	9 007,0
Dettes privées non garanties	1 259,0	1 144,0	1 010,0	847,0
Recours aux crédits FMI	491,0	425,0	311,0	198,0
Dettes à court terme	932,0	917,0	591,0	683,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	267,0	360,0	483,0	683,0
Envers créanciers publics	60,0	115,0	198,0	344,0
Envers créanciers privés	207,0	245,0	285,0	339,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	284,0	374,0	634,0	866,0
Envers créanciers publics	179,0	222,0	434,0	668,0
Envers créanciers privés	105,0	152,0	200,0	198,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	200,3	188,5	160,4	133,3
Dettes extérieures / PIB	76,7	68,7	71,5	72,1
Service payé de la dette / exportations biens et services	14,1	8,8	7,4	5,8
Service payé de la dette / recettes budgétaires	40,4	24,5	20,0	16,6
Dettes multilatérales / dettes totales	25,8	27,0	29,4	29,1
Sources : Banque mondiale et BCEAO				

Selon les données de la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire, fin 2005, était évalué à USD 10,74 milliards. La dette extérieure de la Côte d'Ivoire équivalait, fin 2005, à environ 72 % de son PIB et le service payé de la dette à 5,8 % de ses exportations de biens et services.

SYSTÈME BANCAIRE

Système bancaire de Côte d'Ivoire								
(en milliards de francs CFA)								
ACTIF	2004	2005	2006	PASSIF	2004	2005	2006	
Op. de trésorerie et interbancaires	399,7	383,7	409,6	Op. de trésorerie et interbancaires	150,0	133,4	194,7	
Opérations avec la clientèle	1 355,8	1 338,1	1 454,6	Opérations avec la clientèle	1 490,8	1 534,3	1 658,7	
Opérations sur titres et diverses	114,5	153,8	202,9	Divers	91,4	92,4	101,8	
Valeurs immobilisées	120,4	130,7	150,8	Provisions, Fonds propres et as.	258,3	246,3	262,7	
Total actif	1 990,5	2 006,3	2 217,9	Total passif	1 990,5	2 006,3	2 217,9	
<i>Hors-bilan</i>								
Engagements de financement	36,6	34,9	62,8	Coefficient net d'exploitation (%)	75,1	70,7	75,5	
Engagements de garantie	282,4	270,9	233,0	(frais généraux+amortissements)/PNB				
Autres engagements	15,6	25,8	24,1	Taux de marge nette (%)	8,1	3,2	15,0	
Engagements douteux	19,3	15,6	13,1	(Résultat net/Produit net bancaire)				
Total hors-bilan	353,8	347,1	333,0	Coefficient de rentabilité (%)	5,1	2,3	10,0	
				(Résultat net/Fonds propres)				
Source : Commission bancaire de l'UMOA								

Au 31 décembre 2006, le système bancaire ivoirien comprenait vingt établissements de crédit, dont dix-huit banques (dix-sept en 2005) et deux établissements financiers (pas de changement par rapport

à 2005). La nouvelle banque ayant reçu un agrément en 2006 est la Bridge Bank Group Côte d'Ivoire. Les établissements financiers se caractérisent par une activité orientée principalement vers le crédit-bail mobilier et immobilier.

Le volume global des emplois s'est stabilisé à environ 30 % du total de l'Union. Les crédits à la clientèle ont progressé de 8,9 % au cours de l'exercice 2006. Les concours à court terme ont augmenté de 12,3 % pour se situer à FCFA 979 milliards. Les crédits à moyen terme ont enregistré un accroissement de 5,2 %, tandis que les crédits à long terme ont baissé de 5,3 %. Ces deux dernières catégories de crédit ont été principalement destinées à l'industrie manufacturière, au commerce et aux télécommunications.

Les créances nettes en souffrance ont enregistré une baisse de 16 % et le taux brut de dégradation du portefeuille est passé de 22,3 % à 20,4 %. Le système bancaire a ainsi fait preuve d'une relative résilience face à la crise. Le résultat d'exploitation est estimé à FCFA 37 milliards, contre FCFA 21 milliards l'année précédente, soit une hausse de 77,8 %. Les ratios de rentabilité se sont améliorés malgré une hausse du coefficient net d'exploitation de 71 % à 76 %.

À fin mars 2007, les dépôts auprès des institutions de microfinance étaient estimés à 5,4 % des dépôts auprès des banques, soit FCFA 86 milliards. Ce secteur compte plus d'un million de bénéficiaires. Toutefois, les performances de la microfinance ont souffert de la crise et le taux brut de dégradation du portefeuille est particulièrement élevé, à près de 11 %.

La Côte d'Ivoire a adopté en 2005 la loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux ; le décret portant création de la CENTIF a été signé en août 2006 mais celui portant nomination des membres de la cellule ne l'était pas encore fin juin 2007.

PERSPECTIVES

Les perspectives économiques de la Côte d'Ivoire à court et moyen terme restent étroitement dépendantes de la normalisation de la situation politique et de la mise en œuvre d'un programme d'assainissement du cadre macro économique et financier. La signature des accords de Ouagadougou en mars 2007 ainsi que l'approbation d'un programme de sortie de crise par la Banque mondiale et d'une Aide d'Urgence Post Conflit par le FMI permettent d'entrevoir des améliorations sur ces deux plans.

Sur l'ensemble de l'année 2007, selon la BCEAO, la croissance économique s'établirait à 1,5 %, en légère amélioration par rapport à 2006. La persistance de difficultés techniques dans le secteur pétrolier (ensablement des puits) pèserait sur la croissance qui serait surtout portée par les secteurs primaire et tertiaire. L'investissement demeurerait peu élevé, la confiance des investisseurs n'étant pas encore pleinement revenue. Enfin, les insuffisances de la production électrique font peser un risque sur l'ensemble de ce scénario économique.

À la fin du premier semestre 2007, l'inflation s'élèverait en moyenne à 2,6 % contre 2,5 % un an plus tôt. La persistance de tensions sur les prix résulte principalement de l'insuffisance de l'offre de légumes et de produits halieutiques mais aussi de la progression du coût du ciment et des loyers.

En 2007, l'excédent du compte courant (hors dons) de la balance des paiements serait en recul (de 3 % du PIB à environ 0,5 %).

GUINÉE-BISSAU

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 36 125 km²
- **Population** : 1,6 million d'habitants. Part de la population urbaine : 35,6 %. Densité : 44,0 habitants/km². Taux de croissance démographique : 3,0 %. Langue officielle : portugais.
- **Principales villes** : Bissau (capitale administrative), Cacheu, Bafata et Gabu.
- **Régime politique** : en 2003, le Président Yala a été destitué par l'état-major des Forces armées. Un gouvernement de transition civil a préparé les élections législatives qui se sont tenues en 2004. Les élections présidentielles de 2005 ont vu la victoire de M. Nino Vieira, ancien Président de 1980 à 1999. En avril 2007, M. Martinho Ndafo Kabi a été nommé Premier ministre, après le vote d'une motion de censure contre le Gouvernement sortant de M. Aristide Gomes.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 206 (2006)
- **Répartition par secteurs d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2006)	57,2 %	14,7 %	28,1 %
Population active	79 %	5 %	16 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	44,8	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	n.d.
Taux de mortalité infantile :	12,6 %	Indicateur de dévelop. humain – Classement :	173 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	n.d.	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 49,5

* (moins de 1 dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2006 (données 2004)

Accords internationaux

La Guinée-Bissau est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Elle fait partie des organisations de la Francophonie et de la Communauté des Pays Lusophones (CPLP). Depuis le 5 mars 1997, elle est membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et a rejoint la Zone franc le 17 avril 1997.

Relations avec la communauté financière internationale

Entre avril 2005 et décembre 2006, la Guinée-Bissau a exécuté deux programmes suivis par le FMI (SMP – *Staff Monitored Program* –). En mai 2007, le Fonds a conduit une mission dans le cadre de l'article IV des statuts et de négociations pour l'octroi d'une Facilité d'Urgence Post Conflit qui serait en grande partie conditionnée à des progrès en matière d'assainissement budgétaire.

À fin mars 2007, la Banque mondiale avait approuvé 27 projets, le total des décaissements s'élevant à USD 302 millions. Le portefeuille actuel de la Banque est constitué de cinq projets, correspondant à des engagements de financement de USD 66,7 millions. Un programme ISN (*Interim Strategy Note*) est en cours d'élaboration pour 2008.

ACTIVITÉ

La situation économique s'est détériorée en 2006 : le PIB réel a augmenté de 1,8 % seulement, contre 3,8 % en 2005, en raison essentiellement de la crise qui a touché la noix de cajou, principale production de rente du pays.

Comptes nationaux de la Guinée-Bissau				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2003	2004	2005 (a)	2006 (a)
RESSOURCES	197,8	219,6	247,7	245,6
PIB nominal	138,9	152,4	164,0	171,9
Importations de biens et services	58,9	67,2	83,7	73,7
EMPLOIS	197,8	219,6	247,7	245,6
Consommation Finale	134,9	149,3	162,9	165,7
Publique	21,5	26,8	27,3	28,1
Privée	113,4	122,5	135,6	137,6
Formation brute de capital fixe *	21,6	26,2	31,9	44,8
Exportations de biens et services	41,2	44,1	52,9	35,1
Épargne intérieure brute	3,9	3,1	1,1	6,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 17,7	- 23,1	- 30,8	- 38,6
Taux d'investissement (en %)	15,6	17,2	19,5	26,1
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	0,6	3,2	3,8	1,8
Déflateur du PIB (en moyenne)	- 2,7	6,4	3,8	3,1
Prix à la consommation en moyenne annuelle	- 3,5	0,9	3,4	1,9
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

Si le pays dispose d'un bon potentiel agricole (patates douces, arachides, bananes plantain, millet) et de conditions climatiques favorables, le secteur agricole souffre d'insuffisances structurelles qui nuisent à la valorisation de ces atouts : le manque d'infrastructures (routes, ponts, entrepôts), la pauvreté des milieux ruraux et la faible diversification de la production primaire.

En 2006, l'activité du secteur primaire a été principalement marquée par une importante crise des exportations de noix de cajou. En effet, le gouvernement a fortement augmenté, en début de campagne, le prix de référence de ce produit (de FCFA 250 le kilo à FCFA 350) et a aussi opéré un relèvement des taxes à l'exportation. Ces deux mesures ont pénalisé la compétitivité du secteur, ce qui s'est traduit par la constitution d'un stock important d'invendus.

Principales productions				
<i>(en milliers de tonnes)</i>				
	2003/2004	2004/2005	2005/2006 (a)	2006/2007 (a)
Riz	66,4	89,1	98,3	106,0
Coton-graine	1,3	1,2	1,0	0,9
Noix de cajou (anacarde)	77,3	93,3	106,5	96,7
(a) Estimations				
Source : BCEAO				

Avec environ 50 000 tonnes de poissons capturés chaque année, le potentiel halieutique demeure largement inexploité. Dans le domaine de la pêche, un nouvel accord de partenariat entre l'Union européenne et la Guinée-Bissau a été conclu en mai 2007, pour une période renouvelable de quatre ans. Il prévoit une contribution financière de l'Union européenne de 7 millions d'euros par an ; 35 % des ces fonds seront réservés à des projets destinés à aider le pays à mettre en place une exploitation responsable et durable de ses richesses halieutiques.

La Guinée-Bissau possède d'importantes ressources minières, notamment des phosphates et de la bauxite, mais l'exploitation de ces gisements, souvent enclavés, nécessiterait un aménagement global des régions concernées. Le pays dispose également de réserves de pétrole off-shore qui pourraient, selon certaines estimations, assurer une production de l'ordre de 30 000 à 60 000 barils par jour. Cependant, l'exploitation de ces gisements nécessiterait également des investissements importants.

Le secteur secondaire, déjà embryonnaire avant la guerre civile de 1998-1999, a subi des destructions très importantes. En 2006, il a enregistré une légère progression de son activité, l'indice moyen de la production industrielle augmentant de + 2,1 % (après + 31,8 % en 2005). Ce sont surtout les usines de production de papier et de carton ainsi que d'articles en bois qui sont à l'origine de la progression de l'activité. Quelques unités de transformation locales de noix de cajou existent mais connaissent de grandes difficultés de financement.

Le secteur tertiaire est dominé par le commerce. L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail a augmenté de 9 % (après 20 % en 2005) en liaison notamment avec l'achat de véhicules neufs pour la campagne de noix de cajou. Les télécommunications fonctionnent très difficilement malgré le succès relatif de la téléphonie mobile, qui compte trois opérateurs depuis l'acquisition en mars 2007 d'une troisième licence de téléphonie mobile par Sonatel, la filiale sénégalaise de France Telecom.

La Guinée-Bissau dispose aussi de réelles potentialités touristiques encore inexploitées, notamment dans l'archipel des Bijagos.

Le taux d'investissement s'est encore redressé en 2006, passant de 19,5 % à 26,1 % du PIB, ce qui traduit les efforts d'exécution de divers projets d'investissements, notamment la construction du pont de Sao Vicente et la réhabilitation des routes et infrastructures hôtelières dans le cadre de l'organisation du sixième Sommet des pays de langue portugaise en juillet 2006. En outre, l'installation d'une nouvelle société de télécommunications et de deux établissements bancaires a été à l'origine d'investissements nécessaires au démarrage de leur activité.

La hausse des prix a été contenue à moins de 2,0 % contre 3,4 % en 2005, en relation avec la baisse des prix des produits alimentaires, notamment des céréales et des produits de la pêche, qui s'explique par l'amélioration de l'approvisionnement des marchés. Par contre, hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 2,2 % en rapport avec l'évolution des prix des services de transport et de santé. En 2006, l'impact de la hausse des cours du pétrole sur les prix à la pompe a, toutefois, été atténué par une mesure de réduction de la base de taxation du gasoil et du pétrole.

FINANCES PUBLIQUES

Tableau des opérations financières de l'État bissau-guinéen

(en milliards de francs CFA courants)

	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	31,4	49,0	48,2	50,6
Recettes	20,8	24,5	28,0	31,5
Recettes fiscales	11,9	11,8	18,3	18,5
Recettes non fiscales	8,9	12,7	9,6	13,0
Dons extérieurs	10,6	24,5	20,3	19,1
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	52,9	70,4	67,2	66,4
Dépenses courantes	35,0	42,1	44,1	46,7
Salaires	13,6	16,2	21,3	20,5
Intérêts de la dette publique	7,8	8,7	6,7	5,1
Autres dépenses courantes	13,6	17,2	16,1	21,1
Dépenses en capital	15,2	28,3	23,1	19,7
Sur financement interne	0,1	2,0	1,7	2,0
Sur financement externe	15,1	26,3	21,4	17,7
Autres dépenses non classées	2,7	0,0	0,0	0,0
Prêts Nets	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	- 6,5	- 10,9	- 11,1	- 12,1
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 21,5	- 21,4	- 19,0	- 15,8
AJUSTEMENT BASE CAISSE	20,6	6,0	3,7	8,4
ARRIÉRÉS	20,6	6,0	3,7	8,4
Arriérés intérieurs	14,8	1,5	- 0,1	5,5
Arriérés extérieurs (intérêts)	5,8	4,5	3,8	2,9
AJUSTEMENT TRESORERIE	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE (base caisse) (3)	- 0,9	- 15,4	- 15,3	- 7,4
FINANCEMENT	0,1	12,7	16,4	7,9
Financement intérieur	- 5,4	- 1,6	- 0,5	- 0,8
Financement bancaire	- 4,4	- 1,2	- 0,6	0,5
Financement non bancaire	- 1,0	- 0,4	0,2	- 1,3
Financement extérieur	5,5	14,3	16,9	8,7
Tirages sur emprunts	8,0	13,8	6,2	8,8
Amortissement	- 19,0	- 18,9	- 18,0	- 13,4
Réaménagement de la dette	4,7	4,5	5,3	5,4
Variation des arriérés (principal)	11,8	14,9	13,4	9,0
Autres (bons de Trésors et financement régional)	0,0	0,0	10,0	- 1,1
Ajustement statistique	- 0,8	2,6	- 0,4	0,0
Écart de financement	0,0	0,1	- 0,7	- 0,4
PIB (au prix du marché)	138,9	152,4	164,0	171,9
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	22,6	32,1	29,3	29,4
Dépenses courantes	25,2	27,6	26,9	27,1
Solde :				
<i>Budgétaire de base (4)</i>	- 12,2	- 12,9	- 10,8	- 10,0
<i>Base engagements (dons compris)</i>	- 15,5	- 14,0	- 11,6	- 9,2
<i>Base caisse</i>	- 0,6	- 10,1	- 9,3	- 4,3

(a) estimations

(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales

(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BCEAO

La situation des finances publiques est demeurée fragile en 2006, avec la persistance d'un déficit budgétaire important et l'accumulation d'arriérés de paiement. La loi de finances 2006 a été adoptée avec beaucoup de retard, en mars 2006, en raison du changement de gouvernement à la fin de l'année 2005.

Les recettes budgétaires s'élèvent à FCFA 31,5 milliards, en progression de 12,5 %, en liaison, notamment, avec la mise en place effective du système de timbres sur les alcools et les produits du tabac, le renforcement de la surveillance des activités de pêche et la rationalisation du champ des exonérations. Toutefois, les recettes fiscales n'ont progressé que de 1 %, tandis que les recettes non fiscales ont augmenté de 35,4 %. La faiblesse structurelle des recettes fiscales fragilise les finances publiques, entraînant des tensions de trésorerie récurrentes et l'impossibilité pour l'État de financer sur ses propres ressources les dépenses en capital indispensables à la réhabilitation des infrastructures du pays. En ce qui concerne les dons extérieurs, estimés à FCFA 19,1 milliards, en légère baisse par rapport à 2005, leur mobilisation a été largement en dessous des attentes. Ils sont essentiellement constitués d'appuis budgétaires reçus de l'Union européenne, des institutions financières régionales (en particulier la Banque africaine de développement) et des ressources mobilisées pour la réhabilitation des voiries de Bissau en préparation du Sommet des Chefs d'État de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP).

Les dépenses totales demeurent stables, reflétant une légère hausse des dépenses courantes et une baisse parallèle des dépenses en capital. La réduction des effectifs de la fonction publique et de l'armée constitue un objectif prioritaire des autorités. Dans cette perspective, on note une légère diminution des dépenses salariales, de - 4%, par rapport à 2005.

Le déficit budgétaire, base engagements dons compris, a été réduit, passant de 11,6 % à 9,2 % du PIB. Malgré ce repli, le niveau du déficit demeure élevé au regard des difficultés éprouvées par la Guinée-Bissau pour la mobilisation des ressources extérieures, en l'absence d'un programme économique et financier appuyé par les Institutions de Bretton Woods. Le pays a ainsi accumulé, pour la sixième année consécutive, des arriérés de paiements extérieurs pour un montant cumulé total de FCFA 11,9 milliards, soit environ 7 % du PIB.

Au final, le déficit budgétaire hors dons s'est élevé à FCFA 34,9 milliards, soit 20 % du PIB, en baisse cependant de 11 % par rapport à 2005. Il est financé par des crédits auprès du système bancaire et entraîne aussi l'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs, y compris de salaires des fonctionnaires. Récemment, le Trésor de Guinée-Bissau a eu recours au marché financier régional pour se financer. Il a émis, en août 2006, FCFA 6 740 millions de bons à échéance février 2007. Fin juillet 2007, ces bons n'avaient pas encore été réglés.

COMPTES EXTÉRIEURS

Pour ses recettes d'exportation, la Guinée-Bissau dépend quasi exclusivement d'un seul produit, la noix de cajou (94 % du total), qui a enregistré en 2006 une diminution de 29,5 % de ses ventes. Cette évolution est attribuable à la hausse du prix au producteur fixé par l'État, dans un contexte de recul des cours internationaux, et au relèvement de la fiscalité appliquée aux exportations. Ces mesures ont affecté la compétitivité de la noix de cajou bissau-guinéenne. Un stock d'environ 20 000 tonnes (20 % de la production) n'a pu être exporté.

Les importations s'inscrivent en hausse de 11 %, en liaison, notamment, avec l'alourdissement de la facture pétrolière.

En conséquence de ces évolutions, le déficit de la balance commerciale s'est aggravé, de FCFA – 8,6 milliards en 2005 à FCFA – 28,4 milliards en 2006. Les balances des services et des revenus sont demeurées déficitaires, à un niveau proche de celui observé en 2005. En revanche, la balance des transferts courants a enregistré un excédent, en hausse de 22 % par rapport à l'année précédente. Les échanges extérieurs se sont donc soldés par un déficit important du compte courant, de FCFA 19,5 milliards, reflet des difficultés de la filière de la noix de cajou.

Le compte de capital et d'opérations financières enregistre une forte hausse (+ 90 %) en relation avec la croissance des opérations financières, qui atteignent FCFA 5,5 milliards en 2006.

Balance des paiements de la Guinée-Bissau				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 0,1	7,3	- 5,6	- 19,5
Balance commerciale	- 0,1	- 3,8	- 8,6	- 28,4
Exportations FOB	37,8	40,0	47,2	33,5
<i>Noix d'anacarde</i>	29,9	39,1	44,7	31,5
<i>Poissons et crevettes</i>	0,1	0,1	0,5	0,1
Importations FOB	- 37,9	- 43,8	- 55,8	- 61,9
<i>Biens d'équipement</i>	- 12,5	- 13,5	- 20,4	- 22,2
<i>Produits pétroliers</i>	- 5,1	- 6,6	- 7,9	- 12,6
<i>Produits alimentaires</i>	- 15,8	- 11,1	- 13,0	- 14,0
Balance des services	- 17,6	- 19,3	- 19,3	- 18,5
Dont fret	- 7,7	- 6,1	- 8,4	- 8,0
Balance des revenus	- 5,1	- 5,1	- 4,7	- 5,6
Dont intérêts de la dette publique	- 5,8	- 6,0	- 6,3	- 5,0
Balance des transferts courants	22,7	35,5	27,0	33,0
Secteur privé	10,9	12,5	8,5	11,0
Secteur public	11,8	23,0	18,5	22,0
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	30,9	19,1	16,0	30,4
Transferts de capital	24,9	18,7	31,0	24,9
Opérations financières	6,0	0,4	- 15,0	5,5
Investissements directs	2,0	5,0	4,2	6,5
Investissements de portefeuille	0,3	0,5	1,1	1,2
Autres investissements	3,7	- 5,1	- 20,3	- 2,2
ERREURS ET OMISSIONS	2,0	- 6,9	- 2,8	- 4,4
SOLDE GLOBAL	- 35,4	19,5	7,6	6,5
POUR MÉMOIRE :				
Financement exceptionnel	21,5	19,4	14,7	17,3
Variation des arriérés	21,5	14,9	13,4	9,0
Rééchelonnements	0,0	0,0	0,0	0,0
Remise de dette	0,0	4,5	5,3	5,4
Exportations / Importations (%)	99,7	91,4	84,6	54,1
(a) estimations Source : BCEAO				

La Guinée-Bissau a atteint, le 15 décembre 2000, le point de décision de l'initiative PPTE renforcée et a bénéficié d'un traitement intérimaire de sa dette à l'égard des créanciers du Club de Paris selon les termes de Cologne, permettant de réduire le service annuel de la dette. Mais l'interruption du programme FRPC du FMI en mai 2001 a placé le pays dans l'impossibilité de remplir les conditions du passage au point d'achèvement, qui devrait permettre un allègement substantiel du stock de sa dette.

Le taux d'endettement extérieur demeure important, estimé à 334,6 % du PIB en 2005 contre 349,3 % en 2004, l'un des niveaux les plus élevés en Afrique subsaharienne. La part des prêteurs multilatéraux est prépondérante (64,9 %) dans le total de la dette extérieure. En 2006, selon la Banque mondiale, le montant des arriérés envers les créanciers publics s'élevait à USD 27,7 millions. Début 2007, le pays a continué à accumuler des arriérés extérieurs.

Dettes extérieures de la Guinée-Bissau				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	699,4	745,1	764,9	692,7
Dettes à long terme	662,3	712,5	737,9	671,3
Dettes publiques garanties	662,3	712,5	737,9	671,3
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	23,4	20,5	15,8	11,5
Dettes à court terme	13,7	12,1	11,2	9,9
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	7,7	8,1	8,2	7,9
<i>Envers créanciers publics</i>	7,7	8,1	8,2	7,9
<i>Envers créanciers privés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	26,7	27,4	27,7	27,1
<i>Envers créanciers publics</i>	26,7	27,4	27,7	27,1
<i>Envers créanciers privés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	1 144,3	1 048,7	914,7	690,4
Dettes extérieures / PIB	384,8	364,7	349,3	334,6
Service payé de la dette / exportations biens et services	18,0	21,4	53,7	32,5
Service payé de la dette / recettes budgétaires	35,2	42,4	96,6	61,4
Dettes multilatérales / dettes totales	55,8	58,6	62,4	64,9
Sources : Banque mondiale et BCEAO				

SYSTÈME BANCAIRE

En 2006, le système bancaire bissau-guinéen comptait quatre banques commerciales, dont trois en activité. À la Banque de l'Afrique Occidentale (BAO), seule banque en activité en 2005, sont venues s'ajouter la Banco Da Uniao et la Banque Régionale de Solidarité, qui avaient obtenu un agrément en 2005. L'Ecobank de Guinée-Bissau a obtenu un agrément en novembre 2006. Aucun établissement financier n'était présent dans le pays en 2006.

Les crédits à la clientèle, représentant plus de 67 % des emplois globaux en 2006, ont augmenté de 50,3 %. Le taux brut de dégradation du portefeuille s'est établi à 8,3 %, contre 12,8 % en 2005, mais la diminution du taux de provisionnement des créances douteuses (qui a atteint 82,7 % contre plus de 95 % en 2005) a conduit à une forte augmentation des créances en souffrance nettes. Celles-ci se sont élevées à FCFA 148 millions à fin 2006 et ont plus que triplé par rapport à 2005.

En 2006, le produit net bancaire a connu une progression de 30,7 %, s'établissant à FCFA 3 milliards, sous l'effet de l'accroissement des revenus nets tirés des opérations avec la clientèle. Toutefois, les frais généraux ont plus doublé par rapport à 2005, le coefficient net d'exploitation s'étant fortement dégradé en un an (il est passé de 57 % à 107,8 % en 2006). Au total, une perte nette de FCFA 185 millions a été dégagée, alors qu'un résultat net positif de FCFA 360 millions avait été enregistré l'année précédente. Le coefficient de rentabilité est négatif (-3,1%).

Système bancaire de la Guinée-Bissau								
(en milliards de francs CFA)								
ACTIF	2004	2005	2006	PASSIF	2004	2005	2006	
Op. de trésorerie et interbancaires	11,0	10,9	14,6	Op. de trésorerie et interbancaires	1,2	2,6	2,7	
Opérations avec la clientèle	3,0	6,4	9,6	Opérations avec la clientèle	12,6	15,4	19,0	
Opérations sur titres et diverses	2,8	5,3	2,7	Divers	1,1	1,4	1,1	
Valeurs immobilisées	0,4	0,9	1,8	Provisions, Fonds propres et ass.	2,2	4,2	5,9	
Total actif	17,1	23,5	28,8	Total passif	17,1	23,5	28,8	
<i>Hors-bilan</i>				Coefficient net d'exploitation (%)	46,6	57,0	107,8	
Engagements de financement	1,2	1,8	4,1	(Frais gén. + dot. amt./PNB)				
Engagements de garantie	0,2	1,8	1,3	Taux de marge nette (%)	24,5	16,1	-6,3	
Total Hors-Bilan	1,3	3,6	5,4	(Résultat net/Produit net bancaire)				
				Coefficient de rentabilité (%)	19,4	8,4	-3,1	
				(Résultat net/Fonds propres)				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

En 2007, les huit principales institutions de microfinance agréées totalisaient 9 500 bénéficiaires directs. Les dépôts étaient évalués à FCFA 217,0 millions à fin mars 2007, soit l'équivalent de 1,1 % des dépôts collectés par les banques, tandis que l'encours des crédits, estimé à FCFA 284,7 millions, représente 4,0 % de celui des banques. En liaison avec les difficultés de la filière de la noix de cajou, la qualité du portefeuille s'est fortement détériorée avec un taux brut de dégradation qui atteint 24 % contre 16 % fin mars 2006.

La Guinée-Bissau a adopté, en 2004, la loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux. Le décret portant création de la CENTIF (Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières) a été signé en mai 2006 et les membres de la Cellule ont été nommés par arrêté en décembre 2006. Les activités de la CENTIF n'ont cependant pas encore démarré.

PERSPECTIVES

Les perspectives économiques pour l'année 2007 se fondent sur la consolidation de la situation sociopolitique, la possibilité de conclusion d'un programme d'aide d'urgence post-conflit avec le FMI et la reprise de la coopération avec les partenaires du développement (la Stratégie de réduction de la pauvreté des autorités a reçu le soutien des bailleurs de fonds, lors de la table ronde des 7 et 8 novembre 2006 organisée à Genève).

Dans ce contexte, le taux de croissance économique pourrait s'établir en 2007 entre 3,5 % et 4 % en termes réels, contre 1,8 % en 2006, grâce au regain de dynamisme du secteur primaire (développement des activités de pêche et augmentation de la production de noix de cajou). La réalisation du projet de réhabilitation des routes au nord et au sud du pays, ainsi que les efforts de réhabilitation de l'outil de production d'énergie électrique permettraient également de soutenir l'activité économique, notamment celle du secteur industriel. Le taux d'inflation devrait être supérieur à l'objectif de 2,0 %. Il est estimé à 3,5 % en moyenne sur les six premiers mois de l'année 2007.

Les perspectives pour le commerce extérieur sont celles d'une légère augmentation des exportations, en relation avec l'accroissement des volumes exportés de noix de cajou. Le déficit du compte courant, hors dons, rapporté au PIB se situerait à 15,6 % contre 24,2 % en 2006.

La poursuite de l'assainissement budgétaire, l'engagement de réformes économiques et la mobilisation de la communauté internationale sont indispensables pour sortir la Guinée-Bissau de la situation critique dans laquelle elle se trouve.

MALI

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 1 240 192 km²
- **Population** : 13,5 millions d'habitants. Densité : 11 habitants/km². Part de la population urbaine : 34 %. Taux de croissance démographique : 3,0 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Bamako (capitale administrative), Ségou, Mopti, Sikasso, Gao.
- **Régime politique** : M. Amadou Toumani Touré (qui avait déjà dirigé le pays de 1991 à 1992), élu Président de la République en 2002, a été réélu avec 68 % des voix en avril 2007. La mouvance présidentielle regroupée au sein de l'Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP) a obtenu 128 des 147 sièges de l'Assemblée Nationale, lors des élections législatives de juillet 2007.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 439 (2006)
- **Répartition par secteurs d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2006)	37,3 %	26,0 %	36,7 %
Population active	80 %	3 %	17 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	48,1	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	72,3 %
Taux de mortalité infantile :	12,1 %	Indicateur de dévelop. humain – Classement :	175 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	19,0 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 43,2

** (moins de un dollar par jour)*

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2006 (données 2004)

Accords internationaux

Le Mali est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

Relations avec la communauté financière internationale

Dans le cadre de la FRPC, d'un montant de USD 14,3 millions, approuvée par le FMI en juin 2004 et couvrant la période 2004–2007, la cinquième revue du programme a été conclue en février 2007. À fin juillet 2007, le total des décaissements s'élevait à USD 12,3 millions. Au titre de sa stratégie d'assistance 2004-2006, la Banque mondiale détient, à fin mars 2007, un portefeuille de 13 projets actifs, correspondant à des engagements de financement de USD 542,4 millions. L'Union européenne a signé avec le Mali un programme de coopération pour la période 2000-2007, d'un montant de EUR 375 millions, dans le cadre du IX^{ème} FED. Depuis novembre 2006, le Mali bénéficie, en outre, du programme d'aide mis en œuvre par le Millenium Challenge Corporation : les financements de USD 460 millions prévus par l'agence gouvernementale américaine seront principalement affectés à l'amélioration des infrastructures (aéroport de Bamako) et au renforcement du potentiel agro-industriel. Le Mali est le deuxième pays de la Zone franc (après le Bénin) à bénéficier de l'aide de la MCC.

Depuis avril 2004, le Mali est noté B- à long terme (avec perspective stable) par l'agence de notation Fitch. Standard & Poor's a maintenu sa notation B à long terme (assortie d'une perspective stable).

ACTIVITÉ

En 2006, le taux de croissance du PIB, en termes réels, s'est établi à 5,3 %, en léger repli par rapport à 2005 (6,1 %), mais représentant néanmoins un des taux les plus élevés de l'UEMOA. Ces résultats satisfaisants s'expliquent principalement par la bonne tenue de la production agricole, par l'augmentation des extractions d'or (+ 17 %) et par le dynamisme du secteur tertiaire.

Les tensions inflationnistes de 2005 (6,4 %) se sont fortement réduites en 2006 (1,5 %), en liaison avec la détente des prix des céréales résultant de l'offre abondante de la campagne agricole 2006-2007. En glissement sur les quatre premiers mois 2007, le taux d'inflation est ressorti à 1,1 % contre 3,8 % à la même période de 2006.

Comptes nationaux du Mali				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
RESSOURCES	3 308,3	3 490,4	3 750,4	4 214,0
PIB nominal	2 453,6	2 632,1	2 797,9	3 096,9
Importations de biens et services	854,7	858,3	952,5	1 117,0
EMPLOIS	3 308,3	3 491,4	3 750,4	4 214,0
Consommation finale	1 999,5	2 270,3	2 485,0	2 681,3
Publique	445,3	472,6	490,4	553,5
Privée	1 554,3	1 797,7	1 994,6	2 127,9
Formation brute de capital fixe *	639,1	577,8	541,1	554,6
Exportations de biens et services	669,6	643,2	724,3	978,1
Taux d'investissement (en %)	26,0	22,0	19,3	17,9
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	7,6	2,3	6,1	5,3
Déflateur du PIB (en moyenne)	2,6	4,9	0,2	5,1
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	- 1,3	- 3,1	6,4	1,5
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

En 2006, les activités du secteur primaire ont enregistré une croissance de 4,3 %. La production totale des cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, riz paddy) s'est en effet établie à 3 600 milliers de tonnes (+ 8 % par rapport à la campagne précédente). La production d'arachide est également ressortie en hausse (+ 5 %). Ces résultats favorables s'expliquent par la bonne pluviométrie et la poursuite de la mise en valeur des périmètres irrigués.

S'agissant de la filière coton, la production au titre de la campagne 2006-2007 s'est contractée de près de 22 %, pour atteindre 417 000 tonnes. Cette chute s'explique, pour une part, par les pluies excessives de fin d'hivernage — qui nuisent à la maturité du coton — mais surtout par la baisse du prix d'achat aux producteurs, passé de FCFA 210 à FCFA 165 le kilo. La campagne 2006-2007 a été la première campagne cotonnière organisée sur la base d'un prix d'achat aux producteurs tenant davantage compte des cours mondiaux que des coûts de production. Cette baisse sensible des rémunérations versées aux paysans doit permettre de réduire les pertes d'exploitation de la CMDT¹. S'agissant de la réforme de ce

¹ L'ensemble de la filière coton est géré par la Compagnie Malienne des Textiles (CMDT), société publique détenue par l'État (60 % du capital) et DAGRIS (40 % du capital). La CMDT assure les fonctions d'encadrement et de conseil des exploitations agricoles et des organisations de producteurs ; elle gère la transformation et la commercialisation du coton-graine.

secteur, un nouveau calendrier a été présenté qui repousse la privatisation de la CMDT de 2006 à 2008 afin de mieux préparer les producteurs et le secteur privé aux changements fondamentaux à venir. Le schéma de privatisation, présenté par les autorités en octobre 2006, reposerait sur la constitution de quatre filiales, correspondant aux principales activités de la CMDT. Un appel d'offres international sera organisé pour céder 61 % du capital de chaque filiale à un opérateur privé, le reste étant réparti entre les producteurs et l'État. La création d'une bourse du coton, d'un office de classement du coton et la constitution d'une structure interprofessionnelle ont également été décidées. La CMDT s'efforce, par ailleurs, d'améliorer la qualité du coton malien, la qualité supérieure étant passée de 44 % de la production en 2005 à 65 % en 2006 (avec un objectif de 75 % pour 2007).

L'élevage, qui constitue environ 25 % de la production du secteur rural et 10 % du PIB, constitue la troisième ressource d'exportation du Mali, après l'or et le coton. La Côte d'Ivoire était, jusqu'à ces dernières années, le principal débouché. Par ailleurs, le Mali, premier pays producteur de cuirs et peaux de la zone UEMOA, s'est doté, en décembre 2006, d'un programme de trois ans d'amélioration de la qualité de la matière première.

Coton et productions vivrières				
	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007 (a)
Coton-graine (milliers de tonnes)	620,7	585,1	534,1	417,0
Prix d'achat aux producteurs (en FCFA/kg) (b)	180,0	200,0	210,0	165,0
Mill/sorgho (milliers de tonnes)	1 886,6	1 638,8	1 786,9	1 976,9
Maïs (milliers de tonnes)	509,3	459,5	634,5	676,8
Riz paddy (milliers de tonnes)	967,2	718,1	945,8	985,4
Arachides (milliers de tonnes)	192,5	202,1	279,1	293,1
(a) prévisions				
(b) prix d'achat : prix de base affiché en début de campagne plus une ristourne calculée en fin de campagne				
Sources : administrations nationales, BCEAO				

Concernant le secteur secondaire, la croissance, estimée à 8,3 %, a été tirée principalement par les performances de l'industrie extractive. La production d'or (gisements de Morila, Sadiola et Yatela) a atteint 61,3 tonnes, en hausse de 17 %, et est devenue la première ressource d'exportation du pays. Le dynamisme de ce secteur, qui dispose d'un fort potentiel, s'est poursuivi avec la mise en production des nouvelles mines de Tabakoto et Loulo. Il s'appuie en particulier sur des coûts d'exploitation réduits par rapport aux autres pays producteurs et sur les dispositions attractives du code minier adopté en 1999. Le Mali est ainsi devenu, depuis 2005, le troisième producteur d'or d'Afrique, derrière l'Afrique du Sud et le Ghana. La filière est dominée par deux firmes sud-africaines, AngloGold et RandGold Resources, qui détiennent chacune 40 % du capital des mines de Morila — qui figurent parmi les dix premières du monde — contre 20 % à l'État malien. En l'absence de nouvelles découvertes, la production devrait cependant commencer à baisser à partir de 2011.

Or				
	2003	2004	2005	2006
Production (en tonnes)	54,6	44,5	52,4	61,3
Source : BCEAO				

Dans le domaine de l'exploration pétrolière, les autorités maliennes et leur partenaire Baraka Mali Venture (BMV) ont signé, en novembre 2006, avec les compagnies italienne ENI et algérienne SONATRACH, un accord visant à accélérer les recherches entamées en 2004 par Baraka sur les cinq permis de prospection obtenus dans le nord du pays.

Le tissu industriel, à l'exception des industries extractives, demeure modeste et confronté à un environnement des affaires difficile — le rapport « Doing business 2006 » de la Banque mondiale classe le Mali au 146^{ème} rang sur 155 — et à la concurrence du secteur informel qui utilise la contrefaçon ou la fraude. Le coût des facteurs, notamment de l'électricité ou des transports, constitue également un handicap. Les besoins du Mali en énergie électrique sont désormais supérieurs à sa quote-part dans la production du barrage de Manantali. Le Mali a signé, en avril 2007, une convention de financement (USD 75 millions) avec l'Inde pour la réalisation de l'interconnexion électrique avec la Côte d'Ivoire, la construction de cette ligne à haute tension étant en grande partie assurée par des entreprises indiennes. Cette ligne devrait permettre une forte réduction du prix du kWh. En outre, le Mali ne dispose pas d'infrastructures routières et ferroviaires suffisantes, la ligne de chemin de fer Dakar-Bamako, exploitée par la société franco-canadienne TRANSRAIL, devant faire l'objet d'investissements importants tant pour sa modernisation que pour la réhabilitation de ses équipements. L'inauguration du pont de Gao, en septembre 2006, qui constituera un élément essentiel de la future route transsaharienne Dakar-N'Djamena, constitue un exemple des efforts entrepris pour le désenclavement du Mali et son intégration dans le commerce intra-régional.

Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 4,5 % en 2006, grâce aux bonnes performances des branches transports et télécommunications. Le chiffre d'affaires du commerce de détail a également progressé de 12,1 % (contre + 18,1 % en 2005), la demande de véhicules automobiles neufs et de biens d'équipement pour le logement ayant particulièrement progressé.

FINANCES PUBLIQUES

Le solde budgétaire global (dons compris) a enregistré en 2006 une amélioration, le déficit passant de 3,3 % à 2,0 % du PIB, en relation avec le renforcement des recettes et des dons extérieurs.

Les recettes budgétaires ont augmenté de 7,7 %. Les recettes fiscales sont ressorties en hausse de 5,6 %, le taux de pression fiscale s'établissant à 15,2 % du PIB, contre 15,9 % en 2005. Les recettes non fiscales ont connu une forte augmentation (+ 60 %), en liaison avec le paiement des dividendes à l'État des sociétés minières. L'encaissement des dons, principalement au titre de l'appui budgétaire, a été très supérieur au niveau enregistré l'an passé (+ 36 %).

Les dépenses totales ont progressé de 7 %, en raison de la forte hausse des dépenses en capital (+ 21 %) et, dans une moindre mesure, des dépenses courantes (+ 5 %). Les dépenses publiques représentent 24,8 % du PIB en 2006 contre 25,6 % du PIB un an plus tôt. La masse salariale de la fonction publique, tout en progressant de 5 %, respecte le plafond de 35 % du PIB retenu par la norme communautaire. Les dépenses en capital financées sur ressources extérieures ont progressé de 30 % et représentent globalement 42,8 % des dépenses totales. Aucun arriéré intérieur ou extérieur n'est accumulé depuis plusieurs années et le besoin de financement a été principalement comblé par tirage sur emprunt extérieur.

En ce qui concerne les réformes structurelles, le processus de privatisation avait été marqué en 2005 par la privatisation de la société HUICOMA — fabrication d'huile à partir de dérivés du coton —, reprise par un opérateur économique malien pour FCFA 9 milliards. En juillet 2007, cette société, qui est l'une des premières entreprises du Mali avec plus de cinq cents salariés, a temporairement arrêté sa production, faute d'approvisionnements suffisants en coton-graine.

Tableau des opérations financières de l'État malien

(en milliards de francs CFA courants)

	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	546,7	559,0	624,1	705,1
Recettes	434,4	451,4	506,6	545,8
Recettes fiscales	361,8	390,0	445,1	470,2
Recettes non fiscales	35,2	18,8	16,2	25,9
Autres recettes	37,4	42,6	45,3	49,7
Dons extérieurs	112,3	107,6	117,5	159,3
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	564,0	635,3	717,6	768,6
Dépenses courantes	318,7	343,6	375,7	395,5
Salaires	100,1	121,6	137,8	147,9
Intérêts de la dette publique	18,7	17,2	18,2	12,8
<i>Intérieure</i>	3,3	1,5	1,7	1,2
<i>Extérieure</i>	15,4	15,7	16,5	11,6
Autres dépenses courantes	199,9	204,8	219,7	232,6
Dépenses en capital	211,8	258,0	273,3	329,4
Sur financement interne	88,5	88,9	97,2	100,7
Sur financement externe	123,3	169,1	176,1	228,7
Autres dépenses	37,4	42,6	45,3	49,7
Prêts Nets	- 3,9	- 9,0	23,3	- 6,0
SOLDE GLOBAL BASE ENGAGEMENT (hors dons)	- 129,6	- 183,9	- 211,0	- 222,8
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	45,9	36,1	51,9	64,6
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 17,3	- 76,3	- 93,5	- 63,5
AJUSTEMENT BASE CAISSE	0,0	12,9	- 10,3	- 1,9
SOLDE (BASE CAISSE) (3)	- 17,3	- 63,4	- 103,8	- 65,4
FINANCEMENT	6,4	63,4	103,8	65,4
Financement intérieur	- 84,4	- 23,2	- 9,8	- 121,4
Financement bancaire	- 49,6	29,4	- 49,0	- 54,1
Financement non bancaire	- 34,8	- 54,0	37,6	11,7
Financement extérieur	90,8	86,6	113,6	186,8
Tirages sur emprunts	97,5	94,8	122,9	140,6
Amortissement dû	- 36,8	- 37,0	- 39,5	- 1 010,1
Réaménagement de la dette extérieure	30,1	28,7	30,2	1 097,6
Ajustement statistique	- 10,9	1,4	0,0	0,0
PIB (au prix du marché)	2 453,6	2 632,1	2 797,9	3 096,9
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	22,3	21,2	22,3	22,7
Dépenses courantes	13,0	13,1	13,4	12,8
Solde				
<i>Budgétaire de base (4)</i>	- 0,3	- 0,6	- 1,2	0,0
<i>Base engagements (dons compris)</i>	- 0,7	- 2,9	- 3,3	- 2,0
<i>Base caisse</i>	- 0,7	- 2,4	- 3,7	- 2,1
(a) estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BCEAO				

La réforme des autres entreprises publiques reste également lente. Depuis le retrait, en octobre 2005, de la société FINGESTION (groupe Bouygues) qui assurait la gestion d'Énergie du Mali (EDM), le secteur de l'eau et de l'énergie connaît une situation difficile. Dans l'attente de l'audit de gestion et de l'étude tarifaire, EDM est toujours en perte d'exploitation, et des délestages continuent. L'entreprise doit être à nouveau privatisée en 2008. Dans le secteur des télécommunications, la privatisation de la société SOTELMA, prévue pour 2004 puis 2006, devrait être achevée d'ici à la fin 2007, 51 % des parts devant être cédés à un opérateur étranger à l'issue d'un appel d'offres international, l'État et les salariés conservant 49 %. Les autorités sont toujours engagées à remédier aux déséquilibres de la Caisse de Retraite du Mali (régime de la fonction publique) : l'objectif, à moyen terme, est de réduire les subventions budgétaires octroyées à la CRM et de confier au pouvoir exécutif la fixation, par décret, des paramètres du régime de retraite.

COMPTES EXTÉRIEURS

Les échanges extérieurs se sont soldés par un excédent global de FCFA 98,1 milliards en 2006, soit un doublement par rapport à l'année précédente.

Balance des paiements du Mali	(en milliards de francs CFA courants)			
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 160,8	- 216,1	- 230,9	- 149,0
Balance commerciale	- 35,1	- 61,5	- 76,2	79,6
Exportations FOB	539,3	515,8	580,7	807,5
Or	316,0	270,6	355,5	580,2
Coton	143,4	184,9	139,7	141,6
Importations FOB	- 574,4	- 577,4	- 656,9	- 727,9
Biens d'équipement	- 199,5	- 157,9	- 155,8	- 166,0
Produits pétroliers	- 130,2	- 152,2	- 196,0	- 242,7
Produits alimentaires	- 108,0	- 98,1	- 130,8	- 126,5
Balance des services	- 149,9	- 153,6	- 165,5	- 175,0
Dont fret et assurance/marchandises	- 141,6	- 144,2	- 171,9	- 159,2
Balance des revenus	- 96,4	- 102,9	- 109,2	- 176,3
Dont intérêts de la dette publique	- 15,9	- 16,1	- 16,9	- 14,5
Balance des transferts courants	120,6	102,0	120,0	122,7
Secteur privé	53,2	50,6	58,9	63,0
Secteur public	67,4	51,4	61,1	59,7
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	255,6	165,2	290,6	248,2
Transferts de capital (remise de dette comprise)	96,2	108,7	108,6	1 227,4
Opérations financières	159,4	56,5	182,0	- 979,2
Investissements directs	76,0	52,9	118,5	75,2
Investissements de portefeuille	7,7	1,3	2,3	2,4
Autres investissements	75,7	2,3	61,2	- 1 056,8
ERREURS ET OMISSIONS	6,9	- 13,2	- 12,7	- 1,1
SOLDE GLOBAL	125,3	- 64,1	47,0	98,1
POUR MÉMOIRE :				
Financement exceptionnel	30,1	28,7	30,0	1 097,6
Remises de dette	30,1	28,7	30,0	1 097,6
Exportations / Importations (%)	93,9	89,3	88,4	110,9

(a) estimations
Source : BCEAO

Le déficit des transactions courantes s'est réduit de 35,5 %, passant de 8,2 % du PIB en 2005 à 4,8 % en 2006, sous l'effet de l'évolution positive de la balance commerciale. Celle-ci dégage un excédent de FCFA 79,6 milliards (contre un déficit de FCFA 76,2 milliards), dû à une progression des exportations (+ 39 %) plus soutenue que celle des importations (+ 10,8 %).

La hausse des exportations s'explique par l'effet conjugué de la bonne tenue des cours de l'or et de la progression des volumes exportés à la suite de la mise en exploitation des nouvelles mines. Les recettes tirées des ventes d'or ont atteint FCFA 580 milliards, soit une progression de plus de 63 % par rapport à 2005, alors que les exportations de coton n'ont enregistré qu'une hausse de 1,3 %. L'augmentation des importations tient principalement à l'alourdissement de la facture pétrolière et à la progression des achats de biens d'équipement nécessaires à l'ouverture des nouvelles mines de Tabakoto et Kodiéran.

Le déficit, structurel, de la balance des services s'est creusé de 5,7 %, de même que le déficit de la balance des revenus, dont l'accroissement de 61,4 % tient, pour partie, à la hausse des rapatriements de bénéficiaires effectués par les sociétés minières étrangères. L'excédent de la balance des transferts courants tient pour l'essentiel aux transferts de fonds effectués par la communauté malienne émigrée, qui compterait environ quatre millions de membres. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est réduit de 14,6 % et a plus que compensé le déficit des transactions courantes. Au total, le solde global de la balance des paiements a dégagé un nouvel excédent de FCFA 98,1 milliards en 2006.

Dettes extérieures du Mali				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	2 828,0	3 114,0	3 320,0	2 969,0
Dettes à long terme	2 518,0	2 910,0	3 136,0	2 843,0
Dettes publiques garanties	2 518,0	2 910,0	3 136,0	2 843,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	166,0	169,0	145,0	109,0
Dettes à court terme	144,0	35,0	39,0	17,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	7,0	6,0	6,0	0,0
<i>Envers créanciers publics</i>	7,0	6,0	6,0	0,0
<i>Envers créanciers privés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	108,0	115,0	134,0	25,0
<i>Envers créanciers publics</i>	108,0	115,0	134,0	25,0
<i>Envers créanciers privés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	321,7	269,7	272,2	216,1
Dettes extérieures / PIB	77,5	67,1	63,7	60,8
Service payé de la dette / exportations biens et services	9,4	6,7	8,2	6,4
Service payé de la dette / recettes budgétaires	15,5	10,3	11,7	9,2
Dettes multilatérales / dettes totales	62,1	66,5	68,4	75,5
Sources : Banque mondiale et BCEAO				

La dette extérieure du Mali s'élevait, à fin 2005, à USD 2 969 millions. Cet endettement, à long terme et concessionnel, représente 60,8 % du PIB. Le Mali a atteint, en 2003, le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE et a bénéficié d'un allègement de sa dette extérieure estimé à USD 417 millions en valeur actualisée nette (VAN). La totalité de la dette éligible vis-à-vis du Club de Paris (USD 69 millions) a été annulée en mars 2003.

En outre, le Mali, dont 75,5 % de la dette était, en 2005, contractée auprès de créanciers multilatéraux, a figuré parmi les pays ayant bénéficié, en 2006, de l'Initiative IADM. Celle-ci a permis l'annulation de FCFA 1 085,2 milliards de dettes. Ainsi, selon la BCEAO, la dette du Mali devrait représenter 26 % du PIB en 2006 contre 60,8 % en 2005.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2006, le secteur bancaire était composé de douze banques et de quatre établissements financiers (sans changement par rapport à 2005). Deux nouvelles banques, la Banque Régionale de Solidarité (BRS) et la Banque Atlantique Mali, avaient été agréées en 2005. La Banque Mauritanienne pour le commerce et l'industrie (BCI) a obtenu son agrément fin décembre 2006 et a ouvert une première implantation à Bamako en juillet 2007.

Système bancaire du Mali								
(en milliards de francs CFA)								
ACTIF	2004	2005	2006	PASSIF	2004	2005	2006	
Op. de trésorerie et interbancaires	225,4	223,9	253,7	Op. de trésorerie et interbancaires	137,2	107,4	134,6	
Emplois clientèle	518,7	538,6	632,9	Ressources clientèle	632,1	672,2	782,2	
Opérations sur titres et diverses	55,8	78,5	80,2	Op. sur titres et divers	30,1	49,0	47,8	
Valeurs immobilisées	72,3	84,0	106,3	Provisions, Fonds propres et ass.	72,7	96,4	108,5	
Total actif	872,1	925,1	1 073,1	Total passif	872,1	925,1	1 073,1	
<i>Hors-bilan</i>								
Engagements de financement	57,1	56,3	63,4	Coefficient net d'exploitation (%)	70,1	72,0	71,3	
Engagements de garantie	148,1	133,3	162,3	(Frais gén. + dot. amts/PNB)				
Engagements douteux	0,2	0,5	2,7	Taux de marge nette (%)	-28,3	3,2	16,6	
Autres engagements	3,0	3,1	4,0	(Résultat net/Produit net bancaire)				
Total hors-bilan	208,5	193,1	232,3	Coefficient de rentabilité (%)	-22,6	2,0	10,4	
				(Résultat net/Fonds propres)				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

Les emplois globaux ont progressé de 16,9 % (contre 8,4 % en 2005) pour s'établir à FCFA 820 milliards. Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 19 %, contre 5,7 %, en 2005, pour atteindre FCFA 646 milliards. Les crédits à court terme, octroyés principalement aux secteurs agricole et du commerce, ont enregistré une hausse de 20,8 %, et les crédits à moyen terme ont progressé de plus de 46,7 %. La qualité moyenne du portefeuille de crédits s'est légèrement améliorée : la proportion des créances douteuses dans le total du portefeuille de crédits bruts a reculé, passant de 29,5 % en 2005 à 24,6 % en 2006. L'amélioration du taux de provisionnement (56,1 % contre 53,5 % en 2005) a permis une baisse de 8,6 % des créances douteuses nettes.

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 16,3 % pour s'établir à FCFA 782 milliards, et leur part dans le total des ressources a représenté 73 % en 2006.

Le produit net bancaire a progressé de 12 % contre 4,7 % en 2005. Le coefficient net d'exploitation s'est légèrement amélioré de 72 % à 71,3 %, en liaison avec la progression du produit net bancaire et malgré la hausse de près de 10 % des frais généraux. Le bénéfice net provisoire global a fortement augmenté, passant de FCFA 2 milliards en 2005 à FCFA 11 milliards, confirmant ainsi la tendance positive amorcée en 2005.

Le Mali comptait seize principales institutions de microfinance à fin mars 2007. Par rapport à fin mars 2006, le nombre de bénéficiaires directs a augmenté de 10,1 %, s'élevant à environ 685 000 membres. Les dépôts de l'ensemble des institutions de microfinance sont évalués à FCFA 42,9 milliards à fin mars 2007, soit l'équivalent de 7,4 % de ceux collectés par le secteur bancaire. Les encours des crédits sont estimés à FCFA 51,2 milliards, soit 9,2 % de ceux du système bancaire. Le taux de dégradation moyen du portefeuille ressortirait à 5,2 % à fin mars 2007, contre 6,5 % à fin mars 2006.

Après son adoption par l'Assemblée Nationale en novembre 2006, la Loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux a été promulguée au Mali le 29 décembre 2006. Le projet de décret portant création de la CENTIF (Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières) a été adopté par le Gouvernement en juillet 2007.

PERSPECTIVES

Les prévisions de la BCEAO pour l'année 2007 tablent sur une croissance du PIB réel de 5,4 %. Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 5,7 %, en raison d'une bonne campagne céréalière et de la reprise de la production cotonnière, qui s'accroîtrait de 19 %. En ce qui concerne l'inflation, l'indice des prix à la consommation des ménages est ressorti en hausse de 0,8 % en moyenne à la fin du premier semestre 2007, contre 3 % à fin juin 2006.

Les finances publiques devraient connaître une certaine détérioration du solde global (hors dons), sous l'effet d'une progression des dépenses. L'augmentation des dépenses courantes résulterait essentiellement de la prise en charge des frais relatifs aux élections législatives et présidentielles de 2007, des transferts au bénéfice de la Caisse de Retraite du Mali et de l'augmentation de 10 % des salaires des fonctionnaires annoncée en juillet 2007.

L'excédent des paiements extérieurs devrait se réduire, en raison d'une baisse des exportations d'or conjuguée à une hausse des importations liée aux achats de biens d'équipement.

NIGER

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 1 267 000 km²
- **Population** : 14,0 millions d'habitants. Densité : 11 habitants/km². Part de la population urbaine : 23 %. Taux de croissance démographique : 3,3 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Niamey (capitale administrative), Zinder, Maradi et Tahoua.
- **Régime politique** : M. Mamadou Tandja, Président de la République depuis 1999, a été réélu en 2004. La majorité présidentielle, menée par le Mouvement National pour la Société de Développement (MNSD), a remporté 88 des 113 sièges de l'Assemblée nationale lors des élections législatives qui ont précédé le scrutin présidentiel. Les prochaines élections législatives et présidentielles sont prévues, respectivement, pour 2008 et 2009.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 253 (2006)
- **Répartition par secteurs d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2006)	47,1 %	12,3 %	40,6 %
Population active	86 %	2 %	12 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	44,6	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	60,6 %
Taux de mortalité infantile :	15,2 %	Indicateur de dévelop. humain – Classement :	177 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	28,7 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 39,7

**(moins de un dollar par jour)*

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2006 (données 2004)

Accords internationaux

Le Niger est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Conseil de l'Entente. Il fait également partie de l'Autorité du Liptako-Gourma (créée en 1971, regroupant le Burkina Faso, le Mali et le Niger en vue de mettre en valeur les ressources et promouvoir l'activité de cette région), de la Commission du fleuve Niger et de la Commission du bassin du lac Tchad.

Relations avec la communauté financière internationale

Le FMI a approuvé, en janvier 2005, un programme triennal couvrant la période 2005-2008, pour un montant de USD 40,4 millions dans le cadre d'une nouvelle Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). Fin juillet 2007, le total des décaissements s'élevait à USD 37,7 millions. Les deux revues intervenues au cours de l'année 2006 se sont déroulées dans des conditions satisfaisantes. Le Conseil du FMI du 8 juin 2007 a approuvé la quatrième revue du programme FRPC. La Banque mondiale a neuf projets en cours, représentant, en mars 2007, des engagements de financement d'environ USD 285,3 millions.

Au titre du 9^{ème} FED (2000-2007), le Niger bénéficie d'une enveloppe de EUR 211 millions (contre EUR 136 millions pour le 8^{ème} FED 1995-2000) accordée par l'Union européenne.

ACTIVITÉ

Comptes nationaux du Niger				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
RESSOURCES	1 862,1	1 980,5	2 308,4	2 406,7
PIB nominal	1 466,3	1 530,4	1 755,2	1 850,1
Importations de biens et services	395,8	450,1	553,2	556,6
EMPLOIS	1 862,1	1 980,5	2 308,4	2 406,7
Consommation Finale	1 373,6	1 474,4	1 576,2	1 657,1
Publique	236,3	263,3	286,1	285,0
Privée	1 137,3	1 211,1	1 290,1	1 371,7
Formation brute de capital fixe (b)	247,2	223,3	405,4	403,9
Exportations de biens et services	241,3	282,8	326,8	345,7
Taux d'investissement (en %)	16,9	14,6	23,1	21,8
Variation en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	3,8	- 0,8	7,2	4,8
Déflateur du PIB (en moyenne)	0,5	5,2	7,0	0,6
Prix à la consommation en moyenne annuelle	- 1,6	0,2	7,8	0,0
(a) : estimations - (b) y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

En 2006, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 4,8 %, après 7,2 % en 2005. Ces résultats satisfaisants interviennent après une année 2004 marquée par une très mauvaise saison des pluies et une chute de la production céréalière de plus de 20 %, entraînant un grave déficit alimentaire dans certaines régions du pays.

Le haut niveau de pluviométrie observé en 2006 a permis une forte reprise de la production céréalière, notamment celle de sorgho (3 millions de tonnes), de mil (954 000 tonnes) et de niébé (qui a doublé en deux ans). Les besoins de la population étant estimés à 4,3 millions de tonnes, un excédent céréalier d'environ 400 000 tonnes serait dégagé pour la campagne 2006-2007. Compte tenu des difficultés rencontrées par les paysans les années précédentes, des pratiques spéculatives de certains commerçants et des circuits d'exportation de céréales vers le Nigeria, une situation de pénurie persiste toutefois dans certaines zones, notamment celles ayant accusé d'importants déficits céréaliers en 2005. Selon le ministère de l'Agriculture, près de deux millions de personnes souffriraient de déficits alimentaires en 2007.

Malgré les bonnes performances économiques réalisées en 2005 et 2006, le taux annuel moyen de croissance démographique sur les cinq dernières années, estimé à 3,6 %, est resté supérieur à la croissance économique moyenne.

Au cours des deux derniers exercices, le taux d'investissement s'est maintenu au-dessus de 20 %, en liaison avec la tenue des V^{ème} jeux de la Francophonie à Niamey, en décembre 2005, et la relance du secteur minier.

Principales productions agricoles				
	<i>(en milliers de tonnes)</i>			
	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007 (a)
Mil et sorgho	3 502,5	2 637,2	3 596,3	3 954,5
Nièbé	549,0	339,5	586,1	682,8
Arachides	385,6	159,1	139,1	139,3
Riz Paddy	69,3	80,2	59,9	85,8

(a) estimations - Source : BCEAO

L'agriculture occupe une place prépondérante au sein de l'économie alors que la superficie totale cultivable représente moins de 12 % du territoire. Les pratiques culturales, de faible intensité, restent majoritairement manuelles dans le cadre d'exploitations familiales de petite taille. Le mil, céréale la plus résistante à la sécheresse, représente près des deux tiers de la production agricole totale. La concentration de plus de 85 % de la population sur un couloir de 100 à 150 km de large entre la frontière nigérienne et Niamey suscite des tensions croissantes entre agriculteurs, éleveurs et nouveaux opérateurs privés intéressés à la constitution d'entreprises agricoles plus concentrées.

L'élevage, traditionnellement la deuxième filière d'exportation (après l'uranium), demeure soumis à une exploitation extensive liée au nomadisme et souffre d'une quasi absence de suivi sanitaire du bétail, faute d'accès aux produits vétérinaires. En raison de l'insuffisance des infrastructures (véhicules de transport, abattoirs équipés de chambres froides), les activités de transformation restent embryonnaires. Le bétail est donc exporté principalement sur pied, notamment vers le Nigeria (qui constitue un marché facile d'accès et aux besoins considérables), la Libye et les pays du Maghreb. La pêche sur le fleuve Niger connaît les mêmes difficultés de stockage et de conservation de ses produits, par ailleurs très recherchés.

Production d'uranium				
	2003	2004	2005	2006
Production (en tonnes)	3 143,0	3 273,0	3 093,0	3 431,5
Exportations (en tonnes)	2 120,0	3 340,0	3 400,0	3 160,0

Source : BCEAO

Le Niger se classe parmi les cinq premiers pays producteurs d'uranium dans le monde (avec le Canada, l'Australie, la Russie et le Kazakhstan). En 2006, l'extraction a progressé de 10,9 %. Les cours mondiaux enregistrent une forte reprise depuis 2003. Le prix de la tonne d'uranium est négocié entre les sociétés et les autorités du pays sur la base d'accords contractuels revus tous les trois ans. En août 2007, la renégociation des accords entre le gouvernement nigérien et le groupe AREVA a abouti au relèvement du prix du kilogramme d'uranium de FCFA 27 300 à FCFA 40 000, conditions qui ne valent que pour l'année 2007. Par ailleurs, ces nouveaux accords permettent aux autorités nigériennes de vendre pour leur propre compte sur le marché international. AREVA a entrepris d'achever l'exploration du très important gisement d'Imouraren et prévoit des investissements d'environ EUR 1 milliard qui pourraient doubler la production nigérienne dans la prochaine décennie. La COMINAK¹ assure, en moyenne, les deux tiers de la production. La quasi totalité de celle-ci est exportée vers la France et le Japon, mais l'arrivée sur le marché de la Chine, dont le parc de centrales nucléaires est appelé à connaître une croissance très rapide, aiguise la concurrence pour ce minerai dont les cours devraient continuer de s'apprécier.

¹ L'extraction d'uranium est assurée par deux sociétés d'économie mixte : la COMINAK (Compagnie minière d'Akouta, détenue à 31 % par le Niger, 34 % par AREVA, 25 % par le japonais Ourd et 10 % par l'espagnol Enusa) et la SOMAIR (Société minière de l'Air, détenue à 37 % par le Niger et 63 % par AREVA).

L'adoption, en août 2006, d'un nouveau code minier a amené le Niger à élargir la délivrance des permis de prospection, pour l'uranium, mais aussi pour l'or. Depuis 2004, de nouveaux permis avaient déjà été accordés à des sociétés canadiennes et chinoises pour l'exploitation des ressources en or (100 tonnes de réserves) et en charbon (50 millions de tonnes de réserves). Pour la principale mine d'or actuellement en exploitation (SAMIRA), la production annuelle escomptée est d'environ 20 tonnes sur les cinq prochaines années. La Société minière de LIPTAKO intervient sur ce site, dans le cadre d'un partenariat avec les firmes canadiennes SEMAFO et ETRUSCAN, qui détiennent 80 % du capital, le reste étant détenu par l'État nigérien et des opérateurs privés. Les ventes d'or ont représenté, en 2006, 31 % des ventes d'uranium (contre 43 % en 2005). Le sous-sol nigérien détient bien d'autres ressources, exploitées comme le charbon ou en attente d'exploitation comme les gisements de phosphates de la région de l'Ader ou les réserves de pétrole et de gaz de la région de l'Agadem, près du lac Tchad.

Le secteur industriel reste peu développé et concentré sur quelques branches (agro-alimentaire, textile, bâtiment et travaux publics). Le faible nombre d'entreprises de taille significative explique qu'une grande partie des besoins des populations soit assurée par les importations, en provenance, pour l'essentiel, du Nigeria, avec lequel le Niger a une frontière commune de 1 500 kilomètres. L'importance d'un secteur informel très important constitue un problème permanent aussi bien pour les entreprises du secteur formel que pour les finances publiques. En 2006, l'indice de la production industrielle suivi par la BCEAO a augmenté de 13 %, en rapport avec la reprise de la production d'uranium et le dynamisme de l'agro-alimentaire. La progression de 35 % de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail résulte, d'une part, de l'augmentation des ventes de l'habillement liée à la forte demande, en provenance du Nigeria, de tissus imprimés localement et, d'autre part, des besoins en produits pétroliers. Le potentiel touristique est important mais les troubles récurrents dans la partie nord du pays rendent difficile la mise en place d'une véritable stratégie à long terme.

Les prix sont restés stables en 2006 après une hausse de 7,8 % en 2005. Cette décélération résulte de la baisse des prix alimentaires de 2 % en 2006 (après une hausse de 14,8 % en 2005), en liaison avec l'amélioration de l'offre de céréales (baisse des prix de 8,7 %) à la suite de la bonne campagne 2006-2007. Le prix de la viande, par contre, a connu une forte hausse en raison de la découverte, début 2006, de foyers de grippe aviaire au Niger et au Nigeria. La progression des prix des produits pétroliers et des services de transport a contribué pour un point à l'inflation totale, alors que le repli des prix des céréales a eu une incidence négative de un point et demi sur l'inflation.

FINANCES PUBLIQUES

L'exécution des opérations financières de l'État a enregistré, en 2006, des progrès significatifs. Le déficit global (en base engagements et hors dons) s'est nettement contracté, passant de 9,6 % du PIB en 2005 à 5,9 % en 2006.

Le Niger est parvenu à augmenter de 30,8 % ses recettes domestiques, qui ont atteint 13,4 % du PIB contre 10,7 % un an plus tôt. Ainsi, les recettes fiscales sont passées de FCFA 181 à FCFA 203 milliards. Le taux de pression fiscale, en progression de 10,3 % à 11 % du PIB, demeure cependant extrêmement faible et explique les difficultés financières structurelles de l'État nigérien (la norme communautaire en UEMOA est de 17 %). Cette modeste performance fiscale du Niger, en dépit des efforts fournis par les régies financières et du renforcement des contrôles douaniers, est en grande partie liée à l'existence d'un secteur informel omniprésent (son poids est estimé à environ 75 % du PIB) et à une assiette d'imposition réduite. Malgré une harmonisation au sein de l'UEMOA et une simplification de la fiscalité nigérienne, celle-ci comporte toujours certaines dispositions dissuasives pour l'investissement et l'emploi (taxe

immobilière de 2,5 % sur les investissements immobiliers sans déduction de l'amortissement ; patente, basée, pour une part, sur le nombre d'employés). La relative lourdeur des impôts, conséquence de la concentration de la charge fiscale, et certaines pratiques administratives peuvent, également, concourir à l'informalisation de l'économie.

Compte tenu de la faiblesse des recettes fiscales, l'État ne peut entretenir les infrastructures économiques et sociales à un niveau convenable, investir sur leur développement, ni mettre en œuvre efficacement une stratégie de réduction de la pauvreté. Le renforcement de l'administration fiscale constitue un préalable et une priorité pour les autorités nigériennes.

Les recettes non fiscales sont en forte hausse, du fait de recettes exceptionnelles (FCFA 30,4 milliards) provenant de la délivrance de permis de recherche dans le secteur minier. La revalorisation du prix d'achat de l'uranium devrait également induire une hausse sensible des recettes fiscales.

En 2006, le Niger a émis par deux fois des bons du Trésor sur le marché financier régional, pour un total cumulé de FCFA 23,3 milliards. En juin 2007, le Trésor a de nouveau levé FCFA 14,9 milliards à trois mois.

L'État est parvenu à stabiliser les dépenses en 2006, comme en atteste la légère diminution de 0,5 % des dépenses totales qui sont désormais inférieures au montant des recettes totales. Les dépenses salariales ont progressé de 7,9 %, en liaison avec le renforcement des moyens en personnels dans les secteurs prioritaires de la santé et de l'éducation, la revalorisation de 10 % des traitements des fonctionnaires et l'apurement de trois mois d'arriérés de salaires. Elles représentent 33,3 % des recettes fiscales (contre 34,7 % en 2005), soit un niveau toujours légèrement inférieur au critère de convergence de l'UEMOA (35 % maximum). Les dépenses en capital, pour près des deux tiers financées sur ressources externes, ont connu une baisse de 5,5 %, après une année 2005 qui avait vu une hausse de 34,2 % en liaison avec la tenue des jeux de la francophonie. Conformément à ses engagements, l'État a poursuivi sa politique d'apurement des arriérés intérieurs, pour un montant de FCFA 14 milliards.

En 2007–2008, les réformes structurelles sont axées sur l'interconnexion des systèmes informatiques de la douane sur l'ensemble du territoire et, notamment, sur la frontière avec le Nigéria, le renforcement des contrôles sur les exonérations fiscales, et la prise en compte du cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) dans la préparation du budget. La lenteur du processus de privatisation de la NIGELEC (électricité), qui prévoit la cession de 51 % du capital sous la forme d'une concession unique de 25 ans, et de la SONIDEP (produits pétroliers et distributeurs de produits pétroliers via la GNDPP), a amené les autorités nigériennes à revoir, en 2005, avec l'aide de la Banque mondiale, la stratégie de privatisation de ces deux entreprises. La réforme du secteur financier doit toujours porter sur le désengagement de l'État du capital du Crédit du Niger. L'offre de vente pourrait être présentée d'ici fin 2007.

Le Niger a adhéré en 2005 à l'initiative EITI sur la transparence dans les industries extractives. La création d'un fonds d'investissement, alimenté par les ressources minières exceptionnelles, a été décidée par les autorités en mars 2007 et le projet de texte a été transmis à l'Assemblée Nationale.

Tableau des opérations financières de l'État nigérien

(en milliards de francs CFA courants)

	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	221,2	262,1	323,1	359,3
Recettes	156,7	172,9	189,0	247,2
Recettes fiscales	152,1	167,6	181,3	203,8
Recettes non fiscales	1,2	1,4	4,9	38,5
Autres recettes	3,4	3,9	2,8	4,9
Dons extérieurs	64,5	89,2	134,1	112,1
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	276,0	317,6	358,4	356,8
Dépenses courantes	151,9	155,8	148,7	163,8
Salaires	57,1	59,2	63,0	68,0
Intérêts de la dette publique	17,4	8,1	10,1	4,9
Intérieure	1,3	0,1	2,1	1,2
Extérieure	16,1	8,0	8,0	3,7
Autres dépenses courantes	77,4	88,5	75,6	90,9
Dépenses en capital	115,5	144,0	193,3	182,6
Sur financement interne	28,5	34,0	51,0	51,5
Sur financement externe	87,0	110,0	142,3	131,1
Comptes spéciaux et budgets annexes	8,6	16,9	16,6	10,4
Prêts Nets	0,0	0,9	- 0,2	0,0
SOLDE BASE ENGAGEMENT (hors dons)	- 119,3	- 144,7	- 169,4	- 109,6
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	- 14,9	- 8,8	- 0,6	36,8
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 54,8	- 55,5	- 35,3	2,5
ARRIÉRÉS	- 12,2	- 19,3	- 12,4	- 14,0
Arriérés intérieurs (intérêts)	- 12,2	- 19,3	- 12,4	- 14,0
Arriérés extérieurs (intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE (base caisse) (3)	- 67,0	- 74,8	- 47,7	- 11,5
FINANCEMENT	67,0	71,8	47,5	11,5
Financement intérieur	- 2,7	24,5	1,5	- 91,2
Financement bancaire	4,2	28,7	- 14,8	- 82,8
Financement non bancaire	- 6,9	- 4,2	16,3	- 8,4
Financement extérieur	69,7	47,3	46,0	102,7
Tirages sur emprunts	68,4	64,1	57,6	59,8
Amortissement dû	- 38,6	- 156,0	- 14,6	- 752,0
Réaménagement de la dette (remise de dette)	31,8	132,5	0	791,8
Autres financements	6,0	6,7	3,0	3,1
Ajustement statistique	8,1	6,0	0,2	0,0
PIB (au prix du marché)	1 466,3	1 530,4	1 755,2	1 850,1
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	15,1	17,1	18,4	19,4
Dépenses courantes	10,4	10,1	8,5	8,9
Solde :				
<i>budgétaire de base (4)</i>	- 2,2	- 2,2	- 1,5	1,2
<i>base engagements (dons compris)</i>	- 3,7	- 3,6	- 2,0	0,1
<i>base caisse</i>	- 4,6	- 4,9	- 2,7	- 0,6

(a) estimations

(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales

(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BCEAO

COMPTES EXTÉRIEURS

Après la dégradation marquée des comptes extérieurs en 2005, l'année 2006 a connu une légère réduction des déficits. Celui de la balance commerciale a enregistré une baisse de 11,6 %. Cette amélioration tient à l'accroissement de 8 % des exportations alors que les importations sont demeurées stables. La réduction de la facture pétrolière a été en effet compensée par l'alourdissement des achats de biens d'équipement liés à la mise en exploitation des nouveaux sites miniers ouverts depuis 2004 et à la réalisation des infrastructures nécessaires à leur mise en valeur (routes, bâtiments...).

Balance des paiements du Niger				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 127,1	- 122,0	- 164,3	- 159,0
Balance commerciale	- 79,4	- 80,8	- 154,0	- 136,1
Exportations FOB	204,5	230,7	251,9	272,3
<i>Uranium</i>	65,5	70,1	78,5	79,6
<i>Or</i>	<i>nd</i>	10,3	34,2	25,0
<i>Élevage</i>	29,3	32,4	31,8	48,6
<i>Niébé</i>	9,7	10,7	13,5	19,1
<i>Cuir et peaux</i>	4,2	10,5	34,2	25,0
Importations FOB	- 283,9	- 311,6	- 405,9	- 408,4
<i>Produits alimentaires</i>	- 96,1	- 92,0	- 96,0	- 95,0
<i>Biens d'équipement</i>	- 91,6	- 141,0	- 142,4	- 161,9
<i>Produits pétroliers</i>	- 44,3	- 51,1	- 64,3	- 40,2
Balance des services	- 75,1	- 89,2	- 101,2	- 100,2
Dont fret et assurance /marchandises	- 75,3	- 75,7	- 102,7	- 103,5
Balance des revenus	- 15,2	- 6,8	- 5,0	- 1,8
Dont intérêts de la dette publique	- 16,1	- 8,0	- 5,0	- 3,7
Balance des transferts courants	42,6	54,8	95,9	79,1
Secteur privé	9,7	16,2	43,5	34,1
Secteur public	32,9	38,6	52,4	45,0
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	100,4	121,4	185,0	242,9
Transferts de capital (remise de dette comprise)	54,1	203,2	99,4	893,2
Opérations financières	46,3	- 81,8	85,6	- 650,3
Investissements directs	6,7	7,0	18,3	12,5
Investissements de portefeuille	1,5	1,4	22,0	- 2,8
Autres investissements	38,1	- 90,2	45,3	- 660,0
ERREURS ET OMISSIONS	- 6,7	- 9,7	- 8,3	0,0
SOLDE GLOBAL	51,9	- 10,3	12,4	83,9
POUR MÉMOIRE :				
Financement exceptionnel	39,9	158,6	21,2	794,6
Variation des arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnements	28,4	6,7	3,0	3,1
Remises de dettes	11,5	150,9	18,2	791,8
Exportations / Importations (%)	72,0	74,1	61,9	66,6
(a) estimations				
Source : BCEAO				

La hausse des exportations est liée à la bonne performance des produits agropastoraux alors que les ventes d'or s'inscrivent en repli, compte tenu de problèmes techniques qui ont pénalisé l'extraction à l'été 2006. Le taux de couverture des importations s'est amélioré, passant de 61,9 % à 66,6 %. Ces résultats commerciaux globalement satisfaisants ont été contre balancés par un recul de 17,5 % des transferts unilatéraux, aussi bien privés (- 21,6 %) que publics (- 14,1 %), en liaison, pour ces derniers,

avec la baisse des aides budgétaires. Le solde négatif des transactions courantes, qui avait atteint 9,4 % du PIB en 2005 (contre 7,9 % en 2004), est revenu à 8,6 % du PIB. Le compte de capital et des opérations financières a enregistré une nette amélioration en liaison avec les remises de dettes obtenues dans le cadre de l'IADM et le solde global des paiements extérieurs a dégagé, pour la deuxième année consécutive, un excédent de FCFA 83,9 milliards (contre FCFA 12,4 milliards en 2005).

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Niger s'élevait, fin 2005, à USD 1,9 milliards, en légère hausse de 1,1 % par rapport à 2004. Cet endettement, à long terme et concessionnel, contracté à hauteur de 79,5 % auprès des créanciers multilatéraux, représentait, d'après la BCEAO, 52,3 % du PIB en 2005. L'application, en 2006, des mesures d'annulation prévues dans le cadre de l'IADM a permis au Niger de bénéficier de l'annulation de FCFA 784,3 milliards de dettes et de ramener le ratio de sa dette extérieure sur PIB à 13,4 %. Des négociations sont en cours entre les autorités nigériennes et les pays créditeurs du Niger non membres du Club de Paris (Algérie, Irak et Libye) afin de bénéficier de conditions d'annulation de leurs dettes bilatérales comparables.

Dettes extérieures du Niger				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 784,0	2 068,0	1 967,0	1 973,0
Dettes à long terme	1 650,0	1 927,0	1 823,0	1 804,0
Dettes publiques garanties	1 596,0	1 881,0	1 784,0	1 771,0
Dettes privées non garanties	54,0	46,0	39,0	33,0
Recours aux crédits FMI	106,0	131,0	135,0	128,0
Dettes à court terme	28,0	10,0	9,0	41,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	27,0	7,0	3,0	38,0
<i>Envers créanciers publics</i>	27,0	7,0	3,0	38,0
<i>Envers créanciers privés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	67,0	54,0	17,0	58,0
<i>Envers créanciers publics</i>	68,0	46,0	17,0	58,0
<i>Envers créanciers privés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	538,1	497,0	366,8	318,3
Dettes extérieures / PIB	78,5	66,7	63,0	52,3
Service payé de la dette / exportations biens et services	7,8	7,9	8,0	6,1
Service payé de la dette / recettes budgétaires	11,2	12,2	13,1	10,6
Dettes multilatérales / dettes totales	68,0	68,9	80,6	79,5

Sources : Banque mondiale et BCEAO

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2006, le système bancaire était composé de dix banques (contre neuf en 2005) et de deux établissements financiers (contre un en 2005). La Banque Atlantique-Niger a obtenu son agrément en octobre 2005 et a démarré son activité en 2006. Le volume global des emplois a augmenté de 26,7 %, s'élevant à FCFA 214 milliards. Les crédits à la clientèle ont progressé de 30 %, en raison de l'essor de l'encours à court et moyen terme, concentré dans le secteur du commerce. En ce qui concerne la qualité du portefeuille, le taux brut de dégradation du portefeuille de la clientèle s'est amélioré, passant de 21,6 % à 19,5 %. Le taux net de dégradation est passé de 7,6 % à 8,1 %, traduisant le fléchissement du taux de provisionnement des créances en souffrance, de 70,1 % à 63,7 %. Les créances nettes en souffrance ont augmenté de 38,5 % en 2006, pour s'établir à FCFA 14 milliards.

Système bancaire du Niger								
(en milliards de francs CFA)								
ACTIF	2004	2005	2006	PASSIF	2004	2005	2006	
Op. de trésorerie et interbancaires	68,2	66,3	68,1	Op. de trésorerie et interbancaires	13,5	21,3	32,5	
Emplois clientèle	104,6	131,2	170,3	Ressources clientèle	156,9	173,7	199,8	
Opérations sur titres et diverses	13,8	18,0	22,3	Op. s/ titres et divers	6,3	8,5	9,6	
Valeurs immobilisées	17,2	19,3	21,0	Provisions, Fonds propres et ass.	26,9	31,3	39,8	
Total actif	203,8	234,9	281,7	Total passif	203,6	234,9	281,7	
<i>Hors-bilan</i>								
Engagements de financement	11,9	11,8	10,6	Coefficient net d'exploitation (%)	75,7	70,9	68,3	
Engagements de garantie	36,6	31,3	47,0	(Frais gén. + dot. am/PNB)				
Autres engagements	0,0	0,1	0,4	Taux de marge nette (%)	7,5	8,6	15,7	
Engagements douteux	0,0	0,8	0,0	(Résultat net/Produit net bancaire)				
Total hors-bilan	48,6	44,1	58,0	Coefficient de rentabilité (%)	5,0	5,8	10,4	
				(Résultat net/Fonds propres)				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

Le produit net bancaire a augmenté de 23,6 %, grâce à l'amélioration des revenus liés aux opérations de clientèle qui en constituent la principale composante. En raison de l'accroissement du produit net bancaire, le coefficient d'exploitation s'est légèrement amélioré, passant de 70,9 % à 68,3 %. Le résultat net a plus que doublé, en passant de FCFA 3 milliards à FCFA 7 milliards, fin 2006. Les indicateurs de rentabilité se sont sensiblement appréciés : le taux de marge nette a quasiment doublé, passant de 8,6 % en 2005 à 15,7 % en 2006 et le coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) est passé de 5,8 % à 10,4 %.

À fin mars 2007, l'activité de microfinance représentait 2,4 % des dépôts bancaires, 3,6 % des crédits et comptait plus de 100 000 bénéficiaires. Toutefois, la situation financière de ce secteur s'est dégradée par rapport à fin mars 2006 : les créances en souffrance ont augmenté de 63,3 % en un an et le taux brut de dégradation du portefeuille s'est établi à 13,3 % contre 10,2 % à fin mars 2006. La restructuration des deux plus grandes institutions de microfinance, TAIMAKO et MCPEC, devrait prochainement être engagée. Une agence de régulation de la microfinance a été créée en avril 2007, mais elle doit encore être dotée des moyens matériels et humains nécessaires à sa mission pour être opérationnelle.

En matière de lutte anti-blanchiment, la cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) créée en 2004 est opérationnelle.

PERSPECTIVES

En 2007, le dynamisme du secteur minier et l'accroissement des investissements publics devraient favoriser la croissance, estimée par la BCEAO à 4,5 %. A fin juin 2007, les prix sont estimés en baisse de -1,2 % en moyenne. Le déficit budgétaire devrait rester contenu en liaison avec, d'une part, la poursuite des efforts destinés à élargir l'assiette fiscale et, d'autre part, la revalorisation des prix de l'uranium et l'attribution de nouvelles concessions minières. L'augmentation de la demande de biens d'équipement aggraverait le déficit des paiements courants. À moyen terme, l'économie nigérienne reste cependant très vulnérable aux chocs extérieurs, notamment climatiques, et ses indicateurs de développement humain demeurent parmi les plus bas du monde. Par ailleurs, alors que la situation politique était jusqu'à présent relativement stable, la réapparition récente de tensions dans le nord du pays pourrait fragiliser la poursuite de l'activité économique et compromettre le développement touristique d'une région fortement déshéritée.

SÉNÉGAL

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 197 161 km²
- **Population** : 11,7 millions d'habitants. Densité : 59 habitants/km². Part de la population urbaine : 51 %. Taux de croissance démographique : 2,4 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Dakar (capitale administrative), Thiès, Ziguinchor, Saint-Louis.
- **Régime politique** : M. Abdoulaye Wade, élu Président de la République en 2000, a été réélu le 27 février 2007 au premier tour avec près de 56 % des voix pour un nouveau mandat de 7 ans. Suite aux élections législatives du 3 juin 2007, M. Macky Sall a été remplacé au poste de Premier Ministre par M. Cheikh Hadjibou Soumaré et un nouveau Gouvernement a été formé.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 786 (2006)
- **Répartition par secteurs d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2006)	14,6 %	21,5 %	63,9 %
Population active	77 %	7 %	16 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	56,0	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	22,3 %
Taux de mortalité infantile :	7,8 %	Indicateur de dévelop. humain – Classement :	156 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	39,3 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 92,4

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2006 (données 2004)

Accords internationaux

Le Sénégal est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Il est associé au Mali et à la Mauritanie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et à la Gambie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG).

Relations avec la communauté financière internationale

En 2003, un accord FRPC (2003-2006) a été signé avec le FMI pour un montant de USD 33 millions, entièrement décaissés. En janvier 2006, les troisième et quatrième revues de cet accord ont été approuvées. Le Sénégal a atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE en avril 2004 et a été déclaré éligible au programme IADM. En mai 2006, au terme de la FRPC, des négociations avec le FMI ont été entamées en vue de l'octroi d'un ISPE¹ (Instrument de soutien à la politique économique) qui ont débouché en juillet 2007 sur un accord préliminaire entre le gouvernement sénégalais et les services du FMI. Dans le cadre de sa stratégie d'assistance, la Banque mondiale détient, à fin mars 2007, un portefeuille de 19 projets actifs, correspondant à des engagements de financement de USD 776,7 millions, le total des décaissements s'élevant à près de USD 303 millions.

Depuis 2001, le Sénégal est noté B+ à long terme et B à court terme par l'agence de notation Standard & Poor's. En juillet 2006, l'agence a confirmé ces notes en portant toutefois sa perspective de « stable » à « négative ».

¹ L'ISPE permet au FMI de soutenir les pays à faible revenu qui ne désirent pas bénéficier — ou qui n'ont pas besoin — d'un concours financier du FMI. L'ISPE aide ces pays à élaborer des programmes économiques efficaces. Une fois ceux-ci approuvés par le Conseil d'administration, le FMI informe les donateurs, les banques multilatérales de développement et les marchés qu'il a approuvé le plan d'action de l'État membre concerné.

ACTIVITÉ

Comptes nationaux du Sénégal				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
RESSOURCES	5 505,1	5 921,1	6 511,6	6 843,3
PIB (au prix du marché)	3 960,8	4 233,8	4 563,2	4 802,9
Importations de biens et services	1 544,3	1 687,3	1 948,4	2 040,4
EMPLOIS	5 505,2	5 921,2	6 511,6	6 843,3
Consommation Finale	3 611,4	3 825,1	4 074,4	4 437,3
Publique	531,5	581,6	641,6	723,1
Privée	3 079,9	3 243,5	3 432,8	3 714,2
Formation brute de capital fixe *	832,4	944,7	1 196,4	1 174,8
Exportations de biens et services	1 061,3	1 151,4	1 240,8	1 231,2
Épargne intérieure brute	349,5	408,7	488,8	365,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 482,9	- 536,0	- 707,6	- 809,2
Taux d'investissement (en %)	21,0	22,3	26,2	24,5
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	6,7	5,6	5,3	2,1
Déflateur du PIB (en moyenne)	7,1	1,2	2,4	3,1
Prix à la consommation en moyenne annuelle	0,0	0,5	1,7	2,1
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

Avec un taux de croissance du PIB réel de seulement 2,1 %, l'activité économique, a connu, en 2006, un point d'inflexion marqué (la croissance annuelle était supérieure à 5 % de 2003 à 2005). Ce net ralentissement résulte des difficultés rencontrées par les secteurs agricole et industriel et des dysfonctionnements du secteur énergétique.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs				
	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007 (a)
Arachides (milliers de tonnes)	440,7	602,6	703,3	460,5
Prix d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	150,0	150,0	150,0	150,0
Coton-graine (milliers de tonnes)	51,6	39,7	45,1	52,3
Prix d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	185,0	195,0	195,0	180,0
Mil/sorgho (milliers de tonnes)	818,2	450,2	752,4	615,4
Maïs (milliers de tonnes)	400,9	400,6	399,9	181,6
Riz paddy (milliers de tonnes)	231,8	232,7	279,4	190,5
(a) estimations				
Sources : BCEAO, administrations sénégalaises				

Dans le secteur primaire, quasiment toutes les cultures ont enregistré une forte baisse de leur production. Outre une pluviométrie mal répartie, l'agriculture a souffert d'un approvisionnement insuffisant en engrais (lié aux difficultés des Industries Chimiques du Sénégal — ICS — cf. infra), et de l'appauvrissement tendanciel des sols. Selon les estimations disponibles, la campagne 2006-2007 aurait ainsi été marquée par un net recul des principales productions céréalières : - 18 % pour le mil et le sorgho, - 54,6 % pour le maïs et - 32 % pour le riz paddy. Toutefois, la production de coton aurait progressé de 16 %.

La production d'arachide, secteur moteur de l'agriculture sénégalaise, a reculé de 34 %, en liaison avec une mise en place tardive des intrants et un prix d'achat au kilo de FCFA 150 jugé peu attractif par les producteurs.

La pêche, essentiellement artisanale, a également connu une année difficile : les débarquements des pêcheurs seraient en recul de 5 % par rapport à l'année antérieure, en raison de la raréfaction structurelle des ressources halieutiques et du prix élevé du carburant en 2006.

Dans le secteur secondaire, l'indice moyen de la production industrielle a enregistré une baisse de 15,5 % sur l'ensemble de l'année 2006. Ce secteur repose essentiellement sur l'extraction et la transformation des phosphates (en engrais pour le marché local et en acide phosphorique pour le marché indien), la transformation de l'arachide en huile et en tourteaux pour le bétail et la valorisation des produits de la mer. La baisse des activités extractives (- 25 %), notamment de phosphate (- 64 %), a pesé sur l'activité industrielle de même que la contre-performance des produits chimiques (- 62 %) et des produits pétroliers raffinés (- 25,3 %). Cette forte dégradation résulte des graves difficultés financières que traversent les ICS et la Société Africaine de Raffinage (SAR).

Phosphates				
	2003	2004	2005	2006
Production (milliers de tonnes)	1 761,9	1 753,8	1 689,0	607,4

Sources : BCEAO, administrations sénégalaises

Les ICS ont été mis en règlement préventif en février 2006 et la production a été arrêtée plusieurs mois, ce qui a significativement pesé sur la croissance en raison du poids de cette entreprise dans l'économie sénégalaise. La production a repris partiellement au cours du dernier trimestre 2006, mais les dettes vis-à-vis du secteur bancaire et des bailleurs sont demeurées impayées. Les dettes financières et commerciales de la société s'élevaient à plus de FCFA 200 milliards (304 millions d'euros) à fin 2006 et les pertes annuelles à FCFA 65 milliards. La crise financière des ICS fait peser un risque systémique sur l'économie, ce qui a conduit l'État à apporter sa garantie à hauteur de FCFA 68 milliards.

Dans le domaine de l'énergie, la SENELEC (Société Nationale d'Électricité) n'est pas parvenue en 2006 à satisfaire dans de bonnes conditions la totalité de la demande en électricité, en raison de l'insuffisance des capacités de production du pays et de difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers. Les coupures de courant, fréquentes au cours de l'exercice, ont fortement affecté l'activité économique. La SAR a interrompu ses activités de raffinage en avril 2005 pour 9 mois et n'est pas parvenue à approvisionner de manière continue le marché. Les difficultés financières de la SAR résultent, notamment, du niveau insuffisamment élevé de ses tarifs : alors que les prix du pétrole brut et du gaz butane que la SAR achète sur les marchés internationaux ont enregistré une forte hausse, le prix réglementé des produits raffinés vendus par la SAR n'a répercuté qu'imparfaitement cette hausse des cours. En outre, les subventions compensatrices du gouvernement, insuffisantes pour couvrir les pertes, ont été payées avec retard. En 2006, le montant total des subventions de l'État s'est élevé à FCFA 33 milliards pour le secteur de l'électricité et FCFA 65 milliards pour la SAR. Les difficultés financières de la SENELEC et de la SAR ne permettent plus d'envisager leur privatisation à brève échéance.

Le secteur du BTP a été, en revanche, particulièrement dynamique, en raison de l'ampleur des investissements publics : Programme d'amélioration de la mobilité urbaine (PAMU) à Dakar, travaux liés à l'organisation de la Conférence islamique, construction de trois centrales électriques d'environ

60 mégawatts chacune. En outre, les transferts des non résidents ont alimenté la demande immobilière.

Avec le BTP, le secteur tertiaire a été en 2006 un des principaux moteurs de la croissance. Les télécommunications et, en particulier, la téléphonie mobile, bénéficient d'une très forte hausse de la demande depuis plusieurs années, le nombre de lignes de téléphones mobiles étant passé de 390 000 en 2000 à 1,7 million fin 2005. Cette progression s'est poursuivie en 2006, le nombre de lignes ayant atteint 2,7 millions fin octobre. La SONATEL (Société Nationale des Télécommunications), dont France Télécom est le principal actionnaire, détient 75 % des parts de marché fin 2006.

L'indice moyen du chiffre d'affaires du commerce de détail a progressé en 2006 de 5,9 %. Le secteur de la banque et des assurances a également contribué favorablement à la croissance. Les difficultés de transport, notamment dans l'agglomération de Dakar, se sont toutefois poursuivies en 2006, les grands travaux routiers lancés simultanément dans le cadre du PAMU n'étant toujours pas achevés.

En 2006, les différentes composantes de la demande ont évolué de manière contrastée. La consommation des ménages a augmenté de 8,2 %, notamment en raison de la baisse du taux d'épargne, qui est passé de 10,7 % du PIB à 7,6 % . Les transferts des migrants, qui sont demeurés à un niveau élevé, expliquent aussi, pour partie, le dynamisme de la consommation. La dépense publique a crû de plus de 12 %, en liaison avec les travaux d'infrastructure lancés dans la capitale. Malgré cette politique de renforcement des infrastructures publiques, le taux d'investissement a diminué en 2006 pour s'établir à 24,5 % (contre 26,2 % en 2005), alors qu'il était en hausse continue ces dernières années. Il demeure toutefois proche de l'objectif de 25 % fixé par la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA).

En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation a progressé de 2,1 % au lieu de 1,7 % en 2005. Cette évolution résulte du renchérissement des denrées alimentaires, en particulier des produits de la pêche (+ 16,2 %) et des produits alimentaires importés, et de la hausse du prix de l'énergie. Les prix des produits pétroliers ont augmenté de 15,1 %, ceux du gaz de 11,6 %, des services de transport de 9,6 % tandis que les tarifs de l'électricité ont été relevés de 12,5% en octobre 2006. Par ailleurs, les tarifs des services hospitaliers, des loyers et les prix du ciment ont également contribué à alimenter l'inflation.

FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques a été marquée en 2006 par une très forte hausse (+ 50 %) du déficit budgétaire base engagements, hors dons, qui est passé de 4,6 % à 6,5 % du PIB. Cette rapide dégradation s'explique par une progression des dépenses totales (+ 16,8 %) beaucoup plus soutenue que celle des recettes domestiques (+ 9,4 %).

Les recettes fiscales (FCFA 922 milliards), qui constituent plus de 88 % du total des recettes de l'État, se sont accrues en 2006 de 8,4 %, malgré le ralentissement de l'activité et l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006 d'un nouveau barème pour l'impôt sur les sociétés, dont le taux de taxation est passé de 33 % à 25 %. La hausse des recettes fiscales résulte pour l'essentiel du renforcement de l'efficacité des régies financières dans le recouvrement des impôts et taxes.

La hausse de 16,8 % des dépenses totales résulte principalement de l'évolution des dépenses courantes, qui ont augmenté de 22 %, en liaison avec la poursuite du recrutement dans la fonction publique et la revalorisation du traitement de certaines catégories d'agents. Cette hausse s'explique aussi par une augmentation sensible du poste « subvention et transferts », liée en particulier aux subventions destinées au secteur de l'énergie qui ont atteint le niveau record de FCFA 110 milliards en 2006.

Les dépenses en capital, qui représentent 37 % des dépenses totales, ont augmenté de 4,4 % en liaison avec la progression de 17 % des investissements financés sur ressources internes.

Tableau des opérations financières de l'État sénégalais

(en milliards de francs CFA courants)

	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	797,8	864,8	955,8	1 036,0
Recettes	720,1	776,8	880,2	962,6
Recettes fiscales	677,0	738,5	850,8	921,9
Recettes non fiscales	43,1	38,3	29,4	40,7
Dons extérieurs	77,7	88,0	75,6	73,4
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	878,1	996,6	1 091,6	1 275,6
Dépenses courantes	529,5	553,9	629,0	770,6
Salaires	203,7	217,6	254,9	286,0
Intérêts de la dette publique	44,6	46,7	40,9	37,7
<i>Intérieure</i>	4,6	5,6	4,8	6,7
<i>Extérieure</i>	40,0	41,1	36,1	31,0
Autres dépenses courantes	281,2	289,6	333,2	445,8
Dépenses en capital	338,5	410,3	454,7	474,9
Sur financement interne	190,3	221,2	287,0	337,1
Sur financement externe	148,2	189,0	167,7	137,8
Prêts Nets	- 18,3	12,3	- 7,1	27,2
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	44,9	48,3	5,1	- 107,4
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 80,3	- 131,7	- 135,8	- 239,7
AJUSTEMENT BASE CAISSE	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE (base caisse) (3)	- 80,3	- 131,7	- 135,8	- 239,7
FINANCEMENT	57,2	133,9	135,8	370,3
Financement intérieur	- 11,7	- 8,4	- 25,5	136,1
Financement bancaire	- 13,9	- 40,3	- 59,2	- 12,2
Financement non bancaire	2,2	31,9	33,7	148,3
Financement extérieur	68,9	142,3	161,3	234,2
Tirages sur emprunts	90,8	156,6	153,5	180,7
Amortissement	- 73,9	- 126,9	- 121,5	- 1 062,9
Réaménagement de la dette	20,7	94,6	112,7	1 114,9
Autres financements	31,3	3,4	16,6	1,5
Ajustement statistique	- 23,1	- 2,2	0,0	- 130,6
PIB (au prix du marché)	3 960,8	4 233,8	4 563,2	4 802,9
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	20,1	20,4	20,9	21,5
Dépenses courantes	13,3	13,1	13,8	16,0
Solde :				
<i>Budgétaire de base (4)</i>	- 0,2	0,7	- 1,0	- 3,6
<i>base engagements (dons compris)</i>	- 2,0	- 3,1	- 3,0	- 5,0
<i>base caisse</i>	- 2,0	- 3,1	- 3,0	- 5,0
(a) estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BCEAO				

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit des transactions courantes a atteint 8,2 % du PIB (7,8 % en 2005), en liaison avec l'accroissement du déficit de la balance commerciale.

Balance des paiements du Sénégal				
(en milliards de francs CFA courants)				
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 253,7	- 271,1	- 357,2	- 395,0
Balance commerciale	- 469,9	- 521,1	- 691,3	- 791,9
Exportations FOB	730,6	797,4	832,4	813,6
<i>Produits arachidières</i>	25,3	17,4	20,8	29,0
<i>Produits de la mer</i>	164,1	163,3	154,6	137,1
<i>Phosphates et acide phosphorique</i>	5,3	4,4	3,4	4,8
<i>Produits pétroliers</i>	28,0	115,2	162,8	193,3
Importations FOB	- 1 200,5	- 1 318,5	- 1 523,7	- 1 605,5
<i>Biens d'équipement</i>	- 172,5	- 189,3	- 378,9	- 388,5
<i>Produits pétroliers</i>	- 230,7	- 255,8	- 431,6	- 460,8
<i>Produits alimentaires</i>	- 337,7	- 345,6	- 340,2	- 348,0
Balance des services, dont	- 13,0	- 14,8	- 16,3	- 17,3
Fret	- 158,4	- 173,9	- 193,5	- 217,8
Voyage	101,8	101,8	102,8	103,8
Balance des revenus	- 79,1	- 69,1	- 47,2	- 50,7
dont intérêts de la dette publique	- 45,7	- 47,1	- 36,1	- 34,0
Balance des transferts courants	308,3	333,9	397,6	464,9
Secteur privé	241,0	269,6	340,8	409,9
Secteur public	67,3	64,3	56,8	55,0
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	301,0	368,4	339,0	511,5
Transferts de capital (remise de dette comprise)	87,6	396,2	105,2	1 185,0
Opérations financières	213,4	- 27,8	233,8	- 673,5
Investissements directs	28,8	33,8	27,6	47,3
Investissements de portefeuille	12,8	- 14,7	14,4	- 26,6
Autres investissements	171,8	- 46,9	191,8	- 694,2
(dont amortissement de la dette)	nd	- 389,8	- 79,1	- 1 063,7
ERREURS ET OMISSIONS	8,6	9,1	4,1	0,0
SOLDE GLOBAL	55,9	106,4	- 14,1	116,5
Pour mémoire :				
Financement exceptionnel	82,7	368,3	69,6	1 144,3
Variation des arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnements	62,0	46,2	33,0	29,4
Remises de dette	20,7	322,1	36,6	1 114,9
Exportations / Importations (%)	60,9	60,5	54,6	50,7

(a) estimations
 N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.
 Source : BCEAO

Le creusement du déficit de la balance commerciale (+ 14,5 %) s'explique par une progression de 5,3 % des importations et la baisse du niveau des exportations (- 2,2 %). L'évolution des importations est imputable essentiellement à l'augmentation de plus de 6,7 % de la facture pétrolière. La contre-performance des exportations s'explique notamment par la baisse des exportations de produits de la mer, qui constituent le premier poste à l'exportation (16,8 % du total). Le taux de couverture des importations par les exportations est passé de 54,6 % en 2005 à 50,7 % en 2006. Le déficit commercial s'établit à 16,5 % du PIB contre 15,1 % en 2005.

L'excédent de la balance des transferts courants a continué de progresser (+ 17 %), en particulier grâce aux transferts de fonds des travailleurs émigrés, ce qui a contribué à limiter la hausse du déficit des transactions courantes.

L'excédent du compte de capital et des opérations financières a enregistré en 2006 une progression de plus de 50 %, en liaison avec la remise de dette de FCFA 1 112,8 milliards, obtenue dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative d'Allègement Multilatérale de la Dette. Le solde global de la balance des paiements est ainsi redevenu excédentaire, à hauteur de FCFA 116,5 milliards contre un déficit de FCFA 14,1 milliards, en 2005.

Dettes extérieures du Sénégal				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	4 086,0	4 367,0	3 825,0	3 792,0
Dettes à long terme	3 539,0	3 971,0	3 585,0	3 608,0
Dettes publiques garanties	3 506,0	3 921,0	3 440,0	3 467,0
Dettes privées non garanties	33,0	50,0	145,0	141,0
Recours aux crédits FMI	253,0	240,0	204,0	148,0
Dettes à court terme	294,0	156,0	36,0	36,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	2,0	2,0	0,0	0,0
<i>Envers créanciers publics</i>	2,0	2,0	0,0	0,0
<i>Envers créanciers privés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	13,0	10,0	13,0	10,0
<i>Envers créanciers publics</i>	13,0	10,0	13,0	10,0
<i>Envers créanciers privés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	381,3	238,6	175,2	161,1
Dettes extérieures / PIB	66,1	51,3	44,4	42,8
Service payé de la dette / exportations biens et services	20,5	13,3	15,4	8,2
Service payé de la dette / recettes budgétaires	23,0	19,6	22,8	11,6
Dettes multilatérales / dettes totales	54,6	58,8	74,8	74,6
Sources : Banque mondiale et BCEAO				

La dette extérieure du Sénégal s'élevait, selon la Banque mondiale, à USD 3,8 milliards fin 2005. Cet endettement, à long terme et concessionnel, est contracté à hauteur de 74,6 % auprès des créanciers multilatéraux. Le Sénégal a bénéficié en 2006 de l'annulation de sa dette vis-à-vis des institutions multilatérales. Ces allègements ont porté sur FCFA 1 112,8 milliards (dont FCFA 86 milliards pour le FMI, FCFA 172 milliards pour la BAD et FCFA 855 milliards pour la Banque mondiale) ce qui a permis d'améliorer significativement le ratio dette extérieure / PIB qui est passé, selon la BCEAO, à 20,8 % à fin 2006.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2006, le système bancaire sénégalais comptait 18 banques (contre 17 en 2005) et 4 établissements financiers (contre 3 en 2005). Le nombre d'établissements s'est accru avec l'agrément de la Banque Régionale des Marchés (BRM) et l'autorisation accordée, dans le cadre de l'agrément unique, à la SAFCA Côte d'Ivoire— Société Africaine de crédit automobile — (devenue Alios Finance) d'ouvrir une succursale à Dakar.

Système bancaire du Sénégal								
(en milliards de francs CFA)								
ACTIF	2004	2005	2006	PASSIF	2004	2005	2006	
Op. de trésorerie et interbancaires	354,0	299,7	346,1	Op. de trésorerie et interbancaires	90,1	111,1	165,8	
Opérations avec la clientèle	870,1	1098,6	1224,7	Opérations avec la clientèle	1 254,9	1 380,9	1 484,0	
Opérations sur titres et diverses	262,3	272,1	280,9	Divers	62,0	75,5	68,0	
Valeurs immobilisées	89,3	97,3	105,2	Provisions, fonds propres et ass.	168,7	200,1	239,1	
Total actif	1 575,6	1 767,7	1 956,8	Total passif	1 575,6	1 767,7	1 956,8	
<i>Hors-bilan</i>								
Engagements de financement	106,6	120,2	139,5	Coefficient net d'exploitation (%)	57,4	56,0	56,7	
Engagements de garantie	221,8	266,9	290,3	(Frais gén. + dot. am/PNB)				
Engagements douteux	0,9	2,1	1,8	Taux de marge nette (%)	26,8	23,1	25,3	
Autres engagements	0,1	0,1	0,2	(Résultat net/Produit net bancaire)				
Total hors-bilan	329,3	389,3	431,7	Coefficient de rentabilité (%)	17,5	15,5	15,5	
				(Résultat net/Fonds propres)				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

Les emplois globaux représentaient 26,4 % du total de l'UEMOA. Les crédits à la clientèle n'ont progressé que de 9,5 % contre 26,9 % en 2005. Les concours sont concentrés sur les industries manufacturières, l'énergie et le commerce. La qualité du portefeuille s'est dégradée : l'encours des crédits en souffrance net a doublé pour s'établir à FCFA 109 Mds, en raison de l'évolution des créances impayées ou immobilisées. Le taux brut de dégradation du portefeuille clientèle est passé de 12,5 % à 16,8 % et le taux de provisionnement a chuté de 73,7 % à 67,2 %.

Les ressources se sont établies à FCFA 1 792 Mds, en progression de 8,2 % contre 11,5 % en 2005. Les fonds propres se sont consolidés de FCFA 29 Mds pour atteindre FCFA 186 Mds alors que les dépôts et emprunts progressaient de 7,3 %.

Le produit net bancaire s'est élevé à FCFA 133 Mds contre FCFA 123 Mds en 2005, enregistrant une progression moins forte qu'en 2005. Toutefois, le résultat d'exploitation a augmenté de 7,7 %, atteignant FCFA 44 Mds. Le bénéfice net provisoire atteint FCFA 34 Mds à la fin 2006, en progression de 18,2 %. Le taux de marge nette d'est accru, passant de 23,1 % à 25,3 % tandis que le coefficient de rentabilité est resté stable, à 15,5 %.

La situation de la microfinance au Sénégal à fin mars 2007, par rapport à fin mars 2006, laisse apparaître une baisse des points de services de 1,4 %, et une forte augmentation des crédits en souffrance (+ 36,9 %), le taux brut de dégradation du portefeuille passant de 3,4 % à 4,3 %. Dans la même période, les encours de crédits se sont accrus de 7,4 % et les dépôts de 16,8 %. En mars 2007, on comptait environ 840 000 bénéficiaires directs (+ 20 % par rapport à mars 2006)

En matière de lutte anti-blanchiment, le Sénégal dispose d'une cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) fonctionnelle, qui a été créée en 2004.

PERSPECTIVES

En 2007, la croissance devrait repartir à la hausse en raison, notamment, de la reprise d'activité des ICS, initiée fin 2006, et d'une réduction des difficultés du secteur énergétique. Selon la BCEAO, le taux de croissance du PIB réel serait supérieur à 5,0 % après 2,1 % en 2006. L'amélioration de la situation des ICS reposerait sur trois volets : la signature (annoncée en juillet 2007) d'un accord de recapitalisation, pour USD 80 millions, par le consortium indien Iffco (qui deviendrait ainsi l'actionnaire majoritaire des ICS), la restructuration de la dette grâce à la négociation d'un échéancier avec les créanciers et l'octroi d'exonérations fiscales.

Les difficultés d'approvisionnement en énergie devraient se poursuivre, mais à un degré moindre qu'en 2006 car une nouvelle centrale a été mise en place à Kounoun mi-2007 et d'autres centrales sont en cours de construction.

En 2007, le taux d'inflation demeurera une source d'inquiétude et pourrait s'établir au dessus de l'objectif de 2 % en moyenne pour l'année. En effet, en moyenne, l'inflation est estimée à 5,4 % à fin juin 2007. Sur cette période, le renforcement des pressions inflationnistes a résulté d'une accélération simultanée de la hausse des prix des produits alimentaires et non alimentaires. La progression de la composante alimentaire résulte du renchérissement du riz importé, du poisson et du sucre. La progression de la composante non alimentaire s'explique, pour l'essentiel, par le renchérissement du gaz, de l'électricité et du ciment.

Sur le plan budgétaire des efforts accrus seront nécessaires pour limiter le déficit public et le ramener, comme cela est prévu, à environ 4 % du PIB au cours des trois prochaines années.

L'accord préliminaire de juillet 2007, entre le gouvernement sénégalais et les services du Fonds, a été bâti autour d'un cadre de politiques économique et financière pour 2007-2010, complété par des réformes ciblées sur le renforcement de la transparence et de la gouvernance dans la gestion des finances publiques, l'amélioration de l'environnement des affaires et l'accroissement du rôle du secteur financier dans l'accès au crédit et aux capitaux. La décision finale sur le soutien du FMI au programme du Gouvernement pourrait intervenir en octobre 2007.

TOGO

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 56 785 km²
- **Population** : 6,1 millions d'habitants. Densité : 107 habitants/km². Part de la population urbaine : 36 %. Taux de croissance démographique : 2,6 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Lomé (capitale administrative), Sokodé, Kpalimé.
- **Régime politique** : M. Gnassingbé Eyadema, au pouvoir depuis 1967, est mort en février 2005. Son fils, Faure Gnassingbé, a été élu Président en avril 2005, dans des conditions contestées par l'opposition, avec 60 % des voix. La normalisation progressive de la situation politique a permis la signature, en août 2006, d'un « accord politique global inter togolais », la mise en place d'un gouvernement d'union nationale ainsi que la réforme de l'armée. Les élections législatives ont été plusieurs fois reportées, compte tenu des difficultés matérielles d'organisation du scrutin, mais restent prévues avant la fin 2007.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 359 (2006)
- **Répartition par secteurs d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2006)	40,7 %	17,7 %	41,6 %
Population active	67 %	12 %	21 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	54,5	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	n.d.
Taux de mortalité infantile :	7,8 %	Indicateur de dévelop. humain – Classement :	147 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	53,2 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 10,3

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2006 (données 2004)

Accords internationaux

Le Togo est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), de la Communauté des états sahélo-sahariens (Cen-Sad) et du Conseil de l'entente.

Relations avec la communauté financière internationale

Depuis 1998, les relations avec les institutions financières internationales sont suspendues. Cependant, en 2006, un Programme économique de référence (*Staff Monitored Program* — SMP —) a été adopté avec le FMI pour la période octobre 2006-juin 2007. Il pourrait déboucher sur une FRPC à l'automne 2007 avec pour objectif l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE et de l'IADM. En juin 2007, la consultation au titre de l'article IV a jugé satisfaisante la mise en œuvre des mesures du programme. La mise en place d'une FRPC nécessiterait un accord avec les créanciers publics sur un mécanisme de règlement des arriérés, notamment à l'égard de la Banque mondiale.

ACTIVITÉ

Les incertitudes socio-politiques et la suspension de la coopération avec la plupart des partenaires au développement depuis 1993 ont affecté durablement l'économie et les infrastructures du Togo. Entre 2001 et 2005, le taux de croissance moyen est ressorti à seulement 2,4 % en termes réels. Les secteurs d'exportation traditionnels (phosphates, coton) ont pâti de la dégradation des termes de l'échange. Les problèmes de gouvernance et les difficultés du secteur bancaire ont découragé l'investissement privé alors que la faiblesse des moyens financiers de l'État a entraîné l'accumulation d'arriérés et la constitution d'une dette d'un niveau difficilement soutenable.

L'année 2006 a été marquée par une normalisation progressive de la situation politique avec la signature, en août, de l'accord politique global conclu avec l'opposition. Un début de reprise de la coopération financière avec les bailleurs de fonds, notamment avec l'Union Européenne, a permis le déblocage du reliquat du fonds Stabex de 1990 à 1994, pour un montant de FCFA 10 milliards.

Comptes nationaux du Togo				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (*)
RESSOURCES	1 583,0	1 598,6	1 878,6	1 933,8
PIB nominal	1 025,8	1 021,4	1 113,2	1 142,7
Importations de biens et services	557,2	577,2	765,4	841,1
EMPLOIS	1 583,0	1 598,6	1 878,6	1 983,8
Consommation Finale	1 005,4	1 044,3	1 248,6	1 259,4
Publique	127,0	135,6	150,4	158,5
Privée	878,4	908,7	1 098,2	1 100,9
Formation brute de capital fixe **	175,1	157,6	188,4	206,8
Exportations de biens et services	402,5	396,7	441,6	517,6
Taux d'investissement (en %)	17,1	15,4	16,9	18,1
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	2,0	2,5	1,3	1,9
Déflateur du PIB (en moyenne)	- 2,0	- 2,9	7,6	0,7
Prix à la consommation en moyenne annuelle	- 0,9	0,4	6,8	2,2
(*) estimations - (**): y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

Après un ralentissement en 2005, à 1,3 %, la croissance du PIB a atteint 1,9 % en 2006, tirée par les services liés au commerce régional, une reprise de la production de phosphates et la poursuite des travaux de réhabilitation des routes.

Le secteur primaire a progressé en 2006, sous l'impulsion de la production vivrière, grâce à des conditions climatiques favorables. En revanche, les cultures de rente se sont inscrites en retrait en raison de la nouvelle contre-performance de la filière coton qui est un pilier de l'économie togolaise, faisant vivre environ 3 millions de personnes. Le déclin de la production tient, principalement, aux difficultés de fonctionnement de la société d'État SOTOCO (Société Togolaise de Coton). Les impayés accumulés par l'entreprise publique envers les producteurs expliquent en grande partie la désaffection des paysans pour cette culture et les contre-performances enregistrées lors de la récolte 2005-2006 (en baisse de près de 50 % par rapport à l'année précédente) et de la campagne 2006-2007 (en baisse de - 36,7 % selon les premières estimations).

Le gouvernement a engagé depuis 2005 le paiement étalé des arriérés dus aux producteurs au titre des campagnes précédentes mais des dettes demeurent envers les organisations de commercialisation et de gestion de la filière.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs				
	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007 (a)
Igname (milliers de tonnes)	615,0	585,4	603,0	621,1
Manioc (milliers de tonnes)	778,9	678,2	698,5	719,5
Maïs (milliers de tonnes)	538,0	509,5	529,9	545,8
Mil et Sorgho (milliers de tonnes)	210,4	248,2	249,2	250,7
Riz paddy (milliers de tonnes)	62,0	72,9	76,5	80,3
Coton-graine (milliers de tonnes)	164,2	173,7	66,4	42,0
Prix d'achat aux producteurs (FCFA/kg)	185,0	185,0	175,0	n.d.
Café (milliers de tonnes)	9,3	6,6	6,6	7,3
Prix d'achat aux producteurs (FCFA/kg)	277,0	275,0	274,0	421,1
Cacao (milliers de tonnes)	3,7	4,0	4,1	4,2
Prix d'achat aux producteurs (FCFA/kg)	596,0	591,0	589,0	537,3
Arachides (milliers de tonnes)	34,9	33,9	34,5	35,5

(a) estimations
Sources : BCEAO, administrations togolaises

Le recul, ces dernières années, de la production de phosphates paraît enrayé avec une reprise de 14,7 % de la production en 2006. Toutefois, depuis 2000, la part du secteur minier dans le PIB est passée de 10 % à 5 %. Malgré la qualité du phosphate togolais, très riche en matière fertilisante, la filière continue de souffrir de retards dans la modernisation de l'outil de production et de problèmes de gestion interne.

Phosphates				
	2003	2004	2005	2006
Production (milliers de tonnes)	1 471,0	1 115,1	1 020,8	1 171,2
Exportations (milliers de tonnes)	1 356,0	1 240,0	1 047,8	1 173,2

Sources : BCEAO, administrations togolaises

L'Office Togolais des Phosphates (OPT) avait été amené, en 2002, à ouvrir son capital à des partenaires tunisiens, donnant naissance à une société d'économie mixte, IFG-Togo. À la suite de désaccords persistants entre les actionnaires, les autorités ont décidé, en mai 2007, de dissoudre IFG-Togo et de créer la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT) mais sans qu'un actionnaire de référence n'ait, pour l'instant, été trouvé. Au-delà des besoins en capital pour reconstruire l'outil industriel, se pose également le problème des délestages d'électricité qui pénalisent lourdement cette activité. Les ciments, qui constituent l'autre grande industrie togolaise, bénéficient d'une conjoncture plus favorable, notamment régionale, mais ont également été pénalisés en 2006 par les difficultés d'approvisionnement en énergie électrique.

Globalement, la hausse de la production industrielle est aussi attribuable à la performance des industries manufacturières, notamment des unités de fabrication de produits chimiques (vigueur de la demande extérieure de cheveux synthétiques et de peintures), en particulier dans la zone franche de Lomé.

Dans le secteur tertiaire, le Port Autonome de Lomé (PAL) — unique port en eau profonde d'Afrique de l'Ouest disposant d'une bonne productivité et de tarifs attractifs — permet au Togo de jouer un rôle important dans le commerce régional de transit, même si les infrastructures nécessaires à la pleine

utilisation de cet atout (réseau routier et liaisons ferroviaires) demeurent très insuffisantes. Le PAL a enregistré, en 2006, un trafic total en hausse de 3,8 % par rapport à l'année précédente. Sa capacité est passée de 3,9 millions à 5,3 millions de tonnes, de 2002 à 2006. La société franco-espagnole PROGOSA — qui détient deux des quatre licences accordées en 2004, dans le cadre de la libéralisation des activités de manutention — a annoncé, en mars 2007, le lancement de la deuxième phase du Programme de modernisation du PAL, avec la construction d'un nouveau quai.

La stagnation du chiffre d'affaires du commerce de détail résulte d'évolutions sectorielles contrastées : la baisse enregistrée dans le commerce de l'habillement (en raison de la concurrence des articles importés d'Asie) et de l'alimentation a été compensée par les augmentations de ventes de biens d'équipement du logement, d'automobiles et de produits pétroliers.

Ne disposant pas de ressources énergétiques, le Togo est extrêmement dépendant de l'extérieur pour ses approvisionnements : plus de 80 % du total de sa consommation d'énergie est importée du Ghana et de Côte d'Ivoire. Seulement 5 % de la population rurale a accès à l'électricité (31 % au niveau national). Le Togo, comme ses voisins côtiers, traverse une crise énergétique due à plusieurs facteurs : un déficit hydrologique dans l'ensemble des barrages du Togo, du Ghana et de Côte d'Ivoire, la persistance de carences techniques dans l'entretien des centrales thermiques, l'augmentation de la demande nationale et les problèmes de trésorerie des sociétés d'électricité. À ces difficultés se sont ajoutées la hausse du prix des produits pétroliers et la faiblesse des investissements de capacités ou de renouvellement dans le domaine énergétique. L'accumulation d'arriérés de paiement de l'État a amené le groupe concessionnaire de la CEET (Compagnie d'Énergie Électrique du Togo), la société ELYO (qui associe la Lyonnaise des Eaux et Hydro-Québec), à se retirer du marché togolais en février 2006, entraînant la renationalisation de la distribution d'électricité. Les délestages enregistrés affectent gravement l'activité de tous les secteurs économiques. En octobre 2006, le gouvernement a accordé à la société américaine CONTOURGLOBAL la concession d'ÉLECTRO TOGO pour la réhabilitation et l'exploitation de la CTL (Centrale thermique de Lomé). L'entreprise concessionnaire prévoit un investissement de USD 100 millions, avec la construction d'une nouvelle centrale au gaz qui pourra à terme produire et vendre à la CEET 100 MW, soit la totalité de la demande électrique togolaise. Ce projet va de pair avec celui du PGOA (Projet du Gazoduc Ouest-Africain) qui devrait assurer, fin 2007, l'approvisionnement en gaz nigérian du Togo, du Bénin et du Ghana. Le programme de privatisations, lancé en 1996, n'évolue pas. Plusieurs dossiers restent en suspens : TOGO TELECOM, la TOGOLAISE DES EAUX et la SOTOCO.

Après la forte accélération de l'inflation enregistrée en 2005 (6,8 %), la hausse moyenne des prix est revenue à un niveau plus modéré (2,2 %), en liaison avec une campagne vivrière satisfaisante qui a, notamment, induit une baisse importante des prix des céréales. Les produits pétroliers et les services de transport constituent la principale source de l'inflation avec une contribution estimée à 2,1 points.

FINANCES PUBLIQUES

En 2006, les opérations financières de l'État ont enregistré un nouveau déficit global, base engagements, dons compris, comparable à celui de 2005, à FCFA 32,3 milliards, soit 2,8 % du PIB.

Hors dons, les recettes budgétaires, en hausse de 12 % par rapport à 2005, ont représenté 17,1 % du PIB contre 15,4 % en 2005. Cette hausse a été obtenue, en partie, grâce aux réformes des administrations fiscales et douanières et aux efforts de recouvrement mis en œuvre. Les recettes fiscales ne représentent toutefois que 15,6 % du PIB, ce qui demeure un des taux de pression fiscale les plus bas de la zone. La poursuite de la normalisation des relations avec les institutions internationales a permis une augmentation des dons.

Tableau des opérations financières de l'État togolais

(en milliards de franc CFA courants)

	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	170,8	179,5	188,0	211,9
Recettes	165,3	171,7	174,9	195,9
Recettes fiscales	148,8	161,0	162,1	179,1
Recettes non fiscales	16,5	10,7	12,8	16,8
Dons extérieurs	5,5	7,8	13,1	16,0
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	146,4	165,8	219,8	244,2
Dépenses courantes	136,0	150,0	183,2	196,9
Salaires	51,7	51,6	49,2	59,3
Intérêts de la dette publique	17,8	17,9	11,6	10,5
<i>Intérieure</i>	4,6	4,9	0,7	0,5
<i>Extérieure</i>	13,2	13,0	10,9	10,0
Autres dépenses courantes	66,5	80,5	122,4	127,1
Dépenses en capital	10,4	15,8	36,6	47,3
Sur financement interne	2,5	3,1	13,6	6,4
Sur financement externe	7,9	12,7	23,0	40,9
Prêts Nets	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE BASE ENGAGEMENT (hors dons)	18,9	5,9	- 45,0	- 48,3
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	44,6	36,5	- 10,3	3,1
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	24,4	13,8	- 31,8	- 32,3
AJUSTEMENT BASE CAISSE	14,8	13,1	15,0	3,2
variation des arriérés intérieurs	2,8	1,0	4,5	-5,2
variation des arriérés extérieurs	12,0	12,1	10,5	8,4
SOLDE (base caisse) (3)	39,2	26,8	- 16,8	- 29,1
FINANCEMENT	- 39,2	- 26,8	16,9	29,1
Financement intérieur	- 42,2	- 31,5	7,8	24,8
Financement bancaire	- 18,5	- 9,1	- 3,7	- 17,8
Financement non bancaire	- 23,7	- 22,4	11,5	42,6
Financement extérieur	3,0	4,7	9,1	4,3
Tirages sur emprunts	3,3	4,9	9,9	9,5
Amortissement dû	- 33,6	- 33,5	- 19,4	- 19,6
Variation des arriérés extérieurs (principal)	33,3	33,3	19,1	17,5
Réaménagement de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0
PIB (prix du marché)	1 025,8	1 021,4	1 113,2	1 142,7
En pourcentage du PIB				
<i>Recettes totales</i>	16,7	17,5	16,9	18,5
<i>Dépenses courantes</i>	13,2	14,7	16,5	17,2
<i>Solde budgétaire de base</i>	2,6	1,8	- 2,0	- 0,6
<i>Solde base engagements (dons compris)</i>	2,4	1,3	- 2,9	- 2,8
<i>Solde base caisse</i>	3,8	2,6	- 1,5	- 2,5

(a) Estimations

(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales

(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BCEAO

L'augmentation des dépenses a été de 11,1 %, moindre que celle de 2005 (+ 32,5 %), mais liée à la hausse de plus de 20 % des dépenses salariales, à la suite du dégel des avancements des agents de l'État et de nouveaux recrutements. Les salaires ont ainsi représenté 30,2 % des recettes budgétaires, hors dons, en 2006. Un certain nombre d'arriérés intérieurs ont été payés, notamment aux producteurs de coton, mais de nouveaux arriérés extérieurs ont été accumulés. Les dépenses en capital ont progressé de 29 %, principalement financées sur ressources extérieures.

Pour lever des ressources, l'État togolais a eu recours au marché financier régional sur lequel il a émis deux emprunts obligataires, l'un, en février 2006, de FCFA 36,3 milliards sur 5 ans à 6,5 %, et l'autre, en juillet 2007, de FCFA 20 milliards sur 10 ans à 6 %.

COMPTES EXTÉRIEURS

Balance des Paiements du Togo				
(en milliards de francs CFA courants)				
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 94,1	- 108,7	- 243,0	- 219,8
Balance commerciale	- 91,1	- 133,3	- 270,2	- 278,9
Exportations FOB	347,4	317,5	348,2	400,9
<i>Phosphates</i>	26,1	15,9	18,1	21,8
<i>Fibres de coton</i>	47,8	41,6	15,9	19,0
<i>Café</i>	1,8	3,5	2,3	5,5
<i>Cacao</i>	9,0	1,7	10,4	4,7
<i>Réexportations</i>	52,0	41,7	41,7	42,7
Importations FOB	- 438,5	- 450,8	- 618,4	- 679,8
<i>Biens d'équipement</i>	- 98,1	- 71,1	- 76,2	- 77,6
<i>Produits pétroliers</i>	- 134,6	- 127,5	- 254,8	- 293,0
<i>Produits alimentaires</i>	- 49,3	- 50,8	- 51,7	- 49,5
Balance des services	- 63,6	- 47,2	- 53,6	- 44,7
dont fret	- 76,3	- 86,5	- 94,8	- 72,9
Balance des revenus	- 13,6	- 17,7	- 18,2	- 24,3
Dont intérêts de la dette publique	- 13,3	- 13,0	- 10,9	- 10,0
Balance des transferts courants	74,2	89,5	99,0	128,1
Secteur privé	68,3	79,9	88,2	104,2
Secteur public	5,9	9,6	10,8	23,9
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	87,3	175,4	225,2	292,0
Transferts de capital	12,0	21,2	26,8	37,9
Opérations financières	75,3	154,2	198,4	254,1
Investissements directs	23,3	38,0	48,5	52,5
Investissements de portefeuille	9,7	15,7	2,9	25,0
Autres investissements	42,3	100,5	147,1	176,6
ERREURS ET OMISSIONS	- 4,9	7,6	6,9	- 3,9
SOLDE GLOBAL	- 0,2	74,3	- 10,9	68,3
Pour mémoire :				
Financement exceptionnel	46,1	45,4	29,00	25,9
Variation des arriérés	46,1	45,4	29,00	25,9
Exportations / Importations (%)	79,2	70,4	56,3	58,9
(a) estimation				
Source : BCEAO				

Le déficit commercial du Togo, de nature structurelle, s'est stabilisé en 2006, avec un taux de couverture des importations par les exportations qui est passé de 56,3 % à 59 %. La bonne tenue des exportations (+ 15 %), en relation avec l'accroissement des ventes de phosphates et de coton fibre, a été largement compensée par une progression des importations (+ 10 %), notamment pétrolières (43,1 % des importations totales en 2006 contre 28,2 % seulement en 2004). Le solde positif de la balance des transferts courants a progressé de 29,4 %, sous l'effet des transferts privés en hausse de 18,2 % (opérations de négoce à court terme, transferts des Togolais de l'étranger). Le déficit courant, tout en demeurant à un niveau élevé (à 19,2 % du PIB), s'est légèrement contracté par rapport à 2005 (21,8 %).

La dette extérieure du Togo s'élevait, selon la Banque mondiale, à USD 1,7 milliards fin 2005. Essentiellement à long terme et concessionnelle, elle est contractée à hauteur de 53 % auprès des créanciers multilatéraux, en premier lieu la Banque mondiale. En l'absence de nouveau programme avec le FMI, le Togo n'a pas conclu d'accord de rééchelonnement avec le Club de Paris depuis 1995 et les arriérés s'accumulent. Le pays figure sur la liste des pays potentiellement éligibles à l'initiative PPTE renforcée. Toutefois, l'éligibilité effective du Togo à cette initiative reste subordonnée à la normalisation de ses relations avec les institutions financières internationales et, notamment, à la conclusion d'un accord formel avec le FMI, ce qui nécessite en particulier le règlement de la question des arriérés accumulés envers les créanciers multilatéraux.

Dettes extérieures du Togo				
<i>(encours en millions de dollars)</i>				
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 573,0	1 702,0	1 837,0	1 708,0
Dettes à long terme	1 323,0	1 485,0	1 609,0	1 469,0
Dettes publiques garanties	1 323,0	1 485,0	1 609,0	1 469,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	52,0	42,0	27,0	14,0
Dettes à court terme	198,0	175,0	201,0	225,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	96,0	133,0	175,0	173,0
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>96,0</i>	<i>133,0</i>	<i>175,0</i>	<i>173,0</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	152,0	218,0	321,0	323,0
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>152,0</i>	<i>218,0</i>	<i>321,0</i>	<i>323,0</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	304,6	245,2	244,2	203,9
Dettes extérieures / PIB	104,7	89,4	76,5	74,1
Service payé de la dette / exportations biens et services	2,5	2,4	2,8	2,0
Service payé de la dette / recettes budgétaires	7,2	6,0	6,4	5,1
Dettes multilatérales / dettes totales	52,3	53,3	52,8	52,8
Sources : Banque mondiale et BCEAO				

SYSTÈME BANCAIRE

Depuis plusieurs années, le système financier togolais connaît une situation dégradée avec un poids important des créances douteuses et un nombre élevé d'établissements placés sous administration provisoire ou sous surveillance rapprochée par la Commission Bancaire de l'UEMOA. Ce contexte n'empêche pas l'arrivée de nouveaux concurrents. Ainsi trois nouvelles banques avaient obtenu un agrément en 2005, portant le nombre d'établissements de crédit agréés à treize, chiffre inchangé à fin 2006.

Système bancaire du Togo								
(en milliards de francs CFA)								
ACTIF	2004	2005	2006	PASSIF	2004	2005	2006	
Op. de trésorerie et interbancaires	117,0	103,7	124,4	Op. de trésorerie et interbancaires	33,9	35,2	37,7	
Opérations avec la clientèle	180,8	222,0	258,2	Opérations avec la clientèle	276,8	296,8	334,9	
Opérations sur titres et diverses	62,8	61,5	60,0	Provisions, Fonds propres et ass.	11,8	14,7	23,2	
Valeurs immobilisées	28,7	32,0	35,9	Divers	66,8	72,5	82,7	
Total actif	389,3	419,2	478,5	Total passif	389,3	419,2	478,5	
<i>Hors-bilan</i>								
Engagements de financement	21,5	14,0	14,0	Coefficient net d'exploitation (%)	67,8	68,2	76,9	
Engagements de garantie	48,7	58,1	54,4	(Frais gén. + dot. am/PNB)				
Autres engagements	1,6	1,9	5,8	Taux de marge nette (%)	70,4	10,7	22,5	
Engagements douteux	0,0	3,9	1,6	(Résultat net/Produit net bancaire)				
Total hors-bilan	71,9	77,9	75,9	Coefficient de rentabilité (%)	33,9	5,2	9,7	
				(Résultat net/Fonds propres)				

Source : Commission bancaire de l'UEMOA

La hausse des emplois globaux, observée en 2005 s'est confirmée en 2006, avec une progression de 12,2 %. Les crédits à la clientèle ont atteint FCFA 258 milliards, en hausse de 16 % par rapport à 2005. Les crédits à court terme, représentant 50,4 % de l'activité de crédit, ont augmenté de 4,2 % tandis que les crédits à moyen et long terme se sont accrus de 58,4 % et 8,5 % respectivement.

Les créances en souffrance sont restées quasiment stables, s'élevant à FCFA 42 milliards à la fin de l'exercice. Le taux brut de dégradation du portefeuille (29 %) et le taux net de dégradation (16 %) restent très élevés et reflètent les engagements du secteur vis-à-vis des entreprises du coton et des phosphates. Dans leur dernier rapport au titre de l'article IV (juin 2007), les services du FMI mettent en exergue l'urgence de renforcer et d'assainir le secteur bancaire, notamment via la privatisation de la majorité des banques publiques. En particulier, ils soulignent que plusieurs banques sont fortement sous capitalisées et qu'une banque publique importante a dû faire face à des problèmes de liquidité en 2006, posant un risque significatif en matière de stabilité macroéconomique.

Le produit net bancaire (PNB) s'est stabilisé à FCFA 32 milliards, contre 33 milliards en 2005. Le résultat d'exploitation a progressé de 71,8 % par rapport à fin décembre 2005 pour se situer à FCFA 10 milliards, en liaison avec la diminution de 98,6 % des dotations nettes aux provisions sur risques. Le coefficient net d'exploitation s'est détérioré, passant de 68,2 % à 76,9 % du fait de l'accroissement de 14,2 % des frais généraux.

À côté du secteur bancaire traditionnel, la microfinance joue un rôle important au Togo. Ce secteur compte plus de 345 000 bénéficiaires et, avec plus de FCFA 40 milliards de dépôts et près de FCFA 32 milliards de crédits à fin mars 2007, sa part de marché représente environ 15 % de celle du système bancaire. Le taux brut de dégradation du portefeuille s'établissait à 5,2 % contre 5 % un an plus tôt.

Après son adoption par l'Assemblée Nationale en juin 2007, la Loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux a été promulguée au Togo le 6 juillet 2007.

PERSPECTIVES

En juin 2007, le FMI a conclu les consultations au titre de l'article IV en saluant les réformes politiques et économiques récemment mises en œuvre par le Togo.

La tenue des élections législatives, attendue pour l'été 2007, mais reportée à plusieurs reprises pour des raisons principalement d'organisation logistique, constitue le préalable à la reprise effective de l'aide internationale et à l'allègement du poids de la dette. Cette échéance sera déterminante pour lever les incertitudes qui pèsent sur les possibilités de redémarrage de l'économie. La stratégie économique togolaise devrait s'appuyer prioritairement sur l'amélioration de l'environnement des affaires et tout particulièrement l'assainissement du secteur bancaire.

Pour 2007, l'accroissement des investissements publics et une relance de la production cotonnière devraient soutenir une croissance économique qui resterait relativement faible et devrait ressortir, selon la BCEAO, à 2,3 %. En matière d'inflation, même si la croissance soutenue de la masse monétaire représente un facteur de risque, la hausse moyenne des prix se situerait en deçà de 2 %. La maîtrise des dépenses publiques en année électorale constitue un défi supplémentaire pour les autorités.

CAMEROUN

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 475 442 km²
- **Population** : 16,3 millions d'habitants. Densité : 34 habitants/km². Part de la population urbaine : 53 %. Taux de croissance démographique : 1,9 %. Langues officielles : français et anglais.
- **Principales villes** : Yaoundé (capitale administrative), Bafoussam, Douala, Garoua, Maroua.
- **Régime politique** : M. Paul Biya a été réélu Président de la République en 2004 (mandat de 7 ans). Lors des élections législatives de juillet 2007, le Rassemblement du peuple camerounais (RDPC -parti du Président Biya-) a remporté près des deux tiers des sièges à l'Assemblée Nationale.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 1 139 (2006)
- **Répartition par secteurs d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2006)	20,5 %	32,8 %*	46,7 %
Population active	49,0 %	15,0 %	36,0 %

* dont pétrole : 10,5 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	45,7	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	17,1 %
Taux de mortalité infantile :	8,7 %	Indicateur de dévelop. humain – Classement :	144 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	67,9 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 47,5

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2006 (données 2004)

Accords internationaux

Le Cameroun est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), du Commonwealth et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Cameroun a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTTE le 28 avril 2006 et a été admis à l'Initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM). Un accord a été conclu avec les membres du Club de Paris en juin 2006. Dans le cadre de la FRPC, d'un montant de USD 28 millions, approuvée par le FMI en octobre 2005 et couvrant la période 2005-2008, la deuxième revue du programme a été conclue en décembre 2006, autorisant le déblocage d'une tranche de USD 4 millions. La troisième revue a été adoptée en juin 2007, ce qui porte le total des décaissements au titre de la FRPC à USD 16 millions.

Dans le cadre de sa Stratégie intérimaire 2007-2008, la Banque mondiale détient, au 1^{er} juillet 2007, un portefeuille de 14 projets actifs, correspondant à des engagements de financement de USD 489,5 millions.

Au 31 juillet 2007, le Cameroun est noté « B » à long terme par l'agence Standards & Poor's, cette note étant assortie d'une perspective stable. Fitch Ratings a confirmé sa notation B à long terme.

ACTIVITÉ

Avec un taux de croissance du PIB réel de 3,5 % contre 2,2 % en 2005, l'année 2006 a été marquée par un redressement assez sensible de l'économie camerounaise. Cette orientation favorable de l'activité tient principalement à la progression de la demande intérieure, notamment de la consommation privée, à la poursuite de l'expansion des activités de services et aux bonnes performances du secteur pétrolier.

Comptes nationaux du Cameroun				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
RESSOURCES	10 079,8	10 517,6	11 039,3	12 123,7
PIB nominal	7 916,9	8 333,9	8 781,0	9 698,9
Importations de biens et services	2 162,9	2 183,7	2 258,3	2 424,3
Biens	1 305,3	1 383,8	1 524,2	1 648,1
Services	857,6	799,9	734,1	776,7
EMPLOIS	10 079,8	10 517,6	11 039,3	12 123,7
Consommation Finale	6 175,9	6 511,2	6 706,2	7 405,0
Publique	636,1	679,7	709,4	796,2
Privée	5 539,8	5 831,5	5 996,8	6 608,8
Formation brute de capital fixe	2 155,2	2 167,3	2 297,8	2 385,9
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>159,6</i>	<i>155,7</i>	<i>345,1</i>	<i>373,9</i>
Variation des stocks	3,0	3,0	3,0	3,0
Exportations de biens et services	1 745,7	1 836,2	2 032,4	2 329,8
Biens	1 406,1	1 469,8	1 670,9	1 937,8
Services	339,6	366,4	361,5	391,9
Épargne intérieure brute	1 741,0	1 822,7	2 074,9	2 293,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 414,2	- 344,6	- 222,9	- 92,0
Revenus des facteurs	- 310,4	- 273,6	- 201,6	- 205,7
Épargne intérieure nette	1 430,6	1 549,1	1 873,3	2 088,2
Taux d'investissement (en %) (b)	27,2	26,0	26,2	24,6
Variation en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	4,0	3,7	2,2	3,5
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	0,6	0,3	1,9	5,1
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	- 0,1	1,2	3,3	2,4
(a) estimations (b) formation brute de capital fixe et variation de stocks				
Source : BEAC				

Dans le secteur primaire, les cultures vivrières ont contribué à la croissance à hauteur de 0,6 point, notamment grâce aux programmes publics de soutien à l'agriculture vivrière, qui ont permis d'accroître les productions de maïs, de mil et de sorgho. En revanche, la contribution de l'agriculture d'exportation à la croissance a été négative (- 0,2 point). À l'exception des productions de cacao (+ 3,3 %) et de caoutchouc naturel (+ 4,7 %), la campagne 2006 a été marquée par un recul des productions, notamment pour le coton (- 11,7 %), le café (- 7 %) et la banane (- 3,3 %). L'apport de la sylviculture s'est établi à 0,2 point, la production de grumes ayant vigoureusement repris (+ 25 %), grâce à la promotion de nouvelles essences.

Représentant près de 10 % du PIB total, le secteur pétrolier a enregistré de bonnes performances en 2006. La contribution de la filière à la croissance est redevenue positive (+ 0,4 point), pour la première fois depuis cinq ans, grâce à une légère hausse de la production de pétrole brut (+ 6 %), passée en un an

de 4,2 à 4,4 millions de tonnes. L'importance des budgets d'investissements consacrés ces dernières années à l'amélioration des techniques d'extraction a permis d'optimiser l'exploitation des champs existants. En outre, la forte reprise des activités d'exploration des sociétés pétrolières, observée depuis 2006 en particulier, devrait permettre de stabiliser la production à court terme.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs				
	2003	2004	2005	2006 (a)
Fèves de cacao (milliers de tonnes)	175,3	178,7	190,0	196,3
Prix d'achat aux producteurs – grade 1/grade 2 (francs CFA/kg) (b)	550-700	450-560	450-585	450-580
Café (milliers de tonnes)	63,0	65,0	67,0	62,3
Prix d'achat aux producteurs - Robusta (francs CFA/kg)	325-375	325-375	355-410	360-420
Coton-graine (milliers de tonnes)	233,8	242,9	306,0	270,0
Prix d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	185,0	192,0	190,0	170,0
Bananes (milliers de tonnes)	313,7	294,9	265,5	256,6
Bois				
Production de grumes (milliers de m ³)	1 738,2	1 998,9	2 058,9	2 573,6
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (milliers de tonnes)	781,2	928,5	832,8	996,8
Pétrole (millions de tonnes)	4,9	4,5	4,2	4,4

(a) estimations (b) fourchette de prix selon qualité (grade 1 ou 2)
Source : BEAC

La contribution des industries manufacturières à la croissance est demeurée modeste (0,3 point, après 0,2 point en 2005). Si le Cameroun dispose d'un tissu productif plus diversifié que les économies des pays voisins (le PIB du secteur secondaire, hors pétrole, représente 22,3 % du PIB total, contre 10 à 15 % dans les autres pays de la CEMAC), les performances enregistrées en 2006 ont été contrastées. Le secteur du bâtiment et des travaux publics a tiré profit de l'accroissement des dépenses d'infrastructures de l'État et de la poursuite de la construction d'immeubles commerciaux dans les grands centres urbains. Les activités de raffinage de pétrole ont été dynamiques, de même que la production de ciment, de boissons et d'aluminium. En revanche, la contribution du secteur électricité, gaz et eau a été nulle, en l'absence d'investissements productifs nouveaux. Le secteur manufacturier souffre de nombreux handicaps structurels : l'offre d'électricité reste coûteuse et très inférieure à la demande, et la vigueur des activités de contrebande et de contrefaçon biaise la concurrence. Cependant, l'accélération, en 2006, de l'apurement des arriérés de la dette intérieure a permis de conforter la trésorerie des entreprises. De même, le recours accru au Centre d'arbitrage, créé pour traiter les litiges entre l'État et ses fournisseurs, augure d'une amélioration des relations entre les entreprises et l'administration.

Avec une contribution de 1,8 point à la croissance réelle, le secteur tertiaire est resté le véritable moteur de l'économie. Son dynamisme résulte des performances enregistrées dans les activités de communication et de transport. Le secteur des télécommunications a vu le nombre d'abonnés augmenter de plus de 50 %. Ces résultats sont en partie dus à l'extension de la couverture du territoire par Camtel (société publique des télécommunications) et par les opérateurs de téléphonie mobile, dont les budgets d'investissements se sont inscrits en forte hausse. Le secteur des transports a connu une évolution plus contrastée : alors que l'activité portuaire et ferroviaire s'est développée, le transport aérien a souffert des difficultés de la compagnie nationale Camair (Cameroon Airlines).

L'année 2006 a été marquée par une très nette résurgence des tensions inflationnistes. Le taux d'inflation s'est établi à 5,1 % en moyenne annuelle, contre 1,9 % en 2005. Cette forte progression de l'indice des prix à la consommation résulte essentiellement de la diffusion au marché intérieur de la hausse des cours internationaux du pétrole brut.

FINANCES PUBLIQUES

L'année 2006 a été marquée par une consolidation de l'assainissement des finances publiques. L'exercice s'est soldé par un excédent budgétaire, base engagements, hors dons, de 5 % du PIB, contre un excédent de 4,6 % du PIB en 2005.

Tableau des opérations financières de l'État camerounais

(en milliards de francs CFA courants)

	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	1 406,1	1 321,0	1 583,1	4 058,1
Recettes	1 363,3	1 312,1	1 572,2	1 832,2
Recettes non pétrolières	1 039,2	962,2	1 113,7	1 202,1
Recettes pétrolières	324,1	349,9	458,5	630,1
Dons extérieurs (dont annulations PPTTE et IADM)	42,8	8,9	10,9	2 225,9
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	1 095,8	1 140,0	1 170,3	1 349,9
Dépenses courantes	930,5	955,7	998,9	1 122,9
Salaires	420,0	442,5	414,0	418,5
Intérêts	195,5	158,9	129,8	126,2
Intérêts sur la dette intérieure	23,2	23,5	18,7	14,5
Intérêts sur la dette extérieure	172,3	135,4	111,1	111,7
Autres dépenses courantes	315,0	354,3	455,1	578,2
Dépenses en capital	154,9	169,1	151,6	202,7
Dépenses budgétaires	114,3	109,5	124,1	162,9
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	40,6	59,6	27,5	39,8
Dépenses de restructuration	10,4	15,2	19,8	24,3
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	480,4	367,1	540,5	633,8
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	310,3	181,0	412,8	2 708,2
ARRIÉRÉS	- 9,3	9,0	- 36,4	- 172,9
Arriérés intérieurs	- 9,3	- 3,7	- 23,7	- 172,9
Arriérés extérieurs	0,0	12,7	- 12,7	0,0
SOLDE (base caisse) (3)	301,0	190,0	376,4	2 535,3
FINANCEMENT	- 301,0	- 190,0	- 376,4	- 2 535,3
Financement Intérieur	- 331,7	- 264,3	- 361,1	- 547,0
Bancaire	- 20,2	14,6	- 135,1	- 329,4
Non bancaire	- 311,5	- 278,9	- 226,0	- 217,7
Financement Extérieur	30,7	74,3	- 15,3	- 1 988,2
Tirages sur emprunts	37,5	100,9	22,5	36,3
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 318,0	- 298,2	- 273,4	- 2 258,2
PIB nominal	7 916,9	8 333,9	8 781,0	9 698,9
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	17,2	15,7	17,9	18,9
Dépenses courantes	11,8	11,5	11,4	11,6
Solde :				
<i>budgétaire de base (4)</i>	3,9	2,8	4,9	5,4
<i>base engagements (dons compris)</i>	3,9	2,2	4,7	27,9
<i>base caisse</i>	3,8	2,3	4,3	26,1

(a) estimations

(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales

(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BEAC

Les recettes budgétaires, qui ont atteint FCFA 1 832 milliards, ont augmenté de 16,5 % par rapport à l'année 2005. Les recettes pétrolières (FCFA 630 milliards), qui représentent près de 35 % des recettes budgétaires, se sont inscrites en forte hausse (+ 37,4 %), en raison de l'appréciation des cours du brut et de l'augmentation de la production. Les autorités ont poursuivi leurs efforts de mobilisation des recettes non pétrolières. Celles-ci ont progressé de 7,9 % pour atteindre FCFA 1 202 milliards, en liaison avec la mise en œuvre des mesures prévues par la Loi de finances pour 2006 : relèvement des droits et taxes sur les véhicules, suppression de l'exonération de TVA sur les intrants, instauration d'une taxe de sortie sur le bois. Toutefois, les efforts entrepris pour conforter les recettes non pétrolières n'ont eu jusqu'à présent que des effets relativement limités, car l'assiette fiscale reste trop étroite, du fait de l'importance du secteur informel.

Les dépenses totales (FCFA 1 350 milliards) ont progressé de 15,3 % par rapport à 2005. Représentant 83 % des dépenses publiques, les dépenses courantes ressortent en hausse de 12,4 %. Les traitements et salaires n'ont augmenté que de 1,1 % en 2006, mais ils représentent toujours plus de 30 % des dépenses totales (35 % en 2005), en dépit des efforts d'assainissement du fichier de la solde. Les transferts et subventions ont atteint FCFA 200,5 milliards (+ 25,5 %), en raison notamment des subventions versées à la SONARA (société nationale de raffinage).

Représentant seulement 15 % des dépenses totales, les dépenses en capital se sont inscrites en hausse de 33,7 %. Malgré cette forte progression, les dépenses en capital sont restées très en-deçà des niveaux budgétés (FCFA 412,5 milliards), traduisant la faible capacité d'absorption de l'État. La mise en place d'un « cadre de dépenses à moyen terme » (CDMT) dans les secteurs du BTP, de la santé et de l'éducation devrait toutefois permettre d'améliorer l'exécution des dépenses en capital. En 2006, les travaux d'équipement de l'État ont principalement porté sur la construction et la réhabilitation d'infrastructures urbaines ainsi que la construction de bâtiments scolaires.

Au total, le solde budgétaire base engagements (dons compris) a fortement progressé, sous l'effet des annulations du stock de la dette extérieure obtenues après l'atteinte du point d'achèvement PPTE. Il atteint FCFA 2 708,2 milliards (FCFA 412,8 milliards en 2005). Ceci a permis à l'État d'accélérer sensiblement l'apurement de ses arriérés intérieurs, à hauteur de FCFA 172,9 milliards. L'apurement de la dette intérieure, qui s'élèverait à près de FCFA 900 milliards à fin 2006, s'effectue ainsi conformément au plan adopté par le gouvernement en juillet 2005.

Dans le domaine des réformes structurelles, des avancées ont été relevées en matière de suivi du budget, avec la publication régulière de rapports trimestriels sur l'exécution du budget de l'État. Adhérent depuis mars 2005 à l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives (EITI), le Cameroun a publié en décembre 2006 son premier rapport de réconciliation des données pétrolières, couvrant la période 2001-2004. La Société nationale des hydrocarbures publie également des comptes trimestriels.

La mise en œuvre du programme de privatisation et de restructuration des entreprises publiques se poursuit, bien que lentement. Le processus de privatisation de la compagnie aérienne nationale Cameroon Airlines (Camair) a connu des retards, le premier appel d'offres lancé en 2006 pour la sélection d'un partenaire stratégique ayant finalement été déclaré infructueux. La mise en vente de la société téléphonique Camtel, qui avait fait l'objet d'un appel d'offres en juillet 2006, n'a pas progressé. La privatisation de la Société Nationale des Eaux du Cameroun (SNEC) semble en revanche plus avancée. L'appel d'offres pour la mise en affermage de l'exploitation a été lancé en juillet 2006, le choix du gouvernement entre les deux candidats présélectionnés devant intervenir dans le courant de 2007. S'agissant de Sodacoton, un consultant devrait être recruté courant 2007 pour réaliser les études préalables à la privatisation. La privatisation des filiales hévéa et palmier à huile du complexe agro-industriel CDC (Cameroon Development Corp.) demeure prévue pour 2007.

COMPTES EXTÉRIEURS

Balance des paiements du Cameroun				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 616,6	- 540,3	- 347,2	- 137,5
Balance commerciale	100,8	86,0	146,7	289,7
Exportations FOB	1 406,1	1 469,8	1 670,9	1 937,8
<i>Pétrole brut</i>	<i>525,1</i>	<i>563,5</i>	<i>735,2</i>	<i>962,5</i>
<i>Cacao</i>	<i>141,6</i>	<i>141,7</i>	<i>130,9</i>	<i>137,0</i>
<i>Café</i>	<i>40,4</i>	<i>40,4</i>	<i>33,4</i>	<i>34,5</i>
<i>Coton</i>	<i>63,6</i>	<i>76,7</i>	<i>70,1</i>	<i>54,2</i>
<i>Bois</i>	<i>194,1</i>	<i>230,3</i>	<i>218,0</i>	<i>267,7</i>
<i>Aluminium</i>	<i>55,4</i>	<i>85,2</i>	<i>85,0</i>	<i>87,3</i>
<i>Banane</i>	<i>41,3</i>	<i>39,4</i>	<i>35,9</i>	<i>33,7</i>
<i>Caoutchouc naturel</i>	<i>18,8</i>	<i>20,7</i>	<i>23,5</i>	<i>34,0</i>
<i>Divers</i>	<i>325,9</i>	<i>271,8</i>	<i>338,8</i>	<i>326,9</i>
Importations FOB	- 1 305,3	- 1 383,8	- 1 524,2	- 1 648,1
Balance des services	- 518,0	- 433,5	- 372,6	- 384,7
Balance des revenus	- 310,4	- 273,6	- 201,6	- 205,7
Rémunération des salariés	10,1	10,1	9,1	7,0
Revenus des investissements	- 320,5	- 283,8	- 210,7	- 212,7
<i>Dont intérêts dette extérieure publique</i>	<i>- 172,3</i>	<i>- 135,4</i>	<i>- 111,1</i>	<i>- 111,7</i>
<i>Dont intérêts dette extérieure privée</i>	<i>- 189,9</i>	<i>- 190,9</i>	<i>- 143,1</i>	<i>- 145,3</i>
Balance des transferts courants	111,0	80,9	80,3	163,2
Privés (nets)	70,8	73,5	74,0	75,9
Publics (nets)	40,2	7,4	6,3	87,3
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	176,1	346,8	204,0	318,9
Compte de capital	169,8	45,8	49,2	2 183,5
Publics (nets)	3,1	2,0	5,0	2 139,0
Privés (nets)	166,7	43,8	44,2	44,5
Comptes financiers	6,3	301,1	154,8	- 1 864,6
Investissements directs (nets)	222,6	168,7	118,5	96,5
Investissements de portefeuille (nets)	0,3	0,4	0,4	0,4
Autres investissements (nets)	- 216,6	132,0	35,9	- 1 961,5
ERREURS ET OMISSIONS	78,8	- 3,61	60,1	59,7
SOLDE GLOBAL	- 361,7	- 197,1	- 83,1	241,2
FINANCEMENT	361,7	197,1	83,1	- 241,2
Variations des réserves officielles (baisse+)	50,5	- 87,2	- 139,8	- 474,8
Financements exceptionnels	311,2	284,3	222,9	233,6
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	0,0	12,7	- 12,7	0,0
Rééchelonnements	311,2	271,6	235,6	233,6
Exportations / Importations (%)	107,7	106,2	109,6	117,6

(a) estimations

Source : BEAC

Dans le prolongement des évolutions observées depuis 2003, le déficit du compte courant s'est contracté en 2006, passant de 3,9 % du PIB en 2005 à 1,4 %. L'excédent commercial a pratiquement doublé en un an. Sous l'effet des annulations de dettes bilatérales et multilatérales, le solde global de la balance des paiements s'est inversé en 2006, passant d'un déficit de FCFA 83,1 milliards en 2005 à un excédent de FCFA 241,2 milliards. Ces ressources, complétées des allègements de dette extérieure obtenus au titre de la période intérimaire (FCFA 233,6 milliards), ont permis d'accroître fortement les réserves de change (+ FCFA 474,8 milliards).

Les exportations ont augmenté de 16 % en 2006, passant de FCFA 1 671 milliards à FCFA 1 938 milliards. Cette progression tient en premier lieu aux ventes de pétrole, qui représentent près de 50 % des exportations totales et ont progressé de 31 % en valeur. Les prix à l'exportation du pétrole brut camerounais se sont, en effet, appréciés de 23 %, alors que parallèlement, les volumes exportés augmentaient de 6,3 %.

Les exportations non pétrolières ont également progressé, bien que plus modérément (+ 4,2 %). Elles ont été principalement tirées par les exportations de bois, qui ont crû de près de 23 % par rapport à 2005, grâce à la reprise des attributions de licences de coupe aux opérateurs, dont les plans d'aménagement des forêts ont été approuvés. La bonne tenue du cours mondial des grumes (+ 18 %) a également constitué un important facteur de soutien des exportations. Les exportations de bananes ont diminué de 6 % en valeur, sous l'effet cumulatif de la baisse des volumes exportés (- 3,3 %) et des prix à l'exportation (- 3,1 %). En dépit de la relative bonne tenue des cours, les exportations de coton ont fortement décliné (- 22,7 %), sous l'effet de la contraction des tonnages exportés (- 28,3 %).

Les importations ont augmenté de plus de 8 %, passant de FCFA 1 524 milliards en 2005 à FCFA 1 648 milliards en 2006, en raison de la hausse des importations de produits pétroliers et des achats de biens de consommation par les ménages.

Le déficit de la balance des services est passé de FCFA 372,6 milliards en 2005 à FCFA 384,7 milliards en 2006 (soit 4 % du PIB), compte tenu d'une activité économique plus soutenue. Parallèlement, le déficit de la balance des revenus est demeuré stable, atteignant FCFA 205,7 milliards en 2006 (2,1 % du PIB).

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est fortement accru, passant de FCFA 204 milliards en 2005 à FCFA 318,9 milliards en 2006. Ce compte a enregistré les mouvements liés aux annulations du stock de dette extérieure dont a bénéficié le Cameroun après l'atteinte du point d'achèvement (le montant de la dette non échue annulée en 2006 est estimé à FCFA 2 135,5 milliards).

Dettes extérieures du Cameroun				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	8 762,3	9 675,0	9 069,8	7 150,2
Dettes à long terme	7 735,3	8 986,9	8 124,4	6 113,2
Dettes publiques garanties	7 558,0	8 372,0	7 492,0	5 521,0
Dettes privées non garanties	177,3	614,9	632,4	592,2
Recours aux crédits FMI	307,0	347,1	333,4	272,0
Dettes à court terme	720,0	341,0	612,0	765,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	128,0	57,0	219,0	372,0
<i>Envers créanciers publics</i>	23,0	14,0	9,0	0,0
<i>Envers créanciers privés</i>	105,0	43,0	210,0	372,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	149,0	49,0	102,0	85,0
<i>Envers créanciers publics</i>	17,0	3,0	4,0	2,0
<i>Envers créanciers privés</i>	132,0	46,0	98,0	83,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	382,2	321,4	260,5	185,5
Dettes totales / PIB	80,2	70,9	57,4	42,9
Service payé de la dette / exportations biens et services	15,2	15,1	18,9	20,8
Service payé de la dette / recettes budgétaires	18,0	19,4	26,4	26,8
Dettes multilatérales / dettes totales	16,2	16,2	19,1	22,1
Sources : Banque mondiale et BEAC				

Avec l'atteinte du point d'achèvement en avril 2006, le Cameroun a bénéficié d'annulations de dettes d'environ USD 1,3 milliard (en valeur actualisée nette à fin 1999) au titre de l'initiative PPTE, et de USD 1,1 milliard au titre de l'IADM. À l'issue d'un accord intervenu le 17 juin 2006, les pays membres du Club de Paris ont annulé la quasi totalité de leurs créances à l'égard du Cameroun, soit près de USD 4,2 milliards en valeur nominale. Au total, près de 70 % du stock de la dette extérieure du Cameroun a été annulé. Alors que l'encours de dette extérieure du Cameroun atteignait environ USD 7,1 milliards à la fin de 2005, celui-ci devrait représenter USD 2,1 milliards à la fin 2006. À cette date, le stock de dette extérieure représenterait 10,4 % du PIB (contre 42,9 % en 2005). Pour 2007, le ratio du stock de la dette extérieure rapporté au PIB s'élèverait à 9,7 %, le service de la dette extérieure représenterait 5,1 % des exportations de biens et de services et 6,3 % des recettes budgétaires.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire camerounais comptait, à fin 2006, 11 banques commerciales (contre 10 en 2005), un établissement financier ayant obtenu un agrément bancaire (National Financial Credit Bank).

Situation simplifiée du système bancaire camerounais*

(en milliards de francs CFA)

ACTIF	2004	2005	2006	PASSIF	2004	2005	2006
Trésorerie et divers	575,3	677,0	852,8	Trésorerie et divers	165,0	199,5	201,1
Crédits à l'État	9,0	17,1	15,3	Dépôts de l'État	127,0	120,7	172,4
Crédits à l'économie	756,8	839,5	866,7	Dépôts du secteur privé	1 111,0	1 254,2	1 377,2
Créances en souffrance nettes	16,9	18,0	12,9	Fonds propres	145,0	166,5	180,6
Valeurs immobilisées	190,0	189,3	183,5				
TOTAL	1 548,0	1 740,9	1 931,2	TOTAL	1 548,0	1 740,9	1 931,2
Coef. net d'exploitation (%) (frais généraux / PNB)	55,2	56,9	55,8	Taux de marge nette (%) (résultat net / PNB)	16,4	11,0	18,0
Coefficient de rentabilité (%) (résultat net / fonds propres)	15,2	10,3	15,3				

* Les statistiques du système bancaire camerounais n'agrègent que les données relatives aux établissements de crédit ayant le statut de banque. Un établissement financier important, le Crédit Foncier du Cameroun, est donc exclu de ce périmètre.
Source : COBAC

Le total cumulé des bilans bancaires a augmenté de 10,9 % en 2006, du fait, principalement, de la forte progression des dépôts (+ 12,7 %). Les encours de crédits bruts n'ont que faiblement augmenté au cours de la période (+ 2,7 %). Cette évolution tient, pour partie, à la diminution des créances sur l'État liée à l'amélioration des finances publiques. Mais les crédits bruts à l'économie ont stagné (+ 0,8 %), du fait de l'insuffisance de projets « bancables » et des faiblesses récurrentes de l'environnement des affaires, qui constituent un obstacle au financement des petites et des moyennes entreprises. De fait, les financements accordés par le secteur bancaire au secteur privé, en particulier aux PME locales, demeurent faibles et les crédits à l'économie sont concentrés sur un nombre limité de grosses signatures.

La situation de surliquidité du secteur bancaire camerounais s'est ainsi accentuée : l'excédent global de trésorerie a atteint FCFA 672,3 milliards, en hausse de 36,8 %, et le taux de couverture des crédits par les dépôts est ressorti à 173 % (contre 157 % en 2005).

La situation prudentielle est jugée satisfaisante par la COBAC, qui relève une meilleure capitalisation du système bancaire et une amélioration de la qualité du portefeuille. Les créances en souffrance se sont élevées à FCFA 123 milliards et sont provisionnées à hauteur de 89,5 % (85,2 % l'année précédente). Elles représentaient 12,2 % des crédits bruts, cette part étant comparable à celle observée en 2005.

Le produit net bancaire a augmenté de 5,4 %, en raison de l'accroissement des marges sur opérations de trésorerie et opérations diverses, ce qui a compensé le tassement des marges dégagées sur les activités clientèle, affectées par un durcissement de la concurrence. Le résultat net (FCFA 23,8 milliards) s'est inscrit en hausse de 9,7 %.

La restructuration de Campost (services postaux et financiers) s'est poursuivie avec le recrutement d'une nouvelle équipe de gestion. La filialisation des activités financières devrait avoir lieu avant la fin 2007. À la différence de l'ancienne Caisse d'Épargne Postale, la future filiale financière de Campost devrait être soumise au contrôle de la COBAC.

Le Cameroun dispose du secteur de la microfinance le plus important de la CEMAC, avec près de 403 établissements sur un total de 629 établissements agréés à fin 2006 par la COBAC. Ce secteur est en phase d'assainissement (fermeture ou radiation d'environ 180 établissements au Cameroun en 2006). D'après la COBAC, les dépôts gérés ont représenté FCFA 162 milliards et les encours de crédits FCFA 104 milliards, ce qui correspond respectivement à 69 % et 82 % des dépôts et des crédits du secteur de la microfinance en CEMAC. Plus de 850 000 personnes bénéficieraient directement de ce système, sur un total de 1,2 million de clients en CEMAC.

Par ailleurs, à l'exception de la cession en bourse de 20 % du capital de la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), réalisée en juillet 2006, le démarrage des opérations sur le Douala Stock Exchange (DSX) ne s'est pas concrétisé. L'année 2006 a été consacrée à la restructuration du DSX, confronté à des difficultés financières. La recapitalisation de l'entreprise de marché a été réalisée par les actionnaires publics et privés, qui ont porté le capital du DSX, fixé initialement à FCFA 1,2 milliard, à FCFA 1,8 milliard au 31 décembre 2006.

PERSPECTIVES

En 2007, selon la BEAC, l'économie camerounaise devrait enregistrer un taux de croissance plus soutenu qu'en 2006. Le taux de croissance réel atteindrait 4 %, ce qui entraînerait une hausse du revenu réel par habitant de 1,4 %. Ce taux de croissance résulterait essentiellement d'une progression de la consommation privée et d'une hausse des dépenses d'équipement de l'État. En raison de la hausse des investissements publics dans les infrastructures urbaines et l'énergie, les dépenses d'équipement de l'État contribueraient à hauteur de 1,3 point à la croissance, après une contribution de 0,4 point en 2006. Toutefois, la faible capacité d'absorption de l'État pourrait compromettre la forte hausse du budget d'équipement public prévu par la loi de finances pour l'année 2007 (FCFA 428 milliards, soit une progression de + 112 % par rapport à 2006). L'inflation, mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation des ménages, ralentirait en 2007 pour s'établir à 3 % en moyenne annuelle.

CENTRAFRIQUE

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 622 984 km²
- **Population** : 4,0 millions d'habitants. Densité : 6 habitants/km². Part de la population urbaine : 43,8 %. Taux de croissance démographique : 1,3 %. Langues officielles : français, sango.
- **Principales villes** : Bangui (capitale administrative), Bambari, Berbérati, Bouar, Carnot.
- **Régime politique** : une nouvelle constitution a été adoptée par référendum en 2004. M. François Bozizé a été élu Président en 2005, deux ans après avoir pris le pouvoir par un coup d'État contre le Président Ange-Félix Patassé. La situation sécuritaire de la RCA reste fragile, le nord du pays, aux frontières du Soudan et du Tchad, étant régulièrement exposé depuis début 2006 aux attaques de bandes armées.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 391 (2006)
- **Répartition par secteurs d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2006)	54,7 %	15,2 %	30,1 %
Population active	56 %	12 %	32 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	39,1	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	66,6 %
Taux de mortalité infantile :	11,5 %	Indicateur de dévelop. humain – Classement :	172 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	48,6 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 26,2

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2006 (données 2004)

Accords internationaux

La République Centrafricaine (RCA) est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

En décembre 2006, le FMI a accordé à la Centrafrique une FRPC (Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance) couvrant la période 2006-2009, pour un montant de USD 55,7 millions. Ce programme, qui ouvre la voie à l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTE, a permis à la RCA de bénéficier, en avril 2007, d'un traitement intérimaire de sa dette à l'égard des créanciers du Club de Paris.

Les arriérés à l'égard de la Banque mondiale ont été réglés en novembre 2006 grâce un crédit relais préfinancé par l'Agence française de développement, ce qui a permis à la Banque mondiale de reprendre ses relations avec la RCA. Les interventions de la Banque mondiale s'inscrivent dans le cadre d'une Stratégie intérimaire, couvrant la période 2007-2008. Les financements accordés s'élèvent à USD 108 millions et serviront dans un premier temps au remboursement du prêt de l'AFD et à deux projets de réhabilitation des infrastructures et de renforcement des capacités administratives.

Fin 2006, un schéma d'apurement des arriérés de la RCA à l'égard de la Banque africaine de développement a été arrêté, autorisant la BAD à reprendre ses opérations en Centrafrique.

ACTIVITÉ

Malgré la détérioration de la situation sécuritaire, le redressement de l'économie de la Centrafrique observé depuis 2004 s'est poursuivi. Le PIB réel a progressé de 4,3 % en 2006 contre 3 % en 2005. La consolidation de la croissance s'explique par la progression des exportations, en particulier dans le secteur de la sylviculture, et, au plan intérieur, par la hausse de la consommation privée, du fait essentiellement du paiement régulier des salaires de la fonction publique.

Comptes nationaux de la Centrafrique				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
RESSOURCES	797,6	824,4	900,1	987,1
PIB nominal	678,2	688,6	752,1	817,9
Importations de biens et services	119,4	135,9	148,0	169,2
Biens	68,3	79,9	92,4	106,2
Services	51,1	56,0	55,6	63,0
EMPLOIS	797,6	824,4	900,1	987,1
Consommation Finale	667,1	689,0	737,5	804,9
Publique	50,8	56,7	61,4	54,4
Privée	616,2	632,3	676,1	750,5
Formation brute de capital fixe*	41,1	43,3	72,0	72,4
Exportations de biens et services	89,4	92,2	90,6	109,8
Biens	74,4	70,6	67,3	82,8
Services	15,0	21,6	23,3	27,0
Épargne intérieure brute	11,1	- 0,4	14,6	13,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 30,0	- 43,7	- 57,4	- 59,4
Revenus des facteurs	- 1,3	- 7,0	- 7,1	- 7,9
Épargne intérieure nette	9,8	- 7,4	7,5	5,1
Taux d'investissement (en %)	6,1	6,3	9,6	8,9
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	- 4,6	3,5	3,0	4,3
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	4,2	- 2,1	2,9	6,6
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	- 3,2	1,7	1,7	7,1
(a) estimations				
* y compris variation des stocks				
Source : BEAC				

Le secteur primaire a contribué à hauteur de 2,7 points à la croissance. L'apport de l'agriculture vivrière à la croissance s'est élevé à 0,4 point, du fait de conditions météorologiques favorables et d'un report d'activité des cotonculteurs et des caféiculteurs au profit des cultures de subsistance. Les productions de coton et de café ont ainsi continué à décliner, la baisse s'élevant respectivement à 32,7 % et 28,6 %. La filière cotonnière souffre, en effet, de la faiblesse des cours mondiaux, notamment par rapport à la période 1997-1998, et des difficultés récurrentes de paiement des producteurs. Depuis 2003, la production de coton a chuté de 73 %. La production de café a été perturbée par l'insécurité dans les zones de récolte. La contribution de l'élevage à la croissance a été de 0,1 point, avec un cheptel estimé à 13,3 millions de têtes.

Le secteur de la sylviculture a enregistré des performances remarquables, contribuant à hauteur de 1,8 point à la croissance, grâce à la forte augmentation de la production et aux investissements importants réalisés dans le domaine de la transformation. La production de grumes a ainsi augmenté de 34 % en un an. L'exploitation forestière, assurée par cinq sociétés, porte sur près de 1,7 million d'hectares.

L'apport des industries extractives à la croissance est demeuré stable par rapport à 2005 (0,2 point). En dépit de la redynamisation des coopératives par la création d'une association et du renforcement des actions de lutte contre la fraude, la recrudescence de l'insécurité dans les zones minières a pesé sur l'activité et l'accroissement de la production de diamants (+ 5,8 %) a été plus faible qu'escompté initialement, notamment en regard de celui enregistré en 2005 (+ 12,7 %).

Principales productions et prix d'achat aux producteurs				
	2003	2004	2005	2006 (a)
Bois				
Production de grumes et sciages (<i>milliers de m³</i>)	524,5	584,9	530,0	710,0
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (<i>milliers de m³</i>)	276,2	239,4	197,3	263,5
Prix à l'exportation (<i>milliers de FCFA/m³</i>)	125,2	120,1	130,3	151,0
Diamants bruts				
Exportations (<i>milliers de carats</i>)	332,7	354,2	383,3	415,5
Prix à l'exportation (<i>milliers FCFA/carat</i>)	85,9	78,4	85,6	78,6
Café				
Production (<i>milliers de tonnes</i>)	2,4	3,8	3,5	2,5
Exportations (<i>milliers de tonnes</i>)	2,1	3,8	2,5	2,6
Prix à l'exportation (<i>FCFA/kg</i>)	359,0	271,3	369,8	491,7
Manioc (<i>milliers de tonnes</i>)	564,3	565,6	566,9	572,0
Mil/Sorgho (<i>milliers de tonnes</i>)	53,1	55,0	56,9	59,0
Maïs (<i>milliers de tonnes</i>)	119,0	125,0	131,0	131,0
Arachide (<i>milliers de tonnes</i>)	133,6	139,5	145,4	146,1
Coton-graine (<i>milliers de tonnes</i>)	14,0	6,8	5,5	3,7
Prix d'achat aux producteurs coton blanc/coton jaune (<i>FCFA/kg</i>)	165/110	150/110	150/110	152/110
(a) estimations				
Sources : Administrations nationales, BEAC				

Dans le secteur secondaire, la contribution des industries manufacturières à la croissance s'est établie à 0,5 point. L'accroissement de la production sucrière, permise par l'installation d'une nouvelle ligne de démoulage et la réhabilitation des plantations de canne à sucre, a permis de soutenir l'activité du secteur manufacturier. Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, d'importants retards dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures ont été enregistrés, les financements extérieurs n'ayant repris qu'en fin d'année. Le secteur du BTP a ainsi apporté une contribution négative à la croissance (– 0,2 point).

En 2006, le secteur tertiaire n'a que faiblement contribué à la croissance. Dans le commerce, l'activité est restée atone, tandis que l'activité de transport a été soutenue par le dynamisme du secteur sylvicole et le développement de travaux d'exploration dans le secteur minier. L'activité des télécommunications a bénéficié de l'extension du réseau de la téléphonie mobile, mais la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages et la mauvaise qualité des infrastructures électriques limitent ses perspectives d'expansion.

L'inflation, mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation, s'est établie à 6,6 % en moyenne annuelle, contre 2,9 % en 2005. La détérioration du climat sécuritaire et la mauvaise qualité des infrastructures de transport ont, en effet, perturbé les circuits de distribution des produits vivriers.

FINANCES PUBLIQUES

Avec un déficit budgétaire base engagements, hors dons, s'élevant à 5 % du PIB contre 8,5 % du PIB en 2005, la situation des finances publiques s'est améliorée, reflétant les efforts de maîtrise des dépenses publiques et de mobilisation des ressources intérieures engagés par les autorités.

Tableau des opérations financières de l'État centrafricain				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	63,7	78,5	88,0	165,2
Recettes	53,7	55,8	58,6	73,3
Recettes fiscales	45,3	48,2	51,9	63,8
Autres recettes non fiscales	8,4	7,5	6,7	9,5
Dons extérieurs	10,0	22,7	29,4	91,9
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	85,4	93,7	122,7	114,0
Dépenses courantes	66,0	75,5	84,4	76,9
Salaires	34,5	38,9	39,2	37,2
Intérêts	7,8	8,8	9,0	11,2
<i>Intérêts sur la dette intérieure</i>	2,9	3,3	3,4	4,6
<i>Intérêts sur la dette extérieure</i>	5,0	5,5	5,5	6,6
Autres dépenses courantes	23,6	27,8	36,2	28,5
Dépenses en capital	19,5	18,2	38,3	37,1
Dépenses budgétaires	10,5	7,7	8,4	8,9
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	9,0	10,5	29,9	28,2
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	- 17,8	- 21,9	- 28,7	- 6,0
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 21,7	- 15,2	- 34,7	51,2
ARRIÉRÉS	30,5	21,1	26,9	- 49,4
Arriérés intérieurs	6,2	2,9	10,0	- 9,7
Arriérés extérieurs	24,3	18,2	16,9	- 39,7
SOLDE (base caisse) (3)	8,8	5,8	- 7,8	1,8
FINANCEMENT	- 8,8	- 5,8	7,8	- 1,8
Financement Intérieur	2,7	8,7	12,6	11,4
Bancaire	1,1	7,4	15,2	2,9
Non bancaire	1,5	1,3	- 2,6	8,5
Financement Extérieur	- 11,4	- 14,5	- 4,8	- 13,2
Tirages sur emprunts	8,0	2,6	7,2	3,5
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 19,4	- 17,2	- 12,0	- 16,7
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0
PIB nominal	678,2	688,6	752,1	817,9
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	7,9	8,1	7,8	9,0
Dépenses courantes	9,7	11,0	11,2	9,4
Solde :				
<i>Budgétaire de base (4)</i>	- 3,4	- 4,0	- 4,5	- 1,5
<i>Base engagements (dons compris)</i>	- 3,2	- 2,2	- 4,6	6,3
<i>Base caisse</i>	1,3	0,8	- 1,0	0,2

(a) estimations
 (1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)
 (2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales
 (3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés
 (4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)
 Source : BEAC

Les recettes budgétaires, qui se sont élevées à FCFA 73,3 milliards, ont progressé de 25 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution tient principalement à l'augmentation des recettes douanières (+ 45,9 %) et des recettes de TVA, en liaison avec la hausse de la consommation privée et le relèvement d'un point du taux de TVA. La hausse des prix des carburants à la pompe a également contribué à la progression des recettes perçues au titre des taxes sur la consommation intérieure.

Les dépenses publiques ont représenté FCFA 114,0 milliards et se sont inscrites en baisse de 7,1 % par rapport à 2005. Cette diminution est essentiellement imputable à la réduction des dépenses courantes, qui se sont contractées de 8,8 % en un an. Les dépenses au titre des subventions et transferts ont diminué de 19 % et les dépenses de biens et services de 22 %, en dépit de la progression des dépenses de sécurité. La masse salariale a également diminué de 5 %.

Les dépenses en capital sont ressorties en légère baisse (- 3,1 %). De fait, les difficultés de trésorerie de l'État n'ont pas permis un relèvement substantiel des ressources intérieures allouées aux investissements. De plus, la mobilisation des ressources extérieures a, dans un premier temps, été consacrée à l'apurement des arriérés de la dette à l'égard des institutions financières internationales, afin de permettre leur réengagement dans le financement du développement du pays.

Au total, la gestion des finances publiques s'est soldée par un excédent budgétaire base engagements (dons compris) de FCFA 51,2 milliards (après un déficit de FCFA 34,7 milliards en 2005). Ceci a permis à l'État d'amorcer l'apurement de ses arriérés extérieurs, à hauteur de FCFA 39,7 milliards, et, dans une moindre mesure, intérieurs (FCFA 9,7 milliards).

Du fait de la situation politique difficile qu'a connue la RCA en 2006, la mise en œuvre des programmes de réformes structurelles et de privatisations des entreprises publiques a ralenti. Le processus de privatisation du secteur des hydrocarbures a abouti à la création d'une nouvelle société d'importation et de distribution de produits pétroliers, la société TRADEX (Trading et Exploitation de produits pétroliers). Dans le secteur des transports, la privatisation de la Société Centrafricaine de Transport Fluvial (SOCATRAF) s'est achevée avec la mise en affermage de l'entreprise. Les privatisations dans les secteurs de l'eau (SODECA), de l'électricité (ENERCA) et des télécommunications (SOCATEL) sont toujours en cours. Dans le secteur de l'huile de palme, l'État a repris la gestion de la société CENTRAPALM, à la suite de la dénonciation du contrat de gestion avec le cabinet MAINTEX.

COMPTES EXTÉRIEURS

Balance des paiements de la Centrafrique				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 14,6	- 11,5	- 48,2	- 25,1
Balance commerciale	6,1	- 9,3	- 25,0	- 23,4
Exportations FOB	74,4	70,6	67,3	82,8
<i>Bois</i>	<i>34,6</i>	<i>28,8</i>	<i>25,7</i>	<i>39,8</i>
<i>Diamants</i>	<i>28,6</i>	<i>27,8</i>	<i>32,8</i>	<i>32,7</i>
<i>Coton</i>	<i>0,6</i>	<i>1,8</i>	<i>1,1</i>	<i>0,8</i>
<i>Café</i>	<i>0,8</i>	<i>1,0</i>	<i>0,9</i>	<i>1,3</i>
<i>Tabac</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>
<i>Autres</i>	<i>9,8</i>	<i>11,2</i>	<i>6,7</i>	<i>8,3</i>
Importations FOB	- 68,3	- 79,9	- 92,4	- 106,2
<i>Pétrole</i>	<i>- 7,7</i>	<i>- 17,8</i>	<i>- 17,7</i>	<i>- 26,0</i>
<i>Autres</i>	<i>- 60,6</i>	<i>- 62,1</i>	<i>- 74,7</i>	<i>- 80,2</i>
Balance des services	- 36,1	- 34,5	- 32,3	- 36,0
Balance des revenus	- 1,3	- 7,0	- 7,1	- 7,9
Rémunération des salariés	3,9	4,3	4,4	4,6
Revenus des investissements	- 5,3	- 11,4	- 11,5	- 12,6
<i>Dont intérêts dette extérieure publique</i>	<i>- 5,0</i>	<i>- 5,5</i>	<i>- 5,5</i>	<i>- 6,6</i>
<i>Dont intérêts dette extérieure privée</i>	<i>- 0,3</i>	<i>- 6,1</i>	<i>- 6,2</i>	<i>- 6,2</i>
Balance des transferts courants	16,8	39,2	16,2	42,2
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	- 12,6	- 4,9	31,2	55,2
Compte de capital	6,0	7,9	26,7	65,1
publics (nets)	6,0	7,9	26,7	65,1
privés (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers	- 18,6	- 12,8	4,5	- 9,9
Investissements directs (nets)	12,9	15,1	17,1	18,1
Investissements de portefeuille (nets)	- 0,5	0,0	0,0	0,0
Autres investissements (nets)	- 31,0	- 27,9	- 12,6	- 28,0
ERREURS ET OMISSIONS	- 3,3	- 2,2	8,5	- 6,5
SOLDE GLOBAL	- 30,6	- 18,7	- 8,5	23,5
FINANCEMENT	30,6	18,7	8,5	- 23,5
Variations des réserves officielles (baisse : +)	6,3	0,5	- 8,3	16,1
Financements exceptionnels	24,3	18,2	16,9	- 39,7
Variation des arriérés extérieurs (baisse : -)	24,3	18,2	16,9	- 39,7
Rééchelonnements	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations / Importations (%)	108,9	88,4	72,8	78,0
(a) estimations				
Source : BEAC				

Le déficit des transactions courantes s'est sensiblement réduit en 2006, s'établissant à FCFA 25,1 milliards (- 3 % du PIB) contre FCFA 48,2 milliards en 2005 (- 6,4 % du PIB). Cette évolution résulte essentiellement de la progression de l'excédent de la balance des transferts courants.

En 2006, le solde des échanges commerciaux a enregistré un déficit en légère baisse par rapport à l'année précédente (- 6,4 %). Les exportations ont en effet progressé de 23 % en valeur, grâce à la hausse de près de 55 % des exportations de bois. Dans ce secteur, les volumes commercialisés se sont accrus de 33,5 %, tandis que les prix à l'exportation augmentaient de 15,9 %. Les exportations de café ont également

progressé (+ 44,4 %), du fait de la hausse des prix à l'exportation (+ 32,9 %). Les importations se sont élevées à FCFA 106,2 milliards, en hausse de 15 % par rapport à 2005, en liaison notamment avec l'augmentation des dépenses au titre des produits pétroliers (+ 47 %).

Le déficit des services s'est creusé, passant de FCFA 32,3 milliards en 2005 à FCFA 36,0 milliards en 2006. Cette évolution est liée à la hausse mécanique des dépenses de transport et d'assurance de marchandises résultant de l'augmentation des importations. Le solde excédentaire des transferts courants a progressé de 160 %, en raison de la forte croissance des dons courants au secteur public.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est fortement accru (+ 77 %), pour atteindre FCFA 55,2 milliards, grâce aux remises de dettes consenties en fin d'année par la Banque africaine de développement et la Banque mondiale, pour un montant de FCFA 40,4 milliards. Les flux d'investissements directs, notamment dans le secteur minier, ont poursuivi leur progression (+ 5,8 %).

Au total, le solde global de la balance des paiements, déficitaire de FCFA 8,5 milliards en 2005, est devenu excédentaire pour FCFA 23,5 milliards en 2006. Ces ressources, avec la baisse des réserves officielles de FCFA 16,1 milliards, ont été consacrées à l'apurement des arriérés extérieurs.

Dettes extérieures de la Centrafrique				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 065,0	1 037,0	1 082,0	1 016,0
Dettes à long terme	980,0	900,0	930,0	871,0
Dettes publiques garanties	980,0	900,0	930,0	871,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	33,0	36,0	44,0	36,0
Dettes à court terme	52,0	101,0	108,0	109,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	43,0	89,0	99,0	100,0
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>40,0</i>	<i>82,0</i>	<i>92,0</i>	<i>93,0</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>3,0</i>	<i>7,0</i>	<i>7,0</i>	<i>7,0</i>
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	130,0	174,0	204,0	221,9
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>104,0</i>	<i>144,0</i>	<i>174,0</i>	<i>191,7</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>26,0</i>	<i>30,0</i>	<i>30,0</i>	<i>30,2</i>
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	656,1	808,3	808,2	796,0
Dettes totales / PIB	104,1	88,7	82,9	71,2
Service payé de la dette / exportations biens et services	0,6	0,8	13,4	4,7
Service payé de la dette / recettes budgétaires	0,9	1,1	17,0	5,4
Dettes multilatérales / dettes totales	54,9	62,4	62,7	61,1
Sources : Banque mondiale et BEAC				

En 2005, la dette extérieure à long terme de la Centrafrique représentait près de 86 % de la dette totale. Elle a diminué de 6 %, atteignant USD 871 millions contre USD 930 millions en 2004. La dette à court terme s'est légèrement accrue (+ 1 %), s'établissant à USD 109 millions. À fin 2005, la dette extérieure représentait environ 71 % du PIB. En avril 2007, un accord de restructuration de la dette centrafricaine a été conclu avec les créanciers du Club de Paris. Cet accord, qui porte sur USD 36,1 millions, conduira notamment à l'annulation progressive de USD 9,9 millions.

SYSTÈME BANCAIRE

Situation simplifiée du système bancaire centrafricain							
<i>(en milliards de francs CFA)</i>							
ACTIF	2004	2005	2006	PASSIF	2004	2005	2006
Trésorerie et divers	9,2	15,9	16,2	Trésorerie et divers	13,0	10,8	9,2
Crédits à l'État	4,0	7,1	12,9	Dépôts de l'État	5,0	8,0	4,8
Crédits à l'économie	35,4	33,8	33,7	Dépôts du secteur privé	29,0	35,6	44,9
Créances en souffrance nettes	5,3	4,7	5,5	Fonds propres	10,2	10,7	13,2
Valeurs immobilisées	3,3	3,6	3,8				
Total	57,2	65,1	72,1	Total	57,2	65,1	72,1
Coef. net d'exploitation (%) <i>(frais généraux / PNB)</i>	55,6	56,5	48,8	Taux de marge nette (%) <i>(résultat net / PNB)</i>	18,2	26,1	30,4
Coefficient de rentabilité (%) <i>(résultat net / fonds propres)</i>	8,3	16,7	26,2				

Source : COBAC

Le système bancaire centrafricain, privatisé en 1999, est composé de trois banques (chiffre inchangé par rapport à 2005) : la Banque Internationale pour la Centrafrique (BICA), la Commercial Bank Centrafrique (CBCA) et la Banque Populaire Maroc – Centrafricaine (BPMC), auxquelles s'ajoute le Crédit mutuel de Centrafrique (CMCA), coopérative d'épargne et de crédit. En avril 2007, la BICA a été reprise par le groupe ECOBANK.

Le secteur bancaire est fragilisé par une situation de liquidité tendue, due à l'accumulation d'impayés de la part de l'État et des entreprises publiques. Pendant la crise politique de mars 2003, les banques ont été sollicitées afin de contribuer à alléger les difficultés de trésorerie du secteur public, en mettant en place des crédits relais. Depuis 2006, les autorités se sont engagées à favoriser l'assainissement du secteur bancaire, par un remboursement progressif des arriérés du secteur public.

Le total des bilans bancaires s'est accru de 10,7 % par rapport à 2005. Les dépôts collectés s'élèvent à FCFA 49,7 milliards, soit 68,9 % du total du bilan. Ils se sont accrus de près de 14,0 % en un an.

Les crédits bruts à la clientèle, qui ont représenté FCFA 69 milliards au 31 décembre 2006, sont ressortis en hausse de 11,7 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution tient essentiellement à l'augmentation des engagements du système bancaire sur l'État (+ 81,7 %). Les crédits au secteur privé n'ont augmenté que de 3,5 %, alors que les encours de crédits aux entreprises publiques diminuaient de 8,2 %.

Les créances en souffrance brutes représentaient 32,8 % des encours de crédits fin 2006 (34,1 % l'année précédente) et ont progressé de 7,3 % par rapport à 2005. Le taux de couverture des créances en souffrance par des provisions s'est établi à 75,8 %, contre 78 % en 2005.

L'excédent global de trésorerie a atteint FCFA 6 milliards, soit 9,1 % du total du bilan, cette proportion étant la plus faible des pays de la CEMAC (la moyenne régionale s'est établie à 43,3 % au 31 décembre 2006). En effet, la couverture des crédits par les dépôts s'élève à 95,5 %, à l'origine d'un déficit de ressources de FCFA 2 milliards, compensé par l'excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées.

Le produit net bancaire a augmenté de près de 29,8 % en 2006, en raison de l'accroissement des marges sur les activités avec la clientèle (+ 16,3 %) et les opérations diverses. Au total, le résultat net est ressorti à FCFA 2,6 milliards, en hausse de 51,3 % par rapport à l'exercice 2005.

Le coefficient net d'exploitation s'améliore sensiblement, passant de 56,5 % en 2005 à 48,8 % en 2006. Les indicateurs de rentabilité, que sont le taux de rendement des fonds propres et le taux de marge, ont poursuivi leur progression.

Le secteur de la microfinance est relativement modeste en Centrafrique. Dans le cadre du processus d'agrément des établissements de microfinance engagé par la COBAC, 14 établissements bénéficient ainsi, à fin décembre 2006, de l'autorisation d'exercice de l'activité, alors que, parallèlement, la COBAC a recommandé la fermeture ou la radiation de 124 établissements. Le montant des dépôts gérés s'est établi à FCFA 3,5 milliards au 31 décembre 2006, les encours de crédits octroyés par ce secteur représentant FCFA 1,5 milliard. Environ 32 000 personnes bénéficieraient directement de ce système.

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BEAC, la RCA devrait enregistrer en 2007 une consolidation de sa croissance économique. Le taux de croissance du PIB réel devrait atteindre 4 %, ce qui entraînerait une hausse du revenu nominal par habitant d'environ 5 %. L'activité économique devrait bénéficier de la relance de l'agriculture vivrière et des cultures de rente (du fait notamment des actions engagées par les autorités afin de soutenir la filière cotonnière), du développement de l'exploitation forestière et des industries extractives. La progression des activités industrielles et de service, notamment la téléphonie mobile, et la poursuite des travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures, avec l'appui des bailleurs de fonds, contribueraient également à soutenir l'activité.

L'année 2007 devrait être marquée par une diminution des tensions inflationnistes. La progression de l'indice des prix à la consommation devrait être contenue autour de 3,6 % en moyenne annuelle, contre 6,6 % en 2006, du fait de l'augmentation de la production vivrière et de l'amélioration des voies de circulation intérieures.

CONGO

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 342 000 km²
- **Population** : 4,0 millions d'habitants. Densité : 12 habitants/km². Part de la population urbaine : 54 %. Taux de croissance démographique : 2,9 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Brazzaville (capitale administrative), Pointe-Noire.
- **Régime politique** : M. Denis Sassou Nguesso a été élu à la Présidence de la République en 2002. Lors des élections législatives organisées en juin et août 2007, le parti présidentiel (PCT – Parti Congolais du Travail) a remporté une large majorité des sièges à l'Assemblée Nationale.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 1 852 (2006)
- **Répartition par secteurs d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2006)	4,8 %	73,6 %*	21,6 %
Population active	58 %	13 %	29 %

*dont pétrole 65 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	52,3	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	n.d.
Taux de mortalité infantile :	8,1 %	Indicateur de dévelop. humain – Classement :	140 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	n.d.	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 29,9

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2006 (données 2004)

Accords internationaux

Le Congo est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Congo a franchi le point de décision de l'initiative PPTE renforcée le 8 mars 2006. Fin 2004, le FMI a approuvé l'octroi d'une FRPC de USD 84,6 millions, sur la période octobre 2004–septembre 2008. Les trois premières tranches ont été débloquées, portant le total des décaissements au titre de cette facilité à USD 36,3 millions. La 3^{ème} revue de la FRPC n'ayant, en revanche, pas été approuvée en octobre 2006, un programme de référence (sans financement) a été conclu avec le FMI pour six mois, d'avril à septembre 2007.

Les interventions de la Banque mondiale s'inscrivent dans le cadre du programme TSS (Transitional Support Strategy), couvrant la période 2003–2006. À ce titre, le portefeuille de la Banque mondiale est constitué, au 1^{er} mars 2007, de 4 projets actifs, correspondant à des engagements de financement de USD 87 millions (les décaissements se sont élevés à USD 56 millions). Un nouveau programme ISN (Interim Strategy Note) est en cours d'élaboration pour 2007–2008. Deux axes principaux ont été définis : l'amélioration de la gouvernance, notamment dans la gestion des finances publiques et des recettes pétrolières ; la promotion d'une croissance équitable, par la mise en place de programmes de réduction de la pauvreté.

ACTIVITÉ

En 2006, le Congo a continué de bénéficier d'une croissance économique soutenue. Le PIB réel a progressé de 6,6 %, après + 7,8 % en 2005. Favorisée par l'amélioration des termes de l'échange (+ 19,6 %), avec la hausse des prix du pétrole et des bois tropicaux, cette bonne performance s'explique essentiellement par l'augmentation de la production de pétrole, soutenue par d'importants programmes d'investissements, et le regain d'activité des industries manufacturières.

Comptes nationaux du Congo				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
RESSOURCES	3 052,8	3 346,0	4 578,8	6 168,3
PIB nominal	2 060,6	2 296,6	3 142,8	3 870,1
Importations de biens et services	992,2	1 049,4	1 436,0	2 298,2
Biens	483,1	511,9	688,6	1 032,9
Services	509,1	537,6	747,3	1 265,3
EMPLOIS	3 052,8	3 346,0	4 578,8	6 168,3
Consommation finale	861,8	764,1	1 093,3	1 324,6
Publique	213,0	228,3	258,2	302,1
Privée	648,8	535,9	835,1	1 022,5
Formation brute de capital fixe (b)	545,5	663,8	866,3	1 535,7
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>205,3</i>	<i>250,7</i>	<i>376,2</i>	<i>845,3</i>
Exportations de biens et services	1 645,5	1 918,0	2 619,2	3 307,9
Biens	1 532,4	1 813,7	2 503,0	3 169,0
Services	113,1	104,3	116,2	138,9
Épargne intérieure brute	1 198,8	1 532,4	2 049,5	2 545,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	653,3	868,6	1 183,2	1 009,7
Revenus des facteurs	- 340,6	- 501,2	- 832,4	- 915,2
Épargne intérieure nette	858,2	1 031,3	1 217,1	1 630,2
Taux d'investissement (en %)	26,5	28,9	27,6	39,7
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	0,7	3,7	7,8	6,6
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	- 1,3	3,6	2,8	4,9
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	2,1	1,1	4,3	9,3
(a) estimations (b) y compris variation de stocks				
Source : BEAC				

Dans le secteur primaire, l'agriculture et l'élevage ont apporté une contribution positive à la croissance (0,6 point), grâce aux cultures vivrières, à l'élevage et à la pêche. Ces résultats s'inscrivent toutefois en deçà des potentialités du pays. En dépit de la qualité des terrains et d'un climat favorable à l'exploitation agricole, l'agriculture et l'élevage représentaient seulement 4,8 % du PIB en 2006.

La sylviculture a contribué à la croissance à hauteur de 0,3 point. Si la production de bois tropicaux a diminué de 2,8 %, le démarrage de l'activité de la nouvelle société Eucalyptus Fibre du Congo (EFC) a permis la reprise de l'exploitation des massifs. La production a atteint 118 tonnes, dont la quasi-totalité a été exportée. La croissance de la sylviculture demeure handicapée par le poids de la fiscalité et la mauvaise qualité des infrastructures de transport, à l'origine de problèmes récurrents d'évacuation de la production. À ces difficultés se sont ajoutés l'augmentation du coût du gas-oil et l'engagement

d'importants programmes d'investissements, nécessités par l'entrée en vigueur du nouveau code forestier (qui impose de transformer sur place 85 % de la production), ce qui a pesé sur les résultats des entreprises.

La production sucrière, monopole de la société SARIS-Congo (Société agricole et de raffinage de sucre), a progressé de 5,7 % en 2006, suite à l'amélioration des rendements.

Le secteur pétrolier est resté le principal moteur de la croissance, contribuant à hauteur de 1,8 point à l'augmentation du PIB. La production a progressé de 5,5 % par rapport à 2005, atteignant 13,3 millions de tonnes (soit 275 000 barils/jour), du fait de la montée en puissance de champs récemment mis en production. Les sociétés pétrolières ont, en outre, fortement augmenté les budgets d'investissement consacrés aux activités de recherche et d'exploration. En 2007, la production devrait s'inscrire en légère baisse (13,1 millions de tonnes), en raison de la diminution des rendements sur le champ M'Boundi et d'un accident intervenu sur le champ Nkossa, nécessitant un arrêt de la production durant plusieurs semaines. De nouveaux gisements (Moho-Bilondo) devraient entrer en production à partir de 2008.

Principales productions				
	2003	2004	2005	2006 (a)
Pétrole brut (millions de tonnes)	11,2	11,2	12,6	13,3
Bois tropicaux				
Production de grumes (milliers de m ³)	1 694,6	1 647,6	1 759,0	1 710,0
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (milliers de m ³)	879,0	1 001,4	887,8	811,2
Rondins d'eucalyptus (milliers de tonnes)	61,2	0,0	0,0	118,0
Sucre de canne (milliers de tonnes)	59,4	64,3	63,0	66,6
(a) estimations				
Sources : BEAC, autorités congolaises				

Le secteur secondaire a contribué à hauteur de 1,1 point à la croissance. L'apport des industries manufacturières s'est élevé à 0,7 point, grâce à l'extension des capacités de production des sociétés BRASCO (fabrication de boissons) et PLASCO (production d'eau minérale). En outre, la SCGI a accru sa production de gaz industriel destiné au secteur pétrolier. Les difficultés du CFCO (Chemin de fer Congo-Océan) ont toutefois pesé sur la croissance de la production industrielle. Sous l'effet des investissements engagés en 2005, les secteurs de l'énergie et de la distribution d'eau ont enregistré un léger regain d'activité. Celui-ci demeure toutefois en deçà des potentialités de la branche du fait des contre-performances enregistrées par la SNE (Société nationale d'électricité) et la SNDE (Société nationale des eaux), le sous-investissement (et la vétusté des équipements qui en résulte) pénalisant la fourniture de services. L'activité du BTP a connu une reprise sensible (0,3 point), en raison de la progression des investissements publics, dans le cadre de la « municipalisation » engagée par les autorités (organisation de fêtes nationales tournantes pour la commémoration de l'indépendance).

Le secteur tertiaire a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 2,1 points. Le secteur des transports et des télécommunications a connu un développement soutenu (0,6 point), grâce à l'accroissement des capacités opérationnelles du Port de Pointe-Noire et aux investissements réalisés par les sociétés de téléphonie mobile pour moderniser et étendre leurs réseaux. Les retards enregistrés dans la modernisation des structures portuaires de Brazzaville et dans la rénovation du CFCO pèsent toutefois sur le niveau d'activité de la branche transports.

L'année 2006 a été caractérisée par une nette accentuation des tensions inflationnistes. Le taux d'inflation s'est établi à 4,9 % en moyenne annuelle, contre 2,8 % en 2005. Cette forte progression de l'indice des prix à la consommation résulte, d'une part, des difficultés d'approvisionnement des principales villes du pays, tout particulièrement pour les denrées alimentaires, dues à la dégradation des infrastructures de transport et, d'autre part, de l'orientation de la politique budgétaire, marquée par une forte croissance des dépenses de biens et services et des subventions et transferts publics.

FINANCES PUBLIQUES

Dans un contexte de forte progression des recettes pétrolières (+ 60,4 %), l'exécution du budget 2006 s'est soldée par une consolidation de l'excédent base engagements (dons compris), qui a atteint 22,6 % du PIB, après 17,9 % du PIB en 2005.

Tableau des opérations financières de l'État congolais

(en milliards de francs CFA courants)

	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	613,5	740,4	1 300,5	1 925,4
Recettes	603,6	737,9	1 268,0	1 920,4
Recettes non pétrolières	182,0	207,6	220,4	239,6
Recettes pétrolières	421,6	530,4	1 047,6	1 680,8
Dons extérieurs	9,9	2,5	32,5	5,0
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	606,1	636,9	736,4	1 050,9
Dépenses courantes	470,5	501,5	567,2	704,3
Salaires	120,2	122,9	130,0	134,0
Intérêts	117,8	147,0	150,0	170,3
<i>Intérêts sur la dette extérieure</i>	<i>94,4</i>	<i>134,4</i>	<i>120,3</i>	<i>149,2</i>
<i>Intérêts sur la dette intérieure</i>	<i>23,4</i>	<i>12,6</i>	<i>29,7</i>	<i>21,1</i>
Autres dépenses courantes	232,5	231,6	287,2	400,0
Dépenses en capital	134,8	135,4	169,2	342,1
Dépenses budgétaires	111,0	122,4	152,9	335,2
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	23,8	13,0	16,3	6,9
Prêts nets	0,8	0,0	0,0	4,5
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	115,7	248,4	668,2	1 025,6
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	7,4	103,5	564,1	874,4
ARRIÉRÉS	124,7	- 1 616,8	- 69,7	- 77,3
Arriérés intérieurs	- 39,5	- 29,7	- 53,6	- 77,5
Arriérés extérieurs	164,2	- 1 587,1	- 16,1	0,2
SOLDE (base caisse) (3)	132,2	- 1 513,3	494,0	797,1
FINANCEMENT	- 132,2	1 513,3	- 494,0	- 797,1
Financement Intérieur	14,1	- 49,3	- 315,0	- 635,8
Bancaire	1,0	0,9	- 250,1	- 396,6
Non bancaire	13,1	- 50,2	- 64,9	- 239,2
Financement Extérieur	- 146,3	1 562,6	- 179,4	- 161,3
Tirages sur emprunts	21,5	10,5	24,3	1,9
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 169,3	- 165,2	- 298,5	- 301,9
Réaménagement de la dette extérieure	1,5	1 717,3	94,9	138,7
PIB nominal	2 060,6	2 296,6	3 142,8	3 870,1
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	29,3	32,1	40,3	49,6
Dépenses courantes	22,8	21,8	18,0	18,2
Solde :				
<i>budgétaire de base (4)</i>	<i>1,0</i>	<i>5,0</i>	<i>17,4</i>	<i>22,6</i>
<i>base engagements (dons compris) (2)</i>	<i>0,4</i>	<i>4,5</i>	<i>17,9</i>	<i>22,6</i>
<i>base caisse (3)</i>	<i>6,4</i>	<i>- 65,9</i>	<i>15,7</i>	<i>20,6</i>

(a) estimations

(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets

(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales

(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BEAC

Les recettes budgétaires se sont élevées à FCFA 1 920 milliards en 2006 (+ 51,4 %). Cette évolution tient essentiellement à la très forte progression des recettes pétrolières (+ 60,4 %), qui ont représenté 87 % des recettes totales (82 % en 2005). Ces recettes ont été tirées par l'augmentation de la production pétrolière (+ 5,5 %), associée à la hausse des cours mondiaux du pétrole (le prix du baril de pétrole congolais a augmenté de 21,5 % en un an). Les recettes non pétrolières n'ont augmenté que de 8,7 %, en dépit des efforts engagés en vue d'améliorer le recouvrement de la TVA et de l'impôt sur les sociétés. Les exonérations de droits consenties aux importations du secteur pétrolier et des entreprises publiques ont grevé les recettes douanières, qui ont enregistré d'importantes moins-values par rapport aux prévisions.

Les dépenses budgétaires ont crû de 42,1 % par rapport à 2005. La hausse des dépenses courantes s'est établie à 24,1 %. Si l'évolution de la masse salariale a été contenue (+ 3 %), les dépenses de biens et services et les subventions et transferts ont, en revanche, fortement progressé (respectivement + 31,1 % et + 45,8 %). L'appui budgétaire à la Congolaise de Raffinage (CORAF) explique, pour partie, l'augmentation du poste subventions et transferts. Au total, les dépenses courantes engagées ont excédé de près de 25 % les crédits autorisés. Du fait de ces dérapages dans l'exécution du budget, la 3^{ème} revue du programme FRPC n'a pas été validée par le FMI.

Des dérapages ont également été observés dans l'exécution du budget d'investissement de l'État. Les dépenses en capital, qui ont doublé par rapport à 2005, ont dépassé de près de 20 % les prévisions. Les autorités congolaises expliquent ces dépassements par la nécessité de prendre en charge sur ressources propres des investissements qui n'ont pu être financés par des ressources extérieures, du fait du désengagement de certains bailleurs de fonds.

Au total, le solde budgétaire base engagements (dons compris) a fortement progressé et s'est élevé à FCFA 874,4 milliards (après FCFA 564,1 milliards en 2005). Ceci a permis à l'État de poursuivre l'apurement de ses arriérés intérieurs, à hauteur de FCFA 77,5 milliards. L'apurement de la dette intérieure, laquelle s'élèverait à près de FCFA 345 milliards à la fin de 2006, s'effectue ainsi conformément au plan adopté par le gouvernement en novembre 2005, dont la mise en œuvre s'étalera jusqu'en 2011.

En matière de réformes structurelles, les mesures engagées par les autorités en vue de renforcer la transparence dans le secteur pétrolier ont été poursuivies. À la suite de l'adhésion du Congo à l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives (EITI), intervenue en 2004, les recettes pétrolières font l'objet d'une certification trimestrielle par un cabinet d'audit externe. Des audits sur les comptes de la SNPC (Société Nationale des Pétroles du Congo) ont été régulièrement effectués et publiés. En outre, la modernisation de la gestion de la SNPC a été engagée, afin d'optimiser son fonctionnement et de clarifier ses relations financières avec l'État. Les réformes réalisées en 2006 ont plus particulièrement porté sur l'adaptation du mode de commercialisation des produits pétroliers et l'amélioration du système comptable et de contrôle interne.

La mise en œuvre du programme de privatisations a peu progressé en 2006. Seule la privatisation de la société Hydrocongo, qui assure la distribution et la commercialisation de carburant, a été achevée en 2006. Dans les secteurs de l'eau et de l'électricité, la privatisation des entreprises publiques a été reportée, les opérateurs privés réclamant une remise en état des infrastructures existantes avant toute cession. Aussi, dans le cadre du Projet de Réhabilitation des Infrastructures d'Eau et d'Électricité (PRIEE), la Banque mondiale a mis en place, en mai 2005, un programme d'urgence, dont le coût est évalué à FCFA 9 milliards. Dans le secteur des postes et des télécommunications, le schéma de privatisation de la SOTELCO (Société des télécommunications du Congo), qui constitue un préalable à la cession totale ou partielle des actifs publics, n'a pas été finalisé. Enfin, le processus devant conduire à la mise en concession du CFCO a connu des retards, le premier appel d'offres ayant été déclaré infructueux.

COMPTES EXTÉRIEURS

Balance des paiements du Congo				
(en milliards de francs CFA courants)				
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	301,8	356,0	366,9	81,1
Balance commerciale	1 049,3	1 301,9	1 814,4	2 136,1
Exportations FOB	1 532,4	1 813,7	2 503,0	3 169,0
<i>Pétrole</i>	<i>1 340,8</i>	<i>1 604,8</i>	<i>2 292,4</i>	<i>2 931,9</i>
<i>Produits pétroliers</i>	<i>26,9</i>	<i>22,0</i>	<i>31,1</i>	<i>43,0</i>
<i>Bois</i>	<i>111,3</i>	<i>133,6</i>	<i>113,8</i>	<i>121,9</i>
<i>Rondins d'eucalyptus</i>	<i>1,8</i>	<i>0,1</i>	<i>0,4</i>	<i>3,0</i>
<i>Sucre</i>	<i>8,0</i>	<i>11,6</i>	<i>15,4</i>	<i>12,3</i>
<i>Autres</i>	<i>43,6</i>	<i>41,8</i>	<i>50,0</i>	<i>57,0</i>
Importations FOB	- 483,1	- 511,9	- 688,6	- 1 032,9
<i>Secteur pétrolier</i>	<i>- 119,9</i>	<i>- 70,4</i>	<i>- 105,5</i>	<i>- 338,1</i>
<i>Secteur non pétrolier</i>	<i>- 363,2</i>	<i>- 441,5</i>	<i>- 538,1</i>	<i>- 694,8</i>
Balance des services	- 396,0	- 433,3	- 631,2	- 1 126,4
Balance des revenus	- 340,6	- 501,2	- 832,4	- 915,2
dont intérêts dette extérieure	- 107,5	- 143,9	- 126,8	- 154,5
Balance des transferts courants	- 10,9	- 11,4	16,1	- 13,4
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	- 395,9	- 407,1	- 113,8	221,5
Compte de capital	9,4	2,6	5,9	5,0
Publics (nets)	9,9	2,5	5,9	5,0
Privés (nets)	- 0,5	0,1	0,0	0,0
Comptes financiers	- 405,3	- 409,8	- 119,7	216,5
Investissements directs (nets)	186,8	- 6,9	270,9	777,9
dont secteur pétrolier	437,5	142,8	225,7	707,2
Investissements de portefeuille (nets)	- 0,1	1,1	- 0,6	- 0,7
Autres investissements (nets)	- 592,0	- 404,0	- 389,9	- 560,6
ERREURS ET OMISSIONS	- 66,1	- 39,9	17,6	66,6
SOLDE GLOBAL	- 160,2	- 91,0	270,7	369,3
FINANCEMENT	160,2	91,0	- 270,7	- 369,3
Variations des réserves officielles (baisse : +)	- 5,5	- 39,1	- 349,5	- 508,2
Financements exceptionnels	165,7	130,1	78,7	138,9
Variation des arriérés extérieurs (baisse : -)	164,2	- 1 587,1	- 16,1	0,2
Rééchelonnements déjà obtenus	1,5	1 717,3	94,9	138,7
Exportations / Importations (%)	317,2	354,3	363,5	306,8

(a) estimations
Source : BEAC

Si l'excédent commercial a continué de progresser (+ 17,7 % par rapport à 2005), l'excédent courant s'est nettement contracté en 2006, pour s'établir à FCFA 81,1 milliards, après FCFA 366,9 milliards. Cette évolution résulte principalement de la forte dégradation du solde de la balance des services.

Les exportations ont augmenté de 26,6 % en valeur, en raison de la progression des ventes de pétrole brut qui ont représenté 92,5 % du total des exportations en 2006 (91,6 % en 2005). Cette évolution est imputable à la hausse des cours mondiaux du brut (le prix du baril de pétrole congolais a progressé de 21,5 % en un an) et des volumes exportés (+ 5 % par rapport à 2005, les exportations passant de 12,1 à 12,7 millions de tonnes). Les exportations de bois se sont accrues de 7,1 %, du fait de l'augmentation des prix à l'exportation (+ 17,2 %), qui a compensé la baisse des quantités vendues (- 8,6 %). La reprise effective de l'exploitation par la nouvelle société Eucalyptus Fibre Congo (EFC) s'est traduite par une

forte progression des exportations de rondins, qui ont atteint FCFA 3 milliards (contre FCFA 0,4 milliard en 2005). Suite à l'interruption des exportations de sucre vers l'Union européenne et les États-Unis, les ventes à l'extérieur de ce produit ont fortement diminué (- 20,1 %), ne s'effectuant plus qu'en direction du Cameroun et du Tchad.

Les importations ont connu un accroissement de 50 % par rapport à 2005, en raison de la hausse des achats de biens du secteur privé, notamment pétrolier. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est sensiblement réduit (306,8 % contre 363,5 % en 2005).

Le déficit des services a pratiquement doublé en 2006, du fait notamment des investissements du secteur pétrolier (recherche, développement des nouveaux champs et exploitation). Le déficit de la balance des revenus s'est également creusé, de près de 10 % en 2006, en raison de la hausse des sorties de revenus sur investissements directs (rapatriement des bénéfices par les sociétés pétrolières).

Le solde du compte de capital et d'opérations financières s'est redressé, passant d'un déficit de FCFA 113,8 milliards à un excédent de FCFA 221,5 milliards, grâce principalement à la forte progression des investissements directs dans le secteur pétrolier. En définitive, l'excédent global de la balance des paiements a atteint FCFA 369,3 milliards, en hausse de 36,4 % par rapport à l'année précédente. Ces ressources et les rééchelonnements obtenus après l'atteinte du point de décision PPTE ont permis d'augmenter les réserves officielles de FCFA 508,2 milliards.

Dettes extérieures du Congo				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	5 131,0	5 506,0	6 741,0	5 935,0
Dettes à long terme	3 961,0	4 413,0	5 609,0	5 161,0
Dettes publiques garanties	3 961,0	4 413,0	5 609,0	5 161,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	33,0	28,0	29,0	26,0
Dettes à court terme	1 137,0	1 065,0	1 103,0	748,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	866,0	1 034,0	797,0	737,0
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>688,0</i>	<i>844,0</i>	<i>195,0</i>	<i>165,0</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>178,0</i>	<i>190,0</i>	<i>602,0</i>	<i>572,0</i>
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	2 264,0	2 635,0	2 758,0	2 595,0
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>1 481,0</i>	<i>1 806,0</i>	<i>549,0</i>	<i>488,0</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>783,0</i>	<i>829,0</i>	<i>2 209,0</i>	<i>2 107,0</i>
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	223,5	194,0	185,3	119,5
Dettes totales / PIB	169,1	155,0	154,8	99,6
Service payé de la dette / exportations biens et services	1,1	2,1	5,1	2,4
Service payé de la dette / recettes budgétaires	3,0	5,9	13,4	4,9
Dettes multilatérales / dettes totales	11,1	11,4	17,9	20,1
Sources : Banque mondiale et BEAC				

À fin décembre 2005, la dette extérieure du Congo s'élevait à environ USD 5,9 milliards, dont environ USD 2,6 milliards d'arriérés (44 %). Elle représentait environ 100 % du PIB (155 % en 2004) et son service a atteint 2,4 % des exportations de biens et services (5,1 % en 2004).

S'agissant plus particulièrement de la dette commerciale du Congo, un accord a été conclu en juin 2007 avec les créanciers privés du Club de Londres. Celui-ci prévoit l'effacement de 80 % de la dette et l'émission d'un emprunt obligataire pour la part restante due (soit environ USD 500 millions).

SYSTÈME BANCAIRE

Situation simplifiée du système bancaire congolais							
<i>(en milliards de francs CFA)</i>							
ACTIF	2004	2005	2006	PASSIF	2004	2005	2006
Trésorerie et divers	114,8	222,6	305,7	Trésorerie et divers	33,0	30,6	30,6
Crédits à l'État	22,0	3,5	5,4	Dépôts de l'État	10,0	45,3	18,1
Crédits à l'économie	78,0	83,9	95,4	Dépôts du secteur privé	179,0	223,2	354,8
Créances en souffrance nettes	5,1	0,5	0,5	Fonds propres	17,2	27,4	33,6
Valeurs immobilisées	19,3	16,1	30,2				
Total	239,2	326,6	437,1	Total	239,2	326,6	437,1
Coef. net d'exploitation (%) (frais généraux / PNB)	68,4	59,2	47,7	Taux de marge nette (%) (résultat net / PNB)	10,53	22,22	31,5
Coefficient de rentabilité (%) (résultat net / fonds propres)	10,5	23,0	38,9				

Source : COBAC

Le système bancaire congolais est composé de quatre établissements de crédit (chiffre inchangé par rapport à 2005) : le Crédit du Congo (ex Crédit Lyonnais Congo), la BGF Bank Congo, la LCB (La Congolaise de Banque, dont est actionnaire, à hauteur de 25 %, la Banque Marocaine du Commerce Extérieur –BMCE–) et la Banque Commerciale Internationale (BCI). La BCI a succédé à la COFIPA à l'issue de la privatisation de cet établissement et de sa reprise par le groupe NATEXIS BANQUES POPULAIRES. L'acte de cession définitif a été signé le 3 octobre 2006, et l'activité commerciale a repris sous l'enseigne BCI le 4 octobre 2006. De nouveaux établissements, notamment le groupe ECOBANK, pourraient chercher à s'implanter au Congo en 2007. En outre, les autorités congolaises continuent à projeter la création d'une Banque de l'Habitat, destinée à financer la construction de logements sociaux.

Le bilan cumulé du système bancaire a augmenté de 33,8 % en 2006, en liaison avec la forte progression des dépôts de la clientèle (+ 38,9 %), qui constituent environ 85 % du total de bilan.

Représentant 23,3 % des emplois du système bancaire (27,7 % en 2005), les crédits bruts à la clientèle se sont inscrits en hausse de 12,9 % par rapport à 2005. La progression des crédits aux entreprises publiques a été particulièrement marquée (+ 21 %), les encours de crédit aux entreprises du secteur privé ayant augmenté plus modérément (+ 11 %). L'apurement progressif des arriérés de la dette intérieure publique a, en effet, permis de conforter la trésorerie des entreprises et réduit leurs besoins de financement. En forte baisse (– 53,6 %), les créances en souffrance se sont élevées à FCFA 1,4 milliard et sont provisionnées à hauteur de 66,5 % (contre 84,2 % en 2005). Elles représentaient environ 1,4 % des crédits bruts, cette proportion s'élevant à 3,3 % en 2005.

Dans ce contexte, la situation de surliquidité du secteur bancaire congolais s'est accentuée : l'excédent global de trésorerie a atteint FCFA 277,1 milliards, en hausse de 51,6 %, et le taux de couverture des crédits par les dépôts est ressorti à 368 % (contre 305 % en 2005). Cette situation illustre les obstacles au développement du crédit, au premier rang desquels figurent les faiblesses de l'environnement des affaires (sous-capitalisation des entreprises, importance du secteur informel, absence d'états financiers certifiés...) et l'insuffisance de ressources longues permettant aux établissements bancaires de s'adosser dans le cas de financements à moyen et long terme.

Le produit net bancaire a augmenté de près de 18,3 % en 2006, en raison de l'accroissement des marges sur opérations de trésorerie et opérations diverses, alors que les revenus tirés des activités d'intermédiation ont sensiblement diminué (-17 %). Au total, le résultat net est ressorti à FCFA 9,9 milliards, en hausse de 64,4 % par rapport à l'exercice 2005.

Avec 54 établissements agréés par la COBAC, le secteur de la microfinance joue un rôle important dans les circuits de financement au Congo. À fin 2006, d'après la COBAC, les dépôts gérés se sont élevés à FCFA 65 milliards et les encours de crédits à FCFA 19 milliards, ce qui représente respectivement 28 % et 15 % du total des dépôts et des crédits du secteur de la microfinance en CEMAC. Au Congo, plus de 200 000 personnes bénéficieraient directement de ce système, sur un total de 1,2 million de clients en CEMAC. Le secteur reste dominé par les MUCODEC (Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit), dont les volumes d'activité représentaient, à fin 2006, 90 % de l'épargne et 53 % des crédits gérés par les réseaux de microfinance.

PERSPECTIVES

Selon la BEAC, l'année 2007 devrait être marquée par un ralentissement de la croissance de l'économie congolaise. Le taux de croissance du PIB réel atteindrait 4 %, au lieu de 6,6 % en 2006, ce qui entraînerait une hausse du revenu réel par habitant de 2,6 %. Cette évolution résulterait principalement de moindres performances dans les branches agricoles et sylvicoles et de la diminution de la production de pétrole brut, la contribution du secteur pétrolier à la croissance étant négative. La poursuite du développement des activités tertiaires et des industries manufacturières permettrait d'assurer une croissance du PIB non pétrolier de près de 6,9 %. L'inflation, mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation des ménages, ralentirait légèrement en 2007 pour s'établir à 4 % en moyenne annuelle.

GABON

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 267 667 km²
- **Population** : 1,4 million d'habitants. Densité : 5 habitants/km². Part de la population urbaine : 85 %. Taux de croissance démographique : 1,6 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Libreville (capitale administrative), Port-Gentil, Franceville, Moanda, Oyem.
- **Régime politique** : le Président de la République, El Hadj Omar Bongo Ondimba, en fonction depuis 1967, a été réélu pour un mandat de sept ans en 2005. Les élections législatives de décembre 2006 ont confirmé la prééminence du Parti démocratique gabonais (parti présidentiel), qui a remporté 83 des 120 sièges de l'Assemblée Nationale.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 6 988 (2006)
- **Répartition par secteurs d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2006)	5,7 %	64,1 %*	30,2 %
Population active	68 %	14 %	18 %

* dont pétrole : 54,2 %.

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	54,0	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	n.d.
Taux de mortalité infantile :	6,0 %	Indicateur de dévelop. humain – Classement :	124 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	n.d.	APD reçue par habitant (versements nets) :	27,7

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2006 (données 2004)

Accords internationaux

Le Gabon est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

En mai 2007, le FMI a approuvé un accord de confirmation (« Stand-By Arrangement ») de USD 117 millions en faveur du Gabon, couvrant la période 2007-2010, pour soutenir le programme économique et financier du pays. Ce programme comprend trois volets : la consolidation des finances publiques, pour garantir leur soutenabilité à long terme ; l'amélioration de la gestion financière du pays, afin notamment de renforcer l'administration des revenus pétroliers ; le développement du secteur privé non pétrolier, reposant sur une amélioration de l'environnement des affaires et la restructuration des entreprises publiques.

Dans le cadre de sa Stratégie d'assistance, adoptée en 2005, la Banque mondiale détient, au 1^{er} juillet 2007, un portefeuille de trois projets actifs, correspondant à des engagements de financement de USD 50 millions. Ces projets portent sur la gestion des ressources naturelles du Gabon, la protection de la biodiversité et la gestion des parcs nationaux ainsi que l'amélioration des infrastructures locales.

ACTIVITÉ

Après une hausse du PIB réel de 3 % en 2005, le Gabon a connu, en 2006, un net ralentissement de la croissance économique (+ 1,2 %). Cette performance modeste tient essentiellement à la diminution de la production pétrolière (- 10,5 % %), dans une économie très dépendante du secteur des hydrocarbures (54 % du PIB en 2006). Le PIB non pétrolier a, pour sa part, progressé de 5 % (+ 4,5 % en 2005).

Comptes nationaux du Gabon				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
RESSOURCES	4 679,5	5 003,9	5 995,9	6 571,3
PIB nominal	3 585,5	3 865,6	4 642,3	5 111,0
Importations de biens et services	1 094,0	1 138,3	1 353,6	1 460,3
Biens	606,1	642,2	722,6	816,0
Services	487,9	496,1	630,9	644,3
EMPLOIS	4 679,5	5 003,9	5 995,9	6 571,3
Consommation finale	1 814,0	1 801,7	2 003,9	2 153,7
Publique	353,8	351,4	381,0	419,6
Privée	1 460,2	1 450,3	1 622,9	1 734,1
Formation brute de capital fixe*	918,1	969,2	1 034,5	1 173,6
<i>Dont secteur pétrolier</i>	<i>389,2</i>	<i>388,0</i>	<i>392,8</i>	<i>402,2</i>
Exportations de biens et services	1 947,3	2 233,0	2 957,5	3 243,9
Biens	1 847,1	2 150,4	2 874,8	3 166,7
Services	100,2	82,6	82,7	77,2
Épargne intérieure brute	1 771,5	2 063,8	2 638,4	2 957,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	853,4	1 094,7	1 603,9	1 783,6
Revenus des facteurs	- 414,5	- 510,6	- 844,8	- 809,5
Épargne intérieure nette	1 357,0	1 553,2	1 793,6	2 147,8
Taux d'investissement (en %)	25,6	25,1	22,3	23,0
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	2,7	1,4	3,0	1,2
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	2,3	0,4	- 0,2	4,0
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	3,5	- 0,6	- 0,4	6,5
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BEAC				

Dans le secteur primaire, les cultures vivrières et la pêche ont contribué à la croissance à hauteur de 0,2 point, grâce aux initiatives prises en faveur du développement de l'agriculture (notamment le projet d'appui au développement de l'agriculture périurbaine, financé par l'État gabonais et l'Agence française de développement) et aux efforts de relance de la production de café et de cacao. Le secteur agricole ne couvre toutefois que 40 % des besoins de la population.

La filière forestière, qui constitue le second employeur du pays, après la fonction publique, avec environ 10 000 salariés, a également soutenu l'activité économique (+ 0,2 point). La production de grumes a crû de 11 % en 2006. Ce secteur, qui ne représente que 2,5 % du PIB, offre d'importantes potentialités de développement, avec un espace forestier, encore peu exploité, couvrant près de 20 millions d'hectares et une soixantaine d'essences commercialisables. Des aménagements à la réglementation ont été apportés en 2006 afin de favoriser une gestion durable des ressources et d'inciter les entreprises du secteur à investir, notamment dans la transformation sur place des grumes. Le nouveau code forestier, adopté en 2005, est entré en application, obligeant les professionnels à établir des plans de rotation des coupes et

des prévisions de reboisement. La fiscalité forestière a également été simplifiée. Afin de stimuler les exportations, le monopole de la Société Nationale des Bois du Gabon (SNBG) sur la commercialisation de l'okoumé a été levé, les forestiers disposant désormais de quotas d'exportation.

Sous l'effet du net recul de la production (- 10,5 %), le secteur pétrolier a obéré la croissance à hauteur de 2,4 points. Alors que la production de pétrole s'était stabilisée à un niveau proche de 13 millions de tonnes depuis 2003, les volumes extraits n'ont atteint que 11,9 millions de tonnes en 2006. Ce repli s'explique essentiellement par le vieillissement de la plupart des champs, arrivés à maturité, et des difficultés logistiques rencontrées par certains opérateurs. En l'absence de nouvelles découvertes, la diminution tendancielle de la production devrait se poursuivre. En 2006, la production se répartit entre TOTAL GABON (36 % de la production nationale), SHELL (23 %), PERENCO (20 %), MARATHON (10,5 %) et VAALCO (7,2 %).

Le secteur minier, dont la contribution au PIB est encore limitée (2,5 %), constitue une source de diversification pour l'économie gabonaise. L'extraction du manganèse par la COMILOG a poursuivi sa progression, atteignant 3 millions de tonnes (+ 7,1 % par rapport à 2005). L'importance des gisements non encore exploités pourrait permettre au Gabon de devenir l'un des premiers producteurs mondiaux de manganèse, la production pouvant atteindre 7 à 8 millions de tonnes dans les prochaines années. En outre, la concession d'exploitation du gisement de fer de Belinga, dont les réserves sont estimées à 1 milliard de tonnes, a été confiée, en septembre 2006, à deux sociétés chinoises. L'exploitation de ce site, qui nécessitera près de EUR 2,5 milliards d'investissements, ne devrait toutefois démarrer que dans 3 à 5 ans.

Principales productions				
	2003	2004	2005	2006 (a)
Pétrole (millions de tonnes)	13,5	13,5	13,3	11,9
Prix du baril de pétrole gabonais (USD)	28,5	35,8	49,5	61,4
Manganèse (millions de tonnes)	2,0	2,5	2,8	3,0
Bois tropicaux				
Production de grumes (milliers de m ³)	2 017,0	1 788,0	1 871,0	2 077,0
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (milliers de m ³)	2 217,0	2 022,0	2 123,0	2 318,0
<i>Dont Okoumé</i>	985,9	652,6	569,3	369,2
Prix à l'exportation (milliers de FCFA/m ³)	91,4	95,8	99,4	115,7
(a) estimations				
Sources : Autorités gabonaises, BEAC				

Dans le secteur secondaire (qui contribue à hauteur de 1 point à la hausse du PIB), la croissance a été tirée par la bonne tenue de l'énergie, des industries brassicoles et du BTP. Ce dernier a confirmé son redressement, amorcé en 2005, stimulé par les investissements publics réalisés dans le cadre des fêtes nationales tournantes. Dans la branche agro-alimentaire, la production sucrière de la SUCAF s'est, en revanche, inscrite en repli par rapport à 2005, du fait de conditions climatiques défavorables.

Le secteur tertiaire a contribué à la croissance (+ 1,9 point), grâce aux bonnes performances des branches télécommunications et commerce. Le regain de concurrence entre opérateurs, suite notamment à la reprise des actifs de TELECEL par MOOV, et la poursuite d'importants programmes d'investissements expliquent la progression de l'activité de téléphonie mobile.

L'année 2006 a été marquée par une nette hausse de l'inflation, les prix à la consommation progressant de 4 % alors qu'ils avaient reculé de 0,2 % en 2005. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation des prix des produits alimentaires (+ 6,4 %), en raison notamment des craintes de grippe aviaire, et des prix de l'énergie (+ 4,2 %), dans un contexte d'allègement progressif des mécanismes de blocage des prix à la pompe.

FINANCES PUBLIQUES

L'exercice 2006 s'est soldé par un excédent budgétaire, base engagements, hors dons, de 9 % du PIB, après un excédent de 9,2 % du PIB en 2005.

Tableau des opérations financières de l'État gabonais				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	1 064,0	1 141,8	1 433,8	1 582,6
Recettes	1 062,8	1 139,7	1 431,6	1 582,6
Recettes fiscales non pétrolières	478,9	511,5	525,0	569,7
Recettes pétrolières	583,9	628,2	906,8	1 012,9
Dons extérieurs	1,2	2,1	2,0	0,0
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	806,4	850,1	1 002,9	1 122,2
Dépenses courantes	675,4	693,7	842,9	883,4
Salaires	229,0	226,3	227,8	252,4
Intérêts	145,0	149,2	129,7	116,7
<i>Intérêts sur la dette intérieure</i>	<i>30,4</i>	<i>30,3</i>	<i>29,3</i>	<i>24,5</i>
<i>Intérêts sur la dette extérieure</i>	<i>114,6</i>	<i>118,9</i>	<i>100,3</i>	<i>92,2</i>
Autres dépenses courantes	301,4	318,2	485,4	514,3
Dépenses en capital	131,0	156,3	160,0	238,8
Dépenses budgétaires	122,6	142,2	151,1	190,0
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	8,4	14,1	8,9	48,8
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	379,4	422,7	538,1	601,4
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	257,6	291,8	430,9	460,4
ARRIÉRÉS	- 5,3	- 397,2	- 73,8	- 33,5
Arriérés intérieurs	- 68,8	- 53,3	- 71,9	- 33,2
Arriérés extérieurs	63,5	- 343,9	- 1,9	- 0,3
SOLDE (base caisse) (3)	252,3	- 105,4	357,1	426,9
FINANCEMENT	- 252,3	105,4	- 357,1	- 426,9
Financement Intérieur	- 97,8	- 100,5	- 220,2	- 258,9
Bancaire	12,8	- 83,5	- 94,3	- 96,8
Non bancaire	- 110,5	- 17,0	- 125,9	- 162,1
Financement Extérieur	- 154,5	206,0	- 136,8	- 168,0
Tirages sur emprunts	15,4	60,4	8,9	63,3
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 205,7	- 278,6	- 218,3	- 232,5
Réaménagement de la dette extérieure	35,8	421,5	72,6	1,2
PIB nominal	3 585,5	3 865,6	4 642,3	5 111,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	29,6	29,5	30,8	31,0
Dépenses courantes	18,8	17,9	18,2	17,3
Solde :				
<i>budgétaire de base (4)</i>	<i>7,4</i>	<i>7,9</i>	<i>9,4</i>	<i>10,0</i>
<i>base engagements (dons compris)</i>	<i>7,2</i>	<i>7,5</i>	<i>9,3</i>	<i>9,0</i>
<i>base caisse</i>	<i>7,0</i>	<i>- 2,7</i>	<i>7,7</i>	<i>8,4</i>
(a) estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BEAC				

Les recettes budgétaires se sont élevées à FCFA 1 582,6 milliards en 2006, en hausse de 10,5 %. Dans un contexte de hausse des cours (le prix du baril de pétrole gabonais a augmenté de 24 % en un an), les recettes pétrolières ont progressé de 11,7 %. Les recettes non pétrolières se sont également inscrites en hausse (+ 8,5 %). Cette amélioration tient à un meilleur recouvrement des impôts directs et des taxes sur le commerce extérieur.

Les dépenses totales (FCFA 1 122 milliards) ont progressé de 11,9 % par rapport à 2005. Représentant 79 % des dépenses publiques, les dépenses courantes ressortent en hausse de 4,8 %. Les traitements et salaires ont augmenté de 10,8 % en 2006, sous l'effet de la hausse des effectifs et de la revalorisation du point d'indice de la fonction publique, intervenue en octobre. Les transferts et subventions ont atteint près de FCFA 350 milliards (+ 4,5 %), en raison essentiellement des subventions versées à la SOGARA (société nationale de raffinage) (+ 42,6 %).

Les dépenses en capital ont pratiquement doublé par rapport à 2005. Ceci résulte d'un accroissement des engagements sur ressources propres (+ 25,7 %) et d'une plus forte mobilisation des financements extérieurs. Ces derniers, accordés pour l'essentiel par l'Agence française de développement et la Banque africaine de développement, ont été affectés à la réhabilitation d'infrastructures routières et à la modernisation du secteur agricole.

Au total, le solde budgétaire base engagements (dons compris) s'est établi à FCFA 460,4 milliards (+ 6,8 %). Ceci a permis à l'État de poursuivre l'apurement de ses arriérés intérieurs, à hauteur de FCFA 33,2 milliards. L'apurement de la dette intérieure s'effectue conformément aux accords conclus entre l'État et ses créanciers dans le cadre du Club de Libreville. Depuis sa création en 2004, quatre conventions de règlements ont été conclues avec l'État, permettant l'apurement de près de FCFA 400 milliards d'arriérés intérieurs.

En matière de réformes structurelles, les mesures engagées par les autorités en vue de renforcer la transparence dans le secteur pétrolier ont été poursuivies. À la suite de l'adhésion du Gabon, en 2004, à l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives (EITI), un premier rapport de réconciliation entre les données des sociétés pétrolières et les revenus de l'État, portant sur l'année 2004, avait été publié fin 2005. Il demeurait toutefois incomplet (en particulier, absence d'informations sur la production restante « *profit oil* » commercialisée par l'État en vertu des contrats de partage de production). Le second rapport, publié en avril 2007 et portant sur les données 2005, examine également les revenus de l'État dans le secteur minier et intègre les revenus provenant du « *profit oil* ».

La mise en œuvre du programme de privatisations s'est poursuivie. À l'issue d'un appel d'offres lancé en janvier 2006, la société GABON TELECOM a été privatisée, l'État ayant cédé, en février 2007, 51 % de ses parts à MAROC TELECOM. L'acquéreur va également reprendre les activités de téléphonie mobile (LIBERTIS). Dans le secteur du transport aérien, AIR GABON a été liquidée début 2006. Si le projet de création d'une compagnie en partenariat avec ROYAL AIR MAROC n'a pu aboutir, une nouvelle société, GABON AIRLINES, à capitaux privés exclusivement gabonais, a finalement été créée et a démarré ses activités en avril 2007. S'agissant de GABON POSTE, la société a été liquidée en 2006 et ses activités reprises par une nouvelle entité, LA POSTE. Les autorités envisagent de séparer, sur le plan de la gestion, les activités postales et financières, qui demeureraient au sein de la même société. L'année 2006 a également été marquée par la suppression du monopole sur la commercialisation de l'okoumé et de l'ozigo de la SNBG (Société Nationale des Bois du Gabon), dont la restructuration a été engagée. Un plan social, comportant des mesures de diminution de la masse salariale, a été adopté et une nouvelle stratégie doit être mise en œuvre afin d'adapter l'entreprise à son nouvel environnement (notamment diversification des activités, en développant la commercialisation de bois autres que l'okoumé).

COMPTES EXTÉRIEURS

Balance des paiements du Gabon				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	334,9	489,0	667,9	867,8
Balance commerciale	1 241,0	1 508,2	2 152,1	2 350,7
Exportations FOB	1 847,1	2 150,4	2 874,8	3 166,7
<i>Pétrole</i>	<i>1 529,5</i>	<i>1 787,6</i>	<i>2 392,3</i>	<i>2 622,0</i>
<i>Manganèse</i>	<i>72,0</i>	<i>109,3</i>	<i>184,4</i>	<i>190,9</i>
<i>Bois tropicaux</i>	<i>202,6</i>	<i>193,8</i>	<i>211,0</i>	<i>268,3</i>
<i>Autres</i>	<i>43,0</i>	<i>59,7</i>	<i>87,1</i>	<i>85,5</i>
Importations FOB	- 606,1	- 642,2	- 722,6	- 816,0
<i>Secteur pétrolier</i>	<i>- 124,3</i>	<i>- 186,7</i>	<i>- 197,0</i>	<i>- 134,7</i>
<i>Secteur minier</i>	<i>- 17,6</i>	<i>- 27,1</i>	<i>- 29,1</i>	<i>- 31,1</i>
<i>Secteur forestier</i>	<i>- 2,7</i>	<i>- 3,8</i>	<i>- 4,1</i>	<i>- 2,7</i>
<i>Autres</i>	<i>- 461,5</i>	<i>- 424,2</i>	<i>- 492,0</i>	<i>- 647,1</i>
Balance des services	- 387,7	- 413,5	- 548,2	- 567,1
Balance des revenus	- 414,4	- 510,6	- 844,8	- 809,5
Soldes des transferts courants	- 104,0	- 95,0	- 91,2	- 106,3
Publics (nets)	- 78,8	- 63,9	- 71,1	- 73,6
Privés (nets)	- 25,2	- 31,1	- 20,1	- 32,7
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	- 286,7	- 421,1	- 488,6	- 506,8
Compte de capital	25,1	0,0	0,0	0,0
Publics (nets)	25,1	0,0	0,0	0,0
Privés (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers	- 311,8	- 421,1	- 488,6	- 506,8
Investissements directs (nets)	153,0	115,7	169,4	- 15,4
<i>Dont secteur Pétrolier</i>	<i>30,4</i>	<i>114,3</i>	<i>22,5</i>	<i>28,1</i>
Investissements de portefeuille (nets)	3,6	- 5,7	0,0	0,0
Autres investissements (nets)	- 468,4	- 531,1	- 658,0	- 491,4
ERREURS ET OMISSIONS	- 126,6	- 49,9	- 81,2	- 168,0
SOLDE GLOBAL	- 78,4	18,0	98,1	193,0
FINANCEMENT	78,4	- 18,0	- 98,1	- 193,0
Variations des réserves officielles (baisse +)	- 20,9	- 98,3	- 168,7	- 193,9
Financements exceptionnels	99,3	80,3	70,6	0,9
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	63,5	- 343,9	- 1,9	- 0,3
Rééchelonnements	35,8	424,2	72,6	1,2
Exportations / Importations (%)	304,8	334,8	397,8	388,1
(a) estimations				
Source : BEAC				

En 2006, l'excédent courant s'est accru de près 30 %, représentant 17 % du PIB contre 14,4 % en 2005. La progression de l'excédent de la balance commerciale, conjuguée au recul du déficit des revenus, explique cette évolution.

L'excédent de la balance commerciale a augmenté de 9,2 % en 2006, s'établissant à FCFA 2 350,7 milliards. Cette hausse s'explique par l'évolution positive des exportations (+ 10,1 % en valeur), les ventes de pétrole ayant crû de 9,6 %. Si les volumes exportés ont diminué de 11,1 %, le cours du pétrole brut s'est fortement apprécié. Les ventes de bois tropicaux ont également fortement progressé (+ 27,1 %), sous l'effet de l'appréciation des prix à l'exportation (+ 16,4 %) et de la hausse des quantités

commercialisées (+ 9,2 %). Les exportations de manganèse se sont inscrites en hausse de 3,5 %, en dépit de prix à l'exportation en diminution par rapport à 2005 (- 3,4 %). Les importations se sont inscrites en hausse de 12,9 %, à FCFA 816 milliards.

Le déficit des services, qui résulte principalement de l'importance des dépenses de services pétroliers liés à l'exploration des sous-sols, s'est à nouveau creusé en 2006. Il s'est établi à FCFA 567,1 milliards contre FCFA 548,2 milliards en 2005. Le déficit de la balance des revenus s'est réduit de 4,2 %, en raison d'une légère diminution de la rémunération des investissements privés. La balance des transferts courants a enregistré un déficit de FCFA 106,3 milliards, contre FCFA 91,2 milliards en 2005.

Le déficit du compte de capital et d'opérations financières s'est légèrement accru, de 3,7 %, s'établissant à FCFA 506,8 milliards. Cette évolution tient essentiellement à la reconstitution des positions extérieures des investisseurs privés, le solde des investissements directs étant négatif pour la première fois depuis 2001 (FCFA 15,4 milliards, contre un solde positif de FCFA 169,4 milliards en 2005).

En définitive, le solde global de la balance des paiements, excédentaire depuis 2004, est ressorti en forte hausse, passant de FCFA 98,1 milliards à FCFA 193,0 milliards en 2006. Ces ressources, complétées des rééchelonnements de dette extérieure obtenus notamment dans le cadre du Club de Paris, ont permis d'accroître les réserves de change de près de FCFA 194 milliards.

Dettes extérieures du Gabon				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	3 546,0	3 793,0	4 150,0	3 901,0
Dettes à long terme	3 241,0	3 395,0	3 800,0	3 582,0
Dettes publiques garanties	3 241,0	3 395,0	3 800,0	3 582,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	67,0	59,0	100,0	68,0
Dettes à court terme	238,0	339,0	250,0	251,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	16,0	268,0	188,0	190,0
<i>Envers créanciers publics</i>	12,0	262,0	183,0	179,0
<i>Envers créanciers privés</i>	4,0	6,0	5,0	11,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	52,0	425,0	267,0	441,0
<i>Envers créanciers publics</i>	45,0	338,0	177,0	324,0
<i>Envers créanciers privés</i>	7,0	87,0	90,0	117,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	130,7	119,1	101,8	71,5
Dettes totales / PIB	72,7	61,3	56,6	44,3
Service payé de la dette / exportations biens et services	15,0	11,8	5,5	2,0
Service payé de la dette / recettes budgétaires	27,7	20,5	10,3	4,0
Dettes multilatérales / dettes totales	11,2	10,6	11,2	10,4
Sources : Banque mondiale et BEAC				

En 2005, la dette extérieure du Gabon s'élevait à USD 3,9 milliards. La dette à long terme représentait près de 92 % de la dette totale. Elle a diminué de 5,7 %, pour atteindre USD 3,6 milliards contre USD 3,8 milliards en 2005. Les recours aux crédits FMI ont baissé de près d'un tiers en un an. La dette à court terme s'est stabilisée, s'établissant à près de FCFA 250 milliards. À fin 2005, l'encours total de dette extérieure représentait environ 44 % du PIB. Les ratios du service de la dette sur les exportations et sur les recettes budgétaires se sont élevés respectivement à 2 % et 4 %.

Le 18 juillet 2007, le Gabon a conclu avec le Club de Paris un accord de remboursement anticipé de sa dette non APD portant sur USD 2,3 milliards. Cette opération, qui interviendra, pour les créanciers participants, entre le 2 décembre 2007 et le 30 janvier 2008, permet d'utiliser les excédents pétroliers actuels pour réduire la vulnérabilité du pays à d'éventuels chocs exogènes.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire comprend six banques en activité (chiffre inchangé par rapport à 2005) : Banque Gabonaise de Développement (BGD), Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG), BGFI Bank Gabon, Citibank, Financial Bank Gabon et Union Gabonaise de Banque (UGB).

Situation simplifiée du système bancaire gabonais							
<i>(en milliards de francs CFA)</i>							
ACTIF	2004	2005	2006	PASSIF	2004	2005	2006
Trésorerie et divers	332,5	494,2	513,9	Trésorerie et divers	107,0	115,9	135,6
Crédits à l'État	39,0	31,3	19,6	Dépôts de l'État	63,0	100,8	89,6
Crédits à l'économie	351,2	374,1	476,1	Dépôts du secteur privé	520,0	638,5	753,3
Créances en souffrance nettes	15,8	13,4	9,6	Fonds propres	161,6	174,1	178,9
Valeurs immobilisées	113,1	116,3	138,2				
Total	851,6	1 029,3	1 157,4	Total	851,6	1 029,3	1 157,4
Coef. net d'exploitation (%) <i>(frais généraux / PNB)</i>	57,3	58,1	56,6	Taux de marge nette (%) <i>(résultat net / PNB)</i>	30,0	29,5	29,9
Coefficient de rentabilité (%) <i>(résultat net / fonds propres)</i>	15,2	16,0	16,9				

Source : COBAC

Le bilan cumulé du système bancaire gabonais a augmenté de 12,4 % en 2006.

Représentant 48,2 % des emplois du système bancaire (46 % en 2005), les crédits bruts à la clientèle se sont inscrits en hausse de 17,8 % par rapport à 2005. Cette évolution tient à la forte progression des crédits aux entreprises du secteur privé (+ 20,2 %), les engagements du système bancaire sur l'État et les entreprises publiques accusant une diminution sensible par rapport à 2005 (respectivement – 37,4 % et – 46,9 %). En outre, la qualité du portefeuille de crédits s'est améliorée en 2006. En baisse de 8,8 %, les créances en souffrance se sont élevées à FCFA 61,8 milliards et sont provisionnées à hauteur de 84,5 % (contre 80,2 % en 2005). Elles représentaient environ 11,1 % des crédits bruts, cette proportion s'élevant à 14,3 % en 2005.

Les dépôts de la clientèle, qui représentent près de 73 % du total de bilan, ont augmenté moins rapidement (+ 14 %) que les encours de crédits bruts.

Dans ce cadre, la situation de surliquidité du secteur bancaire est demeurée relativement stable : l'excédent global de trésorerie a atteint FCFA 401,8 milliards (+ 1,9 %) et représente 34,7 % du total de bilan. Le taux de couverture des crédits par les dépôts est ressorti à 167 % (contre 176 % en 2005). Cette situation illustre les obstacles structurels au développement du crédit, au premier rang desquels figurent les faiblesses de l'environnement juridique (enregistrement parcellaire des titres de propriété foncière, par exemple, qui constitue un handicap pour la prise de garanties), la fragilité du tissu économique (sous-capitalisation des entreprises, absence d'états financiers certifiés, importance du secteur

informel...) et l'insuffisance de ressources longues permettant aux établissements bancaires de s'adosser dans le cas de financements à moyen et long terme.

Le produit net bancaire a augmenté de près de 11,5 % en 2006, en raison de l'accroissement des marges sur les opérations avec la clientèle (+ 7,4 %) et sur les opérations diverses (+ 10,4 %). Au total, le résultat net est ressorti à FCFA 27,3 milliards, en hausse de 14,7 % par rapport à l'exercice 2005.

Le secteur de la microfinance est de taille très réduite au Gabon. Au 31 décembre 2006, seuls trois établissements de microfinance étaient agréés par la COBAC. Les dépôts gérés par ces établissements ont représenté environ FCFA 535 millions, les encours de crédits s'élevant à FCFA 500 millions. Les autorités souhaitent toutefois favoriser le développement de ce mode de financement des ménages et des petites entreprises, plusieurs projets de création d'établissements de microfinance étant en cours.

PERSPECTIVES

En 2007, selon la BEAC, l'économie du Gabon devrait enregistrer un taux de croissance plus soutenu (5 % contre 1,2 % en 2006), ce qui entraînerait une hausse du revenu réel par habitant de 1,6 %. Cette amélioration résulterait d'un redressement de la production de pétrole et d'une bonne tenue de la production de manganèse, les industries extractives apportant ainsi une contribution positive à la croissance (de l'ordre de 1 point, contre - 2,4 points en 2006). En outre, soutenues par la vigueur de la consommation privée et de l'investissement des entreprises du secteur non pétrolier, les branches du bâtiment et des travaux publics, des transports et des télécommunications devraient enregistrer une augmentation sensible de leur activité, le PIB non pétrolier progressant de 5,3 % en 2007, après 5 % en 2006.

En revanche, les tensions inflationnistes devraient s'accroître, du fait de l'augmentation sensible des prix des carburants, résultant de l'engagement des autorités à réduire progressivement les subventions à la SOGARA. L'inflation, mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation des ménages, s'établirait ainsi à 5 % en moyenne annuelle en 2007, contre 4 % en 2006.

À plus long terme, le Gabon doit surmonter le défi de la baisse tendancielle de sa production d'hydrocarbures par un renforcement des réformes structurelles et l'amélioration des diverses composantes de l'environnement des affaires.

GUINÉE ÉQUATORIALE

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 28 051 km²
- **Population** : 650 000 habitants (estimation). Densité : 23 habitants/km². Part de la population urbaine : 50 %. Taux de croissance démographique : 2,3 %. Langues officielles : espagnol, français.
- **Principales villes** : Malabo (capitale administrative), Bata et Ebebiyin.
- **Régime politique** : M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, au pouvoir depuis 1979, à la suite du renversement de la dictature de Macias Nguema, a été élu Président de la République en 1997, puis réélu en 2002.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 13 140 (2006)
- **Répartition par secteurs d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2006)	2,1 %	95,2 %*	2,7 %
Population active	50 %	20 %	30 %

* dont pétrole 84,2 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	42,8	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	n.d.
Taux de mortalité infantile :	12,2 %	Indicateur de dévelop. humain – Classement :	120 ^{ème} /177
Taux alphabét. Des adultes :	87,0	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 60,3

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2006 (données 2004)

Accords internationaux

La Guinée Équatoriale est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec les institutions de Bretton Woods

La Guinée Équatoriale est le seul pays de la CEMAC à n'avoir pas eu recours aux concours du FMI depuis 1995. Une mission du FMI a séjourné à Malabo fin mars 2007, dans le cadre des consultations au titre de l'Article IV des Statuts du Fonds. Elle a notamment invité les autorités à poursuivre leurs efforts en faveur de la diversification de l'économie et de la promotion d'un environnement favorable au développement du secteur privé.

Depuis 2002, la Banque mondiale met en œuvre un programme de renforcement des capacités dans le domaine des statistiques, qui devrait s'achever fin 2007. La Banque mondiale apporte également aux autorités équato-guinéennes son assistance dans la mise en œuvre des actions induites par l'adhésion à l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives (EITI).

ACTIVITÉ

En 2006, la Guinée Équatoriale a connu un nouveau ralentissement de sa croissance économique, le PIB réel ayant progressé de 5,3 % en 2006 (contre 8,8 % en 2005), soit le taux le plus faible des dix dernières années. Ce ralentissement s'explique essentiellement par la baisse de la production pétrolière, compte tenu de la faible diversification de la base productive, concentrée à plus de 80 % sur le secteur des hydrocarbures.

Comptes nationaux de la Guinée Équatoriale				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
RESSOURCES	2 961,6	3 994,2	5 647,1	6 708,1
PIB nominal	1 650,2	2 471,7	3 757,0	4 462,0
Importations de biens et services	1 311,4	1 522,5	1 890,1	2 246,1
Biens	719,0	834,6	1 118,8	1 370,3
Services	592,3	687,8	771,3	875,9
EMPLOIS	2 961,6	3 994,2	5 647,1	6 708,1
Consommation Finale	310,9	407,9	524,4	574,1
Publique	65,0	81,3	118,6	128,1
Privée	245,9	326,6	405,8	445,9
Formation brute de capital fixe *	1 002,9	1 129,8	1 398,3	1 794,8
<i>Dont secteur pétrolier</i>	<i>768,7</i>	<i>673,6</i>	<i>845,1</i>	<i>897,4</i>
Exportations de biens et services	1 647,8	2 456,4	3 724,3	4 339,3
Biens	1 627,9	2 429,5	3 687,3	4 296,1
Services	19,9	26,9	37,1	43,2
Épargne intérieure brute	1 339,3	2 063,8	3 232,6	3 887,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	336,4	934,0	1 834,2	2 093,2
Revenus des facteurs	- 1 012,7	- 1 561,0	- 2 188,8	- 2 137,9
Épargne intérieure nette	326,6	502,8	1 043,7	1 750,0
Taux d'investissement (en %)	60,8	45,7	37,2	40,2
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	14,4	32,7	8,8	5,3
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	7,3	4,2	5,0	5,0
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	5,9	4,6	3,7	5,9
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BEAC				

Dans le secteur primaire, malgré les différents programmes destinés à renforcer la sécurité alimentaire, l'agriculture vivrière n'a contribué à la croissance qu'à hauteur de 0,1 point. L'agriculture de subsistance satisfait moins de 30 % d'une demande intérieure en constante progression. L'apport des cultures de rente à la croissance s'est élevé à 0,1 point. Ce résultat tient principalement à la hausse de 36,3 % de la production de cacao, qui est le principal produit agricole d'exportation. En 2006, 3 000 tonnes de cacao ont été récoltées, contre 2 200 tonnes à l'issue de la campagne précédente. Concernant le secteur sylvicole, la production totale de grumes a diminué de 3,7 %. La production de bois débités a toutefois augmenté de 6,3 % en 2006, grâce au renforcement des capacités de production des usines de transformation.

En 2006, la contribution du secteur pétrolier à la croissance a été négative (- 2,9 points). La production totale de pétrole, qui repose sur trois principaux champs (Zafiro, Alba et Ceiba), s'est élevée à 17,1 millions de tonnes, s'inscrivant en baisse de 4,5 % par rapport à 2005. Cette baisse résulte principalement du repli des rendements du champ Zafiro exploité par le consortium Mobil Equatorial Guinea Inc. (MEGI), formé par Mobil, Exxon et l'État équato-guinéen. La production journalière de MEGI, principal opérateur de la filière, a ainsi diminué de 9,2 %, passant de 261 500 barils/jour en 2005 à 237 300 barils/jour en 2006. En 2007, la mise en production du champ Okoumé devrait toutefois permettre de contenir la diminution de la production pétrolière.

Cette évolution a été partiellement compensée par la progression de la production de gaz. En 2006, les exportations de méthanol et autres gaz (1,6 million de tonnes) ont augmenté de 10,3 %. Si la production de méthanol a baissé de 30,7 %, les productions de butane et de propane ont enregistré des hausses de respectivement 102,5 % et 155,2 %, en raison du renforcement des capacités de production de l'usine de Punta Europa, exploitée par Marathon.

Principales productions				
	2003	2004	2005	2006
Pétrole brut				
Production (<i>millions de tonnes</i>)	13,3	17,6	17,9	17,1
Production (<i>milliers de barils/jour</i>)	267,4	352,9	360,1	343,5
Prix moyen à l'export (<i>milliers FCFA/tonne</i>)	113,2	128,8	188,0	227,9
Prix du baril de pétrole équato-guinéen (<i>USD</i>)	26,9	33,7	49,3	60,2
Méthanol et autres gaz				
Exportations (<i>milliers de tonnes</i>)	769,8	1 152,9	1 490,2	1 644,4
Bois (grumes)				
Production (<i>milliers de m3</i>)	500,8	482,3	512,0	493,1
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (<i>milliers de m3</i>)	531,0	528,7	460,8	443,8
Prix à l'exportation (<i>milliers FCFA/m3</i>)	58,6	56,2	57,5	67,2
Source : BEAC				

Le secteur secondaire a enregistré des évolutions contrastées, mais demeure le principal moteur de la croissance, avec une contribution de 7,3 points. En particulier, le secteur de la construction a contribué à hauteur de 5,1 points à la croissance globale. Cette forte progression résulte de l'augmentation des ressources budgétaires allouées à la construction des infrastructures publiques, notamment dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement public et des fêtes de l'indépendance. De même, la construction de maisons individuelles, de logements sociaux et d'hôtels à Bata et à Malabo est demeurée dynamique.

Le secteur de l'énergie (électricité, gaz et eau) a contribué à hauteur de 0,6 point à la croissance, en raison du renforcement des capacités de production des centrales électriques et de l'acquisition de nouvelles centrales thermiques.

L'apport du secteur tertiaire à la croissance a été de 0,6 point. Les branches commerce, restauration et tourisme d'affaires ont, notamment, bénéficié de la hausse de la demande intérieure et de l'accroissement du nombre de complexes hôteliers.

L'année 2006 a été marquée par la persistance des tensions inflationnistes. La hausse des prix s'est établie à 5 % en moyenne annuelle, ce qui correspond à un rythme identique à celui observé en 2005. Ceci s'explique par la vigueur de la demande intérieure, soutenue par les recrutements dans la fonction publique et la création d'emplois dans le secteur du BTP, et par le renchérissement du prix des carburants.

FINANCES PUBLIQUES

Tableau des opérations financières de l'État équato-guinéen

(en milliards de francs CFA courants)

	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	472,3	773,5	1 410,2	2 123,9
Recettes	472,3	773,5	1 410,2	2 123,9
Recettes non pétrolières	61,5	73,2	102,7	141,0
Recettes pétrolières	410,8	700,3	1 307,5	1 982,9
Dons extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	257,5	486,9	615,5	956,4
Dépenses courantes	87,8	123,9	169,5	197,6
Salaires	27,5	30,9	36,6	40,6
Intérêts	2,7	4,4	7,8	4,4
<i>Intérêts sur la dette intérieure</i>	<i>0,4</i>	<i>0,9</i>	<i>0,7</i>	<i>1,0</i>
<i>Intérêts sur la dette extérieure</i>	<i>2,3</i>	<i>3,5</i>	<i>7,1</i>	<i>3,4</i>
Autres dépenses courantes	57,6	88,5	125,0	152,6
Dépenses en capital	169,7	363,0	446,0	758,8
Dépenses budgétaires	169,5	362,3	444,6	757,9
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	0,2	0,8	1,4	0,9
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	217,2	290,9	803,3	1 171,8
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	214,7	286,7	794,7	1 167,5
ARRIÉRÉS	- 44,8	- 13,5	- 54,3	0,0
Arriérés intérieurs	- 1,0	- 1,4	- 9,4	0,0
Arriérés extérieurs	- 43,7	- 12,1	- 44,9	0,0
SOLDE (base caisse) (3)	170,0	273,1	740,4	1 167,5
FINANCEMENT	- 170,0	- 273,1	- 740,5	- 1 167,5
Financement Intérieur	- 206,6	- 266,2	- 756,8	- 1 157,1
Bancaire	18,4	- 293,1	- 676,4	- 283,6
Non bancaire	- 225,0	26,9	- 80,5	- 873,5
Financement Extérieur	36,6	- 6,9	16,4	- 10,4
Tirages sur emprunts	0,2	0,8	1,4	0,9
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 4,3	- 7,7	- 13,9	- 11,4
Réaménagement de la dette extérieure	40,6	0,0	28,9	0,0
PIB nominal	1 650,2	2 471,7	3 757,0	4 462,0

En pourcentage du PIB

Recettes totales (hors dons)	28,6	31,3	37,5	47,6
Dépenses courantes	5,3	5,0	4,5	4,4
Solde :				
<i>Solde budgétaire de base (4)</i>	<i>13,0</i>	<i>11,6</i>	<i>21,2</i>	<i>26,2</i>
<i>Solde base engagements (dons compris)</i>	<i>13,0</i>	<i>11,6</i>	<i>21,2</i>	<i>26,2</i>
<i>Solde base caisse</i>	<i>10,3</i>	<i>11,1</i>	<i>19,7</i>	<i>26,2</i>

(a) estimations

(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales

(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BEAC

En 2006, la politique budgétaire de la Guinée Équatoriale, axée sur la promotion d'infrastructures de base de qualité, a été poursuivie, en vue de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Dans le cadre de la nouvelle loi fiscal-douanière, entrée en vigueur en février 2006, l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales non pétrolières a été également recherchée, avec notamment l'instauration de la TVA. Les autorités se sont, en outre, engagées à renforcer la transparence dans la gestion des ressources pétrolières, suite à l'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI) en mars 2005.

En 2006, les recettes de l'État se sont élevées à FCFA 2 123,9 milliards, contre FCFA 1 410,2 milliards en 2005, soit une hausse de 50,6 %. Cette évolution résulte d'une forte augmentation des recettes pétrolières (+ 51,6 %), qui représentent 93,3 % des recettes totales. En effet, en dépit de la baisse de la production pétrolière enregistrée en 2006 (- 4,5 %), les cours internationaux du pétrole ont nettement progressé (+ 20,4 %) et un changement dans la répartition des revenus pétroliers entre l'État et les sociétés pétrolières est intervenu en 2006, qui s'est traduit par l'amélioration de la quote-part revenant à l'État. La progression de 37 % des recettes non pétrolières est imputable à l'instauration d'une taxe sur la valeur ajoutée, la fixation d'objectifs de recouvrement mensuel des impôts et la création d'une police fiscale chargée de la lutte contre la fraude.

Les dépenses totales ont progressé de 55,3 % et se sont élevées à FCFA 956,4 milliards. L'augmentation de 16,5 % des dépenses courantes résulte principalement de la hausse de 51 % des subventions destinées à compenser la hausse des cours internationaux du pétrole (les prix à la pompe étant encadrés) et de la progression de la masse salariale (+ 10,9 %), en liaison avec les recrutements opérés dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'armée. Les dépenses en capital ont augmenté de 70,1 % par rapport à 2005, pour atteindre FCFA 758,8 milliards. Elles représentent 42,4 % du total des dépenses d'investissement engagées par les pays de la CEMAC. Ces dépenses, financées uniquement sur les ressources pétrolières, ont été principalement consacrées à l'amélioration des infrastructures de base, tout particulièrement dans les domaines du logement social, de l'éducation, de la santé et des transports.

Au total, l'exercice 2006 s'est soldé par un excédent base engagements, dons compris, de FCFA 1 167,5 milliards, représentant 26,2 % du PIB, contre 21,2 % en 2005. Cet excédent a permis à l'État équato-guinéen de faire face à l'amortissement de la dette extérieure pour un montant de FCFA 11,4 milliards et de poursuivre son désengagement à l'égard des secteurs bancaire et non bancaire, respectivement à hauteur de FCFA 283,6 milliards et FCFA 873,5 milliards.

COMPTES EXTÉRIEURS

Balance des paiements de la Guinée Équatoriale				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 691,5	- 651,2	- 389,7	- 92,9
Balance commerciale	908,9	1 594,9	2 568,5	2 925,8
Exportations FOB	1 627,9	2 429,5	3 687,3	4 296,1
<i>Pétrole brut</i>	<i>1 490,5</i>	<i>2 238,1</i>	<i>3 368,4</i>	<i>3 894,6</i>
<i>Méthanol</i>	<i>94,0</i>	<i>148,4</i>	<i>280,2</i>	<i>358,5</i>
<i>Bois</i>	<i>31,1</i>	<i>29,7</i>	<i>26,5</i>	<i>29,8</i>
<i>Cacao</i>	<i>2,6</i>	<i>3,2</i>	<i>1,8</i>	<i>2,4</i>
<i>Autres</i>	<i>9,7</i>	<i>10,1</i>	<i>10,4</i>	<i>10,7</i>
Importations FOB	- 719,1	- 834,6	- 1 118,8	- 1 370,3
<i>Secteur pétrolier</i>	<i>- 561,7</i>	<i>- 531,6</i>	<i>- 669,4</i>	<i>- 717,8</i>
<i>Secteur non pétrolier</i>	<i>- 157,4</i>	<i>- 303,0</i>	<i>- 449,4</i>	<i>- 652,5</i>
Balance des services	- 572,5	- 660,9	- 734,2	- 832,6
Balance des revenus	- 1 012,7	- 1 561,0	- 2 188,8	- 2 137,9
Rémunération des salariés	- 42,2	- 63,3	- 96,1	- 114,2
Revenus des investissements	- 970,5	- 1 497,7	- 2 092,7	- 2 023,7
Balance des transferts courants	- 15,2	- 24,2	- 35,1	- 48,2
Publics (nets)	10,6	10,6	10,6	10,6
Privés (nets)	- 25,8	- 34,8	- 45,7	- 58,8
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	766,2	938,9	1 035,4	545,2
Compte de capital	0,0	0,0	0,0	0,0
Publics (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Privés (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers	766,2	938,9	1 035,4	545,2
Investissements directs (nets)	839,0	872,6	986,1	717,9
Investissements de portefeuille (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements (nets)	- 72,8	66,3	49,3	- 172,7
ERREURS ET OMISSIONS	- 3,6	56,6	84,6	- 93,7
SOLDE GLOBAL	71,1	344,3	730,3	358,6
FINANCEMENT	- 71,1	- 344,2	- 730,2	- 358,6
Variations des réserves officielles (baisse : +)	- 68,0	- 332,1	- 714,2	- 358,6
Financements exceptionnels	- 3,1	- 12,1	- 16,0	0,0
Variation des arriérés extérieurs (baisse : -)	- 43,7	- 12,1	- 44,9	0,0
Rééchelonnements	40,6	0,0	28,9	0,0
Exportations / Importations (%)	226,4	291,1	329,6	313,5
(a) estimations				
Source : BEAC				

En 2006, le déficit des transactions courantes a sensiblement diminué, passant de FCFA 389,7 milliards en 2005 (- 10,4 % du PIB) à FCFA 92,9 milliards (- 2,1 %). Cette évolution résulte principalement de l'accroissement de l'excédent commercial (+ 13,9 %), en liaison avec une amélioration des termes de l'échange de 18,8 %.

Les exportations ont fortement progressé (+ 16,5 %), s'établissant à FCFA 4 296,1 milliards en 2006 contre FCFA 3 687,3 milliards en 2005. Cette évolution résulte de la hausse de 15,6 % des ventes de pétrole, ce produit générant 90 % des recettes d'exportations du pays. Le recul des volumes commercialisés (- 4,5 %) a été plus que compensé par la croissance des prix à l'exportation (+ 21,2 % en

un an). La Guinée Équatoriale demeure le premier exportateur de pétrole de la Zone franc, devant le Congo et le Gabon. Les exportations de méthanol ont progressé de 27,9 % en valeur. Les exportations de bois tropicaux se sont accrues de 12,5 % en valeur, grâce à la bonne tenue des cours internationaux.

La valeur des importations a augmenté de 22,4 % en 2006, pour s'établir à FCFA 1 370,3 milliards. Cette évolution s'explique par l'accroissement des importations du secteur pétrolier et du secteur public. La demande de produits de consommation courante a également progressé, en raison de l'augmentation des dépenses de biens et services du secteur public et de la consolidation du pouvoir d'achat des ménages.

Le déficit de la balance des services s'est amplifié, passant de FCFA 734,2 milliards en 2005 à FCFA 832,6 milliards en 2006. Cette variation résulte principalement de l'accroissement des travaux de recherche et d'exploration menés par les compagnies pétrolières et de la hausse des dépenses de fret et d'assurance liée à la progression des importations de biens et services.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a diminué de 47,3 %, pour atteindre FCFA 545,2 milliards, en raison de la contraction des investissements directs étrangers, particulièrement dans le secteur pétrolier.

En définitive, le solde global de la balance des paiements a enregistré un excédent de FCFA 358,6 milliards en 2006, contre FCFA 730,3 milliards en 2005, soit une baisse de 50,9 %. Les réserves officielles se sont accrues de FCFA 358,6 milliards.

Dettes extérieures de la Guinée Équatoriale				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	260,3	319,3	291,0	266,3
Dettes à long terme	209,1	227,7	244,4	223,9
Dettes publiques garanties	209,1	227,7	244,4	223,9
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	1,1	0,3	0,0	0,0
Dettes à court terme	50,1	91,3	46,6	42,4
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	39,4	44,3	46,6	42,4
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>35,0</i>	<i>39,1</i>	<i>41,0</i>	<i>37,5</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>4,4</i>	<i>5,2</i>	<i>5,6</i>	<i>4,9</i>
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	106,9	117,4	122,3	113,7
<i>Envers créanciers publics</i>	<i>93,2</i>	<i>101,3</i>	<i>105,0</i>	<i>98,5</i>
<i>Envers créanciers privés</i>	<i>13,7</i>	<i>16,1</i>	<i>17,3</i>	<i>15,2</i>
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	12,1	11,4	6,3	3,8
Dettes totales / PIB	12,4	11,2	6,2	3,7
Service payé de la dette / exportations biens et services	0,2	0,3	0,1	0,1
Service payé de la dette / recettes budgétaires	0,6	0,9	0,3	0,1
Dettes multilatérales / dettes totales	37,5	33,4	41,2	41,0

Sources : Banque mondiale et BEAC

La poursuite du redressement des comptes extérieurs et l'augmentation des ressources budgétaires de ces dernières années ont conduit à une amélioration des indicateurs d'endettement extérieur, qui figurent parmi les plus faibles de la Zone franc. En outre, des accords de réaménagement de la dette bilatérale avec l'Espagne et l'Italie ont été conclus, respectivement en 2003 et en 2005. Les arriérés à l'égard de l'Espagne ont ainsi été apurés en 2004, et une partie de la dette vis-à-vis de l'Italie a fait l'objet d'un

remboursement anticipé en 2005. L'encours de la dette extérieure rapporté au PIB s'est ainsi replié, passant de 6,2 % en 2004 à 3,7 % en 2005.

Du fait de son niveau de richesse par habitant et de la faible importance du stock de sa dette, la Guinée Équatoriale n'est pas éligible à l'initiative PPTE.

SYSTÈME BANCAIRE

Situation simplifiée du système bancaire équato-guinéen							
<i>(en milliards de francs CFA)</i>							
ACTIF	2004	2005	2006	PASSIF	2004	2005	2006
Trésorerie et divers	135,1	282,3	275,9	Trésorerie et divers	8,0	11,7	12,6
Crédits à l'État	5,0	3,3	3,3	Dépôts de l'État	35,0	165,3	113,9
Crédits à l'économie	77,6	93,2	129,1	Dépôts du secteur privé	164,0	190,9	262,1
Créances en souffrance nettes	3,7	6,6	3,4	Fonds propres	24,1	28,0	38,4
Valeurs immobilisées	9,8	10,6	15,4				
Total	231,1	395,9	427,0	Total	231,1	395,9	427,0
Coef. net d'exploitation (%) <i>(frais généraux / PNB)</i>	44,9	38,9	39,4	Taux de marge nette (%) <i>(résultat net / PNB)</i>	20,5	17,7	20,7
Coefficient de rentabilité (%) <i>(résultat net / fonds propres)</i>	19,0	16,1	19,9				

Source : COBAC

Le système bancaire équato-guinéen était composé, au 31 décembre 2006, de 4 banques (3 à fin décembre 2005) : outre la BGFI Bank Guinée Équatoriale (BGFI GE), la CCEI Bank Guinée Équatoriale et la Société Générale de Banque en Guinée Équatoriale (SGBGE), un nouvel établissement, la Banco Nacional de Guinea Equatorial (BANGE), a été agréé par la COBAC et a démarré ses activités en septembre 2006.

Le total agrégé des bilans du système bancaire a enregistré, en 2006, une hausse de 7,8 % (contre une hausse de 71 % en 2005).

Les crédits bruts à la clientèle, qui s'élevaient à FCFA 154 milliards au 31 décembre 2006, sont ressortis en hausse de 32,6 % par rapport à l'année précédente. Les engagements du secteur bancaire sur l'État étant demeurés stables, cette évolution tient à la forte augmentation des crédits aux entreprises du secteur privé (+ 35,4 %). L'accroissement des crédits à l'économie est lié à la progression de la demande de crédits d'investissement et d'exploitation, notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics et dans le secteur pétrolier.

En hausse de 10,4 % par rapport à 2005, les créances en souffrance brutes se sont élevées à FCFA 22 milliards, soit 14,3 % des crédits bruts (17,2 % un an auparavant). Elles sont provisionnées à hauteur de 84,7 % (67 % en 2005). La qualité du portefeuille de crédits s'est ainsi améliorée par rapport à la situation prévalant en 2005.

Les dépôts collectés se sont accrus de 5,5 % en un an et ont représenté FCFA 376 milliards, soit 88 % du total du bilan.

La progression des crédits ayant excédé celle des dépôts, la surliquidité du système bancaire équato-guinéen s'est légèrement réduite, bien qu'elle demeure à un niveau élevé. L'excédent global de trésorerie, en baisse de 1,5 % par rapport à 2005, a atteint FCFA 267 milliards, soit 62,5 % du total du bilan (68,6 % en 2005). La couverture des crédits par les dépôts s'est établie à 275 % (contre 345 % à fin 2005).

Le produit net bancaire a augmenté de près de 18,7 % en 2006, en raison de l'accroissement des marges sur les opérations avec la clientèle (+ 41,2 %). Au total, le résultat net est ressorti à FCFA 5,6 milliards, en hausse de près de 39 % par rapport à l'exercice 2005.

Le coefficient net d'exploitation s'est légèrement dégradé, la hausse des frais généraux (+ 19,7 %) étant supérieure à celle du produit net bancaire. Les indicateurs de rentabilité, que sont le taux de rendement des fonds propres et le taux de marge, se sont améliorés.

PERSPECTIVES

En 2007, la Guinée Équatoriale devrait enregistrer un redressement marqué de sa croissance économique. Le taux de croissance du PIB réel s'élèverait à 17,7 %, contre 5,3 % en 2006, du fait principalement du dynamisme de la production de gaz et de la poursuite des travaux d'infrastructures publiques. La production pétrolière déclinerait légèrement, passant de 17,1 millions de tonnes en 2006 à 16,7 millions de tonnes, en raison de la baisse du rendement des champs Zafiro. Toutefois, la production de gaz (méthanol, LNG, LPG, butane et propane) augmenterait de 92 %, grâce au renforcement des capacités de production de méthanol de l'usine de AMPCO réalisé en 2006 et au démarrage de la production de gaz naturel de l'usine de Punta Europa.

Malgré les mesures de contrôle des prix des produits de première nécessité décidées fin 2006 et le maintien des subventions des prix à la pompe, l'inflation serait entretenue en 2007 par une hausse de près de 35 % du salaire de base des agents de la fonction publique, le dynamisme de la demande intérieure et l'apparition de tensions sur le marché de l'emploi. Elle s'élèverait à 4 %, après 5 % en 2006.

TCHAD

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 1 284 000 km².
- **Population** : 9,7 millions d'habitants. Densité : 8 habitants/km². Part de la population urbaine : 26 %. Taux de croissance démographique : 3,1 %. Langues officielles : français, arabe.
- **Principales villes** : N'Djamena (capitale administrative), Sarh, Moundou.
- **Régime politique** : M. Idriss Déby Itno a été élu en 1996 à la Présidence de la République, puis réélu pour un troisième quinquennat en mai 2006 ; une révision de la constitution, supprimant notamment la limitation du nombre de mandats présidentiels, a été adoptée en 2005 par référendum.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 663 (2006)
- **Répartition par secteurs d'activité**

	Primaire	Secondaire*	Tertiaire
PIB (2006)	21,9 %	53,6 %	24,5 %
Population active	72 %	7 %	21 %

* dont pétrole 47,7 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	43,7	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	n.d.
Taux de mortalité infantile :	11,7 %	Indicateur de dévelop. humain – Classement :	171 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	25,7 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 33,8

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2006 (données 2004)

Accords internationaux

Le Tchad est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Tchad a atteint le point de décision de l'initiative PPTE en mai 2001. En février 2005, le FMI avait approuvé l'octroi au Tchad d'une Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), pour un montant de USD 38 millions. La 1^{ère} revue de la FRPC n'ayant pas été validée par le FMI fin 2005, le programme a été suspendu. Des discussions sont toutefois en cours afin d'envisager une reprise du programme d'ici à la fin 2007.

La Banque mondiale détient, au 1^{er} août 2007, un portefeuille de 9 projets actifs, correspondant à des engagements de financement de USD 306 millions. Au total, 58 projets ont été approuvés par la Banque mondiale, pour un montant global de USD 1,1 milliard.

L'Union européenne a signé avec le Tchad un programme de coopération pour la période 2000-2007, d'un montant de EUR 273 millions, dans le cadre du 9^{ème} FED.

ACTIVITÉ

Après d'excellentes performances au cours de la période 2002-2005, liées à l'essor de l'exploitation pétrolière du bassin de Doba, l'économie tchadienne a enregistré en 2006 une forte décélération du rythme de progression de son activité. Selon les données disponibles au moment de la rédaction du présent rapport, la BEAC estimait que le PIB réel avait reculé de 0,7 %. L'activité a tout particulièrement souffert de la dégradation de l'environnement sécuritaire, du fait de conflits internes et de violences à la frontière soudanaise, des perturbations dans les relations entre le Tchad et ses partenaires au développement et des différends avec les compagnies pétrolières.

Comptes nationaux du Tchad		<i>(en milliards de FCFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)	
RESSOURCES	2 554,1	3 138,4	4 611,2	5 010,2	
PIB nominal	1 582,1	1 732,9	3 104,6	3 357,6	
Importations de biens et services	972,0	1 405,6	1 506,6	1 652,6	
Biens	482,3	503,5	501,0	684,0	
Services	489,7	902,0	1 005,6	968,6	
EMPLOIS	2 554,1	3 138,4	4 611,2	5 010,2	
Consommation finale	1 271,4	1 173,6	2 155,2	2 285,7	
Publique	108,2	114,5	173,2	211,1	
Privée	1 163,2	1 059,1	1 982,0	2 064,6	
Formation brute de capital fixe*	892,0	764,4	737,3	870,6	
Exportations de biens et services	390,7	1 200,4	1 718,7	1 853,8	
Biens	349,3	1 157,7	1 661,2	1 782,2	
Services	41,4	42,7	57,5	71,6	
Épargne intérieure brute	310,7	559,2	949,4	1 071,9	
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 581,3	- 205,1	212,1	201,3	
Revenus des facteurs	- 260,7	- 310,2	- 305,3	- 599,9	
Épargne intérieure nette	50,0	249,0	644,1	472,0	
Taux d'investissement (en %)	56,4	44,1	23,7	25,9	
Variations en pourcentage					
Taux de croissance du PIB en volume	14,3	33,7	8,6	- 0,7	
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	- 1,8	- 5,3	7,9	8,1	
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	- 11,9	2,1	1,8	2,9	
(a) estimations					
* y compris variation des stocks					
Source : BEAC					

En 2006, le secteur primaire a contribué à la croissance du PIB (+ 0,8 point) en raison de la relativement bonne récolte des cultures vivrières liée à l'accroissement des surfaces cultivées en zone soudanaise et à des conditions climatiques favorables. Toutefois, si la production céréalière a augmenté de 7,5 %, les autres productions (manioc, arachide) ont diminué de près de 27 %, du fait de la baisse des superficies cultivées et des rendements en zone sahélienne.

L'élevage a participé à la croissance à hauteur de 0,2 point. Le cheptel, avec 17,7 millions de têtes, a augmenté de 2,3 % par rapport à 2005.

L'apport des cultures de rente à la croissance a été négatif (- 0,3 point), la production de coton-graine ayant régressé de 16,5 % sur la période 2005-2006. En effet, malgré la prise en charge par l'État d'une partie du coût des intrants agricoles afin de sécuriser le revenu des paysans, ces derniers tendent à délaisser la culture du coton du fait de sa faible rémunération et des paiements tardifs effectués par l'entreprise publique COTONTCHAD.

En revanche, avec une production en hausse de 6,5 %, l'activité sucrière a connu un regain, stimulée par les investissements de productivité réalisés par la Compagnie Sucrière du Tchad.

La filière de la gomme arabique (destinée à l'industrie agro-alimentaire), dont le Tchad est le deuxième producteur mondial, a poursuivi son développement. La production (25 000 tonnes en 2006) s'est accrue de 25 % en un an, grâce à des conditions climatiques favorables.

Les contre-performances du secteur pétrolier ont obéré la croissance de 2,6 points. Après avoir été multipliée par cinq entre 2003 et 2005, la production de pétrole brut a baissé en 2006 de 9,2 %, passant de 172 400 barils/jour en 2005 à 164 700 barils/jour en 2006. Ainsi, la mise en exploitation de nouveaux champs (dont celui de Moundouli, à partir de mars 2006) n'a pas permis de compenser la diminution des volumes extraits de Doba, qui résulte principalement de contraintes techniques (forte teneur en eau du brut extrait de ces anciens champs).

Principales productions et prix d'achat aux producteurs				
	2003	2004	2005	2006 (a)
Pétrole brut (millions de tonnes)	1,7	8,7	8,7	7,9
Coton (milliers de tonnes)	102,2	207,6	182,0	152,0
Prix d'achat aux producteurs (FCFA/kg)	160,0	190,0	163,0	160,0
Mil-Sorgho (milliers de tonnes)	564,7	449,4	582,6	772,6
Manioc (milliers de tonnes)	349,0	61,9	744,4	470,2
Arachide (milliers de tonnes)	414,9	355,3	486,2	420,0
Canne à sucre (milliers de tonnes)	299,8	306,8	329,0	350,3
Gomme arabique (milliers de tonnes)	14,5	15,7	20,0	25,0

(a) estimations
Sources : BEAC, administrations nationales

Le secteur secondaire a faiblement contribué à la croissance en 2006 (0,1 point contre 0,3 point en 2005), en raison essentiellement de la baisse de l'activité d'égrenage du coton. La production de coton fibre a décliné de 25,8 %, du fait non seulement de la baisse de la production de coton-graine mais également des difficultés d'acheminement du coton vers les installations d'égrenage. Cette évolution a toutefois été contrebalancée par l'amélioration de la production énergétique du pays, liée au renforcement de la capacité de production de la Société tchadienne d'eau et d'électricité (STEE) depuis la mise en activité de la centrale électrique de Farcha intervenue en octobre 2006.

La croissance du secteur tertiaire, particulièrement soutenue en 2005, s'est sensiblement atténuée en 2006 : sa contribution à la croissance a été de 0,8 point, après 3,5 points en 2005. L'activité tertiaire a été particulièrement stimulée par l'extension des capacités opérationnelles de la branche des télécommunications et par les aménagements apportés au réseau de transport routier.

En 2006, le rythme de progression des prix est demeuré élevé, l'indice des prix à la consommation des ménages progressant de 8,1 % en moyenne annuelle. Cette évolution résulte essentiellement des tensions apparues sur les prix des produits alimentaires du fait, d'une part, des difficultés d'approvisionnement dans les régions de l'est et du sud du pays, confrontées à une dégradation de leur environnement sécuritaire, d'autre part, de l'apparition de la grippe aviaire au Nigeria, qui a provoqué une forte augmentation des prix du poisson et de la viande.

FINANCES PUBLIQUES

Tableau des opérations financières de l'État tchadien

(en milliards de francs CFA courants)

	2003	2004	2005	2006
RECETTES TOTALES	260,1	358,2	397,1	640,8
Recettes	133,1	226,5	289,7	570,1
Recettes non pétrolières	122,5	147,6	145,7	166,2
Recettes pétrolières	10,6	78,8	144,0	403,9
Dons extérieurs	127,0	131,7	107,4	70,7
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	329,2	412,3	431,1	575,0
Dépenses courantes	133,7	139,9	213,1	364,7
Salaires	56,2	61,5	73,3	75,0
Intérêts	7,3	11,1	10,4	13,5
<i>Intérêts sur la dette intérieure</i>	<i>1,8</i>	<i>2,5</i>	<i>3,2</i>	<i>5,0</i>
<i>Intérêts sur la dette extérieure</i>	<i>5,5</i>	<i>8,7</i>	<i>7,2</i>	<i>8,4</i>
Autres dépenses courantes	70,2	67,3	129,4	276,2
Dépenses en capital	195,5	272,4	218,0	210,4
Dépenses sur ressources intérieures	25,8	49,6	68,9	72,8
Dépenses sur ressources extérieures	169,7	222,8	149,1	137,6
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	- 20,9	45,6	14,9	141,1
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 69,1	- 54,1	- 34,1	65,8
ARRIÉRÉS (baisse : -)	1,9	9,0	- 0,2	- 4,7
Arriérés intérieurs	4,1	2,9	2,9	- 1,6
Arriérés extérieurs	- 2,2	6,1	- 3,1	- 3,1
SOLDE (base caisse) (3)	- 67,2	- 45,1	- 34,3	61,1
FINANCEMENT	67,2	45,1	34,3	- 61,1
Financement Intérieur	- 5,9	- 38,9	- 13,5	- 116,8
Bancaire	13,0	- 1,8	15,3	- 78,4
Non bancaire	- 18,9	- 37,1	- 28,8	- 38,4
Financement Extérieur	73,1	83,9	47,9	55,7
Tirages sur emprunts	81,1	96,7	58,1	74,6
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 9,1	- 11,8	- 11,4	- 18,9
Réaménagement de la dette extérieure	1,1	0,0	1,2	0,0
Divers	0,0	- 1,0	0,0	0,0
PIB nominal	1 582,1	1 732,9	3 104,6	3 357,6
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	8,4	13,1	9,3	17,0
Dépenses courantes	8,5	8,1	6,9	10,9
Solde :				
<i>budgétaire de base (4)</i>	<i>- 1,7</i>	<i>2,1</i>	<i>0,2</i>	<i>4,0</i>
<i>base engagements (dons compris)</i>	<i>- 4,4</i>	<i>- 3,1</i>	<i>- 1,1</i>	<i>2,0</i>
<i>base caisse</i>	<i>- 4,2</i>	<i>- 2,6</i>	<i>- 1,1</i>	<i>1,8</i>
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures) (2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales (3) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés (4) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BEAC				

Par le gel des financements extérieurs et le blocage de certaines ressources pétrolières, les différends qui ont opposé le Tchad à la Banque mondiale à partir de la fin 2005 ont modifié le cadre dans lequel devait être exécuté le budget 2006. Si un accord entre les deux parties a été conclu en juillet 2006, des litiges, finalement résolus en octobre 2006, ont également opposé le Tchad à des sociétés membres du consortium pétrolier, sur le versement de l'impôt sur le revenu. Dans ce contexte, le budget a été révisé à deux reprises, la deuxième loi de finances rectificative ayant été adoptée en novembre 2006.

Les recettes budgétaires hors dons (FCFA 570,1 milliards, soit 17 % du PIB) ont pratiquement doublé par rapport à 2005 (+ 96,8 %). Cet accroissement est imputable à l'augmentation des recettes pétrolières (+ 180,5 %), liée au niveau élevé des cours mondiaux. L'exercice 2006 a, en outre, été marqué par la perception, pour la première année, de l'impôt sur le revenu des sociétés pétrolières, dont le rendement (FCFA 229 milliards) représente près du double de la redevance pétrolière. Les recettes non pétrolières ont progressé de 14,1 %, grâce à un meilleur recouvrement des recettes douanières et non fiscales.

Les dépenses publiques ont connu une forte expansion. En hausse de 33,3 %, elles représentent 17,1 % du PIB en 2006 contre 13,9 % en 2005. Cette évolution tient essentiellement à la forte augmentation des dépenses courantes (+ 71,1 %). En effet, si l'évolution de la masse salariale a été contenue (+ 2,3 %), le poste des autres dépenses courantes a enregistré une progression élevée des subventions et des transferts (qui ont quadruplé par rapport à 2005) et des dépenses de biens et services (+ 71,1 %). Ceci tient, pour une part, à l'augmentation des aides aux entreprises publiques (en particulier les sociétés COTONTCHAD et STEE) mais, surtout, à l'engagement de dépenses exceptionnelles de sécurité. Les dépenses en capital ont diminué de 3,5 %, en liaison avec la baisse de 7,7 % des dépenses sur ressources extérieures consécutive au gel de la coopération financière avec les bailleurs de fonds.

Au total, grâce à l'augmentation des recettes pétrolières, le solde budgétaire base engagements, dons compris, a affiché un excédent de FCFA 65,8 milliards (2 % du PIB), contre un déficit de FCFA 34,1 milliards en 2005. Ceci a permis à l'État de réduire ses arriérés, tant intérieurs qu'extérieurs, et de poursuivre son désengagement à l'égard des secteurs bancaire et non bancaire. Hors dons, le solde budgétaire base engagements est demeuré toutefois légèrement déficitaire, atteignant FCFA - 4,9 milliards (- 0,1 % du PIB), contre FCFA - 141,5 milliards en 2005 (- 4,5 % du PIB).

La gestion des revenus pétroliers au Tchad

*De 1999 à 2005, la loi de gestion des revenus pétroliers, élaborée avec la Banque mondiale, réglementait la gestion des ressources tirées de l'exploitation du pétrole. En vertu de cette loi, les revenus directs (redevances et dividendes versés à l'État — soit 12,5 % du prix de vente du brut sur le marché international —) étaient versés sur un compte de l'État. 10 % de ces revenus étaient placés sur un **compte d'épargne** ouvert dans une institution internationale **au profit des générations futures**.*

*Les 90 % restants étaient destinés à des comptes spéciaux du Trésor et répartis ainsi : 80 % étaient réservés au **financement de projets de développement** dans des secteurs prioritaires ; 15 % étaient destinés aux **dépenses courantes de fonctionnement et d'investissement du budget de l'État** ; 5 % étaient reversés aux **collectivités décentralisées** de la région de Doba, d'où est extrait le pétrole.*

Cependant, en décembre 2005, l'Assemblée nationale tchadienne a procédé à une révision de ce dispositif. Ceci a provoqué la suspension immédiate des financements accordés par la Banque mondiale au Tchad (soit près de USD 124 millions de crédits non encore décaissés) ainsi que le blocage d'une partie des revenus du Tchad déposés sur un compte bancaire à l'étranger, destinés à alimenter le fonds pour les générations futures. Des négociations ont eu lieu à compter d'avril 2006 pour réexaminer les modalités d'affectation des revenus du pétrole.

*Issue d'un protocole d'accord signé par le Tchad et la Banque mondiale, la nouvelle loi budgétaire adoptée le 15 juillet 2006 prévoit d'allouer **70 % des revenus pétroliers au financement de programmes prioritaires de lutte contre la pauvreté**. Les collectivités de la région de Doba devront continuer à percevoir 5 % des revenus pétroliers, **les dépenses de sécurité devant désormais être financées sur les revenus généraux du Trésor**. Aux termes de cet accord, les autorités tchadiennes ont réaffirmé leur soutien au Collège de contrôle et de surveillance des revenus pétroliers, autorité indépendante en charge du contrôle de l'utilisation des ressources pétrolières. Le Collège devrait voir ses ressources propres confortées, afin d'accomplir au mieux sa mission.*

COMPTES EXTÉRIEURS

Le solde des transactions courantes s'est fortement détérioré en 2006, passant d'un excédent de FCFA 74,2 milliards (2,4 % du PIB) à un déficit de FCFA 250,2 milliards (-7,5 % du PIB). La dégradation de la balance des revenus explique l'essentiel de cette évolution.

Balance des paiements du Tchad				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 784,7	- 399,5	74,2	- 250,2
Balance commerciale	- 132,9	654,2	1 160,2	1 098,3
Exportations FOB	349,3	1 157,7	1 661,2	1 782,2
<i>Coton-fibre</i>	45,0	44,7	42,2	43,8
<i>Bétail</i>	134,6	151,4	117,9	119,6
<i>Pétrole</i>	136,8	916,8	1 432,9	1 548,2
<i>Autres</i>	32,9	44,8	68,2	70,6
Importations FOB	- 482,3	- 503,5	- 501,0	- 684,0
<i>Secteur pétrolier</i>	- 113,5	- 215,4	- 223,9	- 242,4
<i>Secteur non pétrolier</i>	- 248,3	- 157,9	- 148,3	- 308,2
<i>Secteur public</i>	- 54,3	- 59,2	- 42,9	- 41,4
<i>Autres</i>	- 66,2	- 71,1	- 85,8	- 92,0
Balance des services	- 448,3	- 859,3	- 948,1	- 897,0
Balance des revenus	- 260,7	- 310,2	- 305,3	- 599,9
Rémunération des salariés	- 99,9	- 88,4	- 35,2	- 36,1
Revenus des investissements	- 160,8	- 221,9	- 270,2	- 563,8
<i>Dont intérêts dette extérieure</i>	- 5,5	- 8,7	- 7,2	- 8,4
Balance des transferts courants	57,3	115,8	167,4	148,4
Publics (nets)	43,0	73,7	111,7	96,1
Privés (nets)	14,3	42,1	55,7	52,4
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	660,3	286,0	20,4	447,8
Compte de capital	81,1	89,4	63,8	44,1
Publics (nets)	81,1	89,4	63,8	44,1
Privés (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers	579,2	196,6	- 43,5	403,6
Investissements directs (nets)	414,2	246,6	- 52,4	343,0
Investissements de portefeuille (nets)	0,3	- 2,9	0,0	0,0
Autres investissements (nets)	164,7	- 47,2	8,9	60,7
ERREURS ET OMISSIONS	97,3	126,2	- 71,1	1,9
SOLDE GLOBAL	- 27,1	12,6	23,5	199,4
FINANCEMENT	27,1	- 12,6	- 23,5	- 199,4
Variations des réserves officielles (baisse : +)	28,1	- 18,7	- 21,5	- 196,4
Financements exceptionnels	- 1,0	6,1	- 1,9	- 3,1
Variation des arriérés extérieurs (baisse : -)	- 2,1	6,1	- 3,1	- 3,1
Rééchelonnements	1,1	0,0	1,2	0,0
Exportations / Importations (%)	72,4	229,9	331,5	260,5

(a) estimations
Source : BEAC

Bien qu'en diminution de 5,3 % par rapport à 2005, l'excédent commercial, qui a atteint FCFA 1 098,3 milliards, est resté à un niveau élevé. Les exportations en valeur se sont accrues de 7,3 %, du fait principalement des ventes de pétrole brut, qui se sont élevées à FCFA 1 548,2 milliards en 2006 (soit 86,8 % du total des exportations). Si les volumes exportés ont diminué (-11,3 %), passant de

8,8 millions de tonnes à 7,8 millions de tonnes, les prix à l'exportation (exprimés en FCFA) ont augmenté de 22,1 %. Le prix moyen du baril de pétrole tchadien est passé de USD 43 à USD 53 en un an. Les exportations de coton ont progressé de 3,8 % en valeur : les quantités commercialisées n'ont que faiblement décliné par rapport à 2005 (-0,7 %), alors même que les prix moyens à l'exportation (en FCFA) ont crû de 4,3 %, suivant l'évolution des cours mondiaux (+ 5,2 %).

La croissance de 36,5 % des importations, en raison de l'augmentation des achats de biens par le secteur non pétrolier, explique le léger repli de l'excédent commercial par rapport à 2005. Les travaux d'infrastructures initiés par les autorités et les dépenses de sécurité ont également contribué à la hausse des importations.

Le solde de la balance des revenus s'est fortement détérioré, le déficit ayant pratiquement doublé en un an. Cette évolution s'explique par l'importance de la rémunération des investissements directs pétroliers au profit du consortium international (qui associe les sociétés CHEVRON, EXXON et PETRONAS). Le déficit de la balance des services s'est légèrement réduit (-5,3 %).

La forte augmentation de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières est imputable à l'afflux des investissements privés liés aux activités pétrolières.

Au final, l'excédent du solde global de la balance des paiements est passé de FCFA 23,5 milliards en 2005 à FCFA 199,4 milliards en 2006. Ces ressources ont permis d'augmenter les réserves officielles de FCFA 196,4 milliards et de réduire les arriérés extérieurs du pays de FCFA 3,1 milliards.

Dettes extérieures du Tchad				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2002	2003	2004	2005
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 324,0	1 591,0	1 701,0	1 632,0
Dettes à long terme	1 191,0	1 462,0	1 582,0	1 537,0
Dettes publiques garanties	1 191,0	1 462,0	1 582,0	1 537,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	107,0	106,0	96,0	79,0
Dettes à court terme	26,0	23,0	23,0	16,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	13,0	14,0	15,0	11,0
<i>Envers créanciers publics</i>	12,0	13,0	14,0	10,0
<i>Envers créanciers privés</i>	1,0	1,0	1,0	1,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	61,0	60,0	40,0	36,9
<i>Envers créanciers publics</i>	58,0	57,0	35,0	32,1
<i>Envers créanciers privés</i>	3,0	3,0	5,0	4,8
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	523,3	236,1	74,7	50,1
Dettes totales / PIB	66,3	58,3	51,8	27,7
Service payé de la dette / exportations biens et services	10,3	7,0	2,0	1,9
Service payé de la dette / recettes budgétaires	16,4	20,5	10,7	11,1
Dettes multilatérales / dettes totales	77,4	79,5	81,5	83,1
Sources : Banque mondiale et BEAC				

En 2005, la dette extérieure du Tchad s'élevait à USD 1,6 milliard. La dette à long terme représentait près de 94 % de la dette totale. Elle a diminué de 2,8 %, atteignant USD 1,54 milliard contre USD 1,58 milliard. Les recours aux crédits FMI ont diminué de 17,7 % sur la période 2004-2005. La dette de court terme a diminué de 30,4 %.

À fin 2005, l'encours de dette extérieure représentait 27,7 % du PIB. Les ratios du service de la dette sur les exportations et sur les recettes budgétaires se sont élevés à 1,9 % et 11,1 % respectivement.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire tchadien est composé de sept banques (sans changement par rapport à 2005) : Banque Agricole et Commerciale (ex-BAST), Banque Commerciale du Chari (BCC), Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC), Commercial Bank Tchad (CBT), Financial Bank Tchad (FBT), Société Générale Tchadienne de Banque (SGTB) et la Banque Internationale pour l'Afrique au Tchad (BIAT), devenue, en novembre 2006, ECOBANK Tchad à la suite de sa reprise, à 60 %, par le groupe ECOBANK Transnational Inc. (ETI).

Situation simplifiée du système bancaire tchadien								
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>								
ACTIF	2004	2005	2006	PASSIF	2004	2005	2006	
Trésorerie et divers	61,5	67,0	122,5	Trésorerie et divers	34,0	50,2	47,0	
Crédits à l'État	20,0	17,4	23,0	Dépôts de l'État	27,0	34,1	27,1	
Crédits à l'économie	69,8	109,9	117,2	Dépôts du secteur privé	87,0	104,5	181,6	
Créances en souffrance nettes	7,4	4,3	3,6	Fonds propres	24,7	29,4	30,3	
Valeurs immobilisées	14,0	19,6	19,7					
Total	172,7	218,2	286,1	Total	172,7	218,2	286,1	
Coef. net d'exploitation (%) <i>(frais généraux / PNB)</i>	64,7	57,1	59,9	Taux de marge nette (%) <i>(résultat net / PNB)</i>	0,2	21,3	18,9	
Coefficient de rentabilité (%) <i>(résultat net / fonds propres)</i>	0,2	14,9	14,5					

Source : COBAC

Le total des bilans bancaires cumulés a augmenté de 31 % en 2006. En effet, les dépôts de la clientèle, qui représentent environ 73 % du total de bilan, ont enregistré une forte progression par rapport à l'exercice précédent (+ 50,6 %).

La hausse des crédits bruts à la clientèle s'est établie à 8,5 % par rapport à 2005, tirée principalement par l'augmentation des engagements sur l'État (+ 32,2 %), les crédits bruts à l'économie n'ayant progressé que de 5,7 %. En légère baisse (- 2 %), les créances en souffrance se sont élevées à FCFA 19,8 milliards et sont provisionnées à hauteur de 81,8 % (contre 78,7 % en 2005). Elles représentaient 12,3 % des crédits bruts, contre 13,7 % en 2005.

Dans ce contexte, la situation de surliquidité du secteur bancaire tchadien s'est accentuée : l'excédent global de trésorerie a été multiplié par quatre en un an, atteignant FCFA 75,4 milliards (contre FCFA 17,6 milliards en 2005), et le taux de couverture des crédits par les dépôts est ressorti à 145 % (contre 105 % en 2005).

Le produit net bancaire a augmenté de près de 13,6 % en 2006, en raison de l'accroissement des marges sur les opérations avec la clientèle (+ 20,6 %). Le résultat net est toutefois demeuré stable par rapport à 2005, ressortant à FCFA 4,4 milliards, du fait de la progression des frais généraux (+ 16,6 %) et de l'effort de provisionnement.

Le coefficient net d'exploitation s'est ainsi dégradé, passant de 57,1 % à 59,9 % en 2006. Le taux de marge nette est passé de 21,3 % à près de 19 %. Le coefficient de rentabilité a légèrement reculé, s'élevant à 14,5 % en 2006, contre 14,9 % en 2005.

La microfinance est un secteur en forte expansion au Tchad, bien qu'il demeure encore de taille réduite par rapport à d'autres pays de la CEMAC (Cameroun, Congo). Au 31 décembre 2006, 155 établissements de microfinance disposaient d'un agrément attribué par la COBAC, contre 97 en 2005. D'après la COBAC, les dépôts gérés par les institutions de microfinance ont représenté environ FCFA 4,9 milliards et les encours de crédits FCFA 2,8 milliards. Au Tchad, près de 130 000 personnes bénéficient directement de ce système, sur un total de 1,2 million de clients en CEMAC.

PERSPECTIVES

Selon la BEAC, le Tchad devrait bénéficier en 2007 d'une reprise de son activité économique. Le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 3,6 %, et le revenu réel par habitant s'apprécierait de 1,2 %. Ce redressement des performances économiques du Tchad tiendrait essentiellement aux résultats satisfaisants de la campagne agricole 2006-2007, au dynamisme de la demande intérieure et à un moindre repli de la production pétrolière (-5,3% contre -13,6 % initialement anticipé). Si la contribution du secteur pétrolier à la croissance devrait demeurer négative (-3,9 points), le secteur secondaire, et tout particulièrement la branche du bâtiment, ainsi que le secteur tertiaire devraient enregistrer un regain d'activité. Dans le secteur primaire, les perspectives pour la filière coton dépendront étroitement du bon déroulement du processus de privatisation de la société COTONTCHAD, prévue pour 2007.

L'inflation, mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation des ménages, ralentirait en 2007 pour s'établir à 4 % en moyenne annuelle, contre 8,1 % en 2006.

En 2007, la poursuite de l'amélioration des relations avec les institutions de Bretton Woods et la mise en place effective et durable de mécanismes de stabilisation des ressources pétrolières, destinés à favoriser une croissance économique soutenable et à réduire de la pauvreté, constitueront les principales conditions d'accès au point d'achèvement PPTE, qui permettra au Tchad de bénéficier des allègements supplémentaires de dette.

COMORES

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 1 861 km² : Grande Comore (1 148 km²), Anjouan (424 km²) et Mohéli (290 km²).
- **Population** : 600 000 habitants (Grande Comore 52 %, Anjouan 42,5 % et Mohéli 5,5 %). Densité : 322 habitants/km². Part de la population urbaine : 27,9 %. Taux de croissance démographique : 2,1 %. Langues officielles : français, arabe.
- **Principales villes** : Moroni (capitale administrative) -Grande Comore-, Mutsamudu -Anjouan-, Fomboni -Mohéli-.
- **Régime politique** : en mai 2006, M. Ahmed Abdallah Sambi a été élu Président de l'Union avec plus de 58 % des voix. En vertu de la constitution, adoptée en 2001, des élections se sont tenues en juin 2007 pour la présidence des îles, en Grande Comore et à Mohéli. À Anjouan, qui connaît un regain de tensions, le scrutin a abouti à la réélection de M. Mohamed Bacar dans des conditions contestées par l'État fédéral et la communauté internationale.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 678 (2006)
- **Répartition par secteurs d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2005)	41,0 %	11,9 %	47,1 %
Population active	80 %	n.d.	n.d.

Source : Rapport annuel de la Banque centrale des Comores 2005

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	63,7	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	n.d.
Taux de mortalité infantile :	5,2 %	Indicateur de dévelop. humain – Classement :	132 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	n.d.	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 31,5

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2006 (données 2004)

Accords internationaux

Les Comores sont membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) et du COMESA, qui regroupe 19 États de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique Australe et de l'Océan Indien. Par ailleurs, les Comores ont adhéré, en mai 2006, à l'Accord de Libre-Échange (ALE) du COMESA.

Relations avec la communauté financière internationale

En 2005 et 2006, les Comores ont bénéficié d'un programme économique de référence (*Staff Monitored Program* — SMP —) conclu avec le FMI, qui devait permettre d'aboutir, sous réserve de résultats satisfaisants, à l'obtention d'une FRPC et à l'annulation de la dette extérieure au titre des initiatives PPTE et IADM. Toutefois, les résultats mitigés du SMP, constatés en février 2007 par une mission du FMI, et surtout le regain de tensions inter-îles ont conduit à suspendre sine die l'examen par le Conseil d'administration du Fonds de l'éventuel octroi d'une FRPC. En outre, la reprise de l'assistance internationale (suite notamment à la Conférence des bailleurs de fonds de fin 2005) se heurte à l'existence d'arriérés importants (USD 30 millions) à l'égard de la Banque africaine de développement. Des discussions sont en cours avec cette institution afin de parvenir à un rééchelonnement des arriérés et à la mise en place d'un programme « Post-conflit ».

Les engagements de financement de la Banque mondiale aux Comores s'élèvent à USD 13,3 millions, seul un projet d'appui au secteur tertiaire étant actif au 1^{er} juillet 2007. Au titre du 10^{ème} FED, l'Union européenne prévoit d'allouer aux Comores une enveloppe de EUR 36 millions pour 2008-2013.

ACTIVITÉ

Après une reprise en 2005, l'activité économique a de nouveau marqué le pas en 2006, le PIB réel progressant seulement de 2,4 %, en léger repli par rapport à l'année précédente (+ 2,8 %). La croissance a pâti principalement de moins bonnes récoltes pour les principaux produits de rente (à l'exception notable du girofle).

Comptes nationaux des Comores				
	<i>(en milliards de francs comoriens)</i>			
	2003	2004	2005	2006
RESSOURCES	182,5	193,3	205,2	219,8
PIB nominal	138,4	145,9	150,5	159,2
Importations	44,1	47,4	54,7	60,6
Biens	28,3	31,0	36,6	39,5
Services	15,8	16,4	18,1	21,0
EMPLOIS	182,5	193,3	205,2	219,8
Consommation Finale	142,8	156,3	167,1	178,5
Formation brute de capital fixe*	13,5	14,4	15,5	18,0
Exportations de biens et services	26,2	22,6	22,6	23,3
Biens	13,1	8,2	5,7	5,0
Services	13,1	14,4	16,9	18,3
Taux d'investissement (en %)	9,8	9,9	10,3	11,3
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	2,1	1,9	2,8	2,4
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	3,7	4,5	3,2	3,4
* y compris variation des stocks				
Sources : FMI, BCC, Commissariat général au Plan				

L'économie comorienne est dominée par le secteur agricole, qui représente 41 % du PIB et emploie 80 % de la population active. Toutefois, le tiers seulement de la production est commercialisé ; les cultures des produits de rente (vanille, girofle, ylang-ylang) génèrent l'essentiel des ressources du pays.

L'exploitation de la vanille, longtemps premier produit d'exportation des Comores, connaît d'importantes difficultés consécutives à la chute des prix au niveau national et international, du fait de la diminution de la demande mondiale, et à la concurrence d'autres producteurs plus compétitifs (Madagascar en particulier). Si le prix d'achat aux producteurs a été relevé en 2006, atteignant FC 1 050 le kilogramme contre FC 750 en 2005, il demeure cependant nettement inférieur aux niveaux atteints en 2002-2003 (plus de FC 10 000). Au total, la production comorienne de vanille a de nouveau fléchi en 2006, s'inscrivant en baisse de plus de 21 % par rapport à 2005, avec 51 tonnes. Les producteurs ont cherché à éviter la constitution de stocks, en travaillant en flux tendu. Seuls les exportateurs qui se sont spécialisés dans la vanille biologique ont pu opérer dans des conditions satisfaisantes.

Les Comores demeurent le premier producteur mondial d'ylang-ylang, fournissant cinq qualités de ce produit destiné essentiellement à l'industrie de la parfumerie. Avec 45 tonnes en 2006, la production a diminué de 10 % par rapport à 2005. Depuis le deuxième trimestre 2005, les opérateurs de la filière ont adopté une politique tarifaire de vente selon la qualité des essences produites.

En 2006, la production de girofle, qui connaît des variations cycliques prononcées, a plus que doublé par rapport à 2005, atteignant 3 500 tonnes. Une demande extérieure soutenue associée au bon niveau des prix à l'exportation explique cette progression. Les prix d'achat aux producteurs ont ainsi varié entre FC 925 et FC 1 250 le kilogramme en 2006, contre FC 750 à FC 1 000 en 2005.

Quantités produites					
	<i>(en tonnes)</i>				
	2002	2003	2004	2005	2006 (a)
Vanille	140	110	60	65	51
Girofle	2 869	3 013	3 200	1 500	3 500
Ylang-ylang	48	40	35	50	45
Oignon	167	170	174	177	181

(a) : estimations
Sources : BCC, Administrations comoriennes

Les productions vivrières ont enregistré une sensible progression en 2006. La production de tubercules, de bananes et de noix de coco s'est accrue de plus de 2 %, celle des céréales et des fruits de 0,2 % et de 2,9 %, respectivement. L'élevage a enregistré une croissance de près de 12 %.

Le secteur de la pêche, qui emploie environ 6 % de la population active et contribue au PIB à hauteur de 8 %, a enregistré de bonnes performances en 2006, grâce notamment aux efforts de modernisation réalisés ces dernières années. Il devrait en outre bénéficier de financements extérieurs importants, plusieurs projets dans ce secteur ayant été retenus lors de la conférence des bailleurs de fonds, tenue à Maurice en décembre 2005. Le niveau de production (17 000 tonnes en 2006) demeure toutefois sensiblement inférieur aux ressources potentielles, du fait du vieillissement du parc de bateaux et de l'emploi de techniques de pêche peu sophistiquées.

L'étroitesse du marché intérieur, le faible développement des communications maritimes et aériennes, les pénuries récurrentes d'eau et d'électricité entravent le développement du secteur secondaire, dont la part dans le PIB demeure faible (environ 12 %). L'industrie est peu développée et se limite essentiellement aux activités artisanales (menuiseries, boulangeries), à la transformation des cultures de rente (conditionnement de la vanille, distillation des plantes à parfum) et au secteur du BTP (concassage de lave, construction immobilière).

Le secteur tertiaire est dominé par l'activité commerciale, et tout particulièrement par le commerce de produits importés. Le réel potentiel touristique du pays demeure peu exploité, du fait de l'instabilité politique des dernières années, de l'insuffisance des structures hôtelières et de la faiblesse des liaisons aériennes internationales.

En 2006, l'inflation s'est maintenue à un niveau (3,4 %) proche de celui observé en 2005 (3,2 %), les hausses les plus importantes ayant été enregistrées pour le logement, l'eau, l'électricité, le gaz et autres combustibles (+ 5,3 %) et pour les produits alimentaires (+ 3,7 %).

FINANCES PUBLIQUES

Le TOFE ci-dessous présente pour 2003, 2004, 2005 et 2006 des estimations de chiffres consolidés, sur la base de comptes publics qui restent décentralisés.

La gestion des finances publiques s'est soldée par une détérioration du déficit budgétaire (base engagements, hors dons). Celui-ci a atteint FC 11,8 milliards, représentant - 7,4 % du PIB en 2006 contre - 4,3 % en 2005. En dépit des efforts entrepris par le nouveau gouvernement de l'Union, en place depuis juin 2006, en matière de collecte des recettes, les objectifs du programme de référence défini avec le FMI n'ont pu être respectés. Ainsi, les recettes sont inférieures de 4 % au montant cible retenu dans le cadre du programme ; le déficit primaire, prévu à FC - 548 millions, a été largement dépassé (FC - 2 milliards).

La dégradation des principaux soldes budgétaires s'explique, pour partie, par la baisse des recettes courantes (- 10,1 %). Les recettes non fiscales ont, en effet, fléchi de 41,2 %. Ces recettes proviennent essentiellement des prélèvements sociaux et des bénéfices réalisés par la société nationale des télécommunications, en baisse sensible en 2006. Les recettes fiscales sont, en revanche, restées stables, à FC 17,9 milliards, et ont représenté 83 % des recettes intérieures. Les recettes douanières, principales contributrices de ce poste budgétaire, se sont inscrites en baisse de 20 %. Ceci résulte en particulier de l'allègement de certaines taxes douanières décidé fin 2005 pour atténuer l'augmentation des prix des produits pétroliers et de l'adoption d'un régime de taxation forfaitaire pour les containers. Cette baisse a été notamment compensée par un meilleur recouvrement des impôts sur les revenus et les bénéfices (+ 10 %). Les Comores ont, par ailleurs, bénéficié de dons extérieurs en augmentation de 22 %, atteignant environ FC 8 milliards.

Les dépenses ont parallèlement augmenté de 7,3 %. Cette évolution tient à la progression des dépenses courantes (+ 9,5 %), qui se sont élevées à FC 25,7 milliards en 2006. La masse salariale, qui représente 51 % des dépenses courantes en 2006, a enregistré une légère augmentation (+ 2,9 %). L'évolution des dépenses au titre des postes « biens et services » (+ 8 %) et « transferts » (+ 31 %) a également contribué à l'augmentation des dépenses courantes. Les dépenses en capital financées sur ressources budgétaires se sont en revanche repliées de 29 %. En tenant compte des dépenses financées sur ressources extérieures (+ 19,8 %), les dépenses en capital engagées en 2006 ont crû globalement de 9,8 %.

Au total, le déficit budgétaire (base engagements, dons compris) a atteint FC 3,8 milliards, alors qu'un excédent de FC 84 millions était enregistré l'année précédente. Les arriérés ont constitué le mode principal de financement du déficit budgétaire : en 2006, les arriérés intérieurs ont augmenté de FC 1,5 milliards et les arriérés extérieurs ont progressé de FC 131 millions.

La loi de finances pour 2007 a prévu de ramener les dépenses courantes à FC 12,7 milliards, soit une baisse de 11,6 % par rapport à 2006, et d'améliorer le recouvrement des recettes, qui atteindraient FC 25,9 milliards (+ 20,4 %). Le déficit budgétaire primaire s'établirait à FC 1,5 milliard, en repli de 25 % par rapport à 2006.

Tableau des opérations financières consolidées de l'État comorien

(en millions de francs comoriens)

	2003	2004	2005	2006 (a)
RECETTES TOTALES	25 482	26 434	30 509	29 525
Recettes	22 335	22 445	23 972	21 547
Recettes fiscales	19 622	19 407	17 797	17 915
Recettes non fiscales	2 713	3 038	6 175	3 632
<i>Dont : revenus des sociétés d'État</i>	-	1 335	2 281	1 267
Dons extérieurs	3 147	3 989	6 537	7 978
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	30 347	28 847	30 425	33 343
Dépenses courantes	22 769	22 546	23 523	25 765
Salaires	11 493	12 631	12 872	13 250
Autres biens et services	5 297	6 038	5 159	5 548
Transferts	2 041	1 989	2 879	3 786
Intérêts de la dette	2 041	1 282	1 182	724
Autres dépenses courantes (assistance technique)	2 507	606	1 431	2 457
Dépenses en capital	7 578	6 301	6 902	7 578
Dépenses budgétaires	2 785	2 539	1 411	996
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	4 793	3 762	5 491	6 582
Prêts nets	0	0	0	0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	719	- 752	1 651	- 2 033
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons inclus) (2)	- 4 865	- 2 413	84	- 3 818
ARRIÉRÉS	2 226	1 862	- 272	1 638
Sur dette extérieure	1 001	665	542	131
Sur dette intérieure	1 225	1 197	- 814	1 507
AUTRES (variation des comptes au Trésor)	0	125	- 548	0
SOLDE BASE CAISSE (3)	- 2 639	- 426	- 736	- 2 180
FINANCEMENT	3 453	829	1 117	2 544
Extérieur (net)	3 333	262	- 162	463
Tirages	4 153	1 462	1 054	1 399
Amortissement de la dette	- 1 638	- 1 935	- 2 151	- 2 448
Variation arriérés en principal	818	735	935	1 512
Intérieur (net)	120	567	1 279	2 081
Écart de financement	814	403	381	364
PIB nominal	138 426	145 852	150 475	159 264
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	16,1	15,4	15,9	13,5
Dépenses courantes	16,4	15,5	15,6	16,2
Solde :				
<i>Solde budgétaire de base (4)</i>	- 2,3	- 1,8	- 0,6	- 3,3
<i>Solde base engagement (dons compris)</i>	- 3,5	- 1,7	0,1	- 2,4
<i>Solde base caisse</i>	- 1,9	- 0,3	- 0,5	- 1,4
(a) estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés + autres				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BCC, Ministère des Finances				

COMPTES EXTÉRIEURS

L'année 2006 a été marquée par une diminution du déficit des transactions courantes (– 15,1 %), qui s'est établi à 5,1 % du PIB contre 6,4 % en 2005. La forte progression de l'excédent de la balance des transferts courants (+ 26,1 %), liée à la hausse des transferts privés, a plus que compensé la détérioration du solde de la balance commerciale.

Balance des paiements des Comores				
<i>(millions de francs comoriens)</i>				
	2003	2004	2005	2006 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	– 8 020	– 7 536	– 9 675	– 8 213
Balance commerciale	– 15 193	– 22 729	– 30 927	– 34 484
Exportations FOB, dont :	13 082	8 243	5 691	5 025
<i>Vanille</i>	9 130	3 407	1 343	502
<i>Girofle</i>	1 563	2 883	2 059	2 636
<i>Ylang-ylang</i>	664	825	1 000	641
<i>Autres essences</i>	134	87	87	54
Importations FOB, dont :	– 28 275	– 30 972	– 36 618	– 39 509
<i>Produits pétroliers</i>	– 5 949	– 7 085	– 8 395	– 9 888
<i>Riz</i>	– 2 866	– 4 777	– 4 504	– 4 037
<i>Autres produits</i>	– 19 460	– 19 110	– 23 719	– 25 584
Balance des services	– 2 760	– 2 059	– 1 224	– 2 777
Balance des revenus	– 1 282	– 855	– 427	163
Balance des transferts courants	11 215	18 107	22 903	28 885
<i>Privés</i>	10 820	17 256	21 387	26 429
<i>Publics</i>	395	851	1 516	2 456
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES	6 298	6 284	7 658	6 000
Compte de capital	3 147	3 836	5 868	5 068
Compte d'opérations financières	3 151	2 448	1 790	932
Investissements directs étrangers	346	266	221	226
Autres investissements	2 805	2 182	1 569	706
ERREURS ET OMISSIONS	– 130	– 425	– 838	– 353
SOLDE GLOBAL	– 1 852	– 1 677	– 2 855	– 2 566
FINANCEMENT	1 852	1 677	2 855	2 566
Variation des réserves officielles (baisse : +)	936	277	1 635	923
Financements exceptionnels	916	1 400	1 220	1 643
Variation des arriérés extérieurs (baisse : –)	916	1 400	1 220	1 643
Exportations / Importations (%)	46,2	26,6	15,5	12,7

(a) estimation
Source : FMI et BCC

Le déficit commercial s'est aggravé, passant de FC 30,9 milliards en 2005 à FC 34,5 milliards (+ 11,5 %). Le taux de couverture des importations par les exportations s'est encore détérioré pour atteindre seulement 12,7 % en 2006.

Les exportations se sont contractées de 11,7 % en valeur. Cette évolution résulte tout particulièrement de la chute des exportations de vanille (– 62,6 % en un an), sous l'effet de la baisse des quantités exportées et dans un contexte marqué par des prix à l'exportation qui demeurent à de faibles niveaux. Les ventes d'ylang-ylang sont également ressorties en forte baisse (– 36 %). Les exportations de girofle ont, en revanche, progressé de 28 %, profitant d'une embellie des prix sur les marchés extérieurs. Le girofle a

représenté, en 2006, 52,5 % des recettes d'exportation des Comores.

Les importations ont enregistré une hausse de 7,9 % en valeur. Cette évolution tient principalement à l'augmentation de la facture pétrolière (+ 17,8 %), les cours du pétrole ayant progressé de 20,4 % en moyenne sur l'année alors que les quantités importées n'ont que légèrement diminué (- 3 %). Les importations de matériaux de construction (ciment, fer, fonte, acier) se sont également inscrites en forte hausse (+ 58,5 %), reflétant l'activité soutenue du secteur du BTP.

Le déficit de la balance des services a plus que doublé en un an, atteignant FC 2,8 milliards, en raison principalement de l'augmentation du coût des transports maritimes. Le solde de la balance des revenus est devenu excédentaire en 2006, sous l'effet de la baisse des revenus des investissements extérieurs. L'excédent de la balance des transferts courants s'est accru de 26,1 %, traduisant la progression continue des transferts nets de la diaspora comorienne : le solde créditeur net des transferts privés représente ainsi 16,6 % du PIB en 2006, contre 14,2 % l'année précédente. Au total, le déficit du compte courant s'est contracté de près de 15 %, s'établissant à FC 8,2 milliards.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est réduit de 21,6 % en 2006. Le solde positif du compte de capital a diminué en particulier de 13,6 %, tandis que les autres investissements ont reculé de 48 %, du fait de la baisse des crédits commerciaux accordés et de la progression des avoirs extérieurs des établissements financiers.

Au total, le déficit de la balance globale s'est réduit par rapport à 2005 (- 10,1 %), s'établissant à FC 2,5 milliards. Ce déficit a été financé par une hausse des arriérés extérieurs, alors que les réserves officielles ont diminué de FC 923 millions.

Dettes extérieures des Comores				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2002	2003	2004	2005
DETTE A COURT ET LONG TERME	270,1	287,6	308,8	288,8
Dettes à long terme	245,4	265,3	275,2	259,3
Dettes publiques garanties	245,4	265,3	275,2	259,3
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	0,6	0,2	0,0	0,0
Dettes à court terme	29,6	27,7	33,6	29,5
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	23,6	26,6	30,6	26,5
<i>envers créanciers publics</i>	23,6	26,6	30,6	26,5
<i>envers créanciers privés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	67,6	68,3	80,2	76,4
<i>envers créanciers publics</i>	67,6	68,3	80,2	76,4
<i>envers créanciers privés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	1 397,3	1 069,6	1 654,5	2 400,8
Dettes totales / PIB	109,0	90,4	83,7	75,9
Service payé de la dette / exportations biens et services	26,4	11,2	17,7	33,3
Service payé de la dette recettes budgétaires	12,3	5,8	5,8	6,6
Dettes multilatérales / dettes totales	70,6	72,8	72,3	71,9

Sources : Banque mondiale et BCC

La dette extérieure des Comores s'élevait à USD 289 millions en 2005, dont USD 103 millions d'arriérés. Cet endettement, contracté à hauteur de 72 % auprès des bailleurs multilatéraux (principalement

l'Association Internationale pour le développement –AID, guichet concessionnel de la Banque mondiale– et le Fonds africain de développement –FAD, guichet concessionnel de la Banque africaine de développement–), représentait environ 76 % du PIB. Son service a atteint en 2005 33,3 % des exportations de biens et services et 6,6 % des recettes budgétaires. La dette à long terme, en baisse de 5,8 % par rapport à 2004, représentait près de 90 % de la dette totale. Les Comores ont toutefois continué en 2006 à accumuler des arriérés sur le service de la dette auprès de leurs créanciers multilatéraux et bilatéraux, à l'exception du FMI (non créancier) et de la Banque mondiale (le règlement des arriérés a été effectué en janvier 2000).

En 2005, le stock de dette représentait 24 fois le montant des exportations de biens et services, soit un niveau parmi les plus élevés d'Afrique sub-saharienne. Les Comores sont éligibles à l'initiative PPTE, mais l'atteinte du point de décision reste subordonnée à la mise en place d'un programme FRPC avec le FMI et au règlement de la question des arriérés extérieurs. En tout état de cause, cette étape ne devrait être franchie au plus tôt qu'au cours de l'année 2008.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire comorien est composé de deux établissements bancaires, la Banque pour l'Industrie et le Commerce des Comores (BIC), filiale du groupe BNP–Paribas, et la Banque de Développement des Comores (BDC), auxquels s'ajoutent les services financiers de la SNPSF (Société Nationale des Postes et des Services Financiers). La BDC est spécialisée dans le financement des crédits à moyen et long terme et, ne collectant pas de dépôts du public, tire ses ressources d'emprunts auprès d'institutions étrangères.

En 2006, la BIC, seul établissement bancaire à vocation généraliste, a vu son activité reculer. Le total du bilan s'est inscrit en baisse de 8,3 %, atteignant FC 23,2 milliards contre FC 25,3 milliards en 2005. Ceci résulte du recul des encours de crédit (– 15,1 %), les difficultés du secteur de la vanille, notamment, s'étant traduites par de moindres besoins de financements, alors que les dépôts de la clientèle ont diminué de 10 %, du fait de la domiciliation des salaires des fonctionnaires à la SNPSF. En termes de parts de marché cependant, la BIC conserve la première place dans la collecte des dépôts et la distribution des crédits, avec environ 60 % des parts de marché, de part et d'autre.

Deux banques ont reçu leur agrément en 2006 et devraient ouvrir prochainement aux Comores : l'Eximbank (filiale de la banque tanzanienne du même nom) et la Banque Fédérale du Commerce (à capitaux koweïtiens) devraient exercer une activité généraliste et projettent d'ouvrir leurs guichets au second semestre 2007.

Les établissements de microfinance sont regroupés au sein de deux réseaux mutualistes : les caisses SANDUK, surtout implantées à Anjouan, et les mutuelles d'épargne et de crédit MECK. Ces établissements, placés sous la supervision de la BCC depuis juin 2004 (cf. rapport annuel de la Zone franc 2003), ont développé une politique de crédit similaire à celle d'établissements bancaires classiques, finançant la production de vanille, le commerce et la consommation. En dépit de la forte croissance de leur activité, ces établissements présentent une situation financière encore fragile, du fait notamment de l'insuffisance de leurs fonds propres et d'une proportion élevée de créances douteuses (plus de 40 % pour certaines caisses). Avec près de 61 000 adhérents (environ 9 % de la population), les établissements de microfinance disposent d'importantes parts de marché, de l'ordre de 30 % pour les crédits et les dépôts.

PERSPECTIVES

Les prévisions de croissance de l'activité économique pour l'année 2007 tablent sur un rythme de progression du PIB réel de l'ordre de 3 %, généré principalement par l'augmentation des financements extérieurs, conformément aux engagements pris par les bailleurs de fonds lors de la conférence de décembre 2005 à Maurice. Le taux d'inflation s'établirait à 3 %. Le déficit extérieur courant devrait se stabiliser, demeurant à un niveau proche de 6 % du PIB.

Au premier semestre 2007, l'activité économique est toutefois demeurée atone, du fait notamment du ralentissement observé dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Cette évolution, si elle devait perdurer au second semestre, rendrait difficile l'atteinte d'une progression du PIB de 3 %.

En outre, la prévision d'une croissance de 3 % repose bien entendu sur la reprise effective de l'aide internationale et la poursuite de l'amélioration des relations avec les institutions financières internationales. L'aboutissement rapide des discussions entreprises en vue de l'apurement des arriérés à l'égard de la Banque africaine de développement constitue, à cet égard, une étape cruciale afin de permettre au pays de bénéficier à nouveau d'un programme FRPC avec le FMI. Mais la conclusion d'un accord politique global entre les exécutifs des trois îles, débouchant sur un *modus vivendi* durable, reste probablement le véritable défi pour les autorités. Un tel accord est en effet seul à même de conforter les efforts entrepris pour permettre aux Comores de reprendre place au sein de la communauté internationale.

ANNEXES

ANNEXE 1

Situation de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest					
<i>(en millions de francs CFA)</i>					
ACTIF	31/12/05	31/12/06	PASSIF	31/12/05	31/12/06
Avoirs en or	315 539	357 524	Billets et monnaies	2 213 870	2 420 464
Fond monétaire international	47 981	7 194	Banques et institutions étrangères	78 789	81 808
- Position de réserve	45 864	5 741			
- DTS détenus	2 116	1 453	Banques et institutions communes de l'Union	71 411	98 068
Avoirs en monnaies étrangères	3 406 169	3 648 676	Banques inscrites dans les États	522 200	502 364
- Compte d'opérations	1 831 230	1 948 977	Établissements financiers inscrits dans les États	731	998
- Correspondants dans la zone	- 12 236	- 1 448			
- Correspondants en dehors de la zone	14 963	27 138	Trésors nationaux et autres comptables publics	312 822	350 455
- Bons d'institutions financières	1 143 634	1 518 569			
- Chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest	428 578	155 440	Transferts à exécuter	7 337	6 367
Créances sur les banques et établissements financiers	11 644	25 032	- Transferts extérieurs - UMOA émis	5 214	289
Créances sur les Trésors nationaux	447 270	409 102	- Transferts extérieurs - UMOA reçus	-370,7	1 777
- Découvert en compte courant	340 735	311 313	- Dispositions inter - UMOA émises	928	1 037
- Titres d'Etat	14 099	5 617	- Dispositions internes émises	1 566	3 265
- Créances financières s/ Trésors nat.	92 436	92 172	Fonds monétaire international	519 180	220 518
.			- Recours au crédit du Fonds	424 912	131 639
Opérations c/o Trésors nationaux	514 308	199 711	- Allocations de DTS	94 268	88 879
- FMI	457 398	147 991	Provisions pour risques	30 996	28 989
- Autres concours	56 910	51 720	Autres passifs	177 114	134 446
Immobilisations	211 879	216 961	Capital et réserves	1 148 589	1 180 406
Autres actifs	140 735	180 594			
TOTAL	5 095 522	5 044 793	TOTAL	5 095 522	5 044 793

ANNEXE 2

Situation de la Banque des États de l'Afrique centrale					
<i>(en millions de francs CFA)</i>					
ACTIF	31/12/05	31/12/06	PASSIF	31/12/05	31/12/06
Disponibilités extérieures à vue	2 653 926	4 182 799	Billets et monnaies en circulation	1 163 332	1 355 960
- Billets et monnaies	4 609	5 517			
- Correspondants	2 131	11 347	Trésors et Comptables publics nat.	1 375 047	2 317 349
- Trésor français (compte d'opérations)	2 647 186	4 165 935	- Comptes courants	318 909	325 899
Autres créances et av en devises conv	97 114	231 460	- Comptes de stabilisation des recettes		1 328 553
Autres correspondants	104 565	15 137	budgétaires		
			- Fonds de réserves pour les		135 863
Encaisse or	50 936	56 363	générations futures		
			- Comptes de placements sur le	3 000	
Opérations avec le FMI	97 577	106 227	marché monétaire		
- Souscription quote-part en devises	94 595	94 818	- Dépôts spéciaux	1 053 138	527 035
- Avoirs en droits de tirage spéciaux	2 982	11 409			
			Banques et institutions financières	924 598	1 170 027
Créances sur les Trésors nationaux	618 199	454 782	- Banques et institutions étrangères	101 482	101 613
- Avances en comptes courants	520 836	375 388	- Banques et institutions fin. de la zone	823 115	1 068 413
- Avances/effets à moyen terme	23 564	26 179			
- Crédits à l'éco consolidés sur l'État	73 799	53 215	Autres comptes courants	5 173	8 283
Créances sur les Banques	15 231	8 958	FMI – Allocations de DTS	55 916	56 048
- Concours du marché monétaire	14 591	8 958			
- Avances sur effets à moyen terme	640	0	Écart de dévaluation	125 259	125 258
Participations	1 509	3 949	Comptes d'ordre et divers	39 747	85 640
Immobilisations nettes	79 560	100 788	Provisions	10 165	17 116
Écart de dévaluation	125 259	125 259	Réserves	170 356	186 275
Comptes d'ordre et divers	51 668	62 403	Capital	45 000	45 000
FMI : Ajustements	19 048	18 830			
TOTAL	3 914 592	5 366 956	TOTAL	3 914 593	5 366 955

ANNEXE 3

Situation résumée de la Banque centrale des Comores

(en millions de francs comoriens)

ACTIF	31/12/05	31/12/06	PASSIF	31/12/05	31/12/06
Comptes de trésorerie	35 608	34 700	Billets et monnaies en circulation	11 599	12 926
- Avoirs en or et en DTS	124	137			
- Encaisses	9 614	3 750	Engagements à vue	17 926	17 605
- Avoirs et placements extérieurs	25 870	30 813	- Banques et établissements financiers	14 346	13 286
			- Établissements financiers non résidents	526	483
Crédits et avances	4 602	5 928	- Dépôts entreprises publiques non financiers	854	626
- Créances sur le Trésor public	4 556	5 877	- Dépôts administrations publiques	2 147	3 189
- Autres créances	45	50	- Autres dépôts	40	4
- Créances douteuses	40	44	- Autres engagements	13	17
- (Provisions)	- 40	- 44			
Comptes de régularisation	372	1 010	Engagements à long terme	4 430	4 441
- Produits à recevoir	3	0			
- Débiteurs divers	0	92	Comptes de régularisation	238	269
- Opérations diverses	125	507	- Opérations diverses	227	261
- Chèques reçus pour encaissements	15	9	- Réévaluation	11	8
- Réévaluation	11	8			
- Matériel d'émission	218	394			
Titres de participation	5 176	5 188	Capitaux propres	11 900	11 919
			- Capital	1 100	1 100
Actifs immobilisés	463	517	- Réserves	10 249	10 305
- Immobilisations corporelles	36	41	- Provisions	138	100
- Immobilisations d'exploitation	287	458	- Allocations de DTS	413	414
- Immobilisations en cours	140	18			
			Résultat	128	183
TOTAL	46 221	47 343	TOTAL	46 221	47 343

**Réunion des ministres des finances de la Zone franc, Lomé le 5 avril 2007 :
Communiqué de presse**

Les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales de la Zone franc se sont réunis le jeudi 5 avril 2007 à Lomé, sous la présidence de M. Adjì Otèth AYASSOR, ministre des finances, du budget et des privatisations de la République togolaise, en présence de M. Thierry BRETON, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de la République française. La réunion a été ouverte par le Premier ministre de la République togolaise, M. Yawovi AGBOYIBO.

Les ministres ont remercié très chaleureusement les autorités togolaises pour l'excellence de leur accueil. Les travaux ont porté sur le retour de la communauté financière internationale dans les pays en sortie de crise et les États fragiles, l'état d'avancement des Unions douanières et les Accords de partenariat économique, l'état de la convergence en Zone franc, ainsi que la préparation des comités de printemps du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, les 14 et 15 avril 2007.

Le retour de la communauté financière internationale dans les pays en sortie de crise et les États fragiles :

Après avoir validé les conclusions d'un groupe d'experts, les ministres, gouverneurs et présidents ont relevé l'urgence d'une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des États fragiles et, plus particulièrement, des États en sortie de crise. La communauté financière internationale est invitée à soutenir rapidement et massivement ces pays dès qu'une opportunité crédible apparaît, afin d'appuyer les réformes conduites par les autorités nationales et éviter le retour à l'instabilité. Ils ont cependant constaté que les instruments des bailleurs sont encore souvent mal adaptés aux situations de ces pays, certaines règles ayant comme conséquence de différer, pour une longue période, le réengagement des bailleurs et l'annulation de la dette, au moment où ces pays en ont le plus besoin.

Ils appellent les bailleurs bilatéraux et multilatéraux à mettre en place au plus vite des stratégies globales et ambitieuses pour être en mesure d'intervenir de manière plus efficace pour aider ces États. Ceci concerne en particulier le FMI, qui s'est engagé à créer un nouvel instrument de financement, ainsi que la Banque mondiale et la BAfD dans le cadre des négociations de reconstitution de l'AID 15 et du FAD 11. À cet égard, les ministres se sont félicités de la stratégie ambitieuse proposée par la Banque africaine de développement pour les États fragiles et encouragent les actionnaires de la Banque à la soutenir. Ils ont également insisté sur la nécessité d'adapter les modes d'allocation de l'aide fondés sur la performance et de mettre en place des mécanismes d'apurement des arriérés, à l'exemple de la facilité créée par la BAfD en 2004.

Les participants ont rappelé le rôle essentiel de la solidarité régionale dans le soutien aux pays en sortie de crise. L'UEMOA et la CEMAC, en particulier, ont joué un rôle majeur dans la résolution des crises. Le soutien apporté par les États et institutions de la CEMAC au profit de la République Centrafricaine en est une illustration récente, ainsi que les actions entreprises par l'UEMOA au profit de la Guinée-Bissau. Le rôle des institutions régionales doit désormais être renforcé et pris en compte dans les schémas d'ensemble que la communauté internationale met en place en faveur des pays en sortie de crise. Les institutions régionales et les États voisins peuvent en particulier jouer un rôle majeur dans la prévention des crises, ainsi que dans le renforcement des capacités des États les plus fragiles, en mobilisant en particulier des cadres des administrations nationales ou de la diaspora.

État d'avancement des unions douanières et accords de partenariat économique :

Après avoir pris connaissance des rapports du Président de la Commission de l'UEMOA et du Secrétaire exécutif de la CEMAC, les ministres, gouverneurs et présidents ont traité la question des Accords de Partenariat Économique (APE) entre l'Union européenne et les régions Afrique de l'Ouest et Afrique centrale. Ces dernières se sont engagées à prendre toutes les mesures nécessaires pour négocier un APE porteur de développement durable, qui approfondit l'intégration régionale et la bonne gouvernance économique, facilite le commerce et attire l'investissement privé dans la région, et en conséquence, renforce la croissance et crée de l'emploi.

Les États et institutions de l'UEMOA et de la CEMAC ont toutefois exprimé lors de la réunion leurs préoccupations et la nécessité de faire des APE des accords de partenariat économique qui replacent le commerce au cœur des préoccupations de développement économique et d'intégration régionale. À cet effet, ils appellent, préalablement à toute ouverture des marchés ACP, à la définition de programmes d'amélioration de la compétitivité et de mise à niveau des infrastructures économiques et à la mise en œuvre des réformes par les États, notamment en matière de transition fiscale, conformément aux accords de Cotonou et aux feuilles de route adoptées par les différentes configurations régionales en négociation.

Le ministre Thierry BRETON a exposé la position française, selon laquelle les APE ne peuvent se résumer à de simples accords de libre échange mais doivent créer un cadre économique et commercial favorable à l'intégration des économies africaines dans les marchés mondiaux. La baisse des tarifs douaniers doit être très progressive et étalée dans le temps, tout en protégeant les produits sensibles. Au-delà des enjeux commerciaux, l'engagement de l'Union européenne doit se traduire par des mesures d'accompagnement adaptées aux évolutions économiques entraînées par les APE, au moyen des financements du 10^{ème} FED, des fonds régionaux APE et des engagements pris en matière d'aide au commerce.

L'expérience de la Zone franc, notamment la mise en place des Unions douanières, constitue un atout considérable. Les participants ont en effet souligné que le succès des APE repose sur une relance vigoureuse de l'intégration régionale, de façon à créer des marchés régionaux dynamiques et en mesure de s'insérer dans le commerce international. La mise en place de fonds régionaux APE, acceptée par la Commission européenne, y contribuera. Ils pourront financer des actions régionales structurantes, à l'exemple de celles inscrites dans le Programme économique régional de l'UEMOA lancé en novembre 2006 à Dakar, que la France a soutenu comme elle soutiendra le programme en cours d'élaboration en zone CEMAC. Afin de soutenir l'intégration régionale, les participants ont appelé la communauté financière internationale à doter les banques et institutions régionales de développement de la Zone franc en ressources concessionnelles pérennes. La France a par ailleurs annoncé sa participation, à hauteur de 29 millions d'euros, à l'augmentation du capital de la BOAD.

État de la convergence en Zone franc :

Les ministres, gouverneurs et présidents ont constaté le ralentissement de la croissance économique en Zone franc, avec 3,1 % en 2006 contre 4,7 % en 2005. La Zone franc continue toutefois d'enregistrer des performances en matière d'inflation meilleures que celles observées en Afrique subsaharienne, avec un taux d'inflation global de 3,4 % en 2006 contre 4,4 % l'année précédente. Dans l'ensemble de la Zone, la situation monétaire est également restée solide.

Après avoir pris connaissance du rapport semestriel du Comité de convergence, les ministres ont constaté que la convergence a été insuffisante en 2006, un seul État respectant l'ensemble des critères de premier rang. Ils ont en conséquence réaffirmé le caractère indispensable d'une convergence au sein d'une zone monétaire et se sont engagés à renforcer les moyens de la surveillance multilatérale.

En zone UEMOA, la persistance des crises socio-politiques dans certains États et des chocs exogènes ainsi que les contre-performances du secteur secondaire ont limité la croissance à 3,4 %, en recul d'un point par rapport à 2005. La crise énergétique que connaissent certains pays, ainsi que les difficultés de la filière coton, ont affecté l'activité économique et nécessitent la mise en place de mesures spécifiques. Dans ce contexte, la situation des finances publiques a été fragilisée. Les tensions inflationnistes qu'a connues la sous-région en 2005 se sont en revanche apaisées, l'inflation s'établissant à 2,3 % en 2006 contre 4,3 % en 2005. En zone CEMAC, la croissance a également décéléré pour s'établir à 3,3 %, en raison d'un taux de croissance négatif du secteur pétrolier, tandis que celui du secteur non pétrolier se maintenait à 4,4 %. En 2006, les finances publiques se sont de nouveau consolidées tandis que des tensions inflationnistes (5,2 %) ont réapparu dans tous les pays. Aux Comores, la situation a été caractérisée par un ralentissement de l'activité économique avec un taux de croissance de 1,2 % en 2006, en lien avec la crise de la filière vanille, la baisse de l'activité touristique et une dégradation des finances publiques, corrigée en fin d'année.

Les participants ont constaté les signes d'une reprise en 2007 et réaffirmé leur détermination à mettre en œuvre des politiques ambitieuses afin d'élever le potentiel de croissance de la Zone, contribuant ainsi à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'horizon 2015. Ils ont particulièrement insisté sur la nécessité de poursuivre et d'approfondir les réformes structurelles, notamment celles qui contribueraient à la diversification de leurs économies, afin d'atténuer leur vulnérabilité aux chocs exogènes. À ce titre, ils se sont engagés à poursuivre les efforts entrepris pour améliorer le climat des affaires afin de promouvoir les investissements et de permettre au secteur privé de jouer pleinement son rôle de moteur de la croissance.

Préparation des Comités de printemps du FMI et de la Banque mondiale :

Sur le rapport des administrateurs pour la France et les pays africains francophones auprès du FMI et de la Banque mondiale, les ministres ont évoqué les principaux sujets à l'ordre du jour des comités de printemps de ces deux institutions. Ils ont constaté le déficit de représentation des pays africains dans les institutions de Bretton Woods et insisté pour un renforcement de leur voix, via notamment une augmentation de leurs droits de vote et la création de deux chaises africaines supplémentaires. Par ailleurs, les moyens humains et matériels des bureaux des administrateurs représentant les pays africains doivent être rapidement et significativement renforcés. S'agissant de la Banque mondiale, ils seront particulièrement attentifs à la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique.

Par ailleurs, les ministres se sont engagés à prendre ou à mettre en œuvre rapidement les textes communautaires en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et à rendre opérationnels les services de renseignement financier.

ANNEXE 5

GLOSSAIRE DES SIGLES	
ACP	Afrique-Caraïbes-Pacifique
AFD	Agence française de développement
AFR	Appui aux filières de rentes
AID	Association internationale pour le développement (sigle anglais : IDA), groupe Banque mondiale
AIF	Agence internationale de la francophonie
ANAT	Agence nationale des activités aéronautiques
ANIF	Agence nationale d'investitions financières
APD	Aide publique au développement
BAB	Banque Atlantique du Burkina
BAD	Banque africaine de développement
BCC	Banque centrale des Comores
BCE	Banque centrale européenne
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BDEAC	Banque de développement des États de l'Afrique centrale
BDM	Banque de développement du Mali
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BEI	Banque Européenne d'investissement
BHM	Banque de l'habitat du Mali
BIA	Banque internationale pour l'Afrique
BIAO	Banque internationale pour l'Afrique occidentale
BICA	Banque internationale pour la Centrafrique
BIC-C	Banque pour l'industrie et le commerce des Comores (groupe BNP-Paribas)
BICEC	Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (groupe Natexis)
BIM	Banque internationale du Mali
BMCE	Banque marocaine du commerce extérieur
BNI	Banque Nationale d'Investissement (ex CAA Côte d'Ivoire)
BNDA	Banque nationale pour le développement agricole (Mali)
BOA	Bank of Africa
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
BOT	Build Operate Transfer
BPMC	Banque populaire Maroc-Centrafricaine
BRI	Banque des règlements internationaux
BRS	Banque régionale de solidarité
BRVM	Bourse régionale des valeurs mobilières (Abidjan)
BSIC	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce
BST	Banque sénégal-tunisienne
BTCD (ex SGTB)	Banque tchadienne de crédit et de dépôts
BTCI	Banque togolaise pour le commerce et l'industrie
BTP	Bâtiment et travaux publics

BVMAC	Bourse des valeurs mobilières d 'Afrique centrale (Libreville)
CAA	Caisse autonome d'amortissement (Cameroun)
CAD	Comité d'aide au développement. Le CAD regroupe 22 pays de l'OCDE qui mènent des actions en faveur des pays en développement.
CAER	Compte autonome d'entretien routier
CAIC	Crédit pour l'agriculture, l'industrie et le commerce devenu la Congolaise de Banque en 2004
CAS	<i>Countries Assistance Strategy</i>
CBAO	Compagnie bancaire d'Afrique de l'Ouest
CBC	Commercial Bank of Cameroon
CBCA	Commercial Bank Centrafrique
CBIP	Compagnie de banque internationale de Paris
CCEI-GE	CCEI-Bank Guinée Équatoriale
CCSRP	Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières
Cen-Sad	Communauté des États sahélo-sahariens
CDC	Cameroon Development Corp.
CDN	Crédit du Niger
CEA	Commission Économique pour l'Afrique (Nations-Unies)
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États d'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique Centrale
CENTIF	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
CET	Caisse d'épargne du Togo
CFA (XOF)	Franc de la Communauté financière africaine (UEMOA)
CFA (XAF)	Franc de la Coopération financière en Afrique Centrale (CEMAC)
CIPRES	Conférence interafricaine de prévoyance sociale
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CLAB	Comité de Liaison Anti-Blanchiment
CLSP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CMCA	Crédit Mutuel de Centrafrique
CMDT	Compagnie malienne des textiles
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour la coopération économique et de développement
COBAC	Commission bancaire d'Afrique Centrale (CEMAC)
COI	Commission de l'Océan Indien
COMESA	Common market in Eastern and Southern Africa
CPTC	Caisse de prêt aux collectivités territoriales
CSRP	Cadre stratégique de réduction de la pauvreté
DAGRIS (ex CFDT)	Développement des agro-industries du Sud (actionnaire principal au 30/06/05: Etat français).
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
DSX	Douala Stock Exchange (Bourse de Douala)
DTS	Droit de Tirage Spécial
DUS	Droit unique de sortie (Côte d'Ivoire)
EDM	Énergie du Mali
EITI	<i>Extractive Industries Transparency Initiative</i> –Initiative pour la transparence dans les indust.extractives

EMF	Etablissements de Microfinance
EONIA	<i>Euro overnight index average</i> –Taux moyen interbancaire sur l'euro au jour le jour
FAD	Fonds africain de développement
FAIR	Fonds d'aide à l'intégration régionale
FAO	Food and agriculture organization
FASR	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FBCF	Formation brute de capital fixe
FC	Franc comorien (KMF)
FED	Fonds européen de développement
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (sigle anglais : PRGF)
GABAC	Groupe d'action contre le blanchiment en Afrique centrale (siège : Bangui, RCA)
GIABA	Groupe intergouvernemental anti-blanchiment en Afrique
GIC	Groupements d'initiative communautaire
IADM	Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
ICS	Industries chimiques du Sénégal
IFD	Institutions Financières Décentralisées
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
IDE	Investissements directs étrangers
IZF	Site internet « Investir en zone franc »
KMF	Franc comorien
KPCS	<i>Kimberley Process Certification Scheme</i>
LICUS	<i>Low Income Countries Under Stress</i>
MECK	Mutuelles d'épargne et de crédit Comores
NEPAD	<i>New Partnership for African Development</i> (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique)
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
OCI	Organisation de la Conférence Islamique
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMVG	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONPT	Office national des Postes et Télécommunications
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PAA	Port autonome d'Abidjan
PAL	Port autonome de Lomé
PAM	Programme alimentaire mondial des Nations Unies
PAMU	Programme de mobilité urbaine
PARMEC	Loi portant adoption de la réglementation sur les mutuelles d'épargne et de crédit (UEMOA)
PAZF	Pays africains de la zone franc

PER	Programme Economique Régional
PDSF	Projet de développement du secteur financier (Mali)
PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
PGEU	Programme de gestion économique d'urgence
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNVA	Programme national de vulgarisation agricole
PPTE	Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (en anglais : HIPC)
PRGF	<i>Poverty reduction and growth facility</i> (sigle français : FRPC)
Proparco	Société de promotion et de participation pour la coopération économique (filiale AFD)
PVD	Pays en voie de développement
RCA	République Centrafricaine
Sanduk	Établissements de micro crédit (Comores)
SAPH	Société africaine des plantations d'hévéas
SAS	Soutien à l'ajustement structurel
SBEE	Société béninoise d'électricité et d'eau
SCA	Stratégie de croissance accélérée
SCB – CLC	Société Commerciale de Banque – Crédit Lyonnais
SFD	Structures de financement décentralisées
SFI	Société financière internationale (sigle anglais : IFC), groupe Banque mondiale
SGBC	Société générale de banque du Cameroun
SGBCI	Société générale de banque de Côte d'Ivoire
SGBGE	Société générale de banque en Guinée Équatoriale
SGI	Sociétés de gestion et d'intermédiation (transactions mobilières)
SGS	Société générale de surveillance
SMP	<i>Staff Monitored Program</i>
SNBG	Société nationale des bois du Gabon
SNDE	Société nationale des eaux
SNE	Société nationale d'électricité
SNEC	Société nationale des eaux du Cameroun
SNH	Société Nationale des Hydrocarbures (Cameroun)
SNI	Société Nationale d'Investissement (Togo)
SNPC	Société nationale des pétroles du Congo
Sonabel	Société nationale d'électricité du Burkina
Sonacos	Société de commercialisation des oléagineux du Sénégal
Sonatel	Opérateur global de télécommunications au Sénégal (groupe France Telecom)
STEE	Société tchadienne d'eau et d'électricité
SYSCOA	Système harmonisé de comptabilité ouest-africain
TEC	Tarif extérieur commun
TIAO	Taux d'intérêt sur les appels d'offres « positifs » (BEAC)
TIMP	Taux interbancaire moyen pondéré
TIPP	Taux d'intérêt des prises en pension

TISP	Taux d'intérêt sur les appels d'offres « négatifs » (BEAC)
TOFE	Tableau des opérations financières de l'État
TPB	Taux de pénalité aux banques
UA	Union Africaine
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UMAC	Union monétaire d'Afrique Centrale
UMOA	Union monétaire ouest-africaine
UNPC	Union nationale des producteurs de coton (Burkina Faso)
UTB	Union togolaise des banques
VAN	Valeur actualisée nette
XAF	Franc de la Coopération financière en Afrique centrale (CEMAC)
XOF	Franc de la Communauté financière africaine (UEMOA)